



HAL
open science

Ambiances publiques, mobilité, sociabilité : approche interdisciplinaire de l'accessibilité piétonnière des villes

Rachel Thomas

► **To cite this version:**

Rachel Thomas. Ambiances publiques, mobilité, sociabilité : approche interdisciplinaire de l'accessibilité piétonnière des villes. Sociologie. Université de Nantes, 2000. Français. ⟨NNT : ⟩. ⟨tel-00514432⟩

HAL Id: tel-00514432

<https://theses.hal.science/tel-00514432v1>

Submitted on 2 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

THÈSE DE DOCTORAT

Discipline : Sciences pour l'Ingénieur

Spécialité : Architecture

Option : Sciences Humaines et Sociales

Présentée et soutenue publiquement par :

Rachel THOMAS

Le 2000 à Grenoble

AMBIANCES PUBLIQUES, MOBILITE, SOCIABILITE Approche interdisciplinaire de l'accessibilité piétonnière des villes

Jury De Thèse :

Directeur de thèse et suivi scientifique :

M. Jean-François AUGOYARD, Directeur de Recherche au CNRS

M. Jean-Paul THIBAUD, Chargé de Recherche au CNRS

Membres du Jury :

M. William KORNBLUM, Professeur à City University of New York (Rapporteur)

M. Michel LUSSAULT, Professeur à l'Université de Tours (Rapporteur)

M. Isaac JOSEPH, Professeur à l'Université de Paris X-Nanterre

M. Pierre Yves NIZOU, Professeur à l'Université de Nantes

M. Jean-Pierre PENEAU, Professeur à l'École d'Architecture de Nantes

Laboratoire CRESSON
Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain
UMR 1563 Ambiances Architecturales et Urbaines

A tout travail de longue haleine,
une soupape de sécurité s'avère nécessaire

A STEPHANE, mon mari, pour les heures buissonnières qu'il m'a imposé,
pour sa confiance et son soutien de tous les instants

AVANT PROPOS

Que celui ou celle qui feuillette ces pages prenne conscience que ce travail ne constitue en aucun cas l'œuvre d'une seule et même personne, mais bien celle :

- d'un duo : celui que j'ai formé avec Jean Paul THIBAUD,
Merci d'avoir guidé avec autant d'attention, de rigueur et de gentillesse cette thèse et plus largement d'avoir accompagné et encouragé mes premiers pas dans le monde de la recherche

- d'une équipe : celle du CRESSON
Merci à Jean-François AUGOYARD pour ses enseignements et son accueil au sein du laboratoire
Merci à chacun des membres de l'équipe, et parmi eux au personnel contractuel, pour leurs conseils et l'oreille attentive qu'ils ont prêté à ce travail
Merci enfin à l'équipe technique et administrative pour leur aide dans l'élaboration finale de ce document

- d'une tribu : ma famille
Merci d'avoir porté et supporté mes choix avec autant d'affection et de patience

- d'une foule d'amis et d'anonymes enfin
Merci à chacun d'avoir donné de votre temps pour que ce travail voit aujourd'hui le jour

RESUME

Ambiances publiques, mobilité, sociabilité

Approche interdisciplinaire de l'accessibilité piétonnière des villes

Cette recherche propose un questionnement de l'accessibilité à l'espace public urbain à travers la problématique des ambiances architecturales et urbaines : **qu'est ce qu'un espace accessible du point de vue sensible ?**. Son intérêt réside dans le croisement qu'elle propose entre les dimensions architecturales (environnement construit), sensori-motrice (motricité du citoyen) et sociale (sociabilité publique) du problème. La notion de **configuration sensible** organise cette triade. L'environnement sensible de l'espace public urbain n'est ni neutre, ni homogène, ni uni sensoriel du point de vue de l'utilisateur et des pratiques cheminatoires. Il mobilise l'activité perceptive du passant, offre des prises à l'action, instrumente les contextes de l'interaction sociale. Or cette mise en forme sensible de l'espace urbain convoque du langage : elle est analysable à travers la multiplicité des manières de décrire l'environnement. Elle est observable également dans les modes d'attention perceptive et d'expression corporelle qu'elle mobilise chez le citoyen.

Les résultats de l'étude sont de deux ordres. Au niveau théorique, cette recherche contribue à l'avancée de la problématique traitant de la praxéologie de la perception ordinaire. Le propos est de mieux comprendre comment la dimension sensible (perceptive et environnementale) participe d'une logique de l'action en public. Au niveau pratique, il s'agit d'élaborer des outils d'analyse pouvant aider les concepteurs à mieux penser "l'hospitalité" de l'espace public urbain. A cet égard, penser l'accessibilité des villes pour tous suppose de montrer comment l'environnement urbain contribue ou pallie aux situations handicapantes.

Mots-clés : Accessibilité, Ambiances, Configuration sensible, Environnement sensible, Espace public, Mobilité, Perception, Piéton, Sociabilité

ABSTRACT

Public Ambiences, Mobility, Sociability Approach of the pedestrian accessibility in cities

This research addresses the question of accessibility in urban public space through the problematic of ambiances : what are the perceptible features that contribute to creating an accessible space ? Its interest is to cross architectural, motive and social dimensions of the problem. The notion of perceptible lie organizes this three dimensions. The perceptible environnement of the urban public space is not neutral for the pedestrian and his mobility. It mobilizes senses, provide a series of resources and bases for action for the various walking and social processes engaged in by pedestrians. Now this perceptible condition of urban space is analysable through the language, the way of describing perceptible contexts. It is also observable through the behaviour of pedestrian.

The results of this research are double. On a theoretical level, it contributes to developpe the problematic of the praxeology of perception. The purpose is to understandhow the perceptible features help the action in urban public space. On a pratice level, we would like to show how the urban space conduce to creating situations of inaccessibility.

Key-words : Accessibility, Ambiences, Mobility, Pedestrian, Perceptible lie, Perception, Public Space, Sociability,

SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	3
RESUME.....	4
ABSTRACT.....	5
SOMMAIRE.....	6
CHAPITRE 1 : LES FORMES SENSIBLES DE L'ACCESSIBILITE URBAINE.....	8
I. La recherche contemporaine sur l'accessibilité : état des lieux et réflexion critique.....	14
1) <u>accessibilité et handicap des personnes</u> :.....	14
2) <u>accessibilité et mobilité urbaine</u> :	22
3) <u>accessibilité et situations sociales</u> :.....	29
II. Problématique :	35
1) <u>la perception, instance d'organisation de l'accessibilité urbaine</u> :.....	35
2) <u>la notion de configuration sensible, organisatrice des rapports entre mobilité et sociabilité publiques</u>	42
III. Méthodologie :	52
1) <u>les terrains d'enquête</u> :.....	51
2) <u>les parcours commentés</u> :	72
3) <u>l'observations des conduites publiques</u> :.....	78
Conclusion du chapitre.....	84
CHAPITRE 2 : LES CONFIGURATIONS SENSIBLES DE L'ACCESSIBILITE URBAINE.....	87
I. Configurations sonores :	101
1) <u>le pont St Laurent</u> :.....	101
2) <u>la place Notre-Dame</u> :.....	104
3) <u>la place Claveyson</u> :.....	107
4) <u>la place Grenette</u> :.....	110
5) <u>la place de Verdun</u> :.....	113
6) <u>la rue Eugène Faure</u> :.....	116
7) <u>la place Bir-Hakeim</u> :.....	120
8) <u>le Forum</u> :.....	123
9) <u>la passerelle de la mairie</u> :.....	126
10) <u>le boulevard Jean Pain</u> :	129

II. Configurations sensibles homogènes :	132
1) la rue de Lionne :	132
2) la rue Chenoise :	135
3) la rue Brocherie :	138
4) la place aux Herbes :	141
5) la place Jean Moulin :	144
III. Configurations audiovisuelles :	147
1) la place St André :	147
2) le passage du palais de justice :	150
3) le Jardin de Ville :	153
4) le passage du Jardin de Ville :	156
5) la Grand-Rue :	159
6) la passerelle du Forum :	162
Conclusion du chapitre.....	165
CHAPITRE 3 : LES CONDUITES D'ACCES AU MILIEU AMBIANT PUBLIC.....	170
I. Monographie descriptive des conduites observables sur quatre terrains d'étude :	180
1) place Jean Moulin :	180
2) place St André :	193
3) passage du Jardin de Ville :	205
4) boulevard Jean Pain :	217
II. Une typologie exploratoire des conduites d'accès au milieu ambiant public :	228
1) un rapport d'agrément au milieu ambiant public :	228
2) un rapport festif au milieu ambiant public :	233
3) un rapport d'étrangeté au milieu ambiant public :	238
4) un rapport conflictuel au milieu ambiant public :	243
5) un rapport usager au milieu ambiant public :	249
6) un rapport d'insécurité au milieu ambiant public :	254
Conclusion du chapitre.....	259
CONCLUSION GENERALE	268
BIBLIOGRAPHIE	276
INDEX DES AUTEURS	303
ANNEXES.....	304

CHAPITRE 1

LES FORMES SENSIBLES DE L'ACCESSIBILITE URBAINE

CHAPITRE 1
LES FORMES SENSIBLES
DE L'ACCESSIBILITE URBAINE

"L'expérience ordinaire d'un espace public nous oblige en effet à ne pas dissocier espace de circulation et espace de communication. Une gare, une station de métro, un marché sont réputés accessibles non seulement par leurs qualités architecturales mais aussi par leur capacité à articuler des visibilités et des énoncés. Ce qui est pris en compte dans cette qualification, c'est l'offre de déplacements, de cheminements ou de mouvements, mais aussi les "prises" disponibles pour l'utilisateur ou le passant, prises qui tiennent aux signes et à leur disposition dans l'espace, aux annonces, aux invites ou aux interdits qu'ils perçoivent dans le cours de leur activité ordinaire"

I. Joseph, Reprendre la rue in *La ville sans qualités*, Paris, Ed. de l'Aube, 1998, pp.51-66

La réflexion au sujet de l'accessibilité de l'espace public urbain anime autant le débat politique que la recherche en sciences sociales et en urbanisme. D'une part, elle se structure autour de la question du réaménagement des mobilités citadines et de l'évolution de l'offre de transport. Elle fait suite à la prise en compte des effets néfastes d'une politique extensive de développement urbain, notamment en matière d'enclavement des pratiques de déplacement. D'autre part, elle questionne la pérennité de la vie publique urbaine et alerte l'opinion scientifique sur une possible modification des formes du lien social en ville (Sennett, 1979).

Cette thèse se situe précisément à l'interface de ces deux domaines d'étude. Circonscrivant le champ de l'accessibilité de l'espace public urbain à travers la problématique des ambiances architecturales et urbaines, elle se propose de **questionner le lien entre mobilité et sociabilité publiques**.

**l'accessibilité de l'espace public urbain comme champ de recherche*

Deux modèles philosophiques appréhendent la notion d'espace public. Le modèle dialogique, proposé par le philosophe allemand Junger Habermas¹, inscrit la notion dans un champ extérieur à celui de la thèse : le champ de la politique et de la communication médiatique. Son analyse part du constat suivant : le processus de modernisation politique des Etats, depuis le XVIIIème siècle, favorise la naissance de sociétés civiles bourgeoises. Contre les monarchies, ces nouvelles "sphères publiques" réorganisent les formes du lien social. Placées à l'interface de l'espace politique (domaine du pouvoir légitime) et de l'espace privé (domaine de l'intériorité), elles créent des lieux de discussion politique et littéraire. En leur sein, les hommes débattent et s'opposent sur les thèmes du changement social. Conscients du développement économique et d'une scission progressive entre l'Etat et la société civile, ils militent pour la création d'institutions publiques et contre l'ingérence politique de l'Etat. La notion d'accessibilité, dont Habermas inaugure l'analyse, renvoie précisément à cet usage pratique de la raison citoyenne. La sphère publique constitue le lieu libre d'accès de la discussion politique.

Le modèle esthétique proposé par la philosophe allemande Hannah Arendt², questionne là encore la notion d'espace public depuis la sphère politique. Si le domaine de l'urbain demeure absent des débats, l'approche présente un intérêt pour cette thèse : la mise en avant de la dimension sociale de l'espace public. Contre tout déterminisme historique, Arendt présente l'espace public comme un lieu de liberté ouvert à la participation de tous. Scène originelle d'apparition du politique et du social, il est l'espace où se constitue et se donne à voir le lien social entre les citoyens.

¹Habermas, J (1978). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Traduit de l'allemand par M.B. de Lauray, Paris, Ed. Payot, 1993, 324 p.

²Arendt, H (1988). *La condition de l'homme moderne*. Paris, Calmann-Levy, 368 p

Le champ des sciences sociales, précisément celui de la sociologie urbaine dans lequel s'inscrit cette thèse, réduit la notion d'espace public au domaine de l'urbain. Dans ce cadre, la réflexion sur l'accessibilité de l'espace public urbain devient un enjeu important : elle apporte des éléments de réponse à la thèse de la disparition de la vie publique et questionne dans le même temps les mobilités citadines.

**un lien à penser entre mobilité et sociabilité publiques*

La recherche en sciences sociales a scindé ses réflexions sur l'espace public urbain en deux thèmes d'investigation : la sociabilité publique et depuis quelques années la mobilité urbaine. Trois courants théoriques abordent ces thèmes et circonscrivent la problématique de cette thèse. La sociologie de l'interaction analyse l'espace public urbain comme lieu de communication et d'apparences. Ses études s'intéressent aux rituels de concertation présidant à la gestion des situations de co-présence. De leur côté, les thèses de l'écologie de la perception questionnent les conditions et les formes du déplacement dans l'espace : elles rendent compte de sa participation à la locomotion, sans thématiser clairement la notion d'espace public urbain. La sociologie urbaine développe enfin une approche intensive. Elle analyse indépendamment l'un de l'autre les domaines de la mobilité et de la sociabilité publiques. Concernant le premier domaine, les études portent principalement sur les ressources pratiques du déplacement. Concernant le second domaine, de récents travaux mettent à jour l'instrumentation sensorielle des relations en public (Thibaud, 1992). Dans cet horizon conceptuel, l'enjeu de cette thèse apparaît alors double : **penser le rapport entre mobilité et sociabilité publiques et montrer de quelle manière la dimension sensible et perceptive l'instrumente.**

De notre point de vue, l'étude de l'espace public urbain mêle celle des formes construites et aménagées, des qualités sensibles de l'environnement, enfin des pratiques et compétences ordinaires. Ces dernières réfèrent autant à des capacités motrices que sociales : tout déplacement dans l'espace public urbain met en relation le piéton avec une foule d'anonyme, dont il gère la trajectoire et l'attitude. De fait, ces compétences mobilisent autant l'activité perceptive que les capacités pratiques du citoyen. Elles participent de la

constitution même de l'espace public urbain : ce dernier n'existe pas comme tel par nature. Ses propriétés se constituent dans et par l'expérience ; ses qualités se rendent sensibles et manifestes à travers des procédures sensorielles (Chelkoff, 1992).

L'analyse de l'accessibilité à l'espace public urbain n'est donc limitée ni à un problème de conception architecturale des espaces urbains ni à un problème de locomotion. Complexe, la notion englobe le champ de l'urbanisme autant que celui des sciences sociales, la thématique du déplacement autant que celle de la sociabilité urbaine, enfin le domaine des formes construites autant que celui des formes sensibles. **Le raisonnement s'appuie sur la problématique des ambiances architecturales et urbaines ; il révèle les liens entre perception et action dans l'espace public urbain.** Le détour par la population handicapée, lorsqu'il existe, est validé pour son intérêt heuristique : il montre que la motricité dans l'espace public urbain requiert autant des conditions d'ambiances que des conditions d'accès pratiques au lieu.

**plan du chapitre*

La première partie du chapitre propose un état des lieux critique de la recherche actuelle sur l'accessibilité de l'espace public urbain. Elle revient d'abord sur la législation en matière d'accessibilité et pose la question du bien fondé d'une réflexion en termes de handicap des personnes. Puis elle expose les débats de la recherche en sciences sociales sur les questions de la mobilité et de la sociabilité publiques.

La seconde partie du chapitre fait état de la problématique et des hypothèses de travail de cette thèse. Elle alimente et construit le raisonnement abordé ci avant au sujet d'une instrumentation sensible du rapport entre accès moteur et social à l'espace public urbain.

Une partie méthodologie clôt enfin ce chapitre. Elle présente les terrains de l'investigation empirique de cette thèse et les réflexions méthodologiques qui ont présidé à la constitution des différents protocoles d'enquêtes. La présentation de ces protocoles, ainsi que celle des diverses populations ayant

participé à la démarche et des corpus d'analyse, est située dans l'introduction de chacun des chapitres (II et III) centraux de la thèse.

I. La recherche contemporaine sur l'accessibilité : état des lieux et réflexion critique

1) accessibilité et handicap des personnes :

Usuellement, le terme handicap définit "toute infirmité ou déficience, congénitale ou acquise, des capacités physiques ou mentales" (Grand Larousse en cinq volumes, 1990). L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) précise cette définition et désigne par personne handicapée celle dont "l'intégrité physique ou mentale est progressivement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge, d'une maladie ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouve compromise". Le handicap n'est donc pas quantifiable. Définit en référence à un environnement et à une norme sociale, il s'analyse en termes de situation : celle par exemple de l'étudiant handicapé moteur incapable de suivre un cours d'université situé au second niveau d'un bâtiment, parce que celui-ci n'est pas équipé d'un ascenseur. Il qualifie ainsi un désavantage physique, mental ou social individuel et l'absence de solutions susceptibles de pallier cette infériorité. En 1989, la France comptait plus de 5 millions de personnes handicapées³.

L'Anglais Philippe Wood, dans sa classification internationale, définit deux niveaux supplémentaires d'impossibilité pour un individu de s'intégrer à la société : la déficience et l'incapacité⁴. La déficience désigne "l'origine pathologique de l'impossibilité d'intégration" et se manifeste par une insuffisance physique, mentale ou encore physiologique de l'individu. Pour exemple, certaines maladies génétiques ou aberrations chromosomiques atteignent le système cérébral organique des individus et conduisent à une insuffisance de leur efficacité intellectuelle. Le milieu médical désignait autrefois

³Labregere, A (1989). *L'insertion des personnes handicapées*. Paris, la Documentation Française, 176 p. Ce chiffre est une estimation. A ce jour, aucun organisme d'information statistique ne fournit un dénombrement plus exact de la population handicapée en France. Deux raisons expliquent cette insuffisance. D'une part, il n'existe pas une définition claire et communément utilisée de la notion de handicap. D'autre part, les personnes recensées sont celles vivant en établissement spécialisé et/ou disposant d'une prise en charge institutionnelle ; celles vivant à domicile échappent donc le plus souvent au dénombrement.

⁴OMS (1988). *Classification internationale des handicaps, déficiences, incapacités, désavantages*. Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale (INSERM), Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations (CTNERHI).

ces cas de débilité légère ou moyenne, d'imbécillité ou d'idiotie. La grande majorité des déficients mentaux séjourne dans des institutions spécialisées. L'incapacité, elle, rend compte des "conséquences fonctionnelles et quantifiables de la déficience" au sein de la société. Elle correspond à toute réduction partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité, dans les limites considérées comme normales pour un être humain. Dans les cas cités précédemment, l'incapacité de s'alimenter seul ou de maîtriser la langue écrite est courante.

L'ensemble de ces définitions n'est pas sans incidence sur les politiques actuelles relatives aux personnes handicapées, notamment celles concernant le droit du travail et l'accessibilité du cadre bâti. Depuis décembre 1999 et dans le cadre du cinquième Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD), la Direction Générale de l'Emploi et des Affaires Sociales de la Commission Européenne se préoccupe du problème. Devant l'absence d'harmonisation européenne de ces définitions, elle soumet aux quinze états membres un appel d'offre visant l'étude des "incidences des définitions alternatives du concept d'invalidité"⁵. Les résultats de cette concertation n'étant pas publics et le concept d'invalidité (désignant "toute infirmité rendant incapable d'activité", Larousse 1990) demeurant vague, le terme de handicap lui sera préférée dans cette étude. Il désignera "les conséquences sociales de la conjonction d'une déficience et d'une incapacité" (Wood, 1988).

**les barrières architecturales au déplacement des personnes handicapées*

La préoccupation d'accessibilité naît, dans les milieux de la politique et de la conception, d'un mouvement social : la révolte, à la fin des années soixante, des personnes à mobilité réduite et des associations d'handicapés moteurs contre les barrières architecturales au déplacement. Dans ce cadre de revendication, **l'accessibilité à l'espace public urbain désigne un principe d'ouverture physique du cadre construit à la locomotion** : un espace est défini comme accessible lorsqu'il permet la libre circulation des personnes et assure la fonctionnalité du déplacement. Cette acception s'apparente à la définition usuelle du terme : accessibilité, "de *accedere*, approcher, où l'on peut accéder, qui

⁵La note 1999/344 relative à cet appel d'offre est consultable sur le site Webb du Clora à l'adresse suivante : <http://www.clora.net/cgi-n1/affiche-doc/>

est ouvert ou sensible à quelque chose, qui ne présente pas d'obstacles et qui est à la portée de quelqu'un" (Robert, 9 volumes).

Or les possibilités de cet accès physique à la ville et aux infrastructures urbaines demeurent rares pour les personnes handicapées à cette époque. D'une part, le handicap se soigne dans les institutions spécialisées ou à domicile. La politique sociale s'appuie sur une volonté d'assistantat aux personnes handicapées, et sa conséquence immédiate est leur exclusion du tissu socio-économique. D'autre part, l'espace public urbain et le cadre bâti foisonnent de défauts d'aménagement. Les trottoirs, souvent investis par des véhicules en stationnement, ne permettent pas toujours le passage de personnes circulant en fauteuil roulant. Les traversées piétonnes ne disposent pas encore de "bateaux" (c'est-à-dire d'un abaissement des trottoirs) et contraignent la personne handicapée moteur à circuler sur la voirie ou à demander de l'aide. L'entrée des bâtiments publics demeure parfois conditionnée par le franchissement d'une pente au degré trop important ; les circulations horizontales et verticales restent souvent limitées par l'absence de portes automatiques ou d'ascenseurs. Les toilettes publiques sont interdites à toute personne circulant en fauteuil roulant : leurs dimensions, réduites, empêchent la manipulation du fauteuil roulant et leur aménagement propre n'est pas compatible avec les contraintes physiques liées au handicap moteur.

Les revendications des personnes à mobilité réduite se focalisent sur la dénonciation de ces barrières architecturales au déplacement (dont la liste ici n'est pas exhaustive) et sur la perte d'autonomie qu'elles engendrent. Dans les années soixante-dix, ce mouvement social est rejoint par les associations d'handicapés visuels. Leurs efforts se concentrent sur les difficultés d'orientation, dues à une mauvaise signalisation, et sur l'adoption de signaux sonores aux carrefours des rues. Le souci de sécurité s'ajoute ainsi à celui d'autonomie et de confort du déplacement. Ils deviennent les maîtres mots d'un mouvement de revendication grossissant et rejoint au fil des années par toute personne souffrant pour des raisons diverses (maladies cardiaques, respiratoires, surdité...) de difficultés pour se déplacer.

**la loi d'orientation en faveur de l'amélioration de la vie sociale des personnes handicapées*

Face à la pression sociale, les politiques cèdent. La lutte contre les "barrières architecturales" donne lieu au dépôt et au vote d'un ensemble de dispositions législatives, réglementant l'accès aux lieux publics. Ainsi, après la loi n° 75-534 du 30 juin 1975 fixant les dispositions générales en faveur de l'amélioration de la vie sociale des personnes handicapées, un certain nombre de décrets (tel celui du 26 janvier 1994 réglementant l'accessibilité aux personnes handicapées des locaux d'habitation, des établissements et installations recevant du public) et de circulaires (telle celle du 10 juillet 1991 réglementant l'accessibilité de la ville et du logement aux personnes handicapées) font loi en la matière.

Ces textes définissent l'accessibilité comme "une obligation de résultat : il s'agit d'assurer l'usage normal de toutes les fonctions de l'installation. Cela implique le plus souvent d'accéder physiquement en tout point des locaux ouverts au public. Toutefois pour certains établissements l'obligation ne porte que sur une partie définie des locaux" (article R.111-19-1 de la circulaire n°94.55 du 07.07.1994). Ils légifèrent ainsi l'aménagement de la voirie publique (voie de circulation et places de stationnement), les circulations horizontales et verticales des établissements ouverts et/ou recevant du public, leur équipement sanitaire ou de service, enfin leur signalisation. Des dispositions spécifiques réglementent l'accessibilité des établissements recevant du public assis, d'hébergement hôtelier et les installations sportives et socio-éducatives. Un tableau récapitule, en annexe 0 de ce document, l'ensemble de ces textes réglementaires.

D'un point de vue politique, ces dispositions ont amorcé un large mouvement de collaboration avec les associations : les principes de l'accessibilité sont intégrés aux études fonctionnelles, les normes d'accessibilité s'appliquent dans les études techniques et orientent la conception. Depuis la promulgation de la loi de 1975 et des décrets qui l'accompagnent, des organismes officiels comme le CERTU (Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques) ou l'AFNOR (Association Française de Normalisation) incitent à la consultation d'associations. Ils partent du principe qu'elles sont les mieux à même de comprendre leurs handicaps, de définir leurs besoins et d'évaluer les dispositifs proposés. Cette consultation devient nécessaire aux différents moments du projet : "au stade de la programmation pour définir les besoins, au stade du projet pour la recherche de solutions adaptées, au stade de

la réalisation car une bonne solution mal réalisée devient vite un obstacle" (Grenier, 1998).

Elles conduisent aujourd'hui certaines municipalités, comme celles de Grenoble et Chambéry en région Rhône-Alpes, à créer des commissions de travail spécialisées dans le traitement de la question de l'accessibilité. Dirigées par des conseillers municipaux, elles collaborent autant avec le milieu associatif (associations d'usagers et d'handicapés principalement) qu'avec celui de la conception. Leur mission est de réfléchir et de proposer des aménagements en faveur de l'amélioration de la qualité d'accessibilité de la ville.

**les prothèses architecturales au déplacement des personnes handicapées*

Dans le milieu de la conception, le mouvement de revendication des personnes handicapées conduit à une prise de conscience de la participation de l'espace et de l'aménagement urbain aux contraintes du déplacement. La réception du dispositif réglementaire et son application se font, elles, sur la base d'une interprétation minimaliste : les textes, appliqués "à la lettre", conduisent les concepteurs à la réalisation et la mise en place dans les années quatre-vingt de "prothèses architecturales" au déplacement des personnes handicapées.

Qu'est ce qu'une prothèse architecturale ? Il s'agit d'un dispositif construit ou aménagé que les architectes apposent et intègrent à l'environnement existant. Sa fonction est de limiter les contraintes du déplacement liées à l'existence d'un handicap et de barrières architecturales. A ses débuts, la création de ces prothèses architecturales au déplacement des personnes handicapées était animée par une logique de palliation de chacun des handicaps. Schématiquement, la résolution des difficultés de déplacement induites par l'utilisation de fauteuils roulants en milieu urbain a suscité en premier lieu l'intérêt des architectes. Pour exemple, l'abaissement des trottoirs aux lieux des traversées piétonnes s'est généralisé afin de limiter les difficultés liées au franchissement d'un ressaut. De la même manière, bon nombre de bornes ont été implantées le long des trottoirs afin de limiter le stationnement sauvage des véhicules et de conserver une largeur suffisante pour le passage de personnes circulant en fauteuil roulant.

Puis la prise en compte des handicaps de perception (cécité et amblyopie⁶, surdit  pour les principaux) a conduit les architectes   la cr ation d'une nouvelle g n ration d'outils palliatifs. Les bandes de guidage (bandes goudronn es offrant un cheminement lin aire   l'aveugle et sa canne pour se diriger d'un point A   un point B) et les bandes d' veil de vigilance (plaques rectangulaires   la surface irr guli re, d tect es par sensation podo-tactile, et plac es sur les quais de m tro, de tramway ou en avant des bateaux) assurent par exemple   l'handicap  visuel une meilleure orientation et s curit  de ses d placements⁷.

Cependant, les travaux r cents de certains concepteurs tels JF. Hugues (1989) ou L. Grosbois (1993) mettent en avant les principales limites de ces proth ses architecturales. Du point de vue de l'am nagement urbain et de la conception, ces outils palliatifs s'ajoutent   l'espace existant. Or dans une logique de mise en accessibilit  de l'environnement, ils devraient  tre int gr s au b ti d s le stade du projet. Du point de vue du handicap des personnes, ces divers am nagements posent deux probl mes majeurs. D'une part, ils rentrent parfois en comp tition les uns vis- -vis des autres en fonction des logiques d'usage de l'espace impos es par le handicap. Ainsi, la r alisation de "bateaux" aux lieux des travers es pi tonnes facilite le d placement de la personne handicap e moteur circulant en fauteuil roulant mais peut mettre en danger la personne aveugle : dans le cas o  celle-ci n'aurait pas d tect  par sensation podo-tactile l'abaissement du trottoir, elle peut malgr  elle se retrouver au centre de la voirie sans en avoir conscience. D'autre part, ils conduisent   une singularisation de la personne handicap e vis- -vis de son propre handicap, du passant "ordinaire" et donc d'un cadre norm  de la locomotion. Enfin, sur le plan de la mobilit  elle-m me, ces proth ses architecturales fonctionnalisent le d placement : elles conduisent   la cr ation de trajets d termin s pour la personne handicap e, parfois situ s hors du cheminement usuel, qui non seulement la rend d pendante de la technique mais aussi la privent de possibilit s de fl nerie.

⁶La d ficiance visuelle ou c cit  se d finit comme l' tat de toute personne dont la vision centrale du meilleur  il apr s correction est  gale ou inf rieure   1/20e de la normale ; l'amblyopie ou mal voyance est reconnue elle pour une valeur de 4/10e de ce meilleur  il apr s correction.

⁷Pour une meilleure compr hension des difficult s de locomotion li es au handicap visuel, se reporter   Thomas R (1996) *Les conduites pi tonni res des non-voyants en ville*, Grenoble, CRESSON, M moire pour le DEA "Ambiance architecturale et urbaine", 203 p

Les recherches urbaines actuelles poursuivent l'effort d'adaptation des lieux publics aux personnes handicapées. Leurs propositions s'orientent sur un traitement de l'accessibilité en deux phases :

- une première, palliative au handicap, prendrait appui sur la particularité de chacun des handicaps et sur les compétences que ceux-ci requièrent : pour exemple, la capacité auditive de l'aveugle serait exploitée par un marquage sonore standardisé des espaces,

- la seconde, créative, viserait à gommer les situations de handicap créées par un aménagement urbain inadéquat : création d'espaces de repos entre deux carrefours, diminution du degré des pentes, mise aux normes du mobilier urbain.

Leurs buts, à terme, seraient de proposer et de fabriquer des conditions matérielles de cheminements valables pour chacun des handicaps, et qui au final bénéficieraient à l'ensemble de la population citadine. Des municipalités telles celles de Grenoble ou de Chambéry ont amorcé ce processus de mise en accessibilité de leur centre urbain : réalisation d'oreilles et de passages piétons surélevés permettant une diminution de la distance de franchissement de la voirie pour les handicapés moteurs, installation du système EO de guidage⁸ aux carrefours de rues pour les déficients visuel, mise en place systématique de rampes d'accès à l'entrée des bâtiments publics constituent les principaux travaux en la matière.

Cette normalisation juridique de l'accessibilité urbaine et les prothèses architecturales au déplacement des personnes handicapées qui l'accompagnent présentent un intérêt évident : celui de favoriser un principe d'ouverture physique de l'espace au citadin et de fait d'accroître son autonomie. Elles comportent également des limites sérieuses qu'il convient de mettre à jour, tant du point de vue de la conception que du domaine éthique.

Dans une large mesure, le dispositif législatif en place depuis 1975 contribue à faire de l'accessibilité une contrainte pour la conception. En effet, la norme impose aux architectes un certain nombre de règles de construction et

⁸Ce système, conçu par la société Etudes et Développement de Produits et Services (EDPS) à Lyon, constitue une aide à la traversée de rue. Disposé au niveau des feux de croisement, ce dispositif, déclenché à distance par le non-voyant à l'aide d'une télécommande électronique, indique le nom de la rue à traverser et la couleur du feu piéton. Ainsi, une voix féminine signale la priorité aux automobilistes tandis qu'une voix masculine accorde la priorité aux piétons. On retrouve également ce dispositif à l'entrée des grands magasins, des services publics ou de transport urbain

d'aménagement. A ce sujet, l'interrogation est alors double : ne peut-on accorder aux concepteurs le droit à d'autres choix de construction, visant l'accessibilité de l'espace bâti dans les termes généraux fixés par la loi, mais s'accordant davantage avec la logique d'esthétique du projet ? ne peut-on en outre entamer une réflexion sur une adaptation nouvelle des matériels qui compensent le handicap ? Une meilleure formation des étudiants en architecture et des professionnels de la conception, et un accroissement de la consultation entre ce milieu et celui des associations, apporterait sans doute des réponses à ces questions.

La normalisation de l'accessibilité à l'espace public urbain pose également deux questions éthiques. La première concerne directement "l'aseptisation" grandissante du cadre bâti auquel conduit l'implantation systématique de dispositifs palliatifs au handicap des personnes. Certes, ces prothèses architecturales améliorent la qualité de la vie et l'autonomie des personnes handicapées. Cependant, dans une société de plus en plus individualiste, cette technicité⁹ accrue de l'espace construit ne risque-t-elle pas d'exclure davantage la personne handicapée du tissu social en limitant les possibilités du lien social ? Enfin, la catégorisation des personnes à laquelle conduit la norme, par classement des types de handicap, des contraintes au déplacement qu'ils imposent et des solutions adaptées, est-elle encore pensable aujourd'hui ? Peut-on en d'autres termes opposer un mode de déplacement stigmatisé à une forme de locomotion normalisée et qui donc ferait référence dans l'espace public urbain ?

2) accessibilité et mobilité urbaine :

⁹Les mêmes réflexions se posent à l'égard des progrès de la domotique dans les secteurs du logement adapté aux personnes handicapées et des établissements de soin ou de réadaptation

L'intérêt des récents travaux de la recherche en sciences sociales est de dépasser cette approche de l'accessibilité en termes de handicap des personnes, et de ne pas limiter son étude à ses seules dimensions physiques. Certes, les travaux de Sanchez et Relieu¹⁰ partent d'une catégorisation des formes de handicap ; mais cette classification leur permet de **mettre en évidence les problèmes d'inadéquation entre les stratégies de déplacement des usagers et l'espace**. De la même manière, les récents travaux des groupes de recherche sur les pôles d'échanges¹¹ amorcent le débat sur l'accessibilité en termes de situations urbaines handicapantes. Délaissant une réflexion sur la fonctionnalité et la typologie des espaces, ils privilégient un regard écologique sur les lieux. Il les conduit, par l'orientation pragmatique de leur réflexion et l'ancrage empirique de leur démarche, à déceler les ressources et contraintes au déplacement. A terme, ces travaux rendent compte de la nécessité d'une réflexion sur l'amélioration de la conception et de l'aménagement de l'espace public urbain ; ils offrent en outre une place centrale à l'étude de la mobilité dans l'espace public urbain, question peu traitée jusqu'alors dans les discours et les politiques sur la ville.

**la mobilité, l'orientation et la perception de l'espace*

Usuellement, la mobilité rend compte de la capacité d'un objet ou d'une personne à se mouvoir ou à être mû, à changer de place ou de position spontanément ou sous l'action d'une cause quelconque (Grand Larousse en 5 volumes, 1990). Elle désigne d'abord le mouvement du corps dans sa totalité et par lequel un changement d'emplacement dans l'espace est possible (Psathas, 1976). Dans ce cas, la définition première du terme questionne la mobilité spatiale de l'utilisateur dans l'espace public urbain. Elle implique une réflexion sur l'accessibilité au lieu en termes d'effectuation possible du déplacement. Du point

¹⁰ Sanchez J, Velche D (1996). *Vécus et usages de la Gare de Lyon par des personnes handicapées*. Paris, CTNERHI, pp.9-65 ; Relieu, M (1994) Les catégories dans l'action. L'apprentissage des traversées de rues par des élèves non-voyants in Quere L. et Widmer J. (eds.) *Raisons Pratiques. L'enquête sur les catégories*, Paris, ed. de l'EHESS, pp.185-218. Ces travaux ont été menés dans le cadre du programme de recherche "les lieux-mouvement de la ville" associant le Plan Urbain, le PREDIT, la RATP et la SNCF. Lancé au printemps 1994, il fait suite à l'opération de recherche menée sur la Gare du Nord.

¹¹ Joseph I et alii (1995). *Gare du Nord : mode d'emploi*. Programme de recherches concertées, Plan Urbain-RATP-SNCF, Paris, Ed. Recherches, 443 p ; Joseph I (1999) *Villes en gare*. La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 308 p

de vue de la stricte mobilité, les personnes ont à gérer deux types de difficultés dans l'espace : la multiplicité des activités et des langages, l'existence de barrières physiques telles qu'escalier ou signalétique défectueux. Les premières renvoient à la complexité des connexions entre moyens de transport et au manque d'harmonisation de la signalétique ; elles entravent la continuité du déplacement. Les secondes réfèrent directement à la déficience et/ou au handicap de chacun ; elles posent la question même de la possibilité du déplacement. La motricité, elle, renvoie à l'ensemble des fonctions qui permettent le mouvement de l'ensemble de l'organisme ou de l'une de ses parties. Elle se définit comme "l'ensemble de mécanismes qui permet de mouvoir un ou plusieurs segments d'un organisme. L'acte moteur n'est donc pas une succession de réflexes mais bien une séquence prédéterminée des étapes d'un mouvement plus global" (Encyclopédia Universalis).

La mobilité dans l'espace s'oppose à l'orientation. Selon Psathas, l'orientation désigne la capacité du passant à se situer dans l'espace selon un point fixe ou mobile de référence. Cette orientation de soi s'actualise en fonction du mouvement ou de la fixité de son propre corps. S'orienter suppose donc de la part du passant qu'il prenne un ensemble de points de repère, fixe ou mobile, qui va lui permettre d'ajuster son déplacement par rapport au but qu'il s'est fixé. Ce mode de déplacement questionne alors l'espace dans sa structure mais aussi dans son aménagement propre. En effet, les facilités ou difficultés d'orientation dépendent aussi bien de la complexité de l'espace (entrelacs de rues, symbolisme des lieux) que de l'existence ou pas d'outils et d'aménagements urbains (bornes d'information, abaissement des trottoirs) permettant cette prise de repères.

Enfin, en même temps qu'elle l'a constituée, tout mouvement dans l'espace public urbain implique la perception de ce même espace. Longtemps, la tradition philosophique et physiologique a opposé perception et sensation. Située du côté de l'intelligence, la perception était comprise comme l'acte cognitif par lequel se construisait une représentation intellectuelle du monde des objets, des images ou des pensées. La sensation elle, produit inférieur, n'était alors considérée que comme la simple réponse des organes des sens aux stimuli¹². Ces travaux de recherche, comme cette thèse, révoquent ce point de vue. Dans la continuité des

¹²De telles considérations, partagées par des auteurs comme Descartes, Leibniz ou encore Von Helmholtz ont conduit à une vision passive du monde dans laquelle l'homme n'apparaissait que comme une simple conscience accompagnée de sensations.

enseignements de Gibson, l'idée défendue est celle d'une instrumentation perceptuelle du mouvement. La perception ne dérive pas de la sensation. Globale et directe, elle consiste pour l'usager à appréhender l'information nécessaire à l'action. Ainsi, les hommes ne perçoivent pas le monde passivement. A l'inverse, leur action s'élabore en fonction du contexte physique, des "prises"¹³ à l'action qu'il offre, des ressources (langagières, comportementales, conceptuelles, physiologiques) dont dispose chacun.

**les ressources et contraintes de l'espace public urbain*

L'intérêt de la démarche de ces équipes de sciences sociales est de replacer la problématique de l'accessibilité face à la complexité des logiques (d'usages, territoriales et spatiales) articulant la mobilité dans l'espace public urbain. Dans cette perspective, le choix d'espace multimodaux où se confrontent offre de transport, circulation piétonnière et socialité urbaine n'est donc pas neutre. D'une part, les gares et lieux-mouvement¹⁴ peuvent être abordées à la fois comme lieu d'échange, pôle fonctionnel et espace d'interfaces. D'autre part, ces lieux abritent une diversité d'acteurs et d'actions publiques dans un temps pluriel : celui de l'attente, de la flânerie et du déplacement fonctionnel. Or des citoyens perçoivent et agissent le lieu depuis leur place, coexistent, se rencontrent, se déplacent avec les mêmes difficultés. En ce sens, les lieux-mouvement concentrent dans un périmètre défini des caractéristiques identiques à l'espace public urbain.

Trois points de vue guident les recherches¹⁵ : l'analyse de l'espace gare comme espace physique, espace ressources et espace-temps ; l'étude des logiques d'aménagement, d'information et de sécurité ; enfin celle des compétences usagères. Les situations d'urgence constituent le mode d'entrée de ces approches. D'une part, elles mettent en avant les dire et les faire, les

¹³Gibson, JJ (1986). *The ecological approach to visual perception*. London, LEA, 332 p. Il définit le concept de prises ou d'"affordances" comme la combinaison des propriétés de la substance et des surfaces de l'objet en fonction du sujet percevant.

¹⁴I. Joseph précise dans la note 32 relative au texte portant sur les épreuves de la réciprocité (in *la ville sans qualités*, Paris, Ed. de l'Aube, 1998, pp.115-177) que "le terme de lieu-mouvement a été proposé par George Amar pour présenter les travaux sur la station de métro (Réseau 2000, 1989)"

¹⁵Levy, E.(1994). L'accessibilité à l'épreuve in *Gare du Nord, mode d'emploi*. Programme de recherches concertées, Plan Urbain, RATP, SNCF, n°96, pp.181-240.

ressources et les vulnérabilités du lieu, les modes de perception et d'action des usagers. D'autre part, elles offrent aux équipes la possibilité de dépasser la seule analyse physique des espaces : il s'agit de rendre compte de la manière dont l'environnement sensible des pôles d'échanges crée des situations de mobilité handicapantes pour le passant.

La méthode des trajets-voyageurs¹⁶ met à jour ces modes de gestion de la co-présence, les situations ordinaires ou urgentes et les objets qui participent ou gênent le déplacement de l'usager. Trois cas de figures se dégagent de cette méthode d'enquête et signalent des handicaps de locomotion :

- dans le premier cas, l'environnement offre la ressource recherchée par le voyageur. Le trajet se poursuit alors dans la fluidité et dans la continuité. Pour exemple, un voyageur pressé à la recherche d'une indication concernant l'emplacement de son train dans la gare poursuit sa course grâce à l'annonce sonore faite par les services techniques et correspondant à sa destination,

- dans le second cas, l'environnement offre certes une ressource au voyageur mais celle-ci n'est pas la ressource recherchée. Dans ce cas, la stratégie de l'usager consiste à chercher et prendre appui sur d'autres ressources afin de mener à bien son déplacement. Ainsi, le même voyageur entend une annonce sonore mais elle ne concerne pas son train. Il se dirige alors vers les panneaux visuels afin de se renseigner sur l'emplacement de son quai. Sa vitesse de déplacement se trouve largement réduite et sa trajectoire modifiée,

- enfin dans le troisième cas, l'environnement reste muet face aux attentes de l'usager. Là, le voyageur choisit plusieurs solutions, les teste et adopte celle qui correspond au mieux au but qu'il s'est fixé. Dans l'exemple pris ci-dessus, le voyageur pressé ne perçoit aucune information (visuelle ou sonore) concernant le train qu'il s'apprête à prendre. Il peut choisir de questionner les contrôleurs ou chefs de gare présents, d'attendre le déroulement des informations sur le panneau visuel ou encore de se faire conduire par des voyageurs empruntant le même train.

¹⁶Cette méthode, initiée par l'équipe d'E.Levy, consiste à faire effectuer à des passants (connus des enquêteurs) un parcours piéton dans la Gare du Nord (côté banlieue). Munis d'un micro-cravate et de consignes plus ou moins importantes, ces sujets verbalisent "leurs choix d'orientation, les repères utilisés, les sensations éprouvées..." (Levy, 1994). Au total, 6 trajets ont été expérimentés. Aucun des passants ne connaissait la Gare du Nord.

Ainsi, l'espace construit et aménagé offre autant de "prises" au déplacement du passant que de contraintes lorsqu'il ne peut les mobiliser à un moment donné de son parcours. La pertinence de l'ensemble de ces ressources dépend donc à la fois de leur localisation dans l'espace, de leur lien avec l'action en cours et de fait de leur rôle quant à l'information nécessaire à l'utilisateur pour poursuivre son déplacement. Ce premier résultat présente là un intérêt évident : celui de relativiser la définition même du handicap en ne la désignant plus comme déficience organique mais comme inadéquation de l'environnement conçu à la personne. Un handicap de mobilité ou de perception apparaît lorsque l'adéquation entre la personne et l'aménagement des espaces n'existe pas ; autrement dit, l'architecture crée ou supprime le handicap (Grosbois, 1994). Dans ce cas, le terme adéquation renvoie aux procédures usagères d'appropriation de l'espace plus qu'à l'idée d'une adaptation nécessaire de l'espace aux usages. En outre, il met en avant l'idée d'une temporalité de l'action motrice et de l'accessibilité urbaine : une situation urbaine handicapante naît lorsque l'environnement ne permet pas, dans une séquence de déplacement, d'assurer une certaine continuité d'action à l'utilisateur.

**l'ambivalence des ressources au déplacement*

Cette dimension temporelle de l'accessibilité à l'espace public urbain accentue le caractère ambivalent des ressources et obstacles au déplacement. Celles-ci interviennent à deux moments clés du parcours de l'utilisateur : son information quant à la structure de l'espace et/ou des services qu'il offre et son action proprement dite. Levy propose de classer l'ensemble de ces ressources et obstacles, selon qu'ils soient liés à l'information du voyageur ou à son déplacement dans l'espace-gare. Un tel classement présente là l'intérêt de mettre en évidence la séquentialité de tout parcours piéton.

Les obstacles majeurs rencontrés par l'utilisateur dans l'accès à l'information apparaissent communément comme des situations de perception problématiques. Les difficultés de lisibilité, de visibilité et d'audibilité des sources d'information sont les plus couramment dénoncées. Ainsi, la surabondance et la simultanéité des messages engendrent souvent la confusion dans l'esprit de l'utilisateur. De la même manière, la hauteur trop importante des panneaux de signalisation gêne la lecture des informations et par conséquent la localisation

des quais et services proposés par l'espace-gare. Enfin le caractère réverbérant des lieux et la diffusion parfois simultanée d'annonces sonores rend difficile leur compréhension. Or ces dysfonctionnements des systèmes d'informations sont autant sources de gêne pour l'action que les obstacles physiques (présence d'escalator, de queues au guichet...) ou techniques (panne des billetteries automatiques ou des systèmes d'ouverture automatique des portes...). Ils entravent le déroulement du déplacement, le freinent, le désorientent ; ils sont sources d'inquiétude ou d'énervement pour les usagers.

Ces derniers mobilisent alors les ressources stables du lieu. Celles-ci, comme les obstacles, peuvent être classés selon qu'elles servent l'action du voyageur ou son information. Deux types de ressources peuvent être révélées. Les premières sont des ressources techniques et aménagées. Elles réfèrent à l'ensemble des services annexes proposés par le pôle d'échange (toilettes, téléphone, bar, bureau de tabac...) et à ses équipements de base (guichet, billetterie...). Les secondes apparaissent davantage comme des ressources sensibles : sifflets des chefs de gare, annonces sonores, panneaux visuels... Elles servent directement la mobilité et l'orientation du piéton dans l'espace. Cet ensemble de ressources peut être classé selon les éléments suivants : leur source, qu'elle soit formelle ou informelle ; leur forme (orale, écrite, linguistique, iconographique) dans l'espace ; la temporalité (durable ou éphémère) de leur émission ; le destinataire (collectif ou individuel) auquel elles s'adressent ; enfin le canal de diffusion, technique ou humain, utilisé. L'adéquation de ces ressources à l'action du piéton contribue à un meilleur confort d'usage et participe de l'accessibilité du lieu.

L'espace tel qu'il est construit, les objets tels qu'ils participent à l'aménagement du lieu sont donc autant de ressources ou d'obstacles au cheminement du voyageur que de "signes contribuant pour le meilleur et pour le pire à sa construction" (Theureau, 1994). Le parcours du voyageur se construit en effet par séquence à partir des éléments du contexte, qu'ils soient aides ou difficultés. "Les obstacles et les aides au déplacement n'existent donc pas en tant que tels dans la réalité ; c'est au moment où ils sont mobilisés, donc au moment où ils sont contextualisés, qu'ils prennent sens" (Levy, 1994). Ils sont donc à saisir non dans une fonctionnalité déterminée mais comme objets ambivalents, dont l'opérationnalité dépend aussi bien de l'action à accomplir, des besoins de

l'usager que de la place même de l'objet dans l'espace et dans la trajectoire du passant.

L'intérêt de ces études, et le détour heuristique par le handicap (Relieu 1994, Sanchez 1996), est double pour la recherche sur l'accessibilité urbaine. D'une part, elles révèlent que les situations urbaines handicapantes naissent autant d'une inadéquation entre l'espace conçu et les usages que d'une difficulté d'appropriation et de mobilisation des aménagements du lieu : le mobilier urbain, comme les dispositifs techniques et les services de l'espace, participent du déplacement du piéton. En cela ils constituent autant de ressources ou d'obstacles à l'action motrice dans une séquence de trajet, lorsqu'ils ne peuvent être mobilisés pour servir l'action en cours.

Si cette conception a permis l'avancée de la réflexion sur les liens entre mobilité et perception dans l'espace public urbain, elle présente également des limites majeures. La première est de limiter ses investigations au rôle de la perception visuelle dans le contrôle immédiat de l'action et ne pas thématiser la perception comme un instrument central du déplacement. Or dans le cadre d'un déplacement en milieu urbain, il aurait été intéressant de comprendre comment la perception de l'ensemble des modalités sensibles fournit des informations pour la locomotion. De quelle manière les configurations sonores, mais aussi tactiles, olfactives, thermiques... engagent-elles l'activité sensori-motrice du passant ? D'autre part, le traitement de l'accessibilité en termes d'objets limite le sujet à une approche techniciste ou matérielle et questionne peu l'environnement sensible dans sa participation au déplacement. Enfin, elle ne permet pas de comprendre comment la perception, outre sa participation au déplacement du citoyen, peut inférer dans les modes de co-présence. La mobilité dans l'espace public urbain participe des rencontres anonymes entre citoyens (Relieu, 1994). En quoi l'environnement sensible de l'espace urbain organise-t-il cette socialité publique ? Qu'est ce que l'accessibilité sociale des piétons en termes perceptifs et sensibles ? Les formes de l'échange sont-elles aussi variables que semblent l'être les modalités de déplacement du piéton selon le sens mis en jeu ?

3) accessibilité et situations sociales :

L'orientation pragmatique prise par la recherche en sciences sociales questionne précisément ces qualités "d'hospitalité" de l'espace public urbain (Joseph, 1998). Une intuition latente guide l'ensemble des travaux : celle selon laquelle "**la circulation piétonnière ne relève pas du degré zéro de la socialité**" (Relieu, 1994). Leur proposition repose ainsi, dans ses fondements, sur une critique de la définition du mouvement comme simple déplacement : le mouvement est à considérer comme mode d'urbanité ; la ville est à comprendre comme "une forme organisée du mouvement humain" (Amar, 1993). Dans cette perspective, l'accessibilité est à concevoir dans la pluralité des types de mouvements induits par la variabilité des modes de transport¹⁷. Elle est une qualité urbaine assurant continuité du mouvement, lisibilité et aménité des systèmes et des services de transport. Elle est "le mouvement lui-même considéré non du point de vue des lieux de la ville auxquels il donne accès, de la pluralité des formes du mouvement, et de leur degré d'adhérence". Elle est autrement dit une notion complexe à considérer dans sa dualité c'est-à-dire comme accessibilité d'un espace (l'espace est-il ouvert et fréquentable ? de quelle manière ?) et comme accessibilité d'un mouvement (à quoi et comment celui-ci donne-t-il accès ?).

La promenade urbaine, qu'elle soit simple flânerie ou acte commercial, modèle en effet l'accès du citoyen à l'environnement et à autrui. La traversée d'un espace ou le stationnement en son sein engendre ainsi des procédures de régulation du trafic, d'orientation et d'évitement des personnes. Elles s'appuient sur les stratégies de déplacement et les modes d'orientation perceptives du passant : ces orientations, essentiellement définies en terme visuel, constituent des formes d'actions pratiques situées dans des contextes sociaux subjectifs et permettant l'accomplissement de l'action (Coulter et Parsons, 1990). Celles-ci lui permettent précisément de gérer à la fois la présence d'autrui et les contraintes

¹⁷La notion d'**adhérence** permet selon Amar de penser cette variabilité des types de mouvements selon leur mode d'inscription dans la ville. De plus elle permet de poser, outre la question de la manière dont le mouvement donne accès à la ville, celle du statut que le passant accorde aux espaces du mouvement et à ses usagers. Ainsi il semblerait possible de typifier les différents mouvements, et *a fortiori* les différentes formes d'accessibilité, en les organisant les uns par rapport aux autres sur une échelle d'adhérence aux instances urbaines. L'une des deux extrémités serait assurée par le transport aérien, type même du modèle de déplacement qu'il nomme origine-destination et qui ne présente que peu d'adhérence vis-à-vis de la ville ; l'autre serait constituée de la marche à pied, type même du mouvement adhérent. Enfin, il serait possible d'opposer également les différentes formes de mouvement dans leur contenu, en termes d'activités et de rapport aux espaces ; de co-détermination entre l'utilisateur et l'infrastructure urbaine sur laquelle il prend appui. A terme, une telle conception devrait permettre de rendre compte de l'articulation entre les transports comme système socio-technique, et l'accessibilité comme qualité urbaine, en tant que faces conjointes de la mobilité et de la sociabilité urbaines.

de l'environnement (Lee et Watson, 1993). Dans cette perspective, l'étude de la socialité renvoie à celle des conditions de l'échange social. Ce sont l'ensemble des rituels comportementaux qui intéressent le chercheur, dans ce qu'ils orientent et redéfinissent en contexte les formes du lien social. La socialité diffère donc de la sociabilité urbaine. Celle-ci renvoie à l'analyse de la mise en forme de la relation sociale en public.

**l'accessibilité réciproque, constitutive de la situation sociale*

La microsociologie des interactions, et avec elle tout le programme d'une sociologie de l'action¹⁸, a inauguré ce questionnement sur les formes de la co-présence en public et les manières dont s'élabore en commun l'interaction sociale. Dans cette perspective, l'interaction sociale désigne cette forme élémentaire du lien entre les citoyens tel que déterminé par une situation. La notion de situation sociale réfère donc aux spécificités contextuelles de l'échange dans l'espace public urbain : toute interaction sociale s'élabore en fonction des caractéristiques écologiques et perceptives propres au lieu. Une situation sociale prend alors forme lorsqu'il existe une possibilité d'accessibilité mutuelle entre les individus (Goffman, 1973).

Les travaux de l'interactionnisme révèlent ainsi, à travers la métaphore de la mise en scène, l'importance des formes d'apparaître dans la gestion de la co-présence : les acteurs sociaux ne s'engagent pas dans la situation, mais coordonnent leurs actions réciproques sur le mode de l'inattention civile (Goffman, 1973). Cette dimension de la visibilité, fondé sur l'anonymat des citoyens et sur l'impossibilité du contrôle du regard d'autrui, varie cependant selon les contextes et les activités. Elle n'est en aucun cas à considérer comme un schéma général de l'espace public urbain (Garfinkel, 1984).

Quel est précisément le type d'observabilité qui caractérise la co-présence dans l'espace public et qui fonde cette forme de superficialité des rencontres ? Selon la sociologie de l'action, la coprésence s'organise dans l'espace public sur la mise à distance réciproque des individus. Celle-ci est rendue possible par un mode d'observation particulier des individus, des actions et de leurs

¹⁸Le terme "sociologie de l'action" est un terme générique. Nous englobons entre autres sous cette formule les courants de l'interactionnisme symbolique, de l'ethnométhodologie et de la cognition située

circonstances fondé sur la gestion des apparences. Or cet apparaître dépend à la fois du contexte dans lequel le passant se situe, du contrôle qu'exerce sur lui autrui mais également des orientations visuelles qui prédominent dans le lieu. Autrement dit, l'observabilité dans l'espace public urbain suppose une perception, particulièrement un voir. Cependant, il existe dans un même site une multitude d'orientations visuelles possibles (voir, regarder, scruter...) qui modèle l'environnement en autant de milieux perceptifs divers (Coulter, 1990). L'acte de voir implique donc une activité de configuration du site et une gestion des apparences en fonction de ce qui est vu.

L'objet de la vision a tout de même une relativité : outre le contexte de l'action et les modes d'appropriation du site propres aux usagers, il dépend aussi d'un arrière plan de croyances articulé par le langage. En termes de modalités perceptuelles, cette "étrangeté mutuelle" des passants s'organise pratiquement, selon la nature même de l'interaction, à travers une certaine gestion des regards et des attitudes corporelles (Quere et Brezger, 1992). Autrement dit, le passage d'un type d'interaction à un autre se réalise par un changement d'orientation visuelle : ainsi, dans l'interaction focalisée, l'orientation visuelle manifeste une participation à l'interaction tandis que l'interaction non focalisée se fonde sur la non-participation et la distance entre individus. L'engagement physique du passant dans l'espace public urbain le rend donc observable, accessible et vulnérable vis-à-vis d'autrui. Accepter de coexister avec l'autre suppose finalement qu'il adopte une attitude de confiance : cette dernière repose à la fois sur l'idée qu'autrui est fiable et que le sujet dispose de compétences propres pour maîtriser une rencontre.

**le déplacement comme activité expressive*

La situation d'interaction est finalement une situation où se construit et s'échange à la fois une information sur soi-même, sur autrui et sur l'action qui contribue à sa définition même (Goffman, 1974). Cependant, lorsque l'interaction ne fournit pas suffisamment d'informations explicites, l'acteur agit de sorte qu'il donne à voir à autrui une expression régulière de lui. Il actualise des ressources gestuelles, comportementales, langagières pour répondre à l'événement. La dynamique de l'interaction repose alors sur l'acceptation d'un consensus mutuel quant au maintien d'une définition acceptable de la rencontre. Autrement dit, il existe une forme d'expressivité de la vie sociale. Elle repose

selon Goffman sur un travail de figuration (*face work*) de l'acteur et sur le partage d'un cadre primaire d'interprétation de l'action : la scène publique où se joue la représentation des apparences normales et le maintien de la "face".

La visibilité de l'espace n'est cependant pas à comprendre comme un instrument de contrôle social ; elle peut être envisagée aussi comme une ressource sur laquelle s'appuie le citoyen pour se mouvoir et respecter les règles du déplacement en public. Formulé autrement, le citoyen n'est pas à considérer comme un être vulnérable : il est un sujet habile qui actualise des compétences de visualisation afin que soient créés dans l'espace un champ visuel et une locomotion standardisée. Il est autrement dit celui par lequel les conditions et processus de la visibilité vont être arrangés afin que la locomotion réponde aux exigences de sa publicité (Lee et Watson, 1993). La visibilité apparaît donc comme une caractéristique majeure de la publicité d'un espace. Elle participe du mouvement et de la création d'un contexte propice à la directionnalité de la marche. Elle garantit en même temps le respect des règles de la socialité urbaine.

L'intérêt d'une telle démarche est d'avoir traité la publicité de l'espace dans sa triple dimension : pratique au sens où elle est fonction d'un usage socialement organisé, contextuelle puisqu'elle est inhérente aux situations urbaines, enfin perceptive puisqu'elle s'organise autour de compétences visuelles propres au citoyen. Elle montre ainsi que la publicité d'un espace n'est pas inhérente à la seule nature physique du lieu. Elle est conçue à l'inverse par les pratiques ordinaires et les habitudes d'actions du citoyen, telles que situées dans un contexte. En outre, la sociologie de l'action montre en quoi l'accessibilité de l'espace n'est pas prédéfinie mais accomplie. L'accessibilité d'un lieu résulte en effet de l'organisation par le passant d'un ensemble de perspectives. Celles-ci lui permettent de régler sa conduite vis-à-vis de l'espace lui-même et d'autrui. En retour, cette organisation perceptive de l'espace modifie les cours d'actions.

Enfin, elle permet la révélation du caractère intersubjectif et contextuel de l'échange ordinaire en ville : la contextualité des relations sociales constitue une ressource fondamentale de leur élaboration et de leur comportement ; les processus d'ajustement réciproque des conduites des citoyens lors de l'échange participent de la dynamique et de la normalité de la sociabilité publique. L'intérêt de l'œuvre de Goffman réside précisément dans la révélation de l'impact des caractéristiques environnementales dans l'ajustement des formes d'expressions. La forme et l'ampleur d'un geste, la tonalité d'une voix vont avoir

un impact différent sur autrui et sa conduite selon le dispositif local, la niche pré-écologique dans lesquels ils prennent place. Autrement dit, l'ensemble des compétences perceptives et expressives du passant ordinaire s'actualise en fonction des caractéristiques environnementales dans lesquelles l'action a pris place. Le lien entre perception et relation à autrui s'actualise donc, pour la sociologie de l'action, dans l'activité perceptive du passant.

Cependant, quelques questions demeurent encore sans réponses. Les sociologues de l'action ont thématiqué la perception, mais ils se sont exclusivement intéressés à la dimension visuelle de l'échange : Goffman, dans le modèle de l'analyse dramaturgique, définit ainsi les conditions spatio-visuelles de l'exposition, la diversité des compétences visuelles du passant (savoir montrer, distribuer son attention, être indifférent, s'engager...) à travers les métaphores de la mise en scène et du cadrage. Certes, "la vue joue un rôle particulièrement important... ce qui est entendu, senti ou ressenti attire l'œil... et c'est en voyant la source de nos stimuli que nous pouvons rapidement identifier et définir - cadrer - la scène en question" (Goffman, 1974). Mais présupposer que la connaissance du lien social n'est dépendante que de la modalité visuelle, c'est aussi nier l'impact des autres sens dans la construction de l'échange social. Or qu'en est-il des autres dimensions environnementales (sonores, tactiles, thermiques, olfactives) ? La forme de l'échange varie-t-elle selon le sens mis en jeu ?

II. Problématique :

1) la perception, instance d'organisation de l'accessibilité urbaine :

Deux idées majeures émergent finalement de cet état des lieux critique de la recherche sur l'accessibilité urbaine. La première concerne la conception encore trop restrictive des domaines d'application de l'accessibilité. Elle s'entérine à la fois dans la législation, le milieu de la conception et la recherche en sciences sociales. L'accessibilité ne peut se restreindre, de notre point de vue, à une réflexion sur le réaménagement des mobilités urbaines. Parce que l'espace public urbain constitue originellement un monde "entre soi", rassemblant ou séparant les hommes dans l'échange (Arendt, 1961), son accessibilité reste à penser comme une qualité de sociabilité.

Cette thèse recentre donc la question de l'accessibilité urbaine sur les rapports entre mobilité et sociabilité publiques, et dépasse ainsi la thématique du handicap. La seconde idée, émergeant de la revue critique des recherches sur l'accessibilité, renvoie à l'absence de questionnement formalisé sur la dimension perceptive. Cette recherche, là encore, prend position : **il s'agit de révéler le rôle de la perception, et de la dimension sensible, dans l'accès moteur et social à l'espace.**

Dans cette perspective, la question posée par cette thèse est la suivante : **Qu'est ce qu'un espace accessible du point de vue sensible ?** Comment l'environnement sensible de l'espace public urbain participe-t-il de l'accessibilité du passant ordinaire ? L'étude interroge ainsi les procédures plurielles par lesquelles le passant accède à l'espace et à autrui. Elle révèle également la manière dont les formes sensibles de l'espace public urbain créent des situations de mobilité et de sociabilité handicapantes, ou à l'inverse habilitantes, pour le piéton.

**le déplacement comme réorganisation des formes du lien social*

De notre point de vue, la mobilité ne définit pas uniquement le processus physique par lequel l'homme se déplace et change de lieu. Elle désigne plus largement une manière de mettre le passant "en prise" avec l'espace public urbain. Ce dernier s'agence en fonction de formes et de matériaux ; il crée parfois des espaces de circulation à caractère fonctionnel et abrite des usages conventionnels. Mais il est bien plus que cela. La ville accueille et modèle des manières de se déplacer plurielles, et à travers elles met en relation un public. Elle constitue ainsi un espace complexe canalisant une pluralité de pratiques piétonnières (marche, déambulation, mouvements de foule...) de formes d'échanges (rencontres anonymes, salutations, conversations...) et d'attentions perceptives (entendre, écouter, regarder, sentir...).

Or la sociabilité urbaine ne peut elle aussi se comprendre comme un seul processus de mise en forme de la relation sociale. De notre point de vue, elle participe de l'ancrage du citoyen dans l'environnement. De fait, cette thèse se propose d'élargir la notion d'"affordance for action" (ou "prise" pour l'action) définie par Gibson à celle d'"affordance sociale" : l'environnement sensible de l'espace public urbain offre des ressources à la sociabilité. Elle cherche également à montrer comment la dimension sensible (perceptive et environnementale) organise mutuellement la mobilité et la sociabilité publiques.

L'écologie de la perception, à travers les travaux de Gibson, défend une approche globaliste de la perception visuelle¹⁹ : contre la thèse élémentariste définissant la perception comme le produit de composantes élémentaires, il montre que l'expérience perceptive de l'espace s'articule à la fois sur une manière globale d'appréhender les objets et sur une forme de participation de soi à l'environnement. La perception est indissociable du mouvement de l'homme dans l'espace. Ainsi l'acte perceptif ne peut se distinguer de l'acte de sentir, dans la mesure où chaque objet est indissociable des contenus sensibles à partir desquels il s'appréhende. L'homme perçoit ce qui apparaît à lui et compte pour son action. Il n'existe pas d'inférence ou de représentation mentale dans la

¹⁹Gibson, JJ (1986). *The ecological approach to visual perception*. London, LEA, 332 p. Notons que les travaux de Gibson s'appuient largement sur la conception formaliste développée par les théoriciens de la Gestaltheorie (notamment Koffka, Kohler et Wertheimer) sur la perception visuelle

perception. L'intérêt pour Gibson ne réside donc pas dans le traitement des problèmes classiques d'acuité visuelle posés par la physiologie ; il s'agit de comprendre comment s'organisent mutuellement l'environnement visuel et le déplacement de l'homme.

La notion "d'affordance" qu'il emprunte aux Gestaltistes oriente ses réflexions. Gibson montre que l'homme perçoit l'espace réel, c'est-à-dire celui dans lequel il agit et construit un point de vue sur l'espace. Cette structure perceptive, de nature optique, varie en fonction du déplacement. La locomotion, elle, pour être effective, s'appuie sur les "affordances" de l'espace visuel : celles-ci renvoient, non pas aux objets physiques de l'espace, mais à "la combinaison des propriétés de la substance et des surfaces de l'objet" (Gibson, 1986). Ainsi, ce sont les qualités de texture de la lumière (plus que la stimulation lumineuse ou des qualités sensibles de l'environnement) qui fournissent l'information nécessaire à la perception visuelle du passant et à son action. Elle le renseigne à la fois sur l'agencement des surfaces des objets et leur mouvement dans l'environnement.

Si ces résultats présentent l'intérêt de révéler les liens entre perception et mobilité, ils demeurent cependant centrés sur la modalité visuelle. Or qu'en est-il des autres sens ? En outre, ils conduisent à une conception homogénéisante de la perception en ne spécifiant pas le type d'activité motrice (marcher, courir, trotter...) liée à l'orientation visuelle du passant (Coulter et Parsons, 1990). Tout déplacement dans l'espace public urbain ne mobilise-t-il pas l'ensemble des modalités sensibles, chacune d'entre elles prenant le relais en fonction de l'action à accomplir ? Enfin les travaux de Gibson n'interrogent ni l'espace public urbain ni la perception (visuelle) et le mouvement tels que situés dans un contexte social. De fait, ils ne permettent pas une conceptualisation des rapports entre mobilité et sociabilité publiques.

Les sociologues de l'action abordent la dimension sensible comme un élément de constitution de la sociabilité publique. Contre les théories classiques de l'interaction sociale, l'œuvre du Canadien E. Goffman²⁰ révèle l'importance des caractéristiques environnementales dans l'ajustement des formes d'expression en public. Ainsi ce sont moins les variables sociales (âge, sexe, profession...) qui paraissent effectives pour orienter les conduites des passants dans l'espace public urbain, que le contexte dans lequel elles prennent forme.

²⁰Goffman, E (1963). *Behavior in public places. Notes on the social organisation of gatherings* New York, The Free Press, 248 p

Outre l'idée de situation sociale (défini précédemment dans le paragraphe de la première partie, concernant les situations urbaines), la notion d'engagement oriente les débats et permet à Goffman d'articuler perception et interaction sociale. A travers la métaphore théâtrale, il distingue deux sortes d'engagements pour le piéton : un engagement dans la situation, qui lui permet d'accéder à autrui et d'agir en fonction de lui ; un engagement au sein de la situation, qui lui permet d'ajuster sa conduite selon le contexte environnemental. Il existe donc une dimension à la fois perceptive et expressive de l'interaction sociale. Elle s'actualise dans des processus de ritualisation de l'échange.

Sans totalement le conceptualiser, Goffman envisage le lien entre mobilité et sociabilités publiques à travers l'idée d'entités véhiculaires". Une entité véhiculaire définit "une coque d'un certain type, contrôlée (habituellement de l'intérieur) par un pilote ou un navigateur humain" (Goffman, 1973). Avec le contact, les rencontres, la scène et les occasions sociales, elle constitue un type de situation sociale. Les unités véhiculaires obéissent à un code de circulation, qui leur permet de se déplacer en toute sécurité. Elles respectent également les règles d'écoulement et de dépassement imposées par l'ordre social. Différents procédés de circulation, tels le pas glissé ou l'ajustement corporel, s'appliquent alors et créent un véritable système de circulation. Ils ont pour fonction de régler non seulement le déplacement (en le dissociant notamment d'autres actes comme les actes d'achat) mais aussi la sociabilité publique.

Certains ethnométhodologues, tels Lee et Watson²¹, vont même jusqu'à montrer comment la ligne de conduite du passant engendre des formats sociaux telle la file d'attente. A travers l'étude des "arrangements de visibilité de la locomotion", ils révèlent le lien entre directionnalité de la marche et du regard. Malgré une analyse centrée sur la seule modalité visuelle, leurs travaux présentent l'intérêt de rendre compte de l'instrumentation perceptive du déplacement et des conduites sociales.

Les travaux du CRESSON²², et en particulier les thèses de JF. Augoyard, JP. Thibaud et G.Chelkoff²³, offrent une alternative à ces limites. En effet, ces

²¹Lee Jbe, Watson R (1992). Regards et habitudes des passants. Les arrangements de visibilité in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, dec.-mars, n°57/58, pp.101-109

²²Fondé en 1979 par JF. Augoyard et JJ. Delétré, le Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain (CRESSON CNRS UMR 1563/Ministère de la Culture et de la Communication/Ecoles d'Architectures de Grenoble et de Nantes) s'est attaché à la compréhension des phénomènes d'ambiances, sonores et lumineux surtout, dans l'espace public urbain. Ce laboratoire de recherche architecturale est constitué en unité mixte de recherche

recherches traitent la dimension sensible comme constitutive du caractère public de l'espace et des usages qu'il modèle. En ce sens, **l'espace accessible est ouvert physiquement au citoyen, régule les flux de circulation et organise les formes de la co-présence**. Le caractère public de l'espace ne se réduit donc pas à un principe d'ouverture physique ; il n'est pas traité indépendamment des pratiques ordinaires qu'ils accueillent. A l'inverse, ces recherches abordent l'expérience de l'espace public urbain à partir des conditions offertes par l'environnement sensible. Elles révèlent **en quoi les ambiances architecturales et urbaines participent de l'accessibilité d'un lieu et conjointement des formes d'urbanité en public**.

Selon JF. Augoyard, le terme "ambiance" se définit usuellement comme l'atmosphère matérielle et morale qui environne une personne (Dictionnaire Robert). En ce sens, elle se rapproche des termes "climat" ou "milieu". A partir du dépouillement du réseau lexicographique, il affine cette définition première et montre qu'un ensemble de phénomènes localisés existe comme ambiance lorsqu'il répond à ces quatre conditions²⁴ :

- le repérage et la décomposition possibles des signaux physiques de la situation (*climat*),
- leur interaction avec les représentations sociales et culturelles, la perception et l'action des individus (*milieu*),
- la composition de ces signaux physiques en organisation spatiale construite (*paysage*),
- l'expression possible de la triade signaux, percepts et représentations au sein de cette composition (*atmosphère*).

Le terme "ambiances" réfère donc à l'espace public urbain, tel que produit : elles résultent de l'organisation perceptive, c'est-à-dire sensible et cognitive, d'une production experte et/ou d'un dispositif technique. Elles existent enfin en

depuis janvier 1998, associé au laboratoire CERMA de Nantes. Ses locaux sont implantés à l'Ecole d'Architecture de Grenoble.

²³Augoyard, JF. (1979). *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Paris, seuil, 186 p ; Thibaud, JP (1992). *Le baladeur dans l'espace public urbain. Essai sur l'instrumentation sensorielle de l'interaction sociale*. Université Pierre Mendès-France, Institut d'Urbanisme de Grenoble, Thèse de doctorat, 350 p ; Chelkoff, G (1996) *L'urbanité des sens. Perceptions et conceptions des espaces publics urbains*. Université Pierre Mendès-France, Institut d'Urbanisme de Grenoble, Thèse de doctorat, oct., 394 p

²⁴Pour une approche plus complète de la notion, se reporter à Augoyard, JF (1998). *Eléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines* in *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, Ambiances architecturales et urbaines, n°42/43, pp.13-23 ; (1995) *L'environnement sensible et les ambiances architecturales et urbaines* in *L'Espace Géographique*, n° 4, pp.302-318

pratique lorsqu'un ensemble de savoir et de savoir-faire s'inscrit dans un donné objectivable, lorsque d'autre part cet ensemble est perçu dans un contexte spatio-temporel, social et culturel caractérisé (Augoyard, 1995).

Du fait du thème même de cette thèse, et de la priorité donnée à l'étude des pratiques ordinaires du piéton dans l'espace public urbain, nous lui préférons le terme "environnement sensible". Alors que le terme "ambiance" renvoie à une ville "naturante", ce dernier rend compte de la ville "naturée" (Augoyard, 1995) : il nous permet de mettre au centre de nos préoccupations l'espace public urbain tel que perçu et modelé par l'action de l'homme. Enfin, le terme "milieu ambiant public" ponctuera les descriptions et analyses du chapitre III. Il réfèrera précisément aux contextes sensible et social de l'accessibilité urbaine. En effet du point de vue de la problématique des ambiances architecturales et urbaines, toute action publique engage simultanément le sujet percevant, l'environnement physique et le milieu social. Dans cette perspective, l'accessibilité à l'espace public urbain ne met pas en jeu que des techniques de déplacement, des types d'aménagement urbain ou des ressources pratiques. Elle engage autant le contexte pragmatique des actions que leur contexte sensible.

**les ressources sensibles de l'accessibilité urbaine*

De ce point de vue, le mouvement de l'homme se socialise et se spatialise non dans l'espace géométrique euclidien mais en fonction des "potentialités d'action" que l'environnement sensible lui offre : "les qualités sensibles d'un site opèrent à la fois comme élément structurant de la perception et invitation à agir" (Thibaud, 1996). Ainsi, l'environnement sensible de l'espace public urbain n'est ni neutre, ni homogène, ni uni sensoriel du point de vue de l'utilisateur et de sa motricité. Il ne peut être réduit à un rôle d'information pour l'action ou de cadrage des activités. Il participe en premier lieu de la locomotion du passant. Formulé autrement, l'environnement sensible de l'espace public urbain possède un efficace moteur : il contextualise le déplacement, facilite sa réalisation et l'orientation du piéton dans l'espace. Il assure ainsi la fonctionnalité, l'opérationnalité et la "normalité" de la locomotion.

Les travaux récents du CRESSON sur les espaces souterrains²⁵ saisissent **l'efficace moteur de l'environnement sensible**. G. Chelkoff et JP. Thibaud, à

²⁵Chelkoff G, Thibaud JP (1996). *Ambiances sous la ville. Une approche écologique des espaces publics souterrains*. Grenoble, CRESSON, 303 p ; Thibaud JP (1996). *Mouvement et perception*

travers l'étude des configurations visuelles et lumineuses du Grand Louvre à Paris, formulent l'hypothèse suivante : l'environnement sensible structure l'activité perceptive et constitue un potentiel d'action spécifique pour le piéton. L'analyse dégage donc la composante motrice de la perception visuelle. Elle montre par exemple comment un événement lumineux, telle l'entrée de la lumière naturelle dans le sous-sol situé sous la Pyramide inversée, favorise la lisibilité de l'espace et l'orientation du piéton : le regard du passant se focalise à distance sur cette lumière éclatante tandis que son corps se projette en avant. L'étude révèle de la même manière comment une configuration lumineuse peut interroger le regard et rendre problématique la marche. Ainsi, le Fossé Charles V offre à la vue un sol miroitant. Or, "la réflexion de la lumière du plafond sur le sol produit une dilatation verticale de l'espace visuel et crée une ambiguïté quant à la nature du support matériel sur lequel le passant est supposé marcher" (Thibaud, 1996). Dans ce cas, les surfaces lumineuses du sol questionnent l'acuité visuelle du piéton et engendrent des hésitations dans son pas. Elles offrent, au même titre que les dispositifs techniques ou construits, des "prises" à la locomotion.

Outre sa participation au déplacement, l'environnement sensible médiatise l'accès du piéton à autrui. Dans ce cas, il instrumente les conditions et les processus même de mise en forme de la relation sociale en public. Cet **efficace social de l'environnement sensible** participe donc autant de l'activité expressive des passants que de la constitution de l'échange. Parce que l'homme habite l'espace au moyen de chacun de ses sens et que chacun d'eux "construit l'espace et le temps à sa façon" (Augoyard, 1998), les contextes et l'instrumentation même de l'échange varient.

Ainsi, les qualités lumineuses et visuelles de l'espace bâti participent du contexte d'observabilité entre passants : elles favorisent aussi bien des situations d'exposition maximale que de visibilité réduites (Chelkoff et Thibaud, 1992). Chez G.Chelkoff, l'exploration bibliographique de modèles urbains disséminés dans l'histoire des villes permet de mettre à jour cinq types différents d'environnements visuels et donc d'accessibilité : pour exemple, le modèle scénique accordant un large privilège aux places et sites cadrés favoriserait l'exposition du citadin et la relation visuelle ; le modèle linéaire des grands boulevards urbains permettrait davantage une directionnalité conjointe des

des ambiances souterraines in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Plan urbain, Ministère de l'Équipement, n°71, pp.143-152

regards et de la marche. De leur côté, l'écoute de l'environnement sonore et la production des sons ordinaires instrumentent les relations en public : il existe, de la part du passant, une expérience acousmatique de la ville qui favorise l'attention portée au son comme garant de la publicité de l'espace. Que l'on s'intéresse à l'usage du baladeur (Thibaud, 1992) ou au paysage sonore (Augoyard, 1991), le son apparaît comme un instrument de structuration temporelle de la vie publique : "ce que j'entends du paysage ne serait donc pas fondamentalement une organisation spatiale mais une organisation temporelle (Augoyard, 1991). De la même manière, le son instrumente l'interaction sociale et recompose les territoires urbains : concernant l'usage du baladeur dans l'espace public urbain, JP. Thibaud montre comment "cette pratique produit un effet de distanciation et d'étrangeté vis-à-vis du paysage sonore urbain. Elle déjoue l'évidence des sonorités locales au profit d'une mise en résonance d'espaces-temps pluriels" (Thibaud, 1994).

La révélation d'environnements sensibles particuliers à chaque site ou dispositifs dévoile donc autant de formes d'accessibilité que de lieux publics variés. Or, les citoyens s'appuient sur ces contextes sensibles pour mettre en forme leur mode de co-présence : "l'interaction sociale... mobilise un contexte social mais aussi perceptif ; elle se produit dans et à travers un environnement, un milieu ambiant constitué de sons, d'odeurs, de distance ou de contact, d'objets lumineux et de cadrage du visible " (Chelkoff et Thibaud, 1992).

L'étude à travers le croisement de données issues de l'analyse des formes construites, des formes sensibles et perceptives, enfin des pratiques ordinaires de l'usager présente un double intérêt. Elle révèle d'une part le rôle des dimensions environnementales dans la construction pratique de la mobilité et sociale des interactions : les dispositifs construits participent de l'organisation des flux lumineux, influencent la diffusion des messages sonores, modèle un environnement sensible qui offre aussi au citoyen des possibilités d'usage. De nature instable, celui-ci met également en jeu des modes particuliers d'action et d'attention. Il met à l'épreuve les capacités de regards et d'écoute, les manières d'habiter le lieu, de modifier le cours même des actions et perceptions. Or le piéton n'est pas assujéti aux contraintes et obstacles du milieu dans lequel il circule. Percepteur actif de son environnement, il actualise des compétences multiples pour rendre son déplacement opératoire. Ces compétences sont des compétences de sociabilité et de mobilité. Elles s'appuient sur la mobilisation

perceptive, à un moment donnée du parcours, des ressources de l'espace. En d'autres termes, l'environnement sensible interroge et d'influence les conditions même de notre accessibilité : "les ambiances perçues qualifient l'accessibilité d'un lieu parce qu'elles représentent directement au citadin un contexte dans lequel il juge son engagement possible" (Chelkoff, 1996).

2) la notion de configuration sensible, organisatrice des rapports entre mobilité et sociabilité publiques

Autrement dit, l'expérience citadine du passant mobilise simultanément les ressources du cadre bâti, des savoir-faire perceptifs, des activités motrices et sociales particulières. De fait elle participe d'une modification des contextes sensibles d'actions, qu'ils soient visuels (modes d'observabilité en public), sonores (mode d'audibilité) ou même tactiles (contact corporel). Formulé autrement, **le mouvement et la sociabilité publiques opèrent la mise en forme sensible de l'espace** : la perception qu'ils en induisent se traduit, chez le passant, par un travail de sélection, de structuration et d'appropriation des qualités sensibles de l'environnement. Ce travail conduit le piéton à redéfinir l'espace public urbain en termes de configuration sensible.

A ce propos, un débat anime actuellement la recherche en sciences sociales. Pour certains auteurs, une configuration sensible renvoie à un donné : elle constitue un élément, une forme stable de l'environnement. Pour d'autres, la notion renvoie davantage à une activité ordinaire du piéton, précisément à une opération de mise en forme de l'environnement. Cette thèse défend cette seconde option et saisit (à ce stade de la réflexion) **la notion de configuration sensible comme un processus dynamique. Naît d'un acte perceptif lui-même permis par le mouvement de l'homme dans l'espace, l'activité de configuration questionne le rapport entre les sens : elle est induite par la perception active des qualités sensibles de l'environnement. L'hypothèse suivante guide alors notre analyse : la notion de configuration sensible organise le rapport entre mobilité et sociabilité publiques.**

**la configuration sensible : une notion en chantier*

Malgré la diversité des champs disciplinaires (littérature, poésie, philosophie, sociologie) et des courants théoriques qui l'ont abordée, la notion de configuration sensible demeure en chantier. Usuellement, le terme configuration désigne la forme extérieure d'un ensemble ou le relief d'un objet : ex. la configuration d'un pays. Issu du latin *configurare*, il désigne dans le langage courant l'aspect général de quelque chose d'abstrait, son caractère d'ensemble, sa physionomie : ex. son nom a une configuration germanique (Grand Larousse en 5 volumes, 1990). Dans l'ensemble des perspectives théoriques qui sous-tendent cette thèse, la définition de la notion et les adjectifs qui l'accompagnent varient.

L'ethnométhodologie utilise le terme de configuration pratique, dans un travail de théorisation de la notion centré sur la modalité visuelle. Elle s'analyse là dans le cadre de l'étude des interactions sociales dans l'espace public urbain. L'activité de configuration désigne la capacité du sujet à structurer ses cours d'action, en fonction du contexte de l'action, de l'action d'autrui, de ses intentions propres et de celles d'autrui. Cette mise en forme de l'action permet de la rendre intelligible du point de vue de son accomplissement pratique, c'est-à-dire du cours d'action lui-même. En même temps cette activité rend intelligibles les intentions qui sous-tendent l'action, avant même que l'action acquière par le langage une individualité spatiale et temporelle. L'activité de configuration résulte donc d'un accomplissement pratique situé : elle relève de la capacité du sujet à agir dans le monde. Cette activité est socialement déterminée : elle est induite par la nécessité de rendre visible l'action. Enfin, elle présente une structure normative : elle conduit l'acteur à des jugements de valeur sur l'action en cours et les intentions qui la guide. En ce sens, l'espace n'a d'existence qu'à travers ses cours d'actions et cette activité collective de spatialisation des pratiques.

Cette définition de la notion de configuration sensible présente deux limites. D'une part, la réflexion se centre traditionnellement sur la question de la nature de l'échange ordinaire en ville et questionne peu celle du déplacement. D'autre part, elle rend essentiellement compte de la dimension visuelle de la sociabilité publique : l'activité de configuration est impliquée par la gestion des modes d'observabilité mutuelle de l'espace public urbain ; elle permet au passant de gérer en contexte son apparence en fonction de ce qu'il voit , du contrôle visuel qu'exerce sur lui autrui et des modes d'orientations prédominants dans le lieu. Or peut-on supposer encore, avec l'avancement des

thèses sur l'espace public urbain, que seule la modalité visuelle instrumente l'interaction sociale ? Qu'en est-il des dimensions sonores et tactiles ?

Les travaux de la sociologie de l'interaction sur la notion de configuration sensible présentent les mêmes limites : une nouvelle fois le thème de la mobilité urbaine demeure minoritaire dans les débats tandis que celui d'une instrumentation visuelle des interactions sociales les oriente. L'analyse de la notion part de celle de l'action réciproque en public. Cette dernière repose sur le travail d'expression du passant ; elle ne peut être envisagée comme simple relation sociale.

Dans cette perspective, la société se définit comme un ensemble changeant de réciprocités d'actions : elle se met en forme et évolue, de manière répétitive, en fonction de l'activité des citoyens. Ces actions se modifient selon deux pôles en tension : les relations de médiocre importance et celles relevant du processus de socialisation. Dans le premier cas, les théoriciens de la sociologie de l'interaction révèlent la dynamique des formes de l'échange ordinaire : celles-ci évoluent sous l'action des individus et selon le sens mis en jeu. Simmel, dans son essai sur la sociologie des sens, révèle ainsi comment chaque sens implique un mode de relation particulier à autrui : "l'oreille se distingue encore de l'œil par le manque de cette réciprocité qu'il y a dans un échange de regard. L'œil, de par sa nature, ne peut pas prendre sans donner en même temps, tandis que l'oreille est l'organe tout simplement égoïste qui se borne à prendre sans donner" (Simmel, 1981). Dans ce cadre, l'échange se "met en forme" à travers un ensemble de signes corporels expressifs : les individus participant à une situation d'interaction donnent à voir, grâce à leur position dans l'espace et leur expression corporelle, leur lien avec l'interaction en train de se faire. Cette mise en forme de l'échange s'analyse en tant que processus d'expressions contextualisées. L'étude du processus de socialisation renvoie aux formes majeures et prédonnées de la sociabilité publique.

Le terme de configuration demeure donc rarement employé comme tel dans les écrits de la sociologie de l'interaction²⁶. Celui de forme le supplante et s'oppose à celui de contenu²⁷ : la forme constitue l'outil conceptuel par lequel est

²⁶On trouve cependant le terme de "configuration contextuelle" chez Goffman in *La mise en scène de la vie quotidienne : 2. les relations en public*, Paris, Seuil, 1973. "Des événements mineurs et incontrôlés produisent constamment des configurations contextuelles de personnes qui provoquent, quant aux relations, des problèmes d'impression, autrement dit des apparences compromettantes"

²⁷Simmel, G (1981). *Sociologie et épistémologie*. Paris, PUF, 238 p

révélé cette tension entre individualisation et cohésion du groupe. De l'ordre de la répétition et de la standardisation, elle permet de distinguer une action réciproque d'une autre. Le contenu, lui, se situe du côté de l'individuel et du subjectif : il regroupe les manières d'agir. Or tout l'intérêt d'une pensée des formes, telle que l'induit Simmel, réside dans une conception dynamique de la vie sociale : les formes de l'échange ne sont pas prédonnées ; elles sont construites par l'action des individus. Il existe donc une morphogenèse des formes de l'échange social ordinaire. Elle relève d'une dialectique entre l'origine des formes de socialisation et la réactualisation des formes de l'échange.

Les théoriciens de l'écologie de la perception raisonnent en termes de "configuration optique ambiante". Selon Gibson, le réseau optique ambiant se constitue de l'ensemble des rayons lumineux (de longueur d'onde et d'intensité variables) réfléchis par l'air ou les surfaces des objets de l'environnement. Ce réseau optique fournit une information sur l'état de l'environnement et guide de fait l'action immédiate de l'homme. "C'est le réseau total des rayons lumineux atteignant l'observateur qui, après avoir été structuré par les surfaces et les objets du monde, fournit une information directe sur l'agencement de ces surfaces et de ces objets ainsi que sur le mouvement dans l'environnement et de l'observateur" (Bruce et Green, 1993).

Cette configuration optique n'est pas prédonnée. Elle est également construite par l'action de l'homme : celui-ci détecte un certain nombre de gradient (de taille, de texture, de couleur, de luminosité...) qui le renseigne sur l'agencement des surfaces de l'environnement et qui se spécifie en fonction du mouvement. Tout déplacement de l'homme dans l'espace participe donc d'une modification dans la structure du réseau optique ambiant. Cependant, c'est moins le sens de la vue en tant que tel que le système perceptif humain qui favorise, avec le mouvement, cette variation. Le déplacement effectué par l'homme pour recueillir l'information nécessaire à son action implique certes un mouvement des yeux ; il s'accompagne également d'un mouvement du tronc, de la tête, du corps. La perception et le mouvement apparaissent donc liés dans l'œuvre de Gibson par une structure perceptive visuelle.

Cependant, ces travaux ne permettent pas de comprendre si l'homme opère une sélection dans la somme d'information qu'il reçoit de l'environnement et si celle-ci sert davantage la compréhension de l'espace que son déplacement. On ne sait rien non plus des types d'activités perceptives qui conduisent l'homme à appréhender les offrandes de l'environnement. Enfin,

l'étude de Gibson se limite à celle des liens entre perception et déplacement ; elle ne prend en compte ni la nature spécifique de l'espace public urbain, ni la participation mutuelle de la perception et de la sociabilité publiques à la mise en forme de l'environnement.

La notion de configuration sensible structure bon nombre des travaux empiriques du CRESSON et renvoie là aussi à une conception dynamique de l'espace public urbain. Son analyse s'insère dans celle des phénomènes de perception en mouvement de la ville. Son intérêt réside précisément dans le nouveau modèle d'intelligibilité de l'espace qu'il propose, à partir précisément d'une incorporation de la dimension sensible et perceptive des pratiques urbaines. De ce point de vue, une configuration sensible naît d'une organisation perceptive du contexte dans lequel le citoyen se déplace et agit. En cela, la position du CRESSON s'approche des thèses précédemment présentées. Cependant, ce contexte d'action ne peut être limité à un contexte spatial et/ou social. Il s'apparente à un monde sensible : l'expérience que le piéton acquiert de l'espace et d'autrui se fonde sur la matière sensible ; celle-ci structure sa perception. De fait, l'environnement sensible de l'espace public urbain n'est pas prédéfini : il est construit par le mouvement du passant. Le déplacement ne peut être conçu comme une expérience purement objective : il rend possible la structuration de l'environnement sensible.

En retour, toute perception implique "un bougé" qui rend possible cet acte même de mise en forme de l'environnement sensible. Formulé autrement, il y a une médiation réciproque entre la construction du rapport au lieu et la relation entre les individus. La perception des citoyens n'est alors pas assimilable au seul regard porté sur les choses et les événements ; elle est à comprendre aussi comme appropriation des ressources que lui offre un lieu. A ce stade de l'étude, la notion de configuration sensible s'apparente donc à une activité de réception, sélection et recomposition de l'environnement sensible de l'espace public urbain. Cette activité de configuration est permise par le mouvement : il exprime et opère en même temps la mise en forme sensible de l'espace. Précisément, "une configuration sensible peut être définie comme le surgissement d'une forme découlant de l'interaction entre un monde sensible, un langage naturel et une activité configurante. Elle n'est pas réductible à ses composantes physiques, à ses propriétés narratives ou même aux actes perceptifs qu'elle suscite (...). La mise en forme sonore et lumineuse d'un site convoque simultanément le pas du

passant, sa parole, ainsi que son œil et son oreille. La notion de configuration sensible rassemble finalement trois problèmes : le substrat matériel de l'environnement sensible, le rapport entre perception et motricité, la constitution langagière de la réalité" (Thibaud, 1996).

Indissociable des performances motrices et des conduites perceptives du passant, l'activité de configuration conduit donc à une déréalisation de l'espace public urbain. JF. Augoyard montre, à travers l'étude des pratiques collectives de déplacement, comment cette déconstruction de l'espace transparaît dans le langage ordinaire²⁸. Quatre figures de cheminement (fondamentales, élémentaires, polysémiques et de combinaison) lui permettent de rendre compte d'une opposition entre la logique présidant à la conception des espaces bâtis et celle régissant les conduites citadines. De ce point de vue, l'espace du mouvement ne constitue pas un espace planifié ; il est un assemblage plus ou moins bien imbriqué d'espaces-temps qualifiés qui s'opposent ou se superposent à l'articulation du bâti (Augoyard, 1979). L'intérêt de ces travaux est d'avoir montré comme la dimension sensible instrumente le déplacement ou l'échange dans l'espace public urbain. Mais là encore, leur limite vient de n'avoir ni pensé le lien entre ces deux types d'action ni révélé le rapport entre les diverses modalités sensibles.

**configuration sensible, mobilité et sociabilité publiques*

Du point de vue de la problématique des ambiances architecturales et urbaines, l'espace de la perception en mouvement n'existe donc qu'en termes de configurations sensibles. L'intérêt de l'étude réside alors dans la mise à jour des liens entre configuration sensible, mobilité et sociabilité publique : quel type de configuration sensible me donne accès à l'espace et à autrui ? L'idée qui est la notre est la suivante : **la notion de configuration sensible met en jeu la dimension pratique de la perception**. Dans le cadre d'une réflexion sur l'accessibilité de l'espace public urbain, elle révèle la participation de l'environnement sensible à la création de situations urbaines handicapantes ou à l'inverse habilitantes pour le déplacement du piéton.

²⁸Augoyard, JF (1979). *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Paris, Seuil, 186 p

Une situation handicapante résulte d'une disjonction entre le contexte sensible, social et pratique de la mobilité. Du fait de leurs qualités sensibles et de leur forme construite, certains dispositifs urbains entravent la réalisation du déplacement et perturbent l'attention perceptive du piéton. Dans ce cas, l'environnement sensible de l'espace public urbain rend problématique l'organisation des cours d'action et la mise en forme des contextes d'action. Il mobilise la perception, en la déstructurant : l'attention du piéton s'oriente non vers l'environnement et autrui mais vers l'adéquation de son déplacement à l'espace qu'il fréquente. De fait, sa capacité à configurer l'espace s'en trouve modifiée. L'environnement sensible de l'espace public urbain constitue là un espace d'épreuves pour l'activité motrice, perceptive et expressive.

Une situation d'accessibilité habilitante pour le passant résulte, elle, d'une adéquation entre le contexte social, sensible et pratique de la mobilité. Les qualités sensibles et construites des dispositifs urbains fréquentés favorisent la continuité du déplacement et la mobilisation perceptive du passant. Dans ce cas, l'environnement sensible de l'espace public urbain permet aussi bien l'organisation des cours d'action et des contextes que l'activité expressive des usagers. Il mobilise la perception, en la structurant : les modes d'accès du piéton à l'espace et à autrui s'organisent en une pluralité de pratiques piétonnières et une hétérogénéité des modes d'attention. Formulé autrement, les citoyens se rendent mutuellement accessibles par l'actualisation de formes de mouvement et d'attention diverses. Ainsi le déplacement se décline en trajectoires, allures et actions motrices multiples. L'attention du piéton se porte vers chacune des modalités sensibles marquant le lieu et permettant le déplacement. Elle se décline non seulement dans des formes d'orientations visuelles plurielles (Coulter et Parsons, 1990) mais aussi dans des modes d'attention sonore et tactile à l'environnement. Une telle affirmation nous permet de suppléer aux limites de la praxéologie de la perception, qui oriente principalement ses recherches sur la vision, et d'interroger l'efficacité des modalités sonores et tactiles dans l'accessibilité urbaine. En outre, elle montre comment le citoyen tire parti de chacune des modalités sensibles selon l'action à accomplir. De fait, les modes d'orientation perceptuelle du passant se définissent "en tant que formes d'actions pratiques et sociales, de capacités et d'accomplissements" (Coulter et Parsons, 1990). Ils facilitent la capacité du piéton à configurer l'espace. L'environnement sensible de l'espace public urbain constitue dans ce cas un espace de ressources pour l'activité motrice, perceptive et expressive du piéton.

Cependant, ces objets et dispositifs de l'environnement architectural (nous englobons ici le mobilier urbain) ne sont pas dotés des mêmes qualités ou défauts selon les contextes propres aux déplacements du citadin et les sens mis en jeu. Formulé autrement, la qualité d'accessibilité de l'environnement varie en fonction des contextes sensibles et/ou pratiques et du sens mis en jeu par le déplacement. De fait, **la notion même de sens ici va moins se définir par la qualité de ses contenus psychiques que par une manière propre d'offrir l'objet "espace" à l'usager** : les sens sont distincts les uns des autres dans la mesure où chacun d'eux permet une saisie particulière et propre du monde. Le citadin alors fait valoir la ou les modalités sensibles ainsi que les processus physiologiques qui paraissent les plus opératoires pour accéder à l'espace et à autrui. Dans cette perspective, l'accessibilité à l'espace public urbain apparaît comme une construction pratique située. Elle résulte de la combinaison entre les compétences usagères du passant (perceptive, pratique, comportementale et langagière) et les ressources sensibles de l'environnement.

III. Méthodologie :

Comment saisir sur le terrain la dimension sensible et perceptive de l'accessibilité urbaine ? Comment articuler dans une même démarche les divers registres d'analyse (signaux physiques, architecture, conduites perceptives et sociales) qu'impose la problématique des ambiances architecturales et urbaines ?

Une hypothèse méthodologique opératoire conduit notre réflexion : le croisement des points de vue garantit la saisie objective de l'objet. Ainsi, entre une position rigoureusement métrologique et une approche sociologique de l'accessibilité urbaine, une troisième voie s'impose selon nous : celle de la pluridisciplinarité. Cette thèse mène donc une analyse physique, architecturale et sociologique de l'accessibilité piétonnière des villes. Compte tenu de l'objet même du travail et de la démarche théorique que nous entreprenons, notre choix se porte également sur une saisie *in situ* des rapports sensibles entre mobilité et sociabilité publiques.

L'étude s'articule autour de deux étapes fondamentales. La phase des parcours commentés permet **dans un premier temps de travailler sur des séquences de cheminements piétonniers. Elle rend compte de la manière dont se perçoit et se configure, en mouvement, l'espace. La phase d'observation ethnographique offre, dans un second temps, la possibilité d'étudier les conduites publiques des passants.** Elle prend forme à partir de la sélection de quatre lieux d'étude, issus de la phase de parcours commentés. Elle nous permet de rendre compte de la complexité des processus d'accessibilité à l'espace public urbain, notamment de ce jeu incessant entre les ressources de l'environnement sensible et les compétences du citoyen. Cette partie méthodologie présente les implications théoriques de ces deux démarches empiriques, après un paragraphe de présentation et justification du choix des terrains d'enquête.

1) les terrains d'enquête :

**justification*

Deux quartiers au cœur de la ville de Grenoble ont été retenus comme site d'étude : le quartier centre-ville, situé au nord-est de la ville et bordé à son extrémité nord par le lit de l'Isère ; le quartier Mutualité situé au sud-est du précédent et limité à l'ouest par ce que l'on pourrait appeler la citée administrative établie place de Verdun.

Le choix de ces deux sites fait suite à notre travail de DEA²⁹. Cette étude avait montré que le centre-ville piétonnier était un quartier délaissé par la population des non-voyants. L'absence de repères au sol tels les trottoirs, la multiplication des circulations et des trajectoires dans certains lieux, enfin la dominance d'un milieu sonore métabolique entravent ses capacités d'orientation. Le déplacement apparaît alors saccadé, ralenti, parfois impossible à réaliser. Malgré l'attractivité de ses commerces, le centre-ville est alors interrogé par cette population dans ses qualités d'accessibilité. Il nous a donc semblé intéressant à poursuivre notre interrogation sur ce site avec la problématique qui alimente cette thèse.

Ce travail de DEA avait montré de plus que les grands boulevards de type routier participaient, par la directionnalité qu'ils entretenaient, d'un déplacement aisé du non-voyant. En outre, et à l'époque de la mise en place de notre démarche empirique, une collaboration avait été évoquée avec les services de la mairie de Grenoble intervenant en matière d'accessibilité sur ce quartier Mutualité. Pour des raisons d'incompatibilité de programme de travail, cette collaboration a échoué. Nous avons cependant conservé l'idée d'un travail sur ce type de tissu urbain.

Les sites retenus le sont donc pour la multiplicité des fonctions, des typologies, des dispositifs et des environnements sensibles qui les caractérisent. Le choix de cette diversité s'explique par notre souci d'accéder à un ensemble varié de situations urbaines pour interroger l'accessibilité des villes. Enfin, parce que nous les saisissons dans la dynamique du mouvement, les terrains retenus

²⁹Thomas, R (1999). Cheminer l'espace en aveugle : corps stigmatisé, corps compétent in *Alinéa*, Grenoble, Revue de l'Association Trapèzes, n°9, janvier, pp.9-24 ; (1996) *Les conduites piétonnières des non-voyants en ville*, Grenoble, Cresson, Mémoire pour le DEA "Ambiance architecturale et urbaine", 203 p

seront autant interrogés en tant qu'enchaînement d'espaces que comme sites uniques. Un plan de situation présente, page suivante :

- l'emplacement des deux quartiers au sein de la ville de Grenoble (cadre noir)

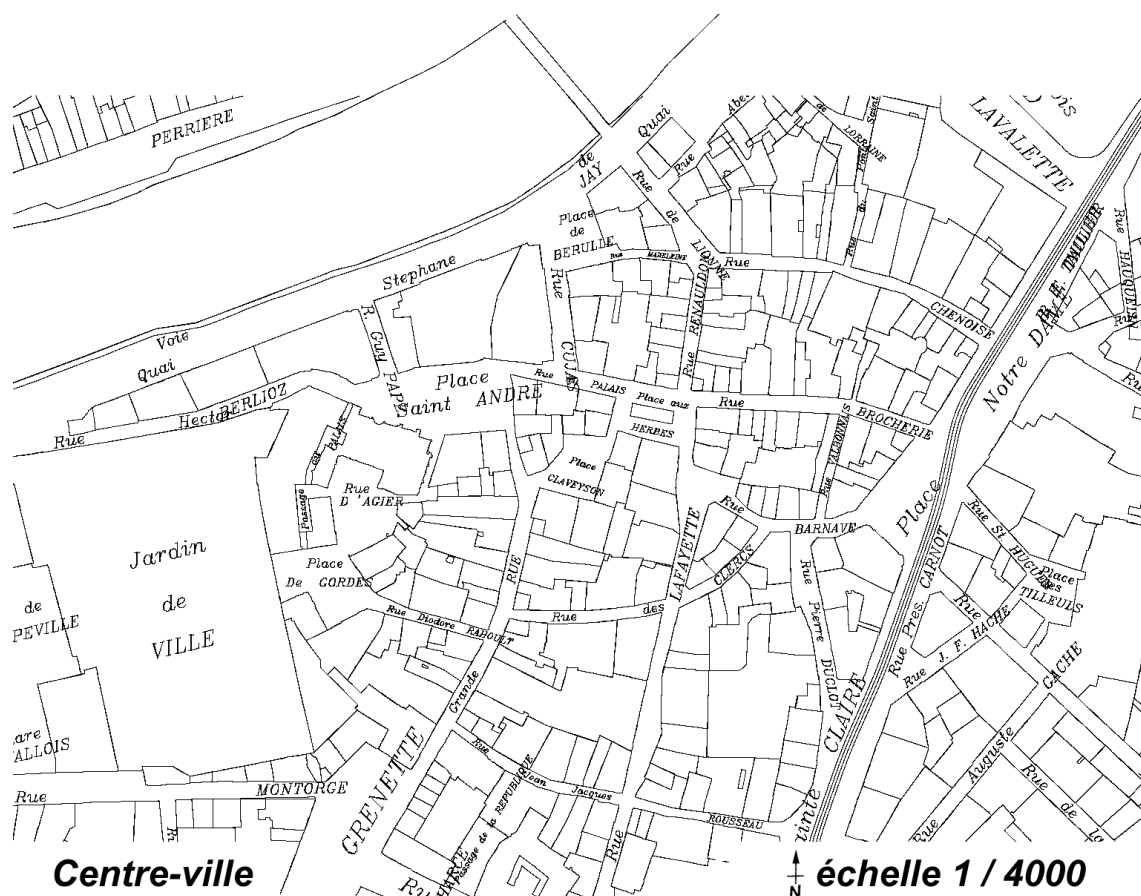
- les trajets choisis pour la phase de parcours commentés, au sein des deux quartiers (tracé jaune)

- les quatre sites sélectionnés pour la phase d'observation (gommettes bleues)

Chacun des lieux composant ces deux quartiers seront un à un décrits succinctement du point de vue historique et pratique. Chacun des paragraphes s'attachera, en outre, à décrire la manière dont les liaisons s'opèrent entre les sites ainsi que les types d'activités que ces derniers accueillent. Pour la cohérence de notre discours et de notre analyse, les descriptions de leurs qualités architecturales et aménagées (gabarit, type de revêtement de sol et de façade, mobilier urbain), de leurs équipements d'éclairage, enfin des types de sources sonores présentes dans les lieux seront effectuées dans le prochain chapitre. A ce moment du déroulement de notre étude, des fiches synoptiques reprendront, pour chacun des deux quartiers et au terme de leur présentation par site, les données énoncées lors du discours.

**INSERER ICI PLAN GENERAL DE GRENOBLE
AVEC QUARTIERS ENCADRES
AVEC DESSIN DES PARCOURS
AVEC QUATRE LIEUX OBSERVES**

**le quartier de centre-ville*



Cité élargie, Grenoble dispose paradoxalement d'un centre-ville ancien aux limites réduites. Héritière d'un urbanisme conservateur, la vieille ville s'inscrit dans un tissu urbain organique sans tracé géométrique ni percées dans le paysage. Ainsi, des rues au tracé courbe, inspiré du plan radioconcentrique, ponctuent le parcours en offrant au citadin une variété de perspectives. Des places bénéficient de la rénovation de bâtiments significatifs (telle la cathédrale de la place Notre-Dame) ou de la présence de monuments majeurs (telle la statue du chevalier Bayard place St André ou la fontaine de Nadon place Grenette). Traités dans une large mesure à l'aide de pavés anciens, ces espaces, pour la plupart rendus aux piétons, offrent alors une animation particulière au trajet. Limitant la circulation routière et la monotonie propre à la multiplication dans le plan de lignes droites, ils participent en effet du dégagement de la chaussée, de la libre circulation du passant et de l'épanouissement des vitrines des marchands.

Cœur de l'activité commerçante et artisanale, ce quartier a d'ailleurs largement favorisé cette animation. Outre l'élargissement de certaines rues qui a participé de leur dynamisme, le quartier de centre-ville a bénéficié en 1987 de l'installation d'une ligne de tramway reliant la gare au campus universitaire de St Martin d'Hères. Favorisant la mise en spectacle de la ville, ce moyen de transport a depuis contribué au changement de nature du quartier. Territoire commun autour duquel se fédère la communauté, lieu de représentation des valeurs communes de la cité, le quartier de centre-ville est apparu depuis comme élargit dans son espace central et renforcé dans son identité propre. Accueillant un rythme différent de celui du reste de la ville, il semble le lieu privilégié de la convivialité, du partage du temps et de l'espace entre communautés diverses. Le quartier piéton a autrement dit une atmosphère, une physionomie qui n'a rien de commun avec les autres quartiers.

Le noyau le plus ancien du quartier est composé de la zone qui va de la place St André à la place Notre-Dame (d'est en ouest) et de la rue Chenoise à la place Grenette non comprise (du nord au sud). Il constitue le terrain de base des protocoles de la première phase empirique de notre travail : les parcours commentés. Au-delà de ces limites, particulièrement au-delà de l'Isère, le quartier St Laurent s'étire de part et d'autre de la rue unique de la Porte de France. Or, depuis 1870, trois ouvrages permettent de franchir l'Isère : le pont de pierre Marius Gontard, le pont de la Citadelle, enfin la passerelle appelée aujourd'hui le pont St Laurent.



Entièrement refondu en 1909, le pont St Laurent apparaît aujourd'hui sous la forme d'un pont métallique suspendu dont le tablier fixe est lié à des cadres d'aciers. Il assure la liaison entre le quartier St Laurent, s'étirant le long des quais de l'Isère, et le centre-ville Grenoblois. Le passage entre le pont St Laurent et la rue de Lionne s'effectue par le quai Claude Brosse. Là, le piéton traverse la voie routière le plus souvent en son centre lorsque les feux de signalisation ont de chaque coté arrêté la circulation. L'absence de passage piéton "classique" tracé au sol, et l'existence au centre de la voie d'un carré de gravillons roses, encourage le piéton à quitter le trottoir pour la voie routière.

Les rues de Lionne, Chenoise et Brocherie



Héritières du tissu urbain médiéval, ces trois rues apparaissent comme les plus anciennes de la ville : ainsi, la rue Brocherie constituait autrefois avec la Grand-Rue une des deux principales voies antiques de la ville. Autrefois très étroites, elles ont vu leurs dimensions s'élargir progressivement avec les travaux

de recul et d'alignement des façades entamés au XVIIIe siècle. Le passage de la rue de Lionne à la rue Chenoise s'effectue par un dispositif en forme de coude ; l'accès à la rue Brocherie lui, se fait depuis la place Notre-Dame, par un dispositif en forme de baïonnette.

La particularité de ces trois rues, situées au cœur du centre commerçant, est d'accueillir en leur sein nombre de commerces (épiceries, boucheries, pâtisseries, restaurants) orientaux. Siège d'une partie de la communauté maghrébine de la ville, elles semblent s'articuler comme un véritable quartier méditerranéen inséré entre le centre historique et commerçant de Grenoble. De nuit, ce "quartier arabe", comme le dénomme nombre d'habitants, devient le lieu d'investigation des sorties festives de la population citadine.

La place Notre-Dame



A la jonction des rues Brocherie et Chenoise, la place Notre-Dame s'affiche. Le bâti actuel du site date environ du XVIIe siècle. Elle abrite en son sein deux monuments symboles : la cathédrale et la fontaine d'Henry Ding. Construite en style néo-roman, la façade de la cathédrale bénéficie d'un traitement en "pierre factice moulée" qui participe de sa grandeur. Au pied de la cathédrale, le niveau de sol s'élève pour donner naissance à une dalle. Elle fait office de parvis.

Érigée en 1887, la fontaine en pierre et en bronze d'Henry Ding prend forme sur trois niveaux. Au milieu d'un bassin circulaire, quatre tritons allongés sur un premier gradin lancent des jets d'eau ; quatre griffons crachent par les naseaux au second gradin ; au sommet de la fontaine, les représentants de la Noblesse, du Tiers-Etats et du Clergé dominant.

La place Notre-Dame apparaît comme un des sites privilégiés de la convivialité estudiantine. Ainsi, de nombreux cafés, terrasses et commerces accueillent en toute période les citadins. En son centre, la circulation est dense : la foule des piétons croise celle des cyclistes et automobilistes, les tramways se succèdent dans les deux sens de circulation. Cette multiplicité de fonctions assure l'animation de la place, qui se désigne finalement comme un carrefour de rencontres et de circulation. A partir de la place Notre-Dame s'offre au citadin de multiples choix de déplacements : quartier des antiquaires, centre commerçant, zones d'habitation, artères de circulation.

La place aux Herbes



Au terme de son passage place Notre-Dame puis rue Brocherie, le passant débouche sur la place aux Herbes. Ce large espace accueille, depuis 1850, le marché du quartier centre-ville. A cette date, une petite halle fut construite avec des colonnes en fonte et une charpente légère de fer. Démolie en 1895 pour faire place au bâtiment actuel, elle prend la forme aujourd'hui d'un tertre rectangulaire chapeauté d'une toiture de fer et entouré de ces mêmes colonnes de fonte.

Au cœur du tertre, la circulation demeure piétonne. Sur un de ces côtés, quelques voitures circulent en direction de la rue Brocherie. L'animation du lieu est essentiellement assurée en matinée par un marché de fruits et légumes sous le tertre. En soirée, les terrasses de café accueillant quelques étudiants prennent le relais. Communément, la place aux Herbes s'appréhende comme un point de jonction entre le "quartier arabe", sa communauté, ses modes de vie et le centre-ville commerçant. L'image de cette jonction se cristallise, lors des matinées de marché, dans les échanges massifs entre ces deux populations.

La place Claveyson



La place Claveyson, dénommée ainsi depuis 1793, se présente sous une forme irrégulière. Depuis la place aux Herbes, le passant accède à cet espace par le biais d'un passage étroit en baïonnette. Depuis la Grand-Rue, il s'agit d'une ouverture en entonnoir. Entièrement piétonne, la place accueille en son sein quelques terrasses de café, un restaurant, un fleuriste. En son centre trône une fontaine, à ras de terre, au débit irrégulier. L'animation est sporadique au cœur de cette place. De jour, la place Claveyson apparaît davantage comme un lieu de passage entre deux sites pour le citoyen. De nuit, les cafés présents attirent une clientèle plutôt étudiante.

La place St André



En plein cœur du quartier de centre-ville, la place St André s'érige. Le passant accède à l'espace, depuis la place Claveyson, par la zone piétonne que constitue la Grand-Rue. Depuis le passage du palais de justice, il débouche sur un espace intermédiaire composé d'une voie routière et à l'angle opposé du Théâtre de Grenoble. Complètement minérale, elle s'appréhende à l'image de l'ensemble des anciennes places de Grenoble dans une forme irrégulière. Seule la partie piétonne est rectangulaire.

En été, elle accueille une population assez jeune aux terrasses de café ; chaque matin, un marché se dresse. Clôturée sur elle-même, la place St André est circonscrite par des immeubles d'habitation datant du XVIII^e siècle. Sur une de ces façades, un imposant palais de justice de style gothique prend place. La partie la plus ancienne de sa façade, datant environ de 1500 et située au centre du dispositif, est façonnée en pierre blanche de l'Echaillon. Sur une façade opposée, le citadin peut contempler l'Eglise St André dont la place fait office de parvis. Enfin, dans un angle, un immeuble datant des années cinquante accueille le Théâtre de Grenoble.

Au centre de la place enfin, face au palais de justice et près de la collégiale St André, se dresse la statue en fonte du chevalier Bayard érigée en 1823 par Raggi. Elle constitue le seul élément vertical de la place. Le site est entièrement piéton ; il est traité au sol à l'aide de dalles de pierre. L'espace ici semble comme mis en scène à la fois du fait de son cadre construit et du poids symbolique de l'histoire de cette construction.

Le passage du Palais de Justice



Dispositif de liaison entre la place St André et la place de Gordes, le passage du palais de justice apparaît comme un long couloir coudé. Trois parties semblent le composer : une première partie couverte abrite la cinémathèque de Grenoble au plus près de la place St André ; une partie centrale ouverte ; enfin un troisième tronçon ouvert, où l'on trouve les locaux de l'Office Municipal des

Sports près de la place de Gordes. Totalement minéral, le tracé de ce passage est hérité du XVIIIe siècle.

Sur les façades latérales, le béton décrépit. Leurs couleurs orangées, aujourd'hui délavées, confèrent au lieu une atmosphère d'insalubrité. L'absence quasi constante de piéton, de jour comme de nuit, pourrait donner un sentiment d'insécurité si le silence du lieu n'était pas parfois troublé par la traversée bruyante de quelques voitures. Dans ce passage peu fréquenté par le citadin, souvent mal connu, la vie semble finalement se dérouler à l'abri des regards, dans les intérieurs. Peut-être cela explique-t-il le sentiment partagé par les piétons de l'incongruité de leur position lorsqu'ils traversent le passage.

Le Jardin de Ville



L'accès au Jardin de Ville se fait soit par le passage couvert liant le jardin à la place Grenette, soit depuis la place de Gordes. Dans le premier cas, le passant débouche subitement sur une vaste étendue ouverte, aux multiples stimulations sensorielles, et où l'agitation règne. Dans le second cas, la coupure est moins nette puisque l'espace aéré de la place de Gordes crée un lieu ouvert intermédiaire, calme et propice au dilettante.

Le Jardin de Ville se présente comme un parc datant de l'époque romaine. Délimité sur un côté par des immeubles d'habitation de type XIXe siècle, il s'ouvre à l'autre extrémité sur une voie urbaine importante. Sur ces parois latérales, il accueille deux écoles : une école maternelle en place de l'ancienne habitation de Stendhal, une école primaire à l'opposé. Pourtant, la configuration du parc demeure l'enclave. Pour ces enfants, le jardin s'apparente comme une aire de jeux et d'éclats à la sortie des classes. Dans le cheminement du piéton au cœur du centre-ville, la traversée du jardin est ainsi souvent vécue comme une période de repos et de calme. Au cœur du Jardin de Ville, la présence d'un

kiosque à musique datant du XIXe siècle renvoie le citadin à ce temps hors de l'urbain.

Le passage du Jardin de Ville



Point de liaison entre le Jardin de Ville et la place Grenette, le passage du Jardin de Ville présente l'apparence d'un porche de pierre de l'époque romaine. Le passant accède à l'espace dans la continuité du Jardin de Ville lorsqu'il circule en direction de la place Grenette. Lorsqu'il circule dans l'autre sens, l'accès au passage se fait à l'inverse à travers un "couloir" créé par un alignement de bornes.

Au numéro 6 du passage, on trouve l'entrée du groupe scolaire du Jardin de Ville. Sa présence explique les nombreux passages d'enfants, accompagnés de leur famille, lors des heures d'entrée et de sortie de l'école. Au cœur du passage, un bureau de tabac, les vitrines d'un magasin de chaussures et d'un salon de thé confèrent au site un aspect commerçant. En soirée, le site est désert et sans activité.

La place Grenette



La place Grenette est un site complètement minéral dont la forme défie toute idée de géométrie. Rectangulaire, elle comprend deux appendices, dont l'un s'étire en direction de l'avenue Félix Poulat et l'autre en direction de la rue St Jacques. Dans la première partie, la place Grenette accueille les terrasses de nombreux cafés et glaciers. Dans la seconde partie, la place Grenette s'orne d'une fontaine érigée par Nadon en 1824 : là, quatre dauphins soufflent un jet d'eau pouvant atteindre 22 mètres de haut. Autour, des bâtiments de type XIXe siècle encadrent la place. Les façades sont en pierre et sans modénatures. Au rez-de-chaussée, divers commerces (magasins de chaussures, parfumerie, librairie, banque) attirent le client.

La Grand-Rue

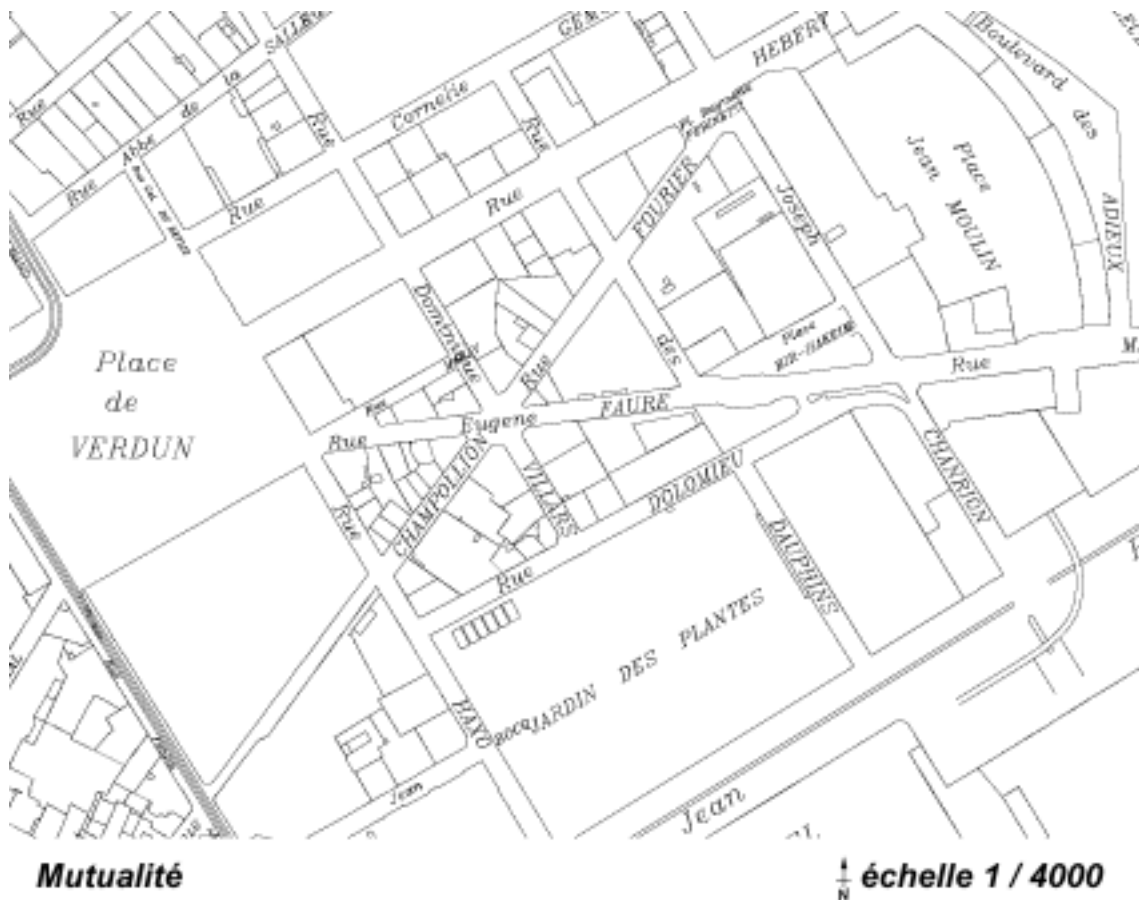


Comme la place Grenette, la Grand-Rue est un site entièrement piéton. Seuls, quelques camions de livraison viennent troubler la tranquillité des citoyens en matinée. La Grand-Rue est une des rues les plus anciennes de Grenoble. Son

nom est en effet déjà cité en 1101. De tracé rectiligne, elle est bordée sur ces cotés d'immeubles d'habitation offrant à la vue des façades en pierre avec modénatures. Le citadin passe de la Grand-Rue à la place Grenette, ou vice-versa, par un dispositif en baïonnette.

Au rez-de-chaussée, la Grand-Rue offre au citadin une succession de vitrines et de magasins divers. De fait, elle s'appréhende aux yeux du piéton comme un des pôles d'attraction de ce quartier de centre-ville. La conséquence immédiate de la présence de ce milieu commerçant demeure son "invasion" par la foule des piétons les mercredi et samedi après-midi.

** le quartier Mutualité*



Le quartier Mutualité, situé au nord-est du précédent, présente une typologie et une activité différentes.

Héritier de l'architecture Haussmanienne, le quartier Mutualité s'appréhende dans un tracé orthogonal. Ainsi, aux lignes courbes du centre ancien, le quartier Mutualité répond par une prédominance de larges voies rectilignes (rue Eugène Faure ou boulevard Jean Pain) et se coupant entre elles à angle droit. Là, les rues aménagées par les pouvoirs publics servent exclusivement à la circulation routière. Les places, toutes aussi ordonnancées, servent le plus souvent de parvis à un bâtiment et des activités administratives (places de Verdun ou Bir-Hakeim). Elles apparaissent également comme des espaces de trafic et de stationnement. Au centre de ces voies de circulation, des îlots de dimension variable occupent l'espace. Ils accueillent quelques rares magasins et une majorité d'immeubles d'habitation. Longé à son extrémité sud par la ligne de tramway, bénéficiant du même emblème sonore que le centre ancien, le quartier Mutualité ne dispose pourtant pas des mêmes types

d'activités et de relations : alors que le premier s'appréhende davantage comme le lieu des rassemblements et de la convivialité (la présence de nombreux cafés-restaurants ajoute à cette impression), celui-ci semble se vivre sur le mode du passage et des rencontres anonymes.

Le quartier Mutualité s'identifie autrement dit dans la monotonie du paysage symétrique qu'il donne à voir et dans la longueur de ses voies de communications. En son sein, la place de Verdun, souvent traversée mais rarement stationnée, stigmatise cette impression.

La place de Verdun



Dessinée vers 1850, l'actuelle place de Verdun constitue un des plus beaux exemples de l'art urbain du XIXe siècle. Autrefois dénommée place d'Armes ou place de la Constitution selon les régimes au pouvoir, ce quadrilatère s'appréhende communément comme le cœur du dispositif administratif de la ville.

Ainsi, sur un de ses coté, le citoyen trouve la préfecture ; sur l'autre, les bâtiments de l'armée et l'ancien musée de Grenoble ; sur un troisième, des immeubles d'enseignement ; enfin sur le dernier, les représentants du pouvoir légal disposé au sein du tribunal administratif. Le tout prend forme dans une architecture quasi éclectique, où les styles néo-gothique, néo-renaissance et néo-classique côtoient l'architecture du XVIIIe siècle. Au centre de ce mélange d'aspect pourtant harmonieux et rigoureux, un dispositif végétal prend place sous la forme d'un quadrilatère bordé de marronniers et de platanes³⁰. En son

³⁰ Depuis août 1998, la ville de Grenoble, dans sa politique d'embellissement des espaces publics, a entamé des travaux de réaménagement de la place de Verdun. Conduits par l'architecte Bruno Fortier, ceux-ci ont consisté en une remise en valeur de la place par

centre, le citoyen peut contempler le médaillon de Léon Perrier, dessiné par Claude Grange en 1952.

La place, enfin, abrite une circulation mixte : piétons, voitures et transports collectifs (bus et tramway) sillonnent l'espace.

La rue Eugène Faure



Dénommée ainsi depuis 1909, la rue Eugène Faure se présente aux yeux du passant comme une longue artère rectiligne. Point de liaison entre la place de Verdun et la place Bir-Hakeim, la rue Eugène Faure est bordée d'immeubles d'habitation. A chacune de ses extrémités, le passant débouche subitement sur l'espace large et ouvert que constituent les deux places précédemment citées.

Les façades apparaissent peu travaillées et présentent à l'œil une surface à la fois lisse et régulière. Quelques vitrines de commerces bordent chacune des parois de la rue située au plus près de la place de Verdun. La circulation ici est essentiellement routière (voitures particulières et bus). De fait, la fréquentation des piétons est sporadique. Elle semble pouvoir s'expliquer également par l'absence de commerces dans le site.

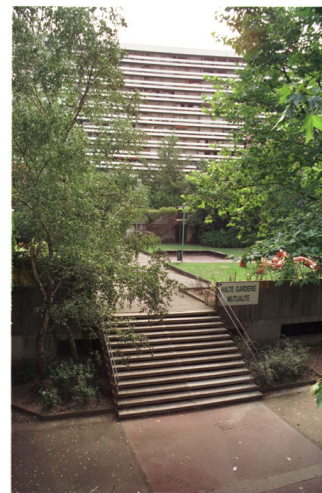
La place Bir-Hakeim

l'introduction de la lumière et de la couleur et par le dégagement des façades des bâtiments environnants. La place de Verdun a vu ainsi sa couronne de platanes supprimée, son bassin et son revêtement de sol rénovés, ses parterres engazonnés et fleuris.



La place Bir-Hakeim constitue avec la place de Verdun une des deux extrémités de la rue Eugène Faure. Elle porte cette dénomination depuis 1945. D'un côté de cette artère rectiligne, le citadin contemple le rectorat de l'académie de Grenoble construit en 1970 par Novarina. De l'autre, quelques immeubles d'habitation datant des années cinquante se dressent. A leurs pieds, un parking, les terrasses d'un café, une pharmacie occupent l'espace. Lors de la phase de parcours commentés, nous circulons sur ce côté-là de la place. Comme la rue Eugène Faure, cette place s'identifie par la prégnance d'une circulation routière et par un manque d'animation sociale.

La place Jean Moulin



Au cœur du quartier Mutualité, la place Jean Moulin se présente sous une forme et une atmosphère particulières. Située à quelques mètres de la place Bir-Hakeim, après une aire piétonne, elle apparaît au sommet d'un escalier de pierre sous la forme d'une dalle végétale.

Ainsi, au premier niveau de ce dispositif, le piéton circule sur un premier espace quasi récréatif. Sur un côté, une pelouse avec des jeux d'enfants se dresse

; sur l'autre, une crèche prend place. Le second niveau de la place Jean Moulin est atteint après le franchissement soit d'un escalier de fer, soit d'une pente située à gauche de la crèche. Du point de vue social, l'activité de la crèche aux heures d'accueil ou de départ des enfants procure une animation régulière au site.

Le Forum



Le Forum est un site complètement minéral, héritier de l'architecture moderne. Il est destiné à la circulation piétonne. Depuis la place Jean Moulin, le citoyen accède au lieu par la traversée d'une passerelle de béton surplombant la rue Malakoff. Depuis le boulevard Jean Pain, une seconde passerelle "enjambe" la voie routière et permet au piéton d'accéder au site.

Le Forum se présente alors au bout de ces couloirs rectilignes comme un quadrilatère semi-couvert. Sur deux de ses façades, des murs de pierre se dressent. L'un accueille l'entrée vitrée des services annexes de l'Hôtel de Ville ; l'autre une agence de France Telecom. Sur les cotés latéraux, l'espace demeure ouvert et donne à voir le boulevard Jean Pain ou la passerelle présentée ci avant.

Exception faite du personnel de la mairie ou de France Telecom et des habitants de la place Jean Moulin, le Forum demeure peu circulé. Il reste désert en période nocturne.

La passerelle de la mairie



La passerelle de la mairie lie le forum au parking et au trottoir menant à l'Hôtel de Ville. Nous la désignerons sous ce terme, faute de dénomination officielle, durant tout le travail.

Dispositif aérien complètement minéral, elle demeure entièrement piétonne et évite au citadin la traversée du boulevard Jean Pain qu'elle surplombe. Issue de l'architecture du XXI^e siècle, cette passerelle se présente comme une courbe en phase d'élévation. A son extrémité la plus haute, les platanes du boulevard Jean Pain cachent à la vue des automobilistes la présence de piétons. De l'autre côté, la vue du piéton s'ouvre largement sur l'artère routière. Malgré l'évidente fonctionnalité du site, cette passerelle reste encore peu fréquentée en périodes diurne et nocturne.

Le boulevard Jean Pain



Le boulevard Jean Pain est ainsi dénommé depuis 1944. Ancien boulevard militaire, il lie le boulevard Maréchal Liautey au pont du Sablon. Typique de l'urbanisme du XIX^e d'Haussmann, il se donne à voir en latéral avec des façades très alignées et de grandes percées dans le paysage.

Le boulevard Jean Pain se présente aussi comme une artère majeure au sein de la ville de Grenoble. D'une part, il donne l'hospitalité au siège administratif et politique de la cité : l'Hôtel de Ville. D'autre part, il se présente

sous la forme d'un axe routier central. Il se construit en effet autour de quatre voies routières, séparées par un terre-plein agrémenté de pelouse et à intervalles réguliers d'arbrisseaux.

Des feux tricolores rythment les passages nombreux des voitures, activité principale du lieu.

2) les parcours commentés :

**rendre compte des cadres sensibles de l'espace*

Cette démarche est une méthode d'investigation empirique qui tente de satisfaire à la nécessité de rendre compte des cadres sensibles de l'espace. La méthode des parcours commentés répond d'une part à l'exigence d'interroger l'accessibilité sous l'angle des déplacements piétonniers et de la diversité de situations qu'ils mettent en jeu, d'autre part à notre souci d'appréhender l'activité configurante du piéton. Qu'est ce que l'espace de la perception en mouvement ? Comment rendre compte des interférences entre milieu sensible, mobilité et sociabilité publiques, enfin activité perceptive des passants ?

Elaborée par Jean-Paul Thibaud, chercheur au CRESSON, elle présente l'avantage de répondre aux trois problèmes majeurs posés par l'étude de l'environnement sensible de l'espace public urbain³¹ : la complexité de leur articulation d'une part (toute ambiance *in situ* articule simultanément diverses modalités sensorielles), la nécessité d'une voie d'analyse interdisciplinaire d'autre part (située entre approche qualitative et approche quantitative de l'objet d'étude), la nécessaire prise en compte de la présence humaine comme facteur déterminant de la constitution d'une ambiance enfin. "Il ne s'agit plus de décrire ce que l'on perçoit mais de rapporter les descriptions à ce qui est observable, enregistrable et mesurable sur place (...). On passe alors de la perception située aux cadres sensibles de l'espace urbain, de l'expérience ordinaire des usagers aux configurations sensibles du site (Ibid.).

De ce point de vue, l'analyse contextuelle des phénomènes perçus favorise une approche interdisciplinaire et dynamique des ambiances. En effet, le contexte dans lequel le citoyen agit interfère non seulement sur son action mais aussi sur la manière de percevoir son environnement. En outre, la présence même du passant affecte en retour le milieu sensible dans lequel il est engagé. Or seule, une observation *in situ* des conduites du passant garantit une saisie de ces interférences et des ressources qu'elles mobilisent tant au niveau de la mobilité que des modes d'apparaître en public.

³¹Le paragraphe qui suit est une synthèse de l'article de JP. Thibaud : Décrire le perceptible : la méthode des parcours commentés in *L'espace urbain en méthode* (Lyon, PUL, sous presse) dans lequel il expose les conceptions théoriques et la démarche empirique qui orientent ce protocole d'enquête

Il s'agit donc d'observer et de décrire, au cours d'un trajet, la manière dont le passant mobilise l'ensemble de ces sens (ou un en particulier) pour se mouvoir dans un contexte pragmatique précis. Trois activités sont donc conjointement sollicitées : marcher, percevoir et décrire. Ainsi, cette méthode des parcours commentés a été préférée à d'autres au sein de notre étude parce qu'elle nous permet de rendre compte à la fois de "l'emprise du contexte environnemental de la perception", de "l'activité perceptive des citadins" et de la manière dont "les façons de percevoir sont indissociables du cours d'action dans lequel le passant est engagé". En outre, elle permet d'accéder à des "comptes-rendus de perception en mouvement" (Ibid.).

**le handicap : révélateur des qualités sensibles de l'espace*

Un certain nombre de personnes handicapées participent au protocole de l'enquête. En cela, nous adaptons la démarche initiale de JP.Thibaud aux besoins de cette enquête³². Dans cette thèse, le handicap est envisagé comme le moyen privilégié par lequel peuvent être révélés les mécanismes majeurs de la perception et les qualités sensibles mises en jeu à la fois par tout aménagement architectural et tout usage qui en résulte. Pour exemple, le déficient visuel fera sans doute valoir l'importance des dimensions sonores de la ville dans le déplacement piétonnier ; l'amblyope s'attachera, quant à lui, à rendre compte des contrastes lumineux ; enfin, la personne handicapée moteur focalisera son attention sur les problèmes d'aménagement urbain et de revêtement de sol. Dépassant nécessairement l'appréhension commune qui est faite de la ville, **la personne handicapée exacerbe donc les potentialités actives des sites urbains**. De fait, elle nous permet non seulement de mettre à jour les performances sensori-motrices de chacun et leur lien avec l'ensemble des "prises" qu'offre l'espace urbain mais aussi d'envisager la manière dont se tisse la relation à autrui dans un tel contexte.

Le détour par le handicap pose cependant la question du traitement différentiel du passant. L'hypothèse méthodologique qui prévaut à notre

³²D'autres modifications altèrent, pour les mêmes raisons, le protocole initial des parcours commentés. Elles seront explicitées dans l'introduction du chapitre II, lors de la présentation de l'enquête prévalant à l'analyse des configurations sensibles de l'accessibilité urbaine

raisonnement s'inspire des thèses interactionnistes. Dans une démarche qui accorde une place centrale à l'étude *in situ* de l'accessibilité urbaine, donc à une expérience vécue du monde, l'action du passant non ordinaire nous apparaît comme une des versions possibles de la réalité. A terme, elle constitue pour l'étude que nous entreprenons "un critère d'inférence" du raisonnement analytique (Pollner, 1992). Il s'agit autrement dit de ne pas adopter de position de surplomb vis-à-vis de l'objet que nous étudions. Nous supposons ainsi, qu'au-delà du point de vue et des méthodes objectives d'expérimentations propres au chercheur, l'individu dispose à la fois d'une expérience propre et d'un stock de connaissance du monde qui lui permettent d'agir en fonction de ses buts et des contextes.

En ce sens, l'individu apparaît non seulement comme acteur de sa destinée mais aussi comme sujet analytique. Dans une telle démarche, l'intérêt du chercheur consiste alors à s'appuyer sur ces subjectivités individuelles, à décrire les expériences particulières de chacun pour enfin analyser puis typifier les pratiques sociales auxquelles il souhaite accéder. Dans le sujet qui nous occupe, il s'agit donc de faire de la personne handicapée un "ethnographe réflexif du monde dans lequel elle vit" (Coulon, 1992). Ces comptes-rendus seront alors largement utilisés dans l'analyse des différents corpus recueillis afin de rendre compte, d'une manière idéale, du rôle des diverses modalités sensorielles dans la mobilité et la sociabilité publiques. Ce n'est qu'à ce titre que nous nous autoriserons à utiliser les informations issues de l'analyse des divers protocoles d'enquêtes sur la complexité des formes d'accessibilité motrice et sociale du passant ordinaire.

**le langage : voie d'accès aux mécanismes perceptifs*

Enfin, l'utilisation d'un protocole d'enquête tel celui des parcours commentés soulève une dernière question épistémologique : celle du statut à accorder au langage de la perception. Dans quelles mesures une perception immédiate de phénomènes sensibles est-elle verbalisable ? Existe-t-il un rapport entre l'action et le discours sur l'action ? Faut-il à l'inverse comprendre le langage comme un instrument de représentation de la réalité perçue ? Notre raisonnement va dans le sens de la première proposition, et rejette toute idée de dualisme à démontrer entre le dire et le faire. En ce sens, nous rejoignons les thèses ethnométhodologistes. L'hypothèse méthodologique qui a conduit notre travail de terrain et son analyse est la suivante : **il existe un lien, qui n'est ni de l'ordre de la représentation ni de l'ordre de la seule correspondance, entre l'action et le discours sur l'action.**

Le protocole des parcours commentés constitue le langage comme un acte situé et socialement construit, au même titre que toute action humaine (Austin, 1971). En effet, la parole constitue le canal majeur par lequel l'homme s'ancre au monde et à son environnement. Une telle position permet de soutenir l'idée selon laquelle l'étude du langage représente une des voies d'accès aux faits perceptifs et à leur ordonnancement. Ainsi, l'analyse des divers énoncés et des termes lexicaux utilisés pour rendre compte d'un objet, d'une attitude ou d'un environnement quelconques témoigne de la pluralité des manières de percevoir. Une telle attitude a l'avantage d'éviter un écueil : celui de clôturer le langage sur lui-même, en supposant que l'intentionnalité d'une action est décelable seulement dans la structure grammaticale des mots. Elle présente aussi l'intérêt de rendre compte des descriptions comme d'un mode de traduction du rapport perceptif du passant au monde.

En outre, la méthode démontre la réciprocité existante entre l'organisation d'un cours d'action, sa perception et son énonciation. Le sens d'une proposition dépend à la fois de notre représentation du monde et de nos "faire". Ces "faire", dépendants d'un contexte particulier, sont constitués d'un ensemble de processus non langagiers qui accompagne toujours le discours. En retour, l'acte de langage modifie autant la représentation du monde que son cours. En effet, le "dire" ne prend sens que par rapport à un "faire" : par

l'énonciation, l'homme cherche à s'accorder avec les sensations corporelles ressenties *in situ* et la représentation qu'il a des phénomènes sensibles qui les ont provoqués. Or, le protocole des parcours commentés assoit l'opérationnalité de la parole. D'une part, il propose un cheminement non linéaire fait de seuils et de transitions. En ce sens, il réactive des sensations qui prennent forme dans des propos *a posteriori*. D'autre part, il suscite la mémoire de ce qui a été perçu *in situ* par des entretiens semi-directifs clôturant le déplacement. Dans cette seconde phase de réactivation, le sens des actions et précisément des sensations corporelles vécues est restitué avec certitude par la mise à jour des ressources de sens. Dans ce cas, "les descriptions données sont celles qu'il faut donner. Il n'y a donc aucunement lieu de vouloir dégager tout ce qui est de l'ordre du dire du cadre des activités organisées où il prend normalement place" (Sharrock et Watson, 1990).

Une telle méthode présente l'intérêt de mettre à jour la variabilité des manières de saisir et d'agir le monde en fonction des contextes, d'un passé et d'un futur. Elle permet en outre de considérer l'énonciation comme une forme du faire et d'éviter à l'enquêteur d'adopter une position de surplomb vis-à-vis de son objet d'étude. Enfin, elle montre en quoi la production du caractère énoncé et descriptif d'une action sociale est intrinsèque à son accomplissement pratique.

3) l'observations des conduites publiques :

Le second volet empirique de cette thèse a consisté en une série d'observations de conduites publiques dans l'espace urbain.

**accéder à la pluralité des conduites observables en public*

Le recours à une telle technique d'enquête est validé par notre souci de rendre compte des procédures et opérations pratiques par lesquelles les citoyens participent de la construction intersubjective du monde. En outre, elle permet de révéler l'importance du contexte dans l'organisation des activités et des compétences pratiques des acteurs sociaux.

Enfin l'observation, parce qu'elle saisit les conduites et situations urbaines dans une dynamique, évite la dérive classique d'une réification de l'objet d'étude. Dans la chronologie de notre travail de terrain, sa place se justifie par la nécessité que nous avons de recourir d'abord à une expérience construite du monde (celle permise par le protocole des parcours commentés) pour ensuite accéder à l'expérience ordinaire des usagers. La phase de parcours commentés a permis ainsi de construire des catégories d'usage et de perception de l'espace, telles que liées à l'architecture, l'aménagement urbain et l'environnement sensible. La phase d'observation permet de s'intéresser moins à l'individu en tant que tel qu'à son rapport à l'espace, à ses conduites pratiques et perceptives. A ce stade, l'utilisation de la vidéo se justifie donc par l'objectif même de cette étude : accéder à du sensible, à du senti, à du perçu tel qu'il articule les conduites du passant et son rapport à l'espace. Si le langage ordinaire permet d'aborder ce lien, il ne le saisit qu'en partie. Nous avons alors fait l'hypothèse méthodologique que l'observation des conduites donne accès à la manière de percevoir l'environnement sensible.

Au moment de sa mise en place, cette ultime étape répondait donc à deux exigences de notre travail : celle d'accéder d'une part à une pluralité de situations urbaines ordinaires, d'autre part à des comportements directement observables en public. Deux attitudes ont été adoptées pour répondre à cette série d'interrogation : celle de croiser d'abord diverses échelles d'observation sur les terrains d'enquête choisis comme supports de la phase de parcours commentés, celle d'adopter ensuite divers points de vue sur un même site. La première attitude nous a permis de sélectionner des lieux d'observation pertinents quant à l'objectif premier de notre étude. La seconde a permis de rendre compte du rôle majeur du positionnement spatial dans l'appréhension perceptive des espaces, de l'environnement sensible, d'autrui.

**le problème de l'échelle d'observation*

Cet ultime retour sur le terrain a posé, au stade même de son élaboration, une série de questions méthodologiques importantes : quoi observer pour accéder à la fois à la diversité des situations décrites lors de la première phase d'enquête et à celle des éléments entrant en jeu dans la notion d'accessibilité ? quelle échelle d'observation privilégier ? quelle méthode d'investigation choisir ? Ainsi, deux échelles d'observation ont été retenues suite au travail d'analyse de la phase de parcours commentés : celle de la transition parce qu'elle interroge l'espace et la perception, celle de l'unité sensible parce qu'elle agit sur le comportement social et locomoteur du passant.

Du point de vue de la problématique des ambiances architecturales et urbaines, **une transition définit tout passage plus ou moins graduel d'un environnement sensible à un autre.** Dans la dynamique d'un trajet en ville, la perception d'une transition est donc le résultat soit d'un déplacement dans l'espace, soit d'un changement d'espace. De fait, l'étude des transitions révèle les liens entre perception, mouvement et espace autant que le rôle du temps dans cette articulation. Deux sites ont été sélectionnés suite à l'analyse de la phase de parcours commentés. Dans le quartier Mutualité, la place Jean Moulin apparaît comme le modèle même d'une transition d'espace. En effet, ses qualités architecturales et aménagées la font saisir comme une dalle végétale placée au cœur de l'urbain. Sa construction sur deux niveaux et la présence d'un escalier de béton liant la place au reste du parcours en font un site à part dans le circuit, puisque au-dessus du niveau moyen du reste du parcours. En outre, sa construction présente l'intérêt d'interroger le mouvement et la perception dans leur rapport à la verticalité : comment les gens accèdent-ils à ce type d'espace ? quelle variation dans le mouvement induit-il ? quel est l'impact d'une procédure de montée et de descente dans la perception de l'espace ?

Dans le quartier de centre-ville, l'observation des conduites entre le passage du Jardin de Ville et le Jardin de Ville présente l'avantage de questionner le rapport entre urbanité et nature au cœur des villes. Tunnel couvert entièrement minéral, le passage du Jardin de Ville apparaît du point de vue de sa situation géographique comme un point d'articulation entre deux sites opposés. Du point de vue visuel, l'ouverture qu'il offre sur des milieux contrastés semble participer d'une initiation progressive du passant à la ville ou à la nature selon les sens de circulation. En tant que tel, il interroge à la fois l'allure du piéton et son rapport esthétique à l'espace.

Le boulevard Jean Pain et la place St André constituent eux les deux sites retenus comme unité sensible. Le terme d'unité sensible désigne tout ensemble homogène et cohérent d'environnement participant d'une limitation de la perception chez le passant. De fait, l'unité sensible peut à la fois coïncider avec les limites spatiales d'un site (et désigner celui-ci dans sa totalité) ou alors ne faire référence qu'à une de ses parties. Ainsi, selon sa place ou son trajet dans l'espace, selon les qualités construites et sensibles propres au lieu, le passant ne pourra voir ou entendre au-delà des limites imposées par l'unité sensible. L'intérêt d'une telle échelle d'observation pour l'étude que nous entreprenons est de mettre en rapport les liens directs entre l'activité configurante du piéton et son activité locomotrice et/ou sociale. Dans un tel cas de figure, le choix du boulevard Jean Pain permet d'interroger comment l'environnement sensible de l'espace public urbain participe d'un effet de répulsion chez le passant. Large artère baignant le passant dans une ambiance routière continue, le boulevard Jean Pain paraît annihiler l'ensemble des repères propres à la marche. En son sein, l'accessibilité semble réduite à néant : le pas du citadin se fait rapide comme pour mieux fuir le lieu, les rapports de sociabilité sont réduits à la gestion d'une co-présence corporelle. Là, l'observation a porté sur la circulation des piétons fréquentant l'allée trottoir située le long de l'Hôtel de Ville de Grenoble. Parallèle à la voie routière, ce trottoir avait été choisi comme point de départ ou d'arrivée des parcours commentés en quartier Mutualité.

L'intérêt du choix d'un site d'observation telle la place St André réside lui dans le mécanisme majeur de l'accessibilité qu'il met en cause : l'exposition. Du point de vue d'une théorie des ambiances architecturales et urbaines, le phénomène d'exposition définit l'exhibition à la vue de tous d'un passant ou d'un groupe de personnes. Cette vision immédiate du passant donné à autrui

est souvent permise par le type d'éclairage public du site et/ou par son aménagement propre. Au cœur de la place St André, le mécanisme d'exposition présente l'intérêt d'être double. Du point de vue visuel, l'aménagement du site place le promeneur au cœur d'une scène lumineuse directement observable et observée depuis les terrasses de cafés alentours. Du point de vue sonore, la réverbération sèche du lieu accentue la portée des pas et des voix, rendant quasiment impossible la dissimulation de son propre passage. Or, l'intérêt d'un tel site réside précisément dans ce paradoxe des conduites et de la perception, dans ce jeu permanent du cacher/monttrer. Son étude permet de fait de poser les questions suivantes : comment le passant gère-t-il une situation de vulnérabilité ? comment celle-ci modifie-t-elle son rapport à l'espace et à autrui ? Là, l'observation s'est concentrée sur les modes de traversée de la place.

**le problème de l'objectivité de la prise de vue*

L'utilisation de la vidéo pose un problème majeur : celui de l'objectivité de la prise de vue et du décalage des points de vue entre l'observateur et l'acteur. Or, l'appareillage technique accentue ce décalage. D'une part, l'observateur est situé en dehors de la scène qu'il observe. De fait, il ne peut prétendre à une saisie exhaustive de l'ensemble des éléments entrant en jeu dans le déplacement du piéton, le choix d'une allure et d'une trajectoire. D'autre part, l'utilisation d'un médium technique réduit l'observation aux capacités techniques de l'appareil (Pléty, 1993 ; Kohn et Nègre, 1991) . Dans le cas de la vidéo, le champ de l'observation est ainsi réduit à la taille maximale d'ouverture de l'angle de vue de l'appareil. Là encore, certains éléments pouvant expliquer l'attitude du piéton échappent à l'observateur.

Pourtant, une remarque peut être faite à cette objection classique formulée à l'encontre de l'usage de la vidéo. Le passant n'est pas toujours en mesure de saisir, depuis son point de vue, l'ensemble des facteurs déterminant un mode de cheminement ou un comportement quelconque. Il évolue ordinairement dans un espace fondé sur la notion de distance et l'anonymat des rencontres. L'"oeil" de la vidéo est donc dans ce cas assimilable au passant anonyme. Elle n'accroît en rien la distance existante.

Un second problème s'ajoute alors au premier dans ce cas précis et pour les trois autres lieux d'étude : celui de la finesse de la prise de vue. Que doit-on

observer ? Choisit-on de filmer l'espace dans son ensemble et de fait la multiplicité des comportements qui s'y jouent ou préfère-t-on "zoomer" sur la trajectoire et les gestes d'une personne particulière ? Dans ce dernier cas, quels critères sélectionner pour déterminer la personne à filmer ? Dans une étude qui souhaite obtenir une vision exhaustive de la variabilité des situations de rencontre et de marche en public, la première option semblait la plus près de l'objectif retenu. Ainsi, nous avons choisi de filmer l'ensemble des espaces avec un angle de vue suffisamment large, de sorte que nous pouvions suivre un nombre important de personnes isolées ou en groupe dans un même lieu. L'intérêt ici était alors d'accéder au mode d'agencement des diverses trajectoires et allures de marche. Au final, l'adoption d'un tel protocole participe également d'une vision panoramique de la socialité d'un lieu à un moment donné.

** la question du statut de l'observable et de la description*

Enfin, l'usage de la vidéo et plus largement de toute technique d'observation pose une question majeure : d'un point de vue épistémologique, quel statut doit-on accorder à la matière observable (Quere, 1991) et par la suite à sa description (Sacks, 1993) ? La question de l'observable se pose comme une dimension notable de l'espace public urbain. En ce sens, elle interroge les divers modes d'accès du citoyen à l'espace, à l'environnement sensible et à autrui.

Malgré la multiplicité des points de vue relative à la position de chacun dans l'espace, l'observabilité en public est organisée et accomplie de manière intersubjective. Deux raisons expliquent le fait. D'une part, il règne une observabilité mutuelle et constante des identités, des pratiques et des corps de chacun dans l'espace. Or, cette observabilité demeure gérée par l'actualisation d'un stock de compétences et de connaissances propres au citoyen. Elle leur permet de reconnaître des formes (c'est-à-dire d'identifier de façon commune les éléments d'une même scène), d'organiser des configurations. D'autre part, cette observabilité partagée médiatise à la fois la socialité urbaine et le devenir individuel des citoyens. Là, elle interroge les conduites et les modes d'ajustement réciproques des actions de chacun. Pour ces deux raisons, l'observabilité apparaît comme "activité organisante" partagée. Elle médiatise les rapports sociaux et les actions des hommes entre eux (Sudnow, 1972).

Or, du point de vue des méthodes d'enquête, l'observabilité renvoie encore à l'idée d'une action partagée. **Il y a une dynamique dans l'observabilité dans la mesure où l'observateur, au même titre que l'observé, est un sujet en action avec un objectif défini.** Or, à tout moment, ce sujet peut imputer ou contrôler son action. Autrement dit, ce qui est aussi identifiable dans l'observation, c'est "la maîtrise de l'agent sur sa situation et sur son action" (Quere, 1991). En outre, l'enquêteur observe aussi l'identité sociale de l'acteur dans l'observation. En d'autres termes, l'observation interroge l'acteur comme l'observateur dans leurs rôles respectifs et tels qu'ils sont liés à leurs actions. En ce sens, et vis-à-vis de l'objectif de notre étude, elle est une forme d'enquête dynamique susceptible de nous révéler l'essence des rapports du citoyen avec l'espace urbain et son environnement sensible.

L'analyse de cette phase d'observation s'est alors attaché à rendre compte des conduites sociales et de cheminement en public, dans les configurations choisies. Dans une telle phase d'étude, la description est apparue comme l'outil nécessaire à l'évaluation des rapports entre perception, mouvement et sociabilité. La question de l'observable s'est posé comme articulation de modes divers d'approches empiriques du terrain d'étude (relevés architecturaux et sensibles, descriptions en parcours, prises de son et de vue).

Là, une hypothèse méthodologique valide la nécessité de son utilisation : le caractère descriptif d'une action est intrinsèque à son accomplissement pratique. Tout objet d'étude doit être au préalable décrit pour faire partie intégrante du dispositif général d'étude. "En tant que scientifiques, nous cherchons à faire une description littérale de notre objet. Pour décrire, nous construisons (ou adaptons pour notre usage) un langage. Bien que notre langage puisse être fruste, nous devons constamment veiller à respecter une règle : quoi que nous prenions comme objet d'étude, nous devons le décrire. "Rien de ce que nous prenons comme objet ne peut apparaître comme faisant partie de notre dispositif descriptif à moins d'avoir été lui-même décrit" (Sacks, 1993). En effet, les actions pratiques ou conduites humaines sont organisées de telle manière qu'elles puissent être racontés et décrites par tout homme. Les descriptions verbales sont alors émises de sorte qu'autrui puisse reconnaître tout comportement au seul discours prononcé. Se pose alors le problème de ce que Sacks nomme "*l'et caetera*" : quand mettons-nous un terme à la description d'un objet ? à quel niveau considérons-nous que le comportement observé jouit d'une description exhaustive ? Au sein de notre étude, la description des

attitudes et conduites urbaines s'est arrêtée lorsqu'elle nous a permis de rendre compte, de manière exhaustive, d'indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public. Au final, ces comptes-rendus d'action apparaissent donc comme les parties intégrantes d'un faire commun, technique, analytique.

Conclusion du chapitre

Dans les chapitres qui suivent, l'unité d'analyse de l'accessibilité piétonnière des villes demeure donc une unité phénoménale : la substance du parcours piéton telle que perçue, racontée, observée.

L'objectif du travail consiste dans un premier temps à concevoir l'accessibilité à l'espace public urbain en tant que procédure ; puis à décrire les opérations (perceptives, pratiques, langagières, expressives) qu'elle met en jeu. L'intérêt porté aux modes d'accès du piéton au milieu ambiant public, depuis l'analyse du registre des modalités de déplacement (évitement, détour, passage...) et au-delà des seuls contextes spatio-visuels, oriente notre démarche. Il s'agit également de s'interroger sur les modalités de l'environnement sensible qui engagent l'activité motrice et perceptive du citadin.

Les chapitres suivants s'orientent donc vers la compréhension des liens entre configuration sensible, mobilité et sociabilité urbaine. Ils avancent sur la définition des notions et mettent à jour cette dimension pratique de la perception. Deux pistes sous-tendent les analyses. La première concerne la parole habitante : comment la description *in situ* et en mouvement d'un parcours piéton rend compte de l'activité de configuration (chapitre II). La seconde s'articule à partir de conduites observables. Là la question posée est celle de l'activité expressive du passant : comment l'expression témoigne de la mise en forme de l'environnement sensible de l'espace public urbain ? (chapitre III).

CHAPITRE 2

LES CONFIGURATIONS SENSIBLES DE L'ACCESSIBILITE URBAINE

CHAPITRE 2

LES CONFIGURATIONS SENSIBLES DE L'ACCESSIBILITE URBAINE

"En somme, mon corps n'est pas seulement un objet parmi tous les autres objets, un complexe de qualités sensibles parmi d'autres. Il est un objet sensible à tous les autres, qui résonne pour tous les sons, vibre pour toutes les couleurs, et qui fournit aux mots leur signification primordiale par la manière dont il les accueille".

M.Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945

Ce chapitre pose l'hypothèse d'une **articulation entre mobilité et sociabilité publiques par la notion de configuration sensible**. L'un des aspects de cette hypothèse est de dire qu'il existe, à l'échelle de la perception humaine, une dimension de l'agir visible à travers le filtre du langage ordinaire. L'autre versant de l'hypothèse consiste à supposer que cette dimension active de la perception serait observable à travers les modes d'expression corporelle en public. L'enjeu de ce chapitre est de répondre au premier aspect du questionnement. Il s'agit d'une part de montrer **en quoi et comment l'acte de configuration convoque du langage**, d'autre part d'énoncer les conditions minimales d'existence d'une configuration sensible. Le second volet de l'hypothèse fera l'objet du prochain chapitre.

L'analyse du discours situé des passants rend compte d'une perception partagée des espaces publics urbains. Malgré la diversité des personnes et des conduites motrices, chaque lieu traversé bénéficie de qualités sensibles communément saisies par le passant. Bien souvent, elles participent selon eux d'une caractérisation immuable de l'identité des sites. Or, cette expérience intersubjective de l'espace public urbain se traduit dans une

multiplicité de modes d'expression verbale. La mise en forme sensible et en contexte de l'espace construit s'exprime ainsi par la description, parfois par l'explication, la suggestion etc. En d'autres termes, "l'activité de configuration mobilise simultanément un langage, des savoir-faire perceptifs, l'environnement tel qu'il est construit et tel qu'il modèle des ambiances" (Thibaud JP, 1996).

La révélation de la dimension expressive et langagière des configurations sensibles pose le problème de leur saisie méthodologique. Notre choix s'est porté sur la méthode des parcours commentés ; nous en expliquerons le protocole. Puis l'analyse s'est construite à partir des deux étapes suivantes : une première phase de recueil des données discursives issues du protocole des parcours commentés, une seconde proposant **une typologie exploratoire des configurations sensibles de l'accessibilité urbaine**.

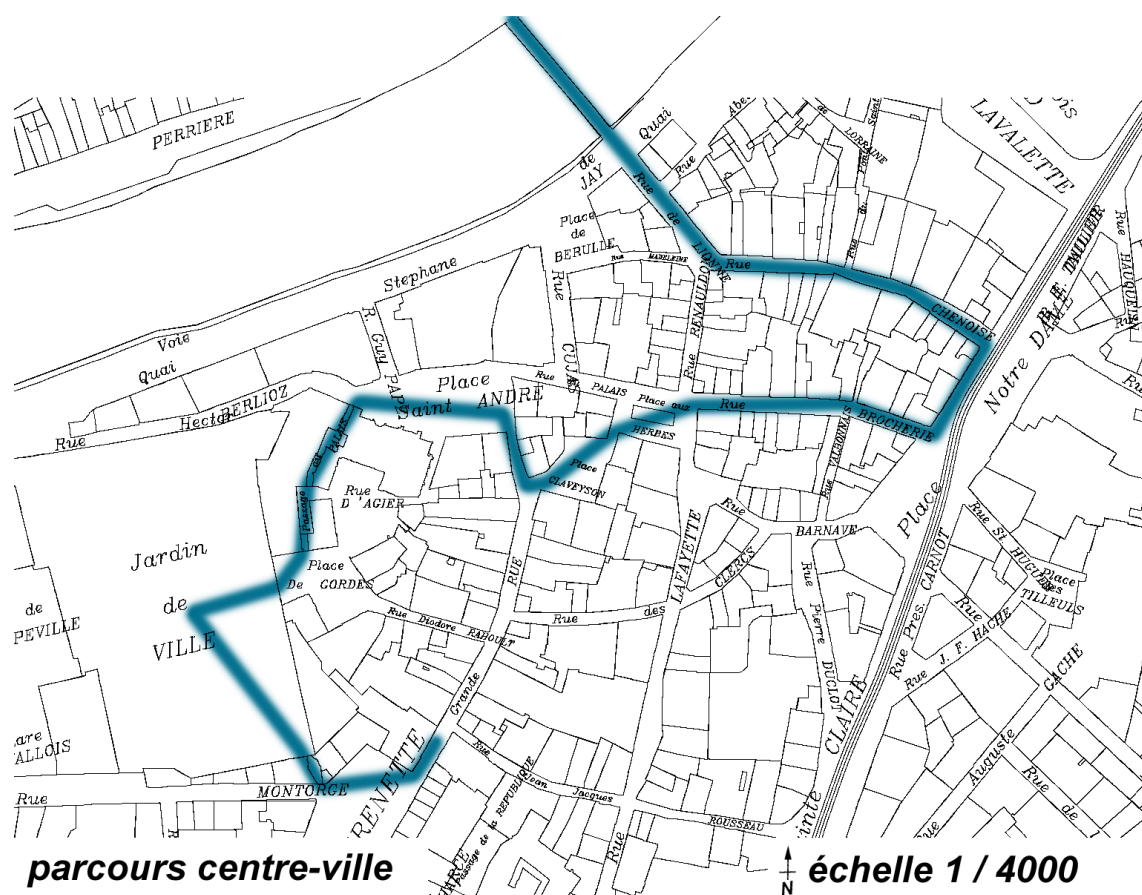
**choisir des environnements sensibles variés*

Concernant la mise en place du protocole de parcours commentés, l'enquêteur choisit un trajet piéton dans chacun des deux quartiers (centre-ville et Mutualité) retenu pour la phase d'enquête. Ce choix est déterminé par les qualités sensibles, aménagées et construites des terrains.

Dans le quartier de centre-ville, le piéton circule entre le pont St Laurent et la Grand-Rue. Le trajet est présenté page suivante. Il se perçoit communément sur le mode de la variation :

- **variation de la forme et de l'aménagement des espaces** d'abord. Places, rues, pont, passages, jardin s'enchaînent chacun avec des dimensions, des formes et des aménagements propres. Certains sont ouverts tel le pont St Laurent, d'autres clos tels les passages du palais de justice et du Jardin de Ville. Certains ont une surface importante tels le Jardin de Ville ou les places Notre-Dame et St André alors qu'à l'inverse les places de Gordes, Claveyson ou place aux Herbes voient leurs activités confinées sur de petites surfaces. Certaines rues sont étroites et sinueuses telle la rue Chenoise alors que d'autres comme la rue Brocherie et la Grand-Rue bénéficient d'une longueur et d'une linéarité remarquables. Enfin en leur sein, le mobilier urbain joue des rôles divers, sécurisant parfois le piéton comme c'est le cas rue Brocherie, le mettant à l'épreuve par exemple places Notre-Dame ou Grenette. Les revêtements de sol,

différents selon les sites, participent de la même manière du confort ou à l'inverse des difficultés du déplacement de chacun.



- **variation des types d'environnement sensible** ensuite. Des dominantes sensibles qualifient certains espaces tandis que d'autres s'appréhendent dans une homogénéité relative de leurs environnements sensibles. Ces variations confèrent alors aux lieux une identité propre, parfois un statut d'espace transitoire ou intermédiaire. Tandis qu'un parcours olfactif s'invente dans l'entrelacs des rues du "quartier arabe", effets sonores ou mises en vues captivent l'attention du passant et donnent au centre-ville une atmosphère particulière.

- **variation des mouvements et des modes de sociabilité** enfin. La foule investit certains lieux, en traverse seulement d'autres, modulant de fait l'allure du déplacement tandis que quelques passages restent déserts et/ou évités. Certains quartiers proches des quais de l'Isère s'opposent aux quartiers environnants non seulement par le type de population habitant les lieux mais aussi par le mode d'occupation de ceux-ci. On passe ainsi, pour le promeneur, d'une ambiance de type occidentale avec une sociabilité peu extériorisée et

première parce qu'elle s'impose au citadin par son calme, sa végétation et son aménagement à double niveau ; les secondes du fait de leur caractère "aérien". Pourtant là encore, l'appréhension perceptive du parcours laisse entrevoir des séquences construites et/ou sensibles remarquables. Des transitions également peuvent être mises à jour.

L'intérêt du choix de ces deux itinéraires au sein de la ville de Grenoble est multiple pour le travail que nous souhaitons réaliser. D'une part, ils permettent de confronter deux tissus urbains particuliers et donc des formes d'aménagement divers. Le centre-ville, largement piétonnier, est ainsi caractérisé par une variété des types de revêtement de sol. Ici, l'asphalte côtoie aussi bien les dalles de béton que les pavés autobloquants ou de granit aux formes géométriques. Le mobilier urbain, parfois hétéroclite, foisonne. Aux façades, le bâti s'affiche bien souvent en pierre factice avec plus ou moins de modénatures. Le quartier Mutualité apparaît moins riche dans son aménagement. Au sol, l'asphalte domine. Le mobilier urbain semble réduit à la présence de quelques bancs publics dans les parcs, les bâtiments type XIXe et le tracé rectiligne des routes offrent une vision uniforme et monotone du quartier selon les passants.

D'autre part, ils permettent de confronter des types d'activités variables, donc des formes de déplacement et des modes de sociabilités plurielles. Le centre-ville apparaît comme un milieu commerçant, avec une kyrielle de petits marchés et de boutiques, une animation quasi incessante. En son sein, la foule demeure omniprésente : les anonymes côtoient les groupes d'amis assis aux terrasses de café ou palabrant debout, faisant des sites à la fois les lieux du transit, du séjour ou du simple passage. A l'inverse, le quartier Mutualité s'appréhende davantage comme un quartier résidentiel. Le passage y est le mode de déplacement le plus répandu ; la circulation routière a en son sein une place prépondérante. Les anonymes, rares, partagent simplement en se croisant un morceau de trottoir ou le gravier d'une place.

Enfin, ils confrontent le passant à une pluralité d'environnements sensibles, interrogeant autant les modalités sonores et visuelles que le tactile et l'olfaction. Ainsi, l'itinéraire choisi en centre-ville piétonnier immerge le citadin dans des environnements sensibles variés et évoluant au rythme de la journée tandis que le trajet proposé en quartier Mutualité plonge le passant dans des configurations beaucoup plus routières et perdurant à toutes les heures.

Autrement dit, et l'intérêt majeur de notre choix est là, chacun de ces itinéraires expose le passant à un ensemble de situations, d'environnements sensibles et de sites construits représentatifs du milieu urbain et de sa diversité.

**recueillir des perceptions en mouvement*

Le piéton est équipé d'un micro-cravate, apposé le plus souvent au revers de sa veste ou de sa chemise, et d'un dictaphone permettant l'enregistrement de son discours. La consigne prévalant aux parcours est la suivante : décrire précisément ce qu'il perçoit, tous sens confondus, et en énonçant des repères spatiaux. Cette consigne est précisément celle recommandée par JP.Thibaud dans la formalisation du protocole initial de l'enquête. Elle engage trois types d'activités chez le piéton : marcher, percevoir et décrire (Thibaud, sous presse).

Dans le cadre de notre étude, une double consigne s'ajoute au protocole des parcours commentés. La première consiste à décrire et expliquer les difficultés rencontrées au cours du trajet pour se déplacer : cette consigne répond à notre souci d'appréhender l'accessibilité urbaine du point de vue du mouvement. La seconde consigne consiste à demander au piéton de s'adresser à une tierce personne pour se faire indiquer le trajet, ou allumer une cigarette, à n'importe quel moment du trajet : dans ce cas, elle répond à notre souci d'appréhender l'accessibilité urbaine sous l'angle de la sociabilité publique. L'intérêt de cette double consigne, par rapport au protocole initial des parcours commentés, est d'accéder à une première observation-description des problèmes d'accessibilité motrice et sociale. Concernant le trajet lui-même, notre protocole respecte par contre les recommandations données par JP. Thibaud. Ainsi, l'enquêteur se joint au parcours en qualité d'accompagnant : il relance les descriptions, aide parfois le passant en fauteuil roulant à franchir un obstacle, guide l'aveugle désorienté. L'allure du citadin est respectée : il peut s'arrêter, déambuler, revenir sur ses pas ou à l'inverse traverser rapidement.

La durée moyenne d'un parcours est d'environ 35 minutes. Au total, sur les deux quartiers retenus dans le cadre de notre enquête, 30 parcours commentés ont été effectués entre les mois de juin et d'août 1997. Conformément au protocole, les variations d'horaires, de jour, et de climat sont respectées. A cette règle s'ajoute, au sein de notre démarche, une variation des

sens de circulation : ainsi sur chacun des 15 parcours réalisés en centre-ville et sur les 15 réalisés en quartier Mutualité, la moitié l'ont été dans un sens et l'autre moitié dans l'autre. Ce choix se justifie : le sens d'un trajet modifie la perception de l'environnement sensible, notamment celle des transitions. Il peut de fait affecter les modes d'accès à l'espace et à autrui.

Enfin, un entretien d'une vingtaine de minutes clôt chacun des parcours commentés. Il permet au piéton de décliner son identité (âge, sexe, profession, handicap lorsqu'il existe) et de reconstituer le trajet d'un point de vue physique et perceptif. L'annexe 1 de ce document donne à voir la grille d'entretien. L'annexe 2 dresse l'état des lieux des conditions de chacun des parcours et présente les populations participantes. Notons dès à présent que si une certaine homogénéité dans le choix des participants a été respectée, notre intérêt se porte davantage sur la communauté de perceptions qui se dégage du commentaire des parcours que sur leurs particularités sociales ou individuelles.

**construire une typologie exploratoire des configurations sensibles de l'accessibilité urbaine*

Cette phase ressaisit le discours situé des passants et qualifie un certain nombre de configurations sensibles de l'accessibilité urbaine. Trois types de configurations sensibles se dégagent de l'analyse croisée des données physiques (issues de l'étude sensible des terrains) et discursives (issues de la phase de parcours commentés) de l'étude : **des configurations sonores, homogènes ou audiovisuelles**. Ainsi l'analyse physique des terrains montrent que certains lieux, du fait de leur aménagement et des activités qu'ils accueillent, favorisent l'émergence de certaines modalités sensibles. L'analyse du discours des passants révèle, de son côté, comment certaines de ces modalités mobilisent davantage l'attention selon l'action à accomplir. Elles "agissent" seules (configurations mono-sensorielles, de type sonores) le déplacement et/ou la relation à autrui ou en se combinant entre elles (configurations bi-sensorielles de type audiovisuelles ou pluri-sensorielles de type homogènes).

Dans les pages qui suivent, quatre critères permettent de décrire ces configurations sensibles. Le premier critère, celui des **phénomènes sensibles**, permet de qualifier les espaces selon les modalités sensibles qu'ils mobilisent et de rendre compte de leurs conditions objectives d'émergence. Là les modalités

tactiles, sonores, visuelles et/ou lumineuses sont particulièrement concernées. L'étude de la modalité tactile permet de désigner les mouvements dominants tels que liés aux activités des sites et à leur aménagement. De fait, un intérêt particulier est accordé au rôle du mobilier urbain et des revêtements de sol dans la pratique cheminatoire de l'espace. La dénomination de ces phénomènes tactiles reste à ce jour exploratoire. En outre, elle tente seulement dans ce chapitre de qualifier les sensations podo-tactiles du passant. Les autres aspects de la perception tactile (perception kinésique, haptique...) font l'objet d'une analyse dans le prochain chapitre de cette thèse.

L'intérêt porté à la modalité sonore permet, elle, de mettre en parallèle la perception de la qualité sonore des espaces et les conditions physiques d'émergence des phénomènes. Dans les pages qui suivent, la notion d'effet sonore³³ sert donc de descripteur. L'intérêt de ce paradigme est de permettre la saisie de l'interaction existant entre "l'environnement sonore physique, le milieu sonore d'une communauté socioculturelle et le paysage sonore interne à chaque individu" (Augoyard JF et Torgue H, 1995). Or, dans une étude qui souhaite révéler le rapport perceptif du citoyen à son environnement, la notion d'effet sonore reste utile non seulement pour nommer des phénomènes perçus en contexte mais aussi pour rendre compte du mode de verbalisation de ces perceptions.

Il en va de même de la notion de mise en vue³⁴ qui fait référence pour la qualification des phénomènes visuels et lumineux décrits *in situ*. En tant qu'outil méthodologique, les mises en vues rendent compte de la manière dont les espaces, les objets et les individus se donnent à voir : elles permettent de comprendre "comment les dispositifs spatiaux et lumineux façonnent des modes de visibilité" et "comment des dimensions sensibles et sociales interagissent" (Chelkoff G et Thibaud JP, 1992). De la même manière que les effets sonores, elles mettent en rapport des dispositifs spatio-lumineux et les compétences perceptives du citoyen. Elles interrogent alors le rôle de l'espace dans la mise en forme de la lumière et les modes d'accessibilité visuelle en public

³³Pour une meilleure approche de cette notion, se reporter à l'ouvrage collectif publié sous la direction de Augoyard JF et Torgue H (1995). *A l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores*. Marseille, Ed. Parenthèses/CRESSON, 174 p

³⁴Pour une meilleure approche de la notion, se reporter à l'ouvrage de Chelkoff G et Thibaud JP (1992). *Les mises en vues de l'espace public : les formes sensibles de l'espace public*. Grenoble, CRESSON/Plan Urbain, 231 p.

Du point de vue perceptif, l'analyse s'intéresse davantage à la manière dont le piéton verbalise ses perceptions plutôt qu'à l'objet de ses perceptions. **Les types de verbalisation** des perceptions constituent donc le second critère de description et classification des configurations sensibles. Il s'agit là précisément de typifier la pluralité des manières de dire qu'engendre toute perception en mouvement d'espace public urbain. L'analyse porte à la fois sur la prosodie du passant et son vocabulaire. Dans le commentaire des différentes configurations sensibles, ce critère langagier sera présenté conjointement au repérage des phénomènes sensibles. Il semble en effet difficile, dans la description écrite comme dans l'énonciation verbale, de distinguer le discours et son objet.

Deux modalités supplémentaires, issues de l'analyse du corpus des discours, forment le troisième critère de typification de ces configurations sensibles : **la transition et l'unité sensible**. La transition réfère à un passage graduel (ou à l'inverse subi) d'un type d'environnement à un autre³⁵. Sa perception opère, à deux niveaux, comme un élément de structuration du cheminement. Dans un premier temps, elle l'oriente spatialement en révélant un sens dans le déplacement et/ou la succession logique des espaces. Dans un second temps, la transition confère au déplacement une temporalité en créant un avant et un après dans le trajet. Au-delà donc de la question des variantes d'environnement composant le trajet et participant de sa définition sensible, la transition perçue par le passant marque aussi sa saisie d'une structuration spatiale particulière à l'itinéraire : marqueur d'environnement, la transition se révèle aussi en tant que nœud d'articulation des différentes séquences construites du parcours.

L'unité sensible naît d'un rapport à l'espace continu. La perception d'unités sensibles semble liée à celle d'un ensemble cohérent et homogène d'environnements. Dans la dynamique d'un trajet, la saisie d'une unité sensible renvoie alors soit à celle d'un site urbain dans sa totalité et à la prégnance d'une modalité sensible, soit à une de ses parties³⁶. Autrement dit, l'échelle de l'unité sensible questionne le rapport entre limites construites et limites sensibles des

³⁵Pour exemple, la perception au cours du cheminement d'un effet de coupure est vécue par le passant comme une rupture d'ambiance. Elle témoigne alors soit du passage d'un monde sensible à un autre soit d'un type d'espace à un autre.

³⁶Une place urbaine par exemple peut s'appréhender comme un monde clos sur lui-même et remarquable par le filtrage qu'opère le feuillage de ses arbres sur la lumière. Mais une autre place peut à l'inverse être perçue dans une pluralité d'ambiances, découvertes au gré du déplacement et de sa géographie.

espaces publics urbains. Enfin, l'analyse par le discours de ces deux grand schémas perceptifs révèle le jeu entre elles des modalités sensibles. Elle montre d'une part de quelle manière certains sites mobilisent une seule modalité sensible tandis que d'autres se construisent dans une homogénéité relative de celles-ci. Elle interroge d'autre part le statut de l'espace de la perception.

Enfin la **variabilité temporelle** des parcours piétons constitue le dernier critère de classement des configurations sensibles. L'analyse montre que l'accès perceptif, moteur et social à l'environnement sensible varie selon le cycle jour/nuit. Cette variabilité temporelle agit à la fois sur les potentiels d'action de l'environnement et sur les modes d'actions du passant.

**synthétiser la présentation des configurations sensibles*

Des fiches sont insérées entre chaque description. Elles rendent compte de ces configurations sensibles. Sur la partie supérieure de la fiche, le site présenté est nommé et encadré de deux photographies : à gauche, la photographie rend compte du lieu en période diurne ; à droite, elle en donne une image en période nocturne. Les photographies illustrent non les effets décrits mais les sites eux-mêmes. Le choix de chacune des prises de vue s'est appuyé essentiellement sur le discours des passants et la valorisation, à un moment donné du parcours, de tel environnement ou aménagement propre au lieu.

**INSERER UN POLYPTIQUE VIERGE AVEC EXPLICATION DES
RUBRIQUES**

La bande horizontale, située au-dessous de ces photographies, abrite les remarques concernant **les spécificités construites et aménagées du site** (dimensions du lieu, type de revêtement au sol et sur façade, type de mobilier urbain), le type d'éclairage dominant (type de luminaire³⁷, puissance exprimée en watt, température de couleur³⁸ et visibilité des sources), enfin les activités sonores fixes présentes dans le lieu. Ces données objectivables réfèrent à un travail de recherche technique et à une série de relevés sur sites réalisés durant le mois de mai 1997.

La partie inférieure de la fiche est constituée de trois colonnes. Ces tableaux renvoient directement aux **comptes-rendus de perception** issus de la phase de parcours commentés. La colonne de gauche abrite ainsi une "traversée polyglotte" (Thibaud, 1998) : dans le protocole initial des parcours commentés défini par ce chercheur du CRESSON, la construction d'une traversée polyglotte renvoie à celle d'un trajet idéal. Elle s'effectue sur la base d'une recombinaison de l'ensemble des commentaires recueillis *in situ*. "Ceux-ci exacerbent les potentialités sensibles des lieux traversés. Ici le problème n'est pas celui de la vraisemblance de la reconstitution mais de sa puissance démonstrative. Plutôt qu'une véritable réécriture, il ait procédé à un collage d'expressions remarquables issues des différentes descriptions. Ces traversées polyglottes conservent la logique du cheminement et expriment la dynamique de la perception en mouvement" (Ibid.). Dans la colonne de droite, le discours réfère aux paroles qualifiant le site de jour. Pour le quartier de centre-ville, les remarques renvoient au cheminement effectué depuis le pont St Laurent vers la Grand-Rue et pour le quartier Mutualité depuis la place de Verdun vers le boulevard Jean Pain. La colonne de droite restitue les commentaires en mouvement des citoyens ayant effectué le trajet de nuit.

Enfin, la colonne centrale qualifie le lieu étudié du point de vue de ses **modalités sensibles** (sonores, lumineuses, olfactives et tactiles). Là, l'affichage des diverses modalités repérées dans le lieu varie suivant le critère de temporalité. Lorsqu'elles ont été repérées de jour comme de nuit, elles sont

³⁷Pour les abréviations : SHP = lampes à vapeur de sodium haute pression, IM = lampes à iodure métallique, BF = lampes à vapeur de mercure

³⁸La température de couleur est la valeur définissant la distribution spectrale de l'énergie de rayonnement du corps noir et, par comparaison, la composition spectrale de la lumière émise par certaines sources. Elle se mesure en degré Kelvin (°K)

situées au centre de la colonne. Lorsqu'elles sont propres à la période diurne, leur affichage est décalé sur la gauche. Il est décalé sur la droite lorsqu'elles ont été exclusivement repérées en période nocturne. L'écriture en italique de certains termes réfère à une recherche personnelle de qualification des qualités sensibles par les passants ; les autres sont issues de répertoires (sonores et lumineux) existants. Au final, ces fiches nous instruisent sur la qualité construite, aménagée et sensible des divers sites. Elles nous permettent de mettre à jour l'activité de configuration du passant tout en montrant comment elle joue sur ces pratiques ordinaires de l'espace.

A terme, ce chapitre rend compte de l'efficace moteur et social de l'environnement sensible de l'espace public urbain. D'un point de vue théorique, il donne accès aux cadres sensibles de l'accessibilité urbaine et au rôle du langage ordinaire dans leur formalisation.

I. Configurations sonores :

1) le pont St Laurent :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Sur le pont St Laurent, le pas se détend et devient nonchalant. Là, les éléments naturels du site acquièrent une puissance motrice et stimulent la vue du passant. L'air fait dériver ou accompagne les trajectoires. L'eau l'attire sur les "rives" et rend le déplacement ludique. La parole prend la forme d'une énonciation ordonnée : le piéton verbalise d'abord les éléments qu'il voit et entend, puis s'intéresse aux éléments constituant le décor du site. Ce type de discours domine chez le passant circulant depuis la rue de Lionne, le sens de leur parcours les conduisant à tourner le dos à la ville. Le déplacement devient problématique quai Brosse et se traduit par de nombreuses hésitations dans le discours. Elles stigmatisent les problèmes de lisibilité de la signalisation au sol. Les descriptions, répétitives et axées sur la traversée piétonne, restent confuses. Le pas ralenti en outre car l'écoute de la circulation routière fonctionne comme un repère spatial et temporel : elle rompt (ou permet) le ralentissement du pas.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

En période nocturne, la couleur jaune diffusée par les projecteurs crée un sentiment de chaleur et d'intimité. Comme les rayons du soleil en journée, la démultiplication des sources lumineuses accentue la beauté du pont. La combinaison de ces éléments place alors le citoyen dans un espace et un temps extraordinaires.

**unité sonore*

La fréquentation du pont l'impose comme une unité sensible régie par la modalité sonore. L'effet de masque mobilise les perceptions. Il empêche la transmission et la réception des échanges verbaux en gênant leur intelligibilité. De fait, il participe du rapprochement corporel des couples ou groupes et augmente la distance existante avec autrui. Associé sur le plan visuel au phénomène de brillance, l'effet de masque entrave les situations de réflexivité. Les regards mutuels cessent ou se baissent pour se protéger de la lumière. L'inattention semble accrue. La fréquentation du pont St Laurent plonge le passant dans une méditation intérieure et le pousse à la contemplation.

polyptyque

2) la place Notre-Dame :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Le pas se saccade place Notre-Dame. Là la confusion règne dans le cheminement. Des descriptions précises s'enchaînent paradoxalement dès l'entrée du piéton sur la place. Elles concernent d'abord la forme, la taille et l'emplacement du mobilier urbain et des objets mobiles du site. Elles dénoncent ensuite la multiplicité des trajectoires de chacun, des vitesses de déplacement et le caractère multimodal du lieu. Enfin, la parole décrit les modes d'actions nécessaires au déroulement de la marche. Les verbes relevés témoignent de l'état de vigilance requis pour se déplacer. Ils concernent autant les actions motrices (*traverser, slalomer, couper, se faufiler*³⁹) que les modes d'attention induits (*regarder attentivement, faire attention, scruter*).

Du point de vue sonore, l'extrême profusion des stimulations sensorielles ajoute à la confusion du passant. L'effet de métabole distrait le passant. Comme une enveloppe sonore, il mobilise son attention au point de le désengager de ses activités. Enfin, la circulation du piéton sur la dalle de l'évêché le place en position de surplomb. Cette exposition, consécutive à l'aménagement spatio-visuel de la dalle, rompt son anonymat. Elle le contraint à se soustraire au regard du public alors qu'il en a lui-même une visibilité extrême. Le regard s'élève alors pour fuir ; le ton de la voix baisse ; le silence s'impose.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

De nuit, la place jouit d'un éclairage mixte. L'environnement lumineux créé paraît feutré au piéton. La couleur blanc doré de la lumière ainsi que les contrastes d'intensité lumineuse entre le centre de la place et ses abords en font un site attractif. De ce point de vue, la place Notre-Dame semble particulièrement appréciée des couples pour l'intimité qu'elle procure.

³⁹ Les termes en italique sont directement issus du dépouillement de la phase commentée des parcours piétons

**transition sonore*

Par contre, elle s'appréhende comme un lieu de rupture dans le cheminement du piéton. La place Notre-Dame est ainsi perçue comme un espace transitoire, rendant prégnante la modalité sonore. L'effet de métabole domine ici et bouleverse les comportements. La fréquentation de la place Notre-Dame noie en effet le passant dans une masse sonore. De fait, les distances physiques et sociales s'effacent. Au sein des groupes et couples, les possibilités de réflexivité s'estompent : chacun en effet ressent des difficultés à transmettre et à recevoir tout message verbal. Les conversations cessent tandis que les corps se resserrent. Les anonymes, eux, peuvent être mutuellement accessibles par la vue alors qu'ils ne le sont jamais par l'ouïe. Atteints dans leur intégrité, ceux-ci actualisent alors des stratégies d'évitement. L'inattention mutuelle règne ; l'espace d'observabilité tend à être réduit.

polyptyque

3) la place Claveyson :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Le pas reste instable place Claveyson. En son sein, la marche demeure cependant rapide. Les trajectoires, linéaires, témoignent d'une volonté d'aller de l'avant. Dans le discours des passants, les quelques verbes d'action et les adjectifs employés renvoient à l'idée d'une fonctionnalité de la marche. Point de liaison entre le centre-ville commerçant et un quartier plus exotique, la place se chemine pour « aller vers ». Elle mobilise peu la parole. Son environnement sonore témoigne également de sa position de jalon. En arrivant sur le site, le passant exprime le sentiment de *passer d'une salle à une autre*. La perception de cet effet de decrescendo est permis par le rétrécissement de la voie assurant la liaison entre la place aux Herbes et la place Claveyson. D'un point de vue visuel, l'arrivée puis la traversée de la place Claveyson ne mobilise pas la parole. Ainsi aucun commentaire n'a pu être relevé concernant l'aménagement spatio-visuel du lieu. L'observation montre cependant que les regards balayent rapidement les façades des immeubles pour se fixer finalement sur le lieu à atteindre.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

Du point de vue de l'éclairage nocturne, la teinte des lumières de la place Claveyson est blanche dorée. La fréquentation de la place en période nocturne ne suscite que peu de commentaire. L'éclairage paraît fonctionnel. Il ne semble disposer d'aucune qualité remarquable.

**transition sonore*

Le déplacement s'effectue sur le mode de la rupture place Claveyson. Dans un sens comme dans l'autre, la place s'institue comme une transition forte articulée par la prédominance de la modalité sonore. De jour comme de nuit, l'effet de métabole mobilise les perceptions. Il bouleverse également les comportements de chacun. La perception d'un "magma sonore" crée un

sentiment de masse chez le passant : celui-ci se sent appartenir au public anonyme qui côtoie furtivement le lieu. De fait, chacun se sent plus proche physiquement et socialement de son voisin. En outre, la place Claveyson favorise la concordance des distances visuelles et sonores. Entre anonyme, l'accès visuel et auditif s'élabore mutuellement. Il participe d'un accroissement des situations de réflexivité. Entre couple ou groupe, les formes d'expressivité et de réceptivité de la vie sociale ne sont pas mises en danger. A chaque fois, l'échelle restreinte du lieu accentue le phénomène. De ce point de vue, la place Claveyson s'institue comme espace physique et social de liaison.

polyptyque

4) la place Grenette :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

La traversée de la place Grenette engendre des hésitations dans le pas. L'uniformité du traitement au sol conduit le piéton à des réflexes de traversée, qui le mettent en danger en présence d'un véhicule. Dans le discours, le caractère problématique de cette situation s'exprime par de nombreuses hésitations. Le déplacement pourtant reste rapide place Grenette du fait d'une profusion des stimulations sensorielles. La parole se focalise d'abord sur les sources sonores fixes du lieu. Puis les discussions cessent près de la fontaine : l'effet de masque trouble l'intelligibilité des paroles. Enfin, la forte luminosité agresse le passant et mobilise la parole. Les superlatifs abondent tandis que le ton devient presque véhément. Le malaise transparaît également dans l'attitude corporelle du passant. Les yeux se brident, les mains se portent au visage en signe de protection, les têtes se baissent et les regards mutuels cessent. Les échanges se mettent entre parenthèses.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

En période nocturne, l'intensité de la lumière et sa couleur blanche paraissent froides au passant. Elles le gênent. Le site n'est pas convivial. Il favorise une accélération de l'allure.

**transition sonore*

La place Grenette apparaît comme un espace transitoire dans le cheminement. Cependant, celle-ci ne constitue pas une rupture nette. Ici, la modalité sonore domine. La prégnance de l'effet de métabole maximise le caractère public de l'espace. En outre, il participe d'un sentiment de masse chez le passant. Or si un tel phénomène estompe les distances physiques et sociales, il rompt également les situations de réflexivité. Place Grenette, les couples et groupes ressentent des difficultés pour s'entendre et se comprendre

verbalemment. Les personnes circulant seules ressentent elles la sensation d'un isolement sonore important. Toutes éprouvent des difficultés à focaliser leur attention sur les événements alentour. Les situations d'observabilité, nombreuses, sont alors gérées par la multiplication de stratégies d'évitement. Elles valent autant pour la motricité que pour la sociabilité dans ce type de lieu public urbain.

polyptyque

5) la place de Verdun :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Une certaine fluidité du pas s'observe place de Verdun. Malgré la présence de bancs publics, l'espace ne pousse pas le citadin au séjour. Son ornementation végétale confine le passant dans un *sous-bois assombri*. Du point de vue sonore, la circulation routière l'immerge et participe du manque d'attrait de la place. La vision d'une fontaine à l'arrêt ravive l'impression. Elle devient sans attrait dans la lutte contre le bruit et n'attire plus le regard du passant. Lieu de passage, la place de Verdun engendre un déplacement rapide et fonctionnel. Sa traversée mobilise peu la parole. La métaphore du vide qualifie ordinairement le site. Le ton employé témoigne du peu d'intérêt qu'éprouve le piéton pour le site. Les quelques remarques et jugements de valeur se concentrent exclusivement sur l'activité routière propre au lieu.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

Jugée plutôt agréable, sans pour autant apparaître chaleureuse, la couleur blanc doré du dispositif d'éclairage semble en adéquation avec la nature historique du lieu. En outre, et la remarque vaut essentiellement lorsque la place de Verdun constitue le point d'arrivée du trajet, la quantité de lumière diffusée rassure le passant la nuit. Circulant auparavant dans des lieux assombrés, l'intensité de la lumière lui procure le sentiment de retourner en ville. Elle participe également d'un sentiment de sécurité.

**unité sonore*

La place de Verdun se présente, dans la dynamique du parcours, comme une unité sonore. Là, l'effet de vague qualifie le lieu. Du point de vue de la sociabilité publique, il favorise les situations d'évitement. En effet, le décalage des distances visuelles et sonores s'accroît. Ainsi, le passant appréhende assez bien autrui *de visu* mais ne l'entend pas clairement. En outre, il se perçoit lui-

même comme isolé et immergé par l'environnement sonore. Or, cette particularité favorise, semble-t-il, les attitudes d'espacement et de refus de la réflexivité. Elle accentue par contre le caractère public de l'espace.

polyptyque

6) la rue Eugène Faure :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Rue Eugène Faure, le pas s'accélère. Les piétons verbalisent le confort de leur marche dès leur arrivée sur le site. Rapidement la largeur des trottoirs et la surface lisse du sol sont décrites comme les causes majeures de cette aisance. Le phénomène de cadrage oriente en outre le regard du passant vers l'horizon et dirige son pas vers l'avant. Les verbes d'action foisonnent dans le discours.

Pourtant, dans cette linéarité du trajet, une rupture soudaine apparaît. Elle se traduit par l'émergence de quelques hésitations dans le commentaire. L'existence d'un croisement avec la rue Dominique Villars oblige le passant à appréhender une traversée piétonne. Or l'absence de bateaux et la mauvaise lisibilité des passages protégés rend la traversée difficile. L'actualisation de stratégies motrices varie selon les situations et/ou les handicaps. Dans le discours, elles sont à chaque fois décrites à travers des verbes d'action :

- le passant ordinaire choisit en général de ne pas respecter le marquage au sol, jugé illogique. Il préfère *traverser la rue en plein milieu* après avoir vérifié qu'aucune voiture ne l'en empêchait, *passer au milieu des voitures et traverser en marchant vite*,

- le déficient visuel tire parti non seulement de l'environnement sonore du lieu et du revêtement de sol. Il choisit de *traverser la rue en suivant à l'oreille le bruit de la route* après avoir pris la précaution de *repérer à la canne la bordure du trottoir à descendre*. Puis il récupère le trottoir en face à l'aide de sa canne, place celle-ci le long de sa bordure pour *marcher droit*,

- le plus gêné par l'absence de bateaux et la hauteur du trottoir demeure la personne handicapé moteur. Dans ce cas, la traversée de la rue nécessite l'assistance d'une tierce personne. La procédure est alors la suivante : la personne place son fauteuil en marche arrière afin de *prendre le trottoir à l'envers*. La tierce personne tire alors doucement le fauteuil vers le bas pour amorcer la descente sans risque de déséquilibre. La personne en fauteuil *se retourne alors face aux passages protégés et traverse en ligne droite*.

L'entrée du passant rue Eugène Faure s'accompagne dans le discours de la dénonciation du niveau sonore ambiant. Les exclamations abondent,

marquant à la fois la surprise et le désarroi du piéton. Elles s'accompagnent de plus de la dénonciation du caractère réverbérant du site et de sa participation à l'accroissement de la durée d'écoute des sons. Puis dans la dynamique du parcours, l'objet de la discussion se déplace progressivement. Au cœur du site, la continuité et la régularité de l'environnement sonore occupent le discours. L'énonciation se fait sur le mode de la plainte.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

En période nocturne, le discours se concentre sur la fonctionnalité de l'éclairage public. Comme lors de l'arrivée des piétons place de Verdun, chacun ressent rue Eugène Faure l'impression d'une *entrée* en ville et d'un retour à une ambiance plus sécurisée. L'intensité de la lumière rassure malgré son orientation centrale sur la voie routière, parce qu'elle permet à la fois de voir et d'être vue à distance.

**unité sonore*

Dans la dynamique du parcours, la rue Eugène Faure s'institue comme une unité sensible marquée par la modalité sonore. Seul, le passage de la place de Verdun à la rue Eugène Faure crée d'une rupture dans le cheminement : la directionnalité subite de la rue et la croissance du niveau sonore ambiant en constitue l'explication principale. Concernant l'environnement sonore du lieu, deux effets majeurs monopolisent l'appareil auditif du passant : l'effet de vague et l'effet de masque. Or, la perception de cette combinaison d'effets participe d'une sensation d'immersion chez le passant. Là, les formes mêmes de l'expressivité de la vie sociale et de sa réceptivité sont mises en cause. Les bruits de la circulation gênent la compréhension de la parole. Les échanges sociaux existent, mais sous la seule forme de la dyade : ainsi, les discussions demeurent entre couples, à voix haussée, entrecoupées régulièrement au moment des arrêts et démarrages de voitures. Pour chacun, la forme même du lieu les rend visuellement accessibles à longue distance alors que leur activité sonore propre se trouve noyée par le niveau sonore de la circulation routière. Autrement dit, l'environnement sensible du lieu ne permet pas une correspondance entre la visibilité et l'audibilité. Elle accroît de fait les distances physiques et sociales.

polyptyque

7) la place Bir-Hakeim :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

L'instabilité du pas caractérise le déplacement place Bir-Hakeim. En abordant cet espace, le piéton verbalise l'impression de quitter subitement la ville pour rentrer dans un site plus rustique, moins urbain. Le discours se focalise ainsi sur la présence de graviers et de terre stabilisée. Les paroles deviennent véhémentes et s'enchaînent rapidement pour décrire les désagréments liés au revêtement de sol. L'allure devient alors plus saccadée. Du point de vue sonore, la place Bir-Hakeim fait naître une fois encore une sensation de répulsion chez le passant. Le ton prend la tonalité de la résignation. Le discours est ponctué de silences. Les faits s'énoncent brutalement.

La parole ensuite se focalise sur les difficultés d'échanges verbaux provoqués par le niveau sonore du lieu. Evoqué rue Eugène Faure, l'effet de masque bénéficie d'une description minutieuse place Bir-Hakeim. La remarque vaut d'ailleurs dans les deux sens de circulation. Les difficultés d'écoute, de compréhension puis de réception de la parole occupent le discours. L'environnement visuel de la place n'est pas décrit.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

L'éclairage de la place Bir-Hakeim accentue la sensation de négligence ressentie de jour. L'impression d'une faiblesse de l'éclairage domine chez l'ensemble des passants. Le manque de fréquentation du lieu favorise en outre la naissance d'un sentiment d'insécurité. Le passant se sent isolé. Son pas s'accélère. Le rapprochement des corps, quasi instinctif, s'opère.

**unité sonore*

Le déplacement place Bir-Hakeim s'effectue dans la continuité. Celle-ci figure dans le quartier Mutualité comme une unité sonore. Ainsi, les effets de vague et de masque mobilisent l'attention des piétons. Couplés, ils participent d'un isolement sonore du passant. Tous deux annihilent la capacité de réflexivité des acteurs, en perturbant la transmission et la réception des échanges. Le site ne permettant pas une concordance de l'accessibilité visuelle et auditive à autrui, les distances physiques et sociales s'accroissent. La sociabilité place Bir-Hakeim est quasi nulle. Seuls, quelques passants se croisent rapidement sans même un regard.

polyptyque

8) le Forum :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Le Forum participe de la rapidité de la marche. Le piéton verbalise le sentiment d'être entraîné malgré lui par la surface au sol. Chez les plus âgées ou les personnes handicapées, l'utilisation récurrente des verbes *patiner, chuter, tomber* rend compte des difficultés du déplacement. Des contraintes d'attention s'expriment également. L'effet de vague submerge le passant. Là, chacun verbalise la sensation d'*entrer* véritablement sur le boulevard Jean Pain. Le piéton use autrement dit d'une association spatio-temporelle pour rendre compte de sa perception. Cette délocalisation perceptive s'explique par la conjonction de trois effets. D'une part, la situation spatiale du citadin le situe quasiment au-dessus du boulevard. D'autre part, les matériaux utilisés dans la construction et l'aménagement du Forum engendrent un net réfléchissement des ondes sonores sur les parois du site. Enfin la vue conjointe du flux des véhicules boulevard Jean Pain ravive cette désagréable impression.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

En période nocturne, l'éclairage en plafonnier du site crée une lumière intensive en défilé. Blanche et froide, elle s'avère également insuffisante du point de vue perceptif. Ainsi, l'ensemble des piétons dit ne pas être éclairé. Chacun verbalise un sentiment d'insécurité.

**transition sonore*

Le Forum représente un espace intermédiaire dans le parcours, marqué une fois encore par la modalité sonore. Ce site n'entrave pas les situations de réflexivité entre passants. Les qualités construites du lieu, particulièrement son échelle, expliquent le fait. Chacun converse avec autrui sans entrave : les paroles restent intelligibles malgré la hauteur du niveau sonore, grâce à l'effet de réverbération qui marque le site. En outre, du point de vue sonore et lumineux,

ce site favorise la concordance des distances visuelles et sonores. Ainsi, et contrairement à la rue Eugène Faure, on s'entend et l'on se voit très bien au cœur du Forum. Malgré le caractère très urbain du site, les distances physiques et sociales s'estompent. Pourtant, le caractère public de l'espace ne s'efface pas.

polyptyque

9) la passerelle de la mairie :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

La passerelle favorise un déplacement rapide. L'absence d'obstacles mobiles et immobiles le facilite. Pour l'ensemble des piétons, la circulation dans de tels lieux demeure fonctionnelle. De fait, le discours s'attache à rendre compte de cette nécessité du déplacement. Il se fait cependant sporadique : chacun choisit de formuler ses impressions sous la forme de brèves remarques. La perception d'un continuel effet de vague et la vue conjointe du flux des véhicules boulevard Jean Pain neutralisent la parole et accélèrent l'allure.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

La passerelle de la mairie ne dispose pas de système d'éclairage. Seuls, les escaliers d'accès sont équipés d'appliques diffusant une lumière blanche. Le passant semble donc le plus souvent plongé dans une quasi-pénombre, le feuillage des platanes cachant bien souvent le peu de lumière apportée à cette hauteur par les lampadaires du boulevard. L'impression dominante dans ce lieu et dans la plupart de ceux qui jalonnent le trajet en quartier Mutualité, demeure donc celle d'une insécurité.

**unité sonore*

La passerelle de la mairie s'appréhende comme une unité sensible, régie par la modalité sonore. Elle partage avec les sites précédemment décrits la prééminence en son sein de l'effet de vague. Maintenant le passant dans une masse sonore urbaine qui l'immerge, il participe d'une décroissance des situations de réflexivité. Le citoyen semble s'isoler, au point de multiplier les stratégies d'évitement. Entre couples ou groupes, l'échange se met entre parenthèse le plus souvent. Les distances physiques et sociales s'accroissent. Le site en plus ne favorise pas la concordance des distances sonores et visuelles :

autrui n'est pas accessible à l'ouïe. Dans la dynamique du trajet, il l'est difficilement par la vue.

polyptyque

10) le boulevard Jean Pain :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

La régularité des surfaces au sol et la largeur des trottoirs permettent une rapidité du pas boulevard Jean Pain. Là les remarques demeurent brèves. Lorsque le boulevard Jean Pain constitue le point de départ du parcours, le passant n'a pu se familiariser avec le protocole de l'enquête. Lorsqu'il figure comme le dernier site traversé, le déficit du commentaire s'explique par la lassitude du passant.

En outre, l'environnement sonore du boulevard Jean Pain provoque chez le passant une sensation de répulsion. Le discours se focalise sur le bruit de la circulation routière et rend compte de la mobilisation de l'oreille. Cet effet de vague, et la vision simultanée des flots de voitures, plongent alors malgré lui le piéton dans une masse urbaine à laquelle il se sent étranger. Leur combinaison participe bien souvent d'un arrêt du discours. Elle a aussi une répercussion psychomotrice : la vitesse de déplacement du passant s'accélère.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

L'éclairage du boulevard Jean Pain suscite les commentaires. Large artère routière à la circulation dense, le boulevard Jean Pain surprend le passant noctambule. La diminution du trafic automobile, et avec elle celle du niveau sonore habituellement propre au lieu, semblent en décalage avec l'activité et la fonction ordinaires du site.

La perception d'une faiblesse de l'éclairage urbain ravive l'impression. Chacun dénonce en effet l'insuffisance d'intensité et de sources lumineuses dans le site, compte tenu de son échelle. Pourtant, le sentiment d'insécurité ne mobilise pas les conversations : chacun se voit à distance au sein du lieu.

**unité sonore*

Le boulevard Jean Pain s'appréhende comme une unité sensible, mobilisant la modalité sonore. Ce sont les effets de vague et de masque qui suscitent les commentaires lors de la phase de parcours. Là, les formes mêmes de l'expressivité de la vie sociale et de sa réceptivité sont mises en cause. Les échanges sociaux existent, mais sous la seule forme de la dyade : ainsi, les discussions demeurent entre couples, à voix haussée, entrecoupées régulièrement au moment des arrêts et démarrages de voitures. Cette artère routière assourdissante isole en fait les citoyens dans un magma sonore. Paradoxalement elle les rend visuellement accessibles à longue distance, lorsque leur trajet les conduit à fréquenter le trottoir longeant l'Hôtel de Ville. L'accessibilité visuelle et auditive ne concorde pas. Les distances physiques et sociales demeurent importantes. Les situations d'évitement se multiplient.

polyptyque

II. Configurations sensibles homogènes :

1) la rue de Lionne :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Rue de Lionne, le pas devient instable. Le dévers de la rue, son encombrement et ses dimensions désordonnent les séquences du pas. Son revêtement de sol, accidenté, agite involontairement le passant. Les verbes *sauter, sursauter, tressaillir* foisonnent dans le commentaire. La perception de l'environnement sonore tranche avec cette impression de mal être moteur. La chute progressive du niveau sonore ambiant accompagne la découverte d'un quartier à la sociabilité particulières. La parole devient enjouée devant l'émergence de sons issus de l'univers domestique. Elle énumère et qualifie. Puis elle révèle, par l'explication, la contrainte physique du regard et son orientation subie. Le corps, de fait, se dirige vers l'avant.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

De nuit, l'éclairage de la rue de Lionne ne mobilise pas la parole. La couleur blanche des projecteurs est jugée froide et insuffisante. La rue paraît sombre. L'éclairage, fonctionnel, ne présente aucun attrait pour le piéton. Seule, la présence de quelques enseignes de restaurants attire le regard et connote l'espace d'un ton plus chaleureux. Plongeant le citadin dans une atmosphère légèrement feutrée, elles renforcent sa sensation de bien-être.

**unité sensible homogène*

Dans le parcours, la rue de Lionne se présente finalement comme une unité donnant à percevoir une relative homogénéité des modalités sensibles. En son sein, le déplacement se vit sur le mode de la continuité. Du point de vue des formes de la sociabilité urbaine, son échelle restreinte favorise la concordance des distances visuelles et sonores. Au sein des groupes ou couples fréquentant la

rue, l'expressivité et la réception des échanges sont facilitées. Les anonymes, eux, deviennent simultanément accessibles par la vue et l'ouïe. Ainsi, l'environnement et l'aménagement du site participent d'un estompage des distances physiques et sociales. Le sentiment dominant demeure alors celui d'une présence collective et anonyme d'autrui.

polyptyque

2) la rue Chenoise :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

La typologie en fort dévers de la rue Chenoise, et son encombrement, provoquent une instabilité du pas. Les descriptions foisonnent et dénoncent une situation de handicap podo-tactile. L'allure oscille alors entre la vigilance et la détente. La parole devient rare. Puis, le discours se focalise sur l'absence de sons urbains : la construction en baïonnette de la rue les coupe, le déplacement du passant l'en éloigne. La parole constate et qualifie : des sons domestique pénètrent vers l'extérieur. En diminuant son caractère public, ils humanisent en quelque sorte l'espace et lui procurent une identité propre.

L'originalité du site s'impose aussi visuellement. Ici le passant dénonce l'alternance de zones d'ensoleillement et d'ombre, la sensation de fraîcheur qu'elles lui procurent. Par contre la contrainte physique du regard demeure. La parole dénonce le fait à travers un vocabulaire issu de la thématique de l'obligation : *ne pas pouvoir, être tenu de, être obligé de*. Le discours prend la forme d'une succession de remarques. Chacune d'entre elles met en avant la qualité de cadrage de la rue.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

Rue Chenoise, la multiplication et la différenciation des sources lumineuses plongent le citadin dans une ambiance jugée festive. Blanche et fonctionnelle, la couleur de l'éclairage suscite peu les commentaires Sombre, la rue pourtant donne au passant la sensation d'être assez bien éclairée : la multiplication des points lumineux et leur chamarrure focalisent l'attention du passant. Cette mise en scène lumineuse de l'espace participe de sa qualité et de son attractivité.

**unité sensible homogène*

Dans la dynamique du parcours, le déplacement rue Chenoise participe d'un sentiment de continuité chez le piéton. Elle constitue une unité sensible donnant à percevoir une homogénéité de ses modalités sensibles. La rue Chenoise participe d'une discordance des distances sonores et visuelles. Ici l'échelle du lieu et principalement l'hétérogénéité de sa largeur constitue une première explication. La combinaison sur le plan sonore des effets de métabole et de réverbération et sur le plan visuel du phénomène de cadrage en est une seconde. Comme précédemment décrit rue de Lionne, les conversations émises entre groupes ou couples sont facilitées du fait de leur intelligibilité. Par contre, l'intersubjectivité de la vie sociale paraît malmenée. Rue Chenoise, les passants et/ou habitants se rendent mutuellement accessibles par l'ouïe alors qu'ils ne le sont pas toujours par la vue. Or, une telle caractéristique a tendance à accroître la sensation d'étrangeté du passant alors même qu'elle participe d'une appropriation plus grande de l'espace par ses habitants. En cela, l'environnement sensible de la rue Chenoise affaiblit la dimension publique de l'espace et des comportements.

polyptyque

3) la rue Brocherie :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Rue Brocherie, le pas s'ordonne difficilement. Les véhicules investissent le centre de la rue, alors que visuellement le traitement au sol paraît piéton. Leur vitesse de circulation entre en confrontation avec celle du passant. Il hésite alors et se tait. L'alignement d'un mobilier urbain garde-fou sur les bas cotés de la rue oriente finalement son positionnement. Du point de vue sonore, le déplacement du piéton et la construction en baïonnette de la rue participent d'une chute du niveau sonore ambiant. Le piéton constate cependant moins l'effet de coupure que l'émergence de bruits domestiques. Il compare alors cette rue aux rues de Lionne et Chenoise, au point d'utiliser fréquemment le nom de "quartier" pour les désigner. La comparaison suit visuellement avec la perception renouvelée d'une limitation du champ visuel périphérique.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

L'éclairage blanc doré de la rue Brocherie paraît convivial de nuit. La multiplication de points lumineux participe du confort visuel du passant. Cependant, la parole demeure mobilisée par la mise en scène colorée du lieu. La rue Brocherie bénéficie comme la rue Chenoise du chamarrure des enseignes colorées des restaurants. Celles-ci créent des événements lumineux dans la dynamique du parcours. Elles participent d'un jugement qualitatif de l'espace.

**unité sensible homogène*

La fréquentation de la rue Brocherie crée un sentiment de continuité dans le déplacement. Elle est une unité sensible saisit dans l'équilibre de ces modalités. Là chacun circule avec l'impression de connaître intimement le lieu et de s'y trouver pourtant en situation d'étranger. La sensation naît certainement d'une discordance des distances sonores et visuelles rue Brocherie. Le passant perçoit clairement sa propre activité sonore ou celle d'autrui, alors que ce dernier ne lui

est pas toujours accessible à la vue. Les distances physiques et sociales diminuent alors même que les possibilités de réflexivité s'estompent. La dimension publique du lieu s'affaiblit.

polyptyque

4) la place aux Herbes :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Le pas est instable place aux Herbes. Les verbes d'action relevés dans le discours témoignent du caractère problématique de la marche. Ils rendent compte également des situations d'évitement moteur qui commandent la trajectoire de chacun. Ici, le piéton *slalome, manœuvre* et d'un point de vue perceptif *fait attention, reste attentif*. Le marché attire les foules, mais limite l'espace physique du déplacement. Or, la proximité des corps et les ruptures soudaines d'allures s'avèrent difficiles à anticiper. La marche devient un exercice de vigilance ; l'attention du passant se distribue ; la parole se fait rare. D'autre part, l'irrégularité de la surface crée une instabilité podo-tactile.

Puis l'environnement sonore du lieu mobilise la parole en matinée : la rumeur immerge le passant et donne une identité propre à la place. Le discours reprend, volubile, par l'énonciation rapide et précise des sources olfactives. Il s'accompagne de jugements de valeur. La flânerie alors remplace la circulation marchande.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

Le traitement lumineux de la place aux Herbes est d'un teint blanc doré. Il crée un contraste entre le premier et le second plan de la place, lorsque le regard du piéton se porte en direction de la place St André. De fait, celui-ci verbalise ordinairement l'impression d'une irrégularité dans la diffusion de la lumière. L'éclairage nocturne crée des zones sombres et mal éclairées. Il suscite peu les commentaires.

**unité sensible homogène*

La place aux Herbes participe d'une continuité dans la dynamique du parcours. Elle est perçue ordinairement comme une unité homogène dans son environnement sensible. L'échelle restreinte du lieu et ce caractère métabolique propre aux matinées de marché participent à la fois de la convivialité de la place et d'une forme de cohésion sociale. A ces heures en effet, l'espace de la place aux Herbes devient celui de la réflexivité. Les échanges et les interpellations se multiplient ; les distances tant sociales que physiques s'estompent. Pourtant, l'accessibilité visuelle et sonore demeure discordante : si chacun s'appréhende facilement par la vue, peu s'entendent. Les paroles restent difficilement intelligibles. Le quartier semble paradoxalement accueillir et ne plus appartenir au passant : le mode d'occupation des lieux, le mode de sociabilité également, est propre à une culture donnée. Là, le citoyen demeure paradoxalement introduit et à la fois de passage. Son anonymat semble renforcé. Il devient presque celui qu'on dévisage depuis les boutiques, les fenêtres, les trottoirs... à l'image de l'étranger. Ainsi, de petits groupes d'hommes investissent les trottoirs, fumant et discutant debout. Les femmes semblent absentes... Le quartier échappe à la ville...

polyptyque

5) la place Jean Moulin :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Place Jean Moulin, le pas décélère. La présence d'un escalier participe d'une transition dans le cheminement. Sa dénonciation s'avère prégnante dans le discours. Chez les personnes handicapées moteur, cette barrière architecturale suscite la colère. Les exclamations abondent. La présence de l'escalier rompt en outre la continuité de la marche. L'allure ralentit par la nécessité de gravir ou de descendre les marches. L'arrivée sur la place se traduit par une période de silence : le piéton prend le temps d'apprécier l'environnement avant de se prononcer sur ses perceptions. Puis l'énonciation reprend avec lenteur : d'abord la verdure qui contraste avec le milieu urbain environnant, puis l'émergence de cris d'enfants et d'oiseaux. Cependant, la place ne favorise pas les attitudes de séjour : des immeubles de béton cernent le lieu et rappellent la ville.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

De nuit, le site semble une fois encore très enclavé. Le traitement lumineux de la place est uniforme. La teinte de la lumière diffusée est blanche et donc jugée froide par les piétons. Chacun en outre dénonce la faiblesse de l'intensité lumineuse dans le sentiment d'insécurité qui teinte leur déplacement. Elle s'ajoute certainement à la faiblesse du nombre de sources lumineuses dans le lieu.

**unité sensible homogène*

La place Jean Moulin apparaît comme une unité donnant à ressentir un relatif équilibre des modalités sensibles. Dans tous les cas, l'échelle et l'environnement sensible du lieu participent d'une concordance des distances visuelles et sonores à chaque niveau. Ainsi, la place Jean Moulin participe de l'épanouissement des formes d'expressivité et de réceptivité de la vie

sociale : elle rend mutuellement accessibles les passants par le regard et par l'écoute.

polyptyque

III. Configurations audiovisuelles :

1) la place St André :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Le pas devient pressé place St André. Le citoyen parcourt la place en *se faufilant* au sein de la population assise, puis *traverse* seul l'espace central vide. L'acte s'articule donc en deux temps, qui s'inversent selon le sens de circulation : un temps de confrontation corporelle, puis visuelle, avec le public assis aux terrasses. Le discours s'ordonne par l'explication de ces deux phases. Le caractère problématique du déplacement s'accompagne d'un pressement du pas. La parole comme le pas s'accélèrent.

L'environnement sonore du lieu accentue le malaise du piéton. Le discours foisonne d'expressions de jugement. Elles concernent la capacité du lieu à accroître la portée des activités sonores de chacun. L'effet de réverbération expose le piéton, donne au site un caractère solennel, engendre une précaution du pas. Aux terrasses de café, l'effet de métabole participe lui d'une réflexivité des échanges et d'un isolement d'avec les passants. Leur "mise en vue" mobilise la parole : celle-ci dénonce puis explique, pour finalement se taire. Le besoin de fuir l'espace mobilise l'attention du piéton.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

De nuit, la mise en lumière du site respecte sa charge symbolique et n'engage pas l'exposition du passant. Celle-ci demeure du fait de l'aménagement du site. La multiplication des sources lumineuses crée des zones plus ou moins éclairées ; elle favorise en quelques coins de la place une certaine intimité.

**unité sensible audio-visuelle*

La place St André constitue une unité sensible régie par les modalités visuelle et sonore. Le phénomène d'exposition majore le caractère public des conduites. Sa portée paraît relayé par une forme d'exposition sonore : la place St André "sonne" au pas des passants et trahit leur présence. Elle les conduit à multiplier les situations d'évitement. De fait, les situations de co-présence visuelle deviennent furtives. Le regard balaye rapidement l'espace : l'inattention polie règle les conduites de chacun. Symbolique du point de vue de son architecture, la place St André l'est donc aussi comme espace public : son environnement sensible favorise aussi bien les situations de réflexivité que celles d'isolement.

polyptyque

2) le passage du palais de justice :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

L'entrée du piéton passage du palais de justice rend la marche hésitante. Elle oscille entre la précipitation et le ralentissement. Cette variation s'observe de jour comme de nuit, dans les deux sens de circulation. Pourtant la surface lisse du revêtement de sol favorise un mouvement continu. La traversée du passage se vit en fait comme un interdit. Chacun marche sur la pointe des pieds. Le silence et la réverbération sèche du lieu lui confèrent une solennité. La métaphore de *la cathédrale* ponctue le discours, puis fait place au cours du déplacement à celle du *cul-de-sac* ou de *l'espace privé*.

Le piéton cependant suggère ses impressions plus qu'il ne les affirme. De nombreux silences et hésitations entrecoupent la parole. L'aménagement spatio-visuel du passage et son échelle favorisent un sentiment d'incongruité et mobilisent l'attention. Le regard scrute des intérieurs dissimulés, puis bute sur la voûte et les parois du lieu. Les verbes utilisés expriment la contrainte du regard ; le ton, des regrets.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

Alors que le volume du site, sa forme et son environnement lui confèrent un caractère sacré, la perception nocturne de l'éclairage s'articule sur le thème de l'intimité. Le passage du palais de justice constitue le lieu privilégié des couples. La couleur blanc dorée, la multiplication des luminaires et leur emplacement assez bas participent d'un environnement feutré.

** transition audio-visuelle*

Le passage du palais de justice se perçoit comme un espace sonore et visuel transitoire. L'effet de réverbération, couplé au phénomène de cadrage, interroge la dimension publique de l'espace. Là les distances sonores et visuelles sont en décalage. Les sons proches se diffusent et s'entendent au-delà des limites du site alors que l'auteur du son est inaccessible à la vue. Si le phénomène participe d'une nette intelligibilité des paroles entre couples et groupes, il pose aussi la question de leur place dans l'espace. Du point de vue de la sociabilité publique, cette particularité du passage affaiblit sa qualité publique et pose finalement la question du rapport entre public et privé.

polyptyque

3) le Jardin de Ville :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Le Jardin de Ville participe de la lenteur du pas. Ses dimensions permettent au citadin de désordonner sa marche. Là, le pas n'est ni guidé par une forme directrice ni assujéti au rythme du déplacement urbain. Il est en outre libéré des contraintes corporelles qu'impose ordinairement la fréquentation de sites minéraux populeux. La présence de bancs publics invite au séjour. Sa végétation adoucie la lumière du soleil, en l'offrant au regard par raies. L'œil ne scrute plus mais contemple.

Au gré du déplacement, l'effet de coupure et l'émergence du cri des enfants n'altèrent pas le repos. Sources sonores fixes du lieu en cette saison, ils ne mobilisent pas la parole. Le pas traîne et déambule. Le corps se fait expressif : le piéton sourit, lève la tête, montre du doigt certaines scènes. Le discours devient comparatif, le ton joyeux, les exclamations récurrentes. Perceptible dans les deux sens de circulation, l'impression cependant domine lorsque nous circulons en direction du passage du palais de justice.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

La période nocturne voit le Jardin de Ville plongé dans une pénombre quasi totale. Elle contraste avec l'environnement lumineux des espaces précédemment traversés. En effet, l'éclairage semble insuffisant pour la surface du Jardin de Ville. Du point de vue perceptif, ce soudain assombrissement de l'espace s'appréhende comme une rupture dans un parcours lumineux nocturne relativement homogène. Il entraîne alors bien souvent le sentiment d'une insécurité partagée.

**unité sensible audio-visuelle*

L'arrivée du piéton au Jardin de Ville crée une rupture dans l'environnement audio-visuel urbain. Sa traversée le fait à l'inverse décrire comme une unité sensible dominée par les modalités sonore et visuelle. Là, les distances visuelles et sonores coïncident. Ainsi, le contraste visuel entre le proche et le lointain renvoie à la tendance du site à l'absorption des sons aigus au profit des sons graves. Du point de vue des formes de la sociabilité, cette concordance participe d'un sentiment de solitude du passant. Autrui devient inaccessible : chacun se voit sans véritablement s'entendre.

polyptyque

4) le passage du Jardin de Ville :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

Le pas s'écoule passage du Jardin de Ville. Les dimensions du lieu, sa situation géographique et sa fonction de liaison conditionnent une telle allure. Par contre, son accès depuis la place Grenette s'avère problématique. Il mobilise le discours. L'implantation de bornes "cloisonne" le passant dans un espace restreint et la mauvaise lisibilité du revêtement au sol ne lui permet pas de différencier l'espace piéton de l'espace routier. Les passants marchent alors en file indienne ou sur la route. Les contraintes de la marche transparaissent dans l'abondance des verbes *bloquer* et *gêner*.

Puis la parole change d'objet sous le passage : elle se centre successivement sur la fontaine de Nadon, repère spatial et temporel du parcours, et sur l'effet de réverbération. Le phénomène de cadrage oriente enfin l'œil et participe d'une accélération du pas. La parole se fait volubile, les exclamations ponctuent désormais le commentaire. Initiation à la nature dans ce sens, la traversée du passage du Jardin de Ville devient à l'inverse initiation à l'urbain lorsque nous circulons vers la Grand-Rue. La parole, dans ce sens, rend compte des contraintes que la vue et la fréquentation de tels sites engendrent.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

La fréquentation du passage du Jardin de Ville en période nocturne suscite peu les commentaires. Fonctionnel, l'éclairage n'attire pas l'attention des passants.

**transition audio-visuelle*

Le passage du palais de justice apparaît, dans la dynamique du parcours, comme un espace de transition audio-visuelle. Il s'appréhende d'abord dans un effet de réverbération. Celui-ci participe d'un épanouissement des formes de la vie sociale en facilitant la transmission et la réception des messages. Par contre, il n'interroge pas la place du citoyen dans l'espace ou le caractère public de ce dernier. Malgré l'existence là aussi du phénomène de cadrage, l'échelle restreinte du lieu ne permet pas en effet un décalage des distances visuelles et sonores. Chacun demeure à l'inverse mutuellement accessible à autrui. Le passant gère alors les situations d'observabilité mutuelle par une forme d'inattention polie exacerbée.

polyptyque

5) la Grand-Rue :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

La densité du public provoque le piétinement du pas Grand-Rue. Là, le mouvement des livreurs en matinée et de *la foule* les après-midi domine. Les trajectoires de fait se croisent et s'entrecroisent, souvent perturbées par les variations d'allure et de sens de circulation de chacun. En outre, la rugosité de la surface au sol et le *dévers* de la rue déstabilisent le pas. Le discours alors s'entrecoupe de phase de silence ou d'hésitation. Le déplacement demande tant de concentration que celle-ci ne peut plus être mobilisée dans la parole.

L'effet de métabole prévaut ensuite dans la qualification de l'environnement sonore. Une nouvelle fois le sentiment de masse envahit le piéton. Peu de commentaires porte sur l'aménagement spatio-visuel du lieu. Site linéaire, la Grand Rue oriente pourtant le regard du passant vers l'avant en même temps qu'il limite son champ visuel. Or l'absence de discours sur cette qualité de cadrage du lieu s'explique certainement par l'absence de contrainte qu'elle impose au passant. La Grand Rue mobilise davantage le regard et la marche du passant autour des nombreuses vitrines installées au pied des façades que sur les contraintes supposées d'une vision cadrée.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

En période nocturne, la lumière est blanche et jugée froide par les passants. La fréquentation du site, une nouvelle fois, ne mobilise pas la parole. Seules, les personnes isolées verbalisent la sensation d'une quantité suffisante de lumière. L'éclairage de la Grand-Rue donne en effet à voir clairement les conduites d'autrui en période nocturne. Elle participe alors d'un sentiment de sécurité du passant.

**transition audio-visuelle*

La Grand-Rue constitue un espace intermédiaire dans le parcours. Elle s'affiche dans la prégnance de phénomènes audio-visuels. Ainsi, le même sentiment de masse enveloppe le passant. Là encore, la collectivité du déplacement et du rapport à autrui rompt les distances tant physiques que sociales. De plus la qualité de cadrage de la rue, associée à l'effet de métabole, facilite l'expressivité de la vie sociale. Si le mixage sonore noie la parole et rend difficilement intelligibles les échanges, le phénomène de cadrage participe lui d'une accessibilité visuelle des passants. De fait, chacun gère son espace d'observabilité réciproque par l'actualisation de stratégies d'évitement corporel et visuel. Par contre, les couples et groupes se rapprochent pour ne pas interrompre leur échange.

polyptyque

6) la passerelle du Forum :

**phénomènes sensibles et type de verbalisation*

La passerelle du Forum favorise l'aisance du pas. Malgré la faiblesse des commentaires suscitée par la fréquentation du site, l'analyse du discours révèle une attention active du passant au confort de sa marche. L'utilisation de superlatifs s'avère récurrente ; des exclamations ponctuent fréquemment le discours. Ici, la tonalité des commentaires rend compte de la liberté motrice de chacun et du peu de mobilisation perceptible que le déplacement impose. Trois éléments majeurs expliquent le fait. La passerelle s'avère vide d'obstacles immobiles. Elle est peu fréquentée. Enfin, l'effet de vague qui la qualifie participe d'une accélération de l'allure. Là sa perception s'accompagne d'une limitation du discours. Les paroles énoncées deviennent de brèves remarques ; le ton semble proche de la résignation. La perception de l'aménagement spatio-visuel du site renforce la résignation du ton et la rapidité du pas. Le phénomène de cadrage dirige à la fois le pas et le regard, sans possibilité de distraction.

**variabilité temporelle du parcours piéton*

La passerelle du Forum ne dispose pas de système d'éclairage nocturne. Les passants circulent alors sans lumière et dans une pénombre importante. Les sensations d'insécurité s'accroissent alors, au fur et à mesure du déplacement dans le lieu.

**transition audio-visuelle*

L'accès à la passerelle du Forum constitue une transition sonore et visuelle. L'effet de vague noie le passant dans un continuum sonore auquel il se sent étranger. Entre couples et groupes, les conversations s'entrecoupent ou s'arrêtent : les paroles énoncées deviennent difficilement intelligibles lors du crescendo du niveau sonore ambiant. Le ton s'élève le plus souvent. Vis-à-vis des anonymes, les distances physiques et sociales tendent à s'amenuiser : la

qualité de cadrage du lieu participe d'une accessibilité visuelle à autrui. Ainsi, les gens se voient, mais ne s'entendent pas. Le caractère public de l'espace s'en trouve renforcé. Les situations d'évitements et d'inattention polie gèrent les conduites.

polyptyque

Conclusion du chapitre

Ce chapitre présente l'intérêt de situer la notion de configuration sensible à l'interface des trois domaines suivants : la perception, l'expression verbale, le rapport entre mobilité et sociabilité publiques. L'analyse des corpus révèle trois temps dans l'activité de configuration du passant. Une configuration sensible résulte d'une part du rapport pratique et perceptif du piéton à l'environnement sensible de l'espace public urbain. L'activité de configuration mobilise une perception partagée des phénomènes sensibles ; elle participe chez le passant de l'actualisation d'un certain nombre de savoir-faire moteurs et sociaux.

L'activité de configuration, telle qu'elle prend forme lors du déplacement du piéton dans l'espace, mobilise d'autre part le langage ordinaire : elle engage un type de verbalisation particulier. L'analyse des configurations sensibles de l'accessibilité urbaine rend compte de la pluralité des manières de dire l'espace perçu et des étapes de leur structuration. Enfin, l'activité configurante du passant participe d'un questionnement sur le statut de l'espace public urbain : la typologie des configurations sensibles explore les limites spatiales et sensibles de l'espace.

**configuration sensible et phénomènes sensibles*

De notre point de vue, tout phénomène sensible constitue un donné issu de l'imbrication entre une forme construite, des phénomènes physiques et des usages. **Une configuration sensible résulte, elle d'un processus dynamique : elle naît d'un acte moteur et social, qui constitue lui-même un acte perceptif.** Formulé autrement, **l'activité configurante du passant relève d'une perception située de phénomènes sensibles remarquables.**

Dans la dynamique du parcours, l'activité de configuration du passant s'articule en trois temps. La première phase consiste à **sélectionner** les

phénomènes sensibles remarquables des sites traversés. Ainsi, certains lieux s'offrent immédiatement aux sens du passant dans la prégnance de leur modalité sonore ou visuelle. D'autres questionnent davantage les conditions tactiles du déplacement. L'intérêt de la thèse à ce sujet, et du point de vue de la problématique des ambiances architecturales et urbaines, réside précisément dans l'étude de cette modalité : elle montre comment l'environnement tactile participe, au même titre que les environnements sonore et/ou visuel, de la qualification des espaces et de la mobilisation perceptive du piéton.

La seconde phase apparaît davantage comme une phase de **mise en forme** des propriétés physiques et sensibles de l'espace. Ainsi, le piéton rapporte les phénomènes sensibles perçus à la spécificité morphologique et/ou sociale du lieu puis les compose. La typologie exploratoire que nous proposons montre ainsi qu'il existe des configurations sensibles sonores, homogènes dans leur modalité et enfin audiovisuelles. Les premières semblent caractériser les quartiers piétons de centre ancien et les zones d'administration ; elles s'articulent depuis le repérage des effets de métabole, de coupure, de masque en centre-ville et des effets de vague et de masque en zone d'administration. A chaque fois, la morphologie et les activités propres au quartier justifient l'existence de tels phénomènes. En centre ancien, l'effet de métabole naît le plus souvent du "magma sonore" fait du bruit mélangé des pas et voix de chacun. Les deux effets suivants s'imposent du fait de l'aménagement commun de ce type de quartier : l'effet de coupure par la construction en baïonnette de nombreuses rues, l'effet de masque par la présence de fontaines au cœur des places.

Des configurations homogènes dans leur modalité sensible naissent d'un parcours dans les quartiers piétons des centres villes urbains. Là les sites offrent aux piétons une multiplicité de points de vue : leur champ visuel se trouve parfois rétréci et guidé par l'étroitesse d'une rue, devient panoramique devant l'étendue d'une place ou brouillé par un feuillage abondant. Des sons et des odeurs particulières qualifient les lieux et leur confèrent une identité propre. Ils fonctionnent souvent comme des repères dans le cheminement.

Enfin, certaines configurations audiovisuelles apparaissent dans cette typologie. Elles résultent du déplacement du piéton en centre-ville et en quartier administratif. Cependant, la composition entre eux des phénomènes sensibles diffère selon la nature du tissu urbain. L'étude révèle que chacun des quartiers d'enquête se caractérise, du point de vue sonore, par l'effet de

réverbération. Il se couple visuellement au phénomène de cadrage en quartier administratif et à celui d'exposition en centre-ville. Bien entendu, ces résultats restent à vérifier sur d'autres terrains et d'autres saisons.

Enfin, la troisième phase constitue une phase d'**incorporation** dans le mouvement et l'échange de cette perception située des phénomènes sensibles. Le chapitre III de cette thèse analyse précisément cette phase : les conduites des passants s'ajustent en fonction de l'"efficace" des phénomènes sensibles.

**configuration sensible, mobilité et sociabilité publiques : la pluralité des manières de dire*

Cette activité de configuration mobilise, outre la perception du passant, sa parole. Précisément, elle s'actualise dans des types de verbalisation particuliers. Or, cette pluralité des manières de dire l'environnement suit la chronologie du déplacement. Elle se superpose également aux étapes de sélection, mise en forme et incorporation des phénomènes sensibles présentés ci avant. Là encore, trois phases se distinguent.

La première phase correspond d'un point de vue perceptif au rapport immédiat du passant à l'environnement sensible de l'espace public urbain. Dans la dynamique d'un parcours en ville, elle fait suite à l'entrée du passant dans le lieu et à sa réception de phénomènes sensibles remarquables. Là, le passant **constate, énumère et cherche à nommer ces phénomènes sensibles**. Il les rapporte à la morphologie du site et/ou aux activités qu'il accueille.

La seconde phase correspond d'un point de vue perceptif à un rapport du passant à l'environnement sensible de l'espace public urbain qui n'est plus immédiat, mais instrumenté par la connaissance du lieu. Dans la dynamique d'un parcours en ville, elle correspond à un moment d'immersion du passant dans l'espace et à une intellectualisation des phénomènes sensibles qui s'offrent à ses sens. Là, le passant **décrit puis explique** l'ensemble de ces phénomènes. C'est dans cette phase qu'il rapporte les qualités de l'espace perçu aux formes et activités de l'espace construit.

La troisième phase correspond d'un point de vue perceptif au rapport qualifié du passant à l'environnement sensible de l'espace public urbain. Dans la dynamique d'un parcours en ville, elle correspond à un moment d'incorporation dans le mouvement des phénomènes sensibles perçus. Dans cette dernière phase, le passant **qualifie** et révèle les potentialités d'action qu'il lui offre. Ainsi chaque phénomène est mis en lien avec le mouvement ou l'échange en train de se faire. En ce sens, **l'activité configurante du passant se révèle à l'analyse dans la mise en forme langagière d'une perception située.**

**configuration sensible et accessibilité urbaine : l'espace fragmentaire*

Enfin, l'analyse sensible de l'accessibilité urbaine interroge le statut de l'espace de la perception. Matérialité construite de pleins et de vides, la ville perçue dans la dynamique d'un mouvement s'apparente davantage à une juxtaposition d'espaces fragmentaires. Elle se compose d'un agencement d'environnements sensibles particuliers, dont les limites s'opposent ou se superposent aux frontières spatiales et statiques de l'espace construit. De ce point de vue, **l'activité de configuration fonctionne comme un mode de restructuration de l'espace public urbain.** La typologie exploratoire des configurations sensibles de l'accessibilité urbaine révèle deux cas de figure.

Dans le premier cas, la configuration sensible est de type transitoire. Elle réfère là à une rupture motrice et/ou perceptive. Deux situations typiques préfigurent ordinairement la perception d'une telle rupture. La première concerne le passage du piéton entre des espaces à la morphologie différente. Là la rupture est ressentie tant sur le plan spatial (changement d'échelle) que sensible (prégnance de modalités sensibles diverses, homogénéité des environnements sensibles). Pourtant la limite du site demeure assujettie à sa limite physique : elle s'inscrit dans l'action motrice du citoyen. La seconde concerne le passage soudain ou progressif du piéton d'un environnement sensible à un autre. Là la perception d'une rupture est ordinairement motivée par un changement de dominante sensible. Du point de vue perceptif, les limites spatiales du site s'effacent alors au profit de limites sensibles mouvantes dans le temps.

Dans le second cas, la configuration sensible est de type unitaire. Elle concerne la perception d'une continuité dans la dynamique du trajet. D'un point de vue perceptif, deux cas de figures se dégagent. Dans le premier cas, l'unité mobilise une dominante sensible particulière : là la modalité sonore prévaut généralement. Dans le second cas, elle s'articule dans une homogénéité relative des modalités sonores et visuelles. Dans chacun des cas, le citadin opère une restructuration des limites physiques de l'espace, au point parfois de percevoir en son sein une articulation de micro-lieux unitaires.

L'analyse des configurations sensibles de l'accessibilité urbaine, à partir du langage ordinaire, permet la mise à jour de la pluralité et de la gradation des modes d'accès à l'espace et à autrui. Elle n'élucide pas le fait selon lequel le piéton incorpore dans son mouvement la manière dont il perçoit l'environnement sensible. Le chapitre qui suit traite cette question : il montre qu'à ce stade de l'analyse des liens entre configurations sensibles et accessibilité urbaine, l'observation des conduites publiques des passants devient nécessaire.

CHAPITRE 3

LES CONDUITES D'ACCES AU MILIEU AMBIANT PUBLIC

CHAPITRE 3

LES CONDUITES D'ACCES AU MILIEU AMBIANT PUBLIC

"Les déambulations quotidiennes nous semblent ressortir à cette classe de pratiques délaissées, irrécupérables, semble-t-il par l'économie marchande, insignifiantes aux yeux du savoir. Se jouant des classifications fonctionnelles, les cheminements relient sans doute le lieu domiciliaire aux lieux de travail, de loisir, de consommation. Mais l'important est que ces médiations spatiales sont ordonnées selon les propriétés du temps vécu (...). Un même trajet convoque le privé et le public, l'individuel et le collectif, le nécessaire et le gratuit"

J.F Augoyard. *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain.* Paris, Seuil, 1979

Le précédent chapitre révèle que le cheminement du piéton dans l'espace public urbain n'est pas linéaire. Selon les lieux, le mouvement se décline en flânerie, en rencontre, en arrêt, parfois en traversée rapide ou en course. L'aménagement des sites, leurs caractéristiques architecturales, leur ambiance, la présence éphémère ou constante de la foule en font des "sites à palabres" (Joseph, 1993), parfois de simples carrefours de la mobilité pendulaire. Les caractéristiques d'un revêtement de sol, la pluralité des modes de déplacement, l'absence ou à l'inverse la présence d'une signalétique ou d'un mobilier urbain adéquats habilite la motricité. Des cultures, des handicaps, des états d'âmes, des temporalités diverses règlent les conduites et les perceptions.

Autrement dit, l'environnement sensible de l'espace public urbain rend possible le déplacement et habilite l'échange entre les passants. Outre le cadrage des activités et des contextes, il participe de l'accessibilité physique et sociale du

citadin. Le chapitre II offre une analyse de ces contextes sensibles, de leur potentialité d'action et de leur structuration langagière. L'objectif du présent chapitre est de révéler les conduites d'accès du piéton au milieu ambiant public. Il s'agit précisément de **montrer comment les contextes sensibles s'incarnent dans des conduites corporelles et socio-perceptives particulières.**

L'analyse s'appuie sur l'observation minutieuse de quatre sites issus de la phase de parcours commentés. Un rappel méthodologique sur les conditions et objectifs de la phase d'observation débute le chapitre. Le paragraphe suivant présente les critères de description et d'analyse des comportements observés. L'introduction se termine enfin sur la proposition d'**une typologie exploratoire des conduites d'accès au milieu ambiant public.**

**observer des conduites publiques*

La multiplication des angles de vue au sein des quatre espaces retenus pour la phase d'observation garantit selon nous l'objectivité du protocole. En effet, et les résultats de l'analyse de la phase de parcours commentés le prouvent, la perception d'un site et de ses qualités d'accessibilité dépend des facteurs suivants : le positionnement du passant dans l'espace, l'heure et le sens de son trajet. Ainsi, pour chacun des sites, une phase de pré-enquête a permis d'évaluer les plages horaires et angles de vues propices à une observation rigoureuse des conduites publiques. Réalisée entre le 28 mai et le 6 juin 1998, elle a consisté en outre en une première observation-description des types de trafic piétons repérables dans ces lieux.

Deux à trois angles de vues ont été choisis pour chacun des terrains. Une présentation des espaces et de ces différents angles de vue est proposée page suivante.

Prises de vue sur les terrains d'étude



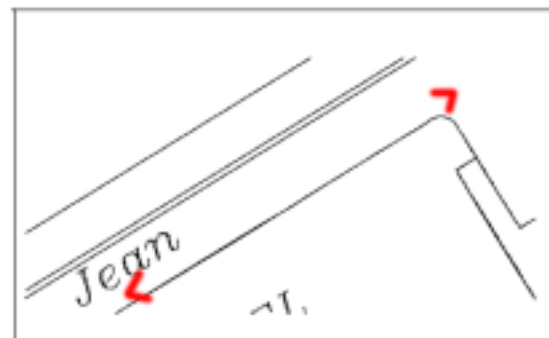
Pl. St André



**Jardin de Ville /
passage du Jardin de Ville**



Pl. Jean Moulin



Bd. Jean Pain

↑
N échelle 1 / 2000

↗ angles de vue

- Place Jean Moulin : l'observateur est situé au premier niveau de la dalle, en haut de l'escalier de béton, parallèlement à la crèche. Il observe l'arrivée des passants sur la place Jean Moulin, depuis la place Bir-Hakeim et leur montée d'escalier. Dans un second protocole, l'observateur se place derrière le massif de rosier situé sur la place de la halte-garderie Mutualité. Il observe alors la sortie des passants de la place Jean Moulin et leur descente d'escalier. L'observateur ainsi que son équipement sont visibles lorsqu'ils sont situés à proximité de la crèche. A l'inverse, ils sont visibles mais le plus souvent non vus lorsqu'ils sont placés derrière le massif de rosier,

- Jardin de Ville : l'analyse de la phase de parcours commentés montrait que la perception d'une transition était verbalisée à partir des terrasses de salon de thé lorsque le passant se dirige vers la place Grenette, depuis cette même place lorsqu'il marche en direction du jardin. De fait, les angles d'observation choisis ont été les suivants : en avant de la fontaine de pierre lorsque l'observation se fait vers la place Grenette, à environ deux mètres en arrière des plots séparant la rue Montorge et la place Grenette lorsqu'elle se fait vers le Jardin de Ville. Dans les deux cas, le matériel et l'observateur sont visibles par le passant. Ils sont généralement non vus lorsqu'ils sont placés sur la place Grenette, les piétons s'attachant plutôt à éviter la circulation rue Montorge,

- Boulevard Jean Pain : les prises de vues ont été effectuées depuis la passerelle de la mairie et en direction de ce bâtiment dans un sens ; depuis la jardinière du dépose vélos et en direction de la passerelle dans l'autre sens. Seule, la circulation des piétons sur le trottoir a été observée. Du fait de la distance, l'observateur et son équipement n'étaient pas visibles au public depuis l'Hôtel de Ville. Ils étaient visibles mais souvent non vus lorsque l'observation se faisait depuis la jardinière,

- Place St André : trois angles de vues ont été sélectionnés. Depuis l'angle du théâtre de Grenoble et en direction de la statue du chevalier Bayard, depuis le balcon du premier étage du n°1 place St André et en direction de la sortie du passage du palais de justice, depuis la terrasse du café du tribunal enfin en balayant l'ensemble de la place. A chaque fois, l'observateur et son équipement étaient visibles par le passant.

Au départ, une exigence conduisait la détermination de ces points d'observation : celle de rendre invisible l'observateur et son équipement au

passant. Nous pensions en effet que la vue de l'appareillage technique participerait inévitablement d'une variation des comportements citadins en public. Pour la qualité des images et de l'observation, cette exigence a dû être abandonnée dans la majorité des sites. Cependant, la présence de la caméra semble n'avoir en aucune façon gêné ou modifié le comportement du public observé. D'une part, l'absence d'équipe technique autour de la caméra a certainement "dé-diabolisé" l'objet et a participé de sa réification : l'objet intrigue parce qu'il est posé à l'endroit du passage des piétons mais il n'inquiète pas parce qu'il semble à l'arrêt. D'autre part, la présence de l'appareillage technique lorsqu'elle est démasquée l'est de façon tardive dans le cheminement du piéton. De fait, les réactions et/ou variations du comportement des passants ont souvent lieu hors du champ de la caméra.

La campagne d'observation s'est déroulée entre le 17 juin et le 3 juillet 1998, après autorisation du service circulation-droits de voirie de la ville de Grenoble. Le tableau situé en annexe 4 présente les conditions des diverses observations entreprises. Pour des raisons d'aisance dans les manipulations techniques et les déplacements, le matériel de prise de vue a été choisi selon des critères de légèreté, de taille et de maniabilité. Afin de garantir une certaine discrétion du travail vis-à-vis du public observé, l'équipe d'enquête s'est en outre limitée à un observateur et un assistant technique. Ainsi, cette campagne d'étude a été menée dans chacun des sites à l'aide d'une caméra enregistreur autofocus (de type GR66-JVC). Le microphone est intégré à cette caméra. Il est à condensateur omnidirectionnel⁴⁰ et permet de fait la saisie de l'ensemble des événements sonores présents dans la surface filmée.

A chaque fois, le matériel utilisé était fixé sur pied ; les prises de vues, continues, duraient environ 20 minutes. Le choix du plan fixe s'explique par notre volonté d'accéder directement aux conduites publiques, en éliminant toute action de l'équipe technique. La profondeur de champ qu'il offre nous permettait en outre de saisir la progression des piétons dans l'espace. Enfin l'enregistrement en continu aide à la construction de catégories distinctes de conduites motrices et sociales, lors de la phase d'analyse des corpus. Systématiquement et après les réglages d'angle et de lumière nécessaires, l'équipe de travail se plaçait à l'écart de l'appareillage. Au total, un film d'environ 45 minutes retrace la campagne d'observation menée dans chacun

⁴⁰ Entrée de microphone 68dBs, haute impédance, asymétrique

des quatre sites d'étude. Du fait de l'appareillage utilisé, l'ensemble de ces films s'accompagne d'une bande sonore réalisée simultanément à la prise de vue.

**décrire des conduites publiques*

La description des conduites publiques des passants constitue l'outil méthodologique à travers lequel sont **révéls les liens entre perception, milieu ambiant public et modes d'expression corporelle**. Elle a pris la forme d'une série de quatre monographies questionnant les modalités d'accès du piéton à l'espace et à autrui.

La description s'organise en deux temps et porte successivement sur :

- **les caractéristiques de l'environnement sensible**. Le commentaire détaille l'architecture et l'aménagement du site, ses qualités sensibles, les événements observables lors de la campagne d'enregistrement vidéo. Cette phase renseigne donc sur les qualités des dispositifs observés. Elle dresse au final un portrait de l'accessibilité des contextes sensibles urbains. Là une série de photographies issues de l'enregistrement vidéo illustre le propos et donne accès aux conditions du cheminement du piéton dans l'espace,

- **les pratiques motrices et sociales des passants**. L'analyse diffère des études ethnographiques classiques. L'objet du travail ne réside pas en une description, pour elles-mêmes, des conduites publiques des passants. Il s'agit davantage de les révéler comme des incarnations de l'environnement sensible de l'espace public urbain : l'observation des conduites nous renseigne sur le rapport du citadin au contexte sensible. La description prend donc forme autour de **l'identification d'indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public**. Le croisement des divers indices constitue la grille d'analyse des conduites observées et structure également la typologie des modes de rapport à l'environnement sensible présentée dans la dernière partie de ce chapitre. A chaque fois, des éléments récurrents articulent le commentaire et portent sur deux thèmes : la sociabilité et la corporéité du passant. Le premier indice comportemental réfère aux pratiques sociales du passant ; le second s'intéresse à l'allure du piéton (occupation de l'espace, gestuelle, trajectoire, actions motrices...), le troisième à son mode d'attention (mouvements de la tête et du corps, orientations visuelles et kinesthésiques...) et le dernier aux actions sonores (verbales ou corporelles) des citadins. Là la description des conduites publiques se scinde en trois paragraphes : un premier décrivant les conduites

repérées ordinairement sur le site, un second faisant état de la modification de ces conduites en fonction de scènes d'interaction sociale, un troisième les décrivant à partir des événements du site.

Cette description révèle au final l'efficace pratique de l'environnement sensible, c'est-à-dire son incidence sur la motricité et les formes de l'interaction sociale entre piétons. Elle montre aussi le rôle des usages dans l'évolution de l'environnement. A chaque fois, les échelles d'analyse s'entrecroisent pour mieux saisir la complexité du rapport du piéton à l'espace. Le discours est ponctué, lorsque cela s'avère nécessaire, d'une série de photogrammes issus de la phase d'observation vidéo. Ils illustrent les modalités de déplacement et d'interaction par des scènes publiques repérées sur chacun des quatre sites observés.

En conclusion, et pour chacun des sites observés, une liste exhaustive de ces indices comportementaux est dressée. A terme, cette première phase descriptive rend compte d'une emprise de l'espace et de l'environnement sensible sur le corps : l'environnement sensible d'un site affecte les conduites sociales et motrices du passant. Elle montre qu'en retour les conduites ordinaires du citoyen participent d'une modification de l'environnement sensible. Là le corps n'exprime plus l'environnement comme dans le premier cas, mais participe de la mise en forme sensible du site. A chaque fois, la variation des phénomènes moteurs, sociaux et sensibles décrits dépend de la modalité sensible mise en jeu.

**proposer une typologie exploratoire des conduites d'accès au milieu ambiant public*

Cette dernière phase de l'analyse s'abstrait du terrain et propose une typologie des conduites d'accès au milieu ambiant public. Chacun d'entre eux met en jeu la corporéité et la sociabilité du passant, les qualités sensibles et d'accessibilité de l'espace public urbain. A ce jour, et par souci d'exhaustivité, six

types de conduites peuvent être présentés. Elles illustrent des pratiques d'accès à l'espace et à autrui récurrentes en milieu urbain. Certains de ces rapports ont déjà été abordés par la sociologie urbaine. Nous les mettrons donc à l'épreuve des textes fondateurs au terme de leur présentation. D'autres sont directement issus de la phase empirique de cette recherche. Pour faciliter leur lecture et leur compréhension, tous sont explicités en fonction d'un ensemble de critères récurrents.

La présentation des six modes d'accès au milieu ambiant public s'organise ensuite à partir d'un certain nombre d'éléments récurrents :

- la **désignation de l'acte moteur** dans lequel s'illustre un rapport à l'environnement est un premier critère de constitution de la typologie. Le **recours à l'étymologie** des verbes et à leur connotation permet de commenter le choix des dénominations. Là sont également décrits les traits caractéristiques des allures de déplacement nommées,

- le second niveau d'interprétation des modalités choisies consiste en un commentaire des rapports perceptifs et sociaux à l'espace qu'elles induisent. Ainsi, nous nous attachons à **décrire les modes d'attentions** prévalant dans chacune des modalités. Cette description s'accompagne de celle des gestes visuels et sonores qui les caractérise,

- le troisième niveau d'éclaircissement nous permet de rendre compte des conditions d'occurrence spatiales, sociales et sensibles de ces conduites d'accès au milieu ambiant public. Il nous conduit à **qualifier le type de lieu favorisant l'apparition de ces conduites, les cheminements et comportements objectifs qui leur sont attachés,**

- enfin, nous achevons le commentaire de chacun de ces six types par une réflexion sur leur influence dans l'accessibilité des contextes sensibles.

A terme cette typologie révèle des allures particulières de déplacement et des modes attentionnels variés, tels que liés à des conditions d'occurrence spatiale, sensible et sociale. Elle met à jour les contextes et conditions pratiques à partir desquels se construisent les conduites ordinaires du citoyen en ville. En outre, elle laisse entrevoir un premier résultat : celui selon lequel on ne peut attribuer à l'accessibilité un caractère d'immuabilité. La qualité d'accessibilité d'un site varie selon la complexité des lieux (forme, aménagement, matériaux), les usages qui se jouent en son sein, la présence d'autrui, le jeu mouvant de l'environnement sensible, la temporalité de la vie publique citadine. Ce volet de

la recherche permet enfin de questionner la dimension collective de la perception. A travers l'étude des conduites d'accès du passant au milieu ambiant public, l'observation révèle les procédures de négociation et de partage commun des environnements. En outre, elle alimente la problématique des ambiances architecturales dans ses liens avec les cours d'actions par une réflexion sur le rôle des usages dans la constitution de l'environnement sensible et celui des dispositifs spatiaux dans la détermination des attitudes ordinaires en public.

I. Monographie descriptive des conduites observables sur quatre terrains d'étude :

1) place Jean Moulin :

Les conduites des passants ont été observées dans les va-et-vient entre la place de la halte-garderie Mutualité et la place Jean Moulin.

**description de l'environnement sensible*

aménagement du site

Au centre de ce trajet, la présence d'un escalier nous renseigne non seulement sur les procédures de montée et de descente mais aussi sur le rapport des passants à la verticalité.

L'accès au premier niveau de la place Jean Moulin (ou à l'inverse à la place de la halte-garderie) est permis en effet par le franchissement d'un escalier. Cet escalier de pierre présente une pente importante. Large, il facilite la présence simultanée de plusieurs piétons au même niveau. Il assure enfin la sécurité des personnes souffrant de difficultés fonctionnelles pour se déplacer, par la présence de deux mains courantes en fer à ses extrémités horizontales.

A l'image de son environnement, l'escalier est entouré d'une végétation luxuriante. Ainsi, à hauteur des deux mains courantes, la verdure foisonne. Elle apporte un halo d'ombre, à certaines heures de la journée, aux marches situées au plus près de la place Jean Moulin. En outre, elle permet une atténuation des phénomènes d'éblouissement : par sa présence, la végétation crée un écran aux raies de lumière et limite ainsi leur rayonnement. En termes d'ambiance, nous nommons ce phénomène "effet de filtrage"⁴¹. Du point de vue visuel, le dispositif de l'escalier participe également d'une modification du champ d'ouverture de l'attention. Ainsi, lorsque le passant accède à la place Jean Moulin, son champ visuel est limité à la largeur même de l'espace construit. A l'inverse, lorsqu'il descend, la forme en "entonnoir inversé" de l'escalier facilite une ouverture de sa vue sur les espaces à venir.

⁴¹Se référer à l'annexe 3 du document pour les définitions des effets sonores et mises en vues cités dans le texte

environnement sensible du site

Du point de vue sonore, l'escalier accentue l'image visuelle d'un dispositif de liaison. Situé au croisement de sites routiers et d'espace de verdure, il donne à entendre des sons multiples. Ainsi le passage du citadin sur les marches situées au plus près de la place de la halte-garderie le maintient ou l'accoutume à l'environnement urbain : à distance, et donc atténués, les sons rythmés des passages de voitures et de bus lui parviennent.

La vue concorde : dans un sens comme dans l'autre, le regard du citadin appréhende encore un univers de béton représentatif de la vie urbaine. A l'inverse, son passage à hauteur des marches situées au plus près de la place Jean Moulin bouscule sa perception. Lorsqu'il avance en direction de la crèche, les univers sonore et visuel coïncident : la vue s'ouvre sur la verdure et les jeux des enfants tandis que l'oreille appréhende l'émergence de leurs cris, du chant des oiseaux, la disparition des bruits routiers (fig.1).



figure 1

Lorsque sa trajectoire le mène vers la place de la halte-garderie, cette concordance de la vision et de l'audition s'annule : alors que la vue appréhende à distance le spectacle de l'environnement urbain, l'oreille demeure plongée dans l'ambiance précédemment décrite. Or il semble que cette spécificité sensible de l'escalier modifie autant les allures de déplacement que l'appréhension de la verticalité chez le piéton.

événement sonore et visuel : la fanfare

Un événement sonore perturbe subitement le contexte des déplacements piétonniers, lors de la campagne d'observation ethnographique du 17 juin 1999. A cette date, vers 15H30, une fanfare investit la place de la halte-garderie Mutualité puis l'escalier menant à la place Jean Moulin, enfin les deux niveaux de la place. Elle répète pour la prochaine fête de la musique.

Composée d'une quarantaine d'adultes et d'enfants, la fanfare est menée par un chef d'orchestre. Situé à l'avant du groupe, il organise à la fois les mouvements de la troupe et les rythmes de la musique. De ce point de vue, la fanfare donne à entendre une mélodie endiablée. Les cuivres dominent. L'ambiance sonore du site devient cependant métabolique : la matière sonore émise se perçoit comme un tout homogène, à l'intérieur duquel émergent certaines sources sonores identifiables. Des séquences musicales, enchaînées et répétées, rythment alors l'ambiance du site. L'espace favorise cette propagation diffuse de la mélodie ; les sons de la circulation routière deviennent alors masqués.

L'image de la masse qualifie également l'ambiance visuelle du lieu, et les déplacements piétonniers. La fanfare se déplace lentement, mais d'un seul mouvement, au rythme des injonctions du chef d'orchestre. Le pas est cadencé. L'espace semble totalement investi par le groupe, au point de ne laisser aucun interstice de déplacement aux passants. Le contexte de visibilité se trouve modifié lui aussi : la présence de la fanfare en différents lieux et niveaux de la place Jean Moulin masque la vue.

Autrement dit, la présence de la fanfare transforme les conditions d'accessibilité du contexte sensible. Elle relègue au second plan les sons de la circulation routière et mobilise l'attention du passant sur l'événement qu'elle constitue. Elle favorise des conditions d'audibilité et d'observabilité réduites entre piétons : la fanfare masque la vue et rend difficile la réception des messages sonores. En cela, elle accroît la distance entre anonyme tout en se donnant à voir et à entendre comme une masse homogène. Enfin, elle bouleverse les conditions d'accès et d'appropriation du lieu. Elle transforme un lieu de passage en lieu de séjour, voire en lieu de jeux et de rencontres. En cela, elle participe d'un ajustement de la sociabilité et des modes d'expression corporelle du piéton en public.

**description des conduites sociales*

sociabilité publique

D'une manière générale, et malgré notre présence aux heures d'ouverture ou de fermeture de la crèche (située au premier niveau du site), la place Jean Moulin semble peu fréquentée. Les passages enregistrés demeurent sporadiques sur le lieu. Ils concernent essentiellement de jeunes femmes accompagnées d'enfants en bas âge, des personnes âgées, des ménagères circulant entre leur lieu d'habitation et les commerces. Ces dernières circulent le plus souvent seules. Des groupes de parents se forment quelques fois en fin d'après-midi, à la sortie de la crèche. Ceux-ci, hommes et femmes, échangent quelques mots pendant que les enfants jouent ensemble. Les conversations cependant ne durent pas. Quelques minutes suffisent à la dislocation des groupes. Le site ne semble pas favoriser les attitudes de séjour.

Les conduites varient suivant le sens du trajet et l'action à entreprendre : monter ou descendre l'escalier. Pourtant, quelques traits invariants marquent les pratiques ordinaires de déplacement sur le site.

corporéité

D'une manière générale, l'allure du piéton situé sur la place de la halte garderie paraît nonchalante : les bras restent ballants le long du corps, la démarche semble souple, le pas demeure lent notamment chez les personnes âgées ou accompagnées d'un enfant. **La montée des marches s'opère par le centre du dispositif, lorsque celui-ci demeure désert.** En cela les passants attestent certainement d'une volonté de linéarité de leur trajet, depuis la place jusqu'à l'escalier. Le franchissement de la première marche se réalise alors comme par automatisme, le plus souvent sans hésitation, dans la continuité de l'action. Le pas ne ralentit pas. Le visage et le regard ne dévient pas, sauf incident dans l'ambiance sonore et visuelle du site. La remarque et la description suivante valent lorsque le piéton investit seul le dispositif. La rupture dans le parcours s'observe à partir de la seconde ou de la troisième marche à franchir :

- à partir d'elle et jusqu'au centre de l'escalier environ, le pas se saccade par la nécessité même d'accomplir le geste de montée : plier le genou, lever le pied, l'avancer puis le poser sur la prochaine marche. La démarche se stylise ; le pas accroche sur le bitume des marches. Simultanément, la partie supérieure du corps du passant se penche légèrement vers l'avant. La tête et le regard se baissent vers le sol comme pour vérifier l'exactitude du

positionnement des pieds sur chacune des marches. On observe un raidissement de la conduite,

- du centre de l'escalier jusqu'aux dernières marches, le corps prend une attitude d'élévation et de rigueur : les yeux s'élèvent vers l'horizon alors que la vue s'ouvre simultanément sur la place. Le regard donc s'échappe puis se fixe sur le premier niveau de la place. L'allure ralentit. Le corps se raidit au niveau du buste et du cou. L'attention du passant paraît grandissante. Son expression corporelle traduit la vigilance et l'anticipation nécessaires à la réalisation de l'action (fig.2)

Le comportement se teinte de nouveau de nonchalance dans les dernières marches à franchir. Le passant reprend l'attitude corporelle qu'il avait adoptée avant d'accéder aux premières marches de l'escalier. Seul le regard demeure fixé vers l'horizon. Il oriente le déplacement et assure sa rectitude (fig.3). La montée d'escalier paraît donc un geste automatisé, mémorisé par le corps. Mais sa réalisation nécessite une attention focalisée conjointement sur l'objet à franchir et les membres inférieurs. De fait, les actions sonores du passant restent limitées. Seul, le claquement sec des talons sur le sol émerge.



figure 2



figure 3

Les attitudes de descente diffèrent. Là, si l'allure est aussi lente que celle adoptée sur la place de la halte-garderie avant de monter l'escalier, elle semble plus volontaire. Une nouvelle fois, nous décrivons là le déplacement de personnes seules et n'ayant à subir aucun événement dans l'ambiance du site. Le pied se pose sur le sol sans hésitation et sans bruit. Le comportement général du passant témoigne de sa volonté d'aller de l'avant. La démarche est raide. Jamais

le visage ne se baisse pour vérifier l'exactitude du positionnement des pieds sur le bitume. Cette rigueur du pas s'accompagne d'une rigueur et d'une volonté du regard : à hauteur des premières marches situées sur la place Jean Moulin, le corps et le visage demeurent orientés vers l'horizon. Le regard, cadré, reste fixe. Il ne s'échappe pas.

L'allure se rompt, comme le comportement, au moment de descendre la première marche. Le pas ralentit. Puis le passant semble hésiter. De fait, il effectue sur place quelques petits pas comme pour mieux appréhender le pied qui servira d'appel à la descente. Le corps semble alors se dandiner : il oscille de droite à gauche. Le franchissement de la première marche s'accompagne d'un abaissement conjoint du corps vers l'avant et des yeux vers le sol. Le pied, lui, se pose d'un mouvement sec et silencieux sur la marche. La conduite visuelle est extrêmement attentive, alors même que celle du corps donne une impression de souplesse. Pourtant aucune hésitation ne vient entacher la descente. Cette attitude est observable jusqu'au franchissement de l'avant dernière marche. A ce niveau, le passant opère un redressement général de son corps : ainsi, son visage et ses yeux se lèvent pour fixer l'horizon alors même que celui-ci s'ouvre largement sur les espaces à venir. Le regard autrement dit s'échappe au moment où le corps du passant devient visible. Son pas s'accélère de nouveau mais reste inaudible (fig. 4 et 5).



figure 4



figure 5

L'allure générale du piéton est similaire à celle adoptée sur la place Jean Moulin, avant la descente. Comme lors de la description des procédures de montée de l'escalier, la trajectoire est linéaire. Elle semble en continuité avec celle adoptée sur les espaces précédant le franchissement des marches. Seules, les personnes âgées se déportent vers les mains courantes afin d'aider leur action.

des scènes d'interaction sociale

Les attitudes changent lorsque l'escalier est emprunté par diverses personnes. La présence d'autrui et sa trajectoire propre nécessitent un réajustement des conduites. Le changement induit de fait dans le contexte sensible rend nécessaire l'actualisation de compétences motrices et socio-perceptives particulières.

L'observation rend compte de procédures d'adaptation dans le cas du croisement entre deux personnes sur l'escalier. Ainsi, une jeune femme dépose son enfant à la crèche. Lorsqu'elle en sort, son pas est à la fois lent et dévié. Son pied se pose sur le sol avec aisance. Son bras gauche effectue un mouvement de balancier le long de son corps tandis que le droit comprime la bandoulière de son sac à main. Son visage fixe l'horizon avec détachement. Subitement, la jeune femme baisse la tête : elle est située à quelques mètres de la première marche à franchir et anticipe de cette manière son mouvement. Son regard se focalise sur le dispositif, puis sur la place de la halte-garderie qui se présente à sa vue de manière cadrée. La descente s'accompagne d'une stylisation de la démarche : le corps se raidit, la tête n'imprime aucun mouvement, le pas suit sa trajectoire en silence. Déportée sur sa droite depuis son accès à l'escalier, la jeune femme se réapproprie le centre du dispositif après quelques marches.

Au même moment, une femme monte l'escalier en son centre depuis la place de la halte-garderie. Sa démarche paraît rigide. Son pas est lent, mais volontaire. Son talon claque sèchement sur les marches. Son visage s'échappe vers l'horizon au fur et à mesure de sa montée. Sa trajectoire demeure linéaire. Or, le bruit des talons sur le bitume fonctionne comme un avertisseur pour la jeune femme qui descend les marches. Cette subite émergence dans l'environnement sonore du lieu oriente son regard vers le bas de l'escalier. Elle appréhende à distance le corps et l'activité d'autrui. Sa trajectoire, inchangée, le conduit à se rapprocher de la femme qui monte l'escalier (fig. 6). Toutes deux impriment un rapide mouvement à leur tête et se jettent un coup d'œil furtif. Leur trajectoire ne dévie pas. Les corps se font face. Leur démarche se teinte de rigueur. Seuls, les visages s'orientent mutuellement l'un vers l'autre pour analyser l'action d'autrui et garantir la distance des corps (fig. 7). Ils se fixent à nouveau vers l'horizon et l'espace à venir (fig.8).



figure 6



figure 7



figure 8

L'observation des scènes d'interaction sociale rend compte également de l'importance du son dans la modification des conduites motrices et perceptives du passant.

Un homme traverse la place de la halte-garderie. Mains dans les poches, en bras de chemise, il a une attitude nonchalante. Son pas est lent. Son corps se dandine de gauche à droite. Son visage seul est en mouvement : son regard balaye le paysage. Puis l'allure s'accélère au moment de franchir les premières marches de l'escalier. La trajectoire alors ne cesse de dévier depuis la droite vers le centre du dispositif. Tout, dans la conduite du passant, indique qu'il est affecté par un événement extérieur. Il gravit ainsi les marches deux à deux, en courant. Son visage et son regard, d'abord fixés sur la position des pieds, s'orientent vers le premier niveau de la place Jean Moulin. Ils semblent chercher un point fixe dans l'horizon. Le buste semble s'être redressé dans une attitude d'élévation alors que le mouvement des jambes donne une impression de souplesse (fig. 9). Lors de son arrivée sur la dernière marche de l'escalier, il hoche de la tête en direction de la cour de la crèche (fig.10). Là une institutrice lui donne le bonjour. Les passants s'invectivent : l'homme s'avance rapidement vers le grillage tandis que la femme se penche avec un sourire (fig.11). Ils parlent doucement car le niveau sonore ambiant reste bas. Leurs corps et leurs visages, proches, témoignent de leur familiarité.



figure 9

figure 10

figure 11

Enfin l'observation de scènes d'interaction sociale montre comment les conduites des passants modifient l'accessibilité du contexte sensible et combien celui-ci influe sur les déplacements piétonniers.

La scène se déroule entre la cour de la crèche et les premières marches de l'escalier. Une femme s'évente avec une feuille de papier. Son corps s'oriente face à la place Jean Moulin c'est-à-dire dans la continuité de sa trajectoire (fig.12). Sa tête et son regard, à l'inverse, se tournent vers la cour de la crèche. Là, une jeune femme accompagnée de son petit garçon l'invective par la parole. Toutes deux se font face, la première en marchant, la seconde dans une attitude de séjour. La discussion règle les conduites : les visages demeurent orientés l'un vers l'autre, le déplacement des corps vise à réduire la distance physique et à accroître la portée des actions sonores. Puis la jeune femme et son garçon quittent la cour de la crèche et abordent l'escalier pour le descendre. Les visages et le regard se suivent mutuellement alors qu'aucun mouvement ne vient dévier l'orientation des corps (fig.13). Puis les deux femmes se trouvent dos-à-dos. Elles ne peuvent plus s'observer (fig.14). Pourtant leur discussion se prolonge car elles sont encore à portée sonore l'une de l'autre. Dans ce cas, il y a un ajustement du corps dans l'espace qui s'opère en fonction des conditions d'observabilité et d'audibilité.



figure 12



figure 13



figure 14

événements et variation des conduites publiques

La description des conduites sociales des passants lors de l'occupation du site par la fanfare renforce cette dernière remarque. En effet, **la fanfare comme événement sonore et visuel mobilise l'attention du piéton et affecte sa conduite motrice. En cela, elle bouleverse le mode d'occupation de l'espace.**

Une première séquence d'observation montre la variation des conduites de déplacement sur l'escalier de la place Jean Moulin. La fanfare est alors située sur le parking longeant la place de la halte-garderie. Elle répète un même morceau de musique et avance en cadence dans la direction de l'escalier. La portée sonore de son action va attirer un certain nombre de badauds.

Ainsi un homme et une femme, âgés, s'avancent vers l'escalier depuis la place Jean Moulin. La fanfare semble avoir attiré leur attention. Là, ils sont situés en hauteur par rapport à elle. L'homme, qui arrive le premier, se positionne à l'extrémité gauche de l'escalier. A cet endroit, le dégagement du feuillage et sa position surélevée lui permettent d'accéder visuellement à la fanfare. Son corps cependant reste courbé vers l'avant tandis que son regard scrute l'horizon. La femme se positionne derrière lui, d'un pas lent. Elle s'adresse à lui par la parole. Son visage se tourne alors vers elle puis s'oriente à nouveau vers le parking. Il lui indique par un mouvement du bras l'emplacement de la troupe qu'elle ne peut qu'entendre depuis sa place. Puis l'homme situe ses mains sur ses hanches. Il entreprend de descendre l'escalier dans sa diagonale, jusqu'à son centre. Sa tactique consiste donc à se déplacer vers l'événement sonore, en conservant une position surélevée de manière à y accéder visuellement. Au fur et à mesure de sa descente, son corps et son visage semblent s'être raidis. Il scrute le parking avec attention. Le pas, lui, se saccade.

La femme paraît plus hésitante dans sa progression. Elle entend la fanfare sans la voir. Pour y accéder visuellement, elle décide elle aussi de descendre l'escalier. Mais son attention étant mobilisée par la musique, sa démarche semble mal assurée. Ainsi, le franchissement de chaque marche s'accompagne d'une hésitation. Le corps reste orienté vers le parking tandis que le visage et le regard ne cessent d'osciller entre la fanfare et l'escalier. La démarche s'apparente à celle du crabe. Puis la femme descend par à-coups les dernières marches de l'escalier. Elle se détourne du parking et choisit la ligne droite comme ligne directrice. Son visage s'oriente vers le sol comme pour assurer à ses pieds un positionnement correct dans l'espace. Au bas de l'escalier, elle rejoint alors un groupe de badauds séjournant sur la place. Tous ont le visage et le corps tournés en direction de la fanfare. Les gens discutent entre eux, s'invectivent, échangent des gestes de salutation. La présence de la fanfare a modifié les modalités d'accès à autrui en transformant le site en lieu de séjour et de convivialité.

La scène évolue lorsque la fanfare investit successivement la place de la halte-garderie puis l'escalier et la place Jean Moulin. Les contextes d'observabilité et d'audibilité s'en trouvent modifiés : la fanfare crée un masque à la fois visuel et sonore qui gênent l'accès mutuel des passants. Par contre, le rythme musical qu'elle donne à entendre semble cadencer le déplacement du piéton.

Ainsi, les membres de la fanfare investissent la place. Une masse se constitue donc au pied de l'escalier tandis que le chef d'orchestre se place en hauteur sur les premières marches. Il met là à profit l'aménagement du site pour être clairement vu et entendu des membres de sa troupe et rendre son travail opérationnel. La foule des badauds, par anticipation, s'égrène lentement autour de la place ou en direction de la crèche. Les enfants ont cessé de jouer et de courir. Les groupes de discussion se sont disloqués. L'escalier cesse d'être un lieu de passage pour devenir un espace de représentation. Dans son intégralité, la fanfare gravit alors l'escalier sur l'ordre du chef d'orchestre. Elle se donne à voir, à distance. La masse s'égrène ainsi lentement et entraîne dans son sillage les quelques enfants restés sur la place (fig. 15). La communication entre eux devient non plus verbale mais corporelle : chacun attire l'autre en esquissant des gestes du bras ou de la tête vers l'avant. Le pas lui ralentit puis opère un mouvement d'oscillation de la gauche vers la droite. En cela, il répond aux injonctions du rythme musical. L'ambiance est à la fête. Les conduites alors se libèrent.



figure 15

**liste des indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public*

Pratiques sociales

- jouer, séjourner, rester sur place, rester au milieu, attendre, aller chercher quelqu'un

Allure

Trajectoire :

- vitesse de déplacement : lenteur du pas, ralentir, saccader son pas, hésiter, accélérer

- action motrice : marcher, monter, descendre, se déporter, gravir les marches, courir, traverser

Gestuelle :

- mouvements des membres supérieurs : balancement, mouvement de balancier, se pencher en avant, se raidir, abaisser son corps vers l'avant, se redresser, se dandiner

- mouvements des membres inférieurs : accrocher son pied, trépider, lever son pied, poser son pied, faire des petits pas

Mode d'attention

Orientation visuelle :

- fixité de la tête, baisser la tête, tourner la tête, suivre de la tête, orienter mutuellement son visage vers, avoir le regard fixe, baisser les yeux, lever les yeux, échappée du regard, focaliser son regard, balayer des yeux le paysage, se suivre des yeux, se fixer, se jeter un coup d'œil, observer, regarder

Orientation kinésique :

- se faire face, se sourire

Action sonore

Verbale :

- parler doucement, s'adresser à, discuter, rire

Corporelle :

- faire claquer son talon sur le sol

- chanter, rire

2) place St André :

Les observations menées en divers points du site, sur la place St André, rendent compte de la particularité des conduites qu'elle induit. Elles mettent également à jour la complexité d'un tel espace.

**description de l'environnement sensible*

aménagement du site

La place St André se décrit comme une place vaste et fermée sur elle-même. Du point de vue architectural, elle est encadrée sur chacune de ses façades par un ensemble de monuments à haute charge symbolique. Parmi eux, le Palais de Justice et l'église St André participent à la valeur historique du lieu. La statue du chevalier Bayard, trônant au cœur du dispositif, accentue le ressenti. Les vestiges au sol d'un revêtement de marbre blanc accordent une dernière touche de monumentalité au lieu. Enfin, du côté de son aménagement, la place St André offre un spectacle en deux temps : celui des terrasses de café et de la convivialité, celui de l'immutabilité et de la solennité du Palais de Justice.

environnement sensible du site

Ce temps binaire marque également la perception de l'environnement propre au lieu. La place St André offre au premier regard l'image du vide (fig.16 et 17). Ainsi, ce large espace central inoccupé et entouré de terrasses de café apparaît ordinairement comme une arène. Il est le lieu où chacun voit et se fait voir. Il devient la scène au centre de laquelle se joue le spectacle de la vie quotidienne, s'exposent les rituels de la sociabilité estudiantine. Ainsi, les façades supportant la monumentalité du Palais de Justice font office de lieu de représentation : c'est à leur pied que se donnent à voir les mouvements des piétons. En face, le territoire composé des tables et chaises de café accueille les spectateurs. C'est à cet endroit que s'observent et se jugent les conduites publiques.



figure 16



figure 17

L'ambiance sonore propre à la place St André confirme notre description. La monumentalité et la solennité du site se donnent à entendre dans la réverbération sèche des pas des piétons. Chacun traverse l'espace dans la résonance de son propre déplacement. La convivialité des rangs de spectateurs s'écoute elle dans un magma sonore où se mélangent conversations, musiques et bruits de verres. La vie sociale estudiantine s'épanouit tandis qu'en face, les piétons sillonnant le site demeurent dans l'anonymat.

événement visuel et sonore : le camion de police

Un événement perturbe cet ordonnancement des conduites sociales sur la place St André. Rappelons dès maintenant que la place supporte essentiellement des déplacements de piétons. Le niveau sonore ambiant paraît de fait assez bas ; il est le plus souvent perturbé par la réverbération sèche du son de la cloche de l'église St André ou celle des talons de la population féminine.

Or ce mercredi 17 juin 1998, vers 13H50, un camion de police surgit de la rue Brocherie et traverse la place. La vitesse du véhicule, importante, se confronte à celle des piétons. En outre, ses manœuvres attirent le regard : le camion stationne au cœur de la place, à proximité de la statue du chevalier Bayard. Puis il esquisse divers mouvements de recul afin de se garer en épi, le long des voitures stationnées au pied du palais de justice.

Durant la manœuvre, le ronflement du moteur du camion emplît l'espace. Le caractère réverbérant de la place St André accentue le phénomène. Puis les portières du camion claquent sèchement : à leur tour, le conducteur et le passager du véhicule descendent. Ce dernier fait coulisser la portière latérale du

véhicule. Un jeune homme, menottes aux poignets, apparaît. Les deux policiers l'encadrent et sortent rapidement de la place St André, pour se diriger vers le passage du palais de justice. Cette dernière manœuvre s'est effectuée quasiment sans bruit. Elle est par contre restée observable depuis la place et les terrasses de café.

Autrement dit, l'événement du camion de police a exacerbé les conditions d'accessibilité du contexte sensible. Malgré lui, il a exploité la qualité d'exposition de l'environnement en rendant parfaitement audible et visible la scène du prisonnier. En cela, il renforce le caractère de solennité du site et la position de spectateur du piéton : la scène fonctionne une représentation.

**description des conduites sociales
sociabilité*

Le mode d'occupation de la place St André et les formes de la sociabilité publique varient en fonction des heures, des jours et des saisons. Nos remarques valent pour la saison d'été. Trois cas de figures peuvent être mis à jour.

En journée, la place St André apparaît comme un lieu de passage. Elle accueille en son sein, de manière sporadique, quelques anonymes. Ceux-ci traversent la place rapidement, soit pour gagner les rues adjacentes, soit pour accéder au palais de justice. Ils se déplacent le plus souvent seuls, parfois en couples. Bien souvent, à ces heures, les terrasses de café accueillent une population parsemée.

La tendance s'inverse aux heures des repas, en soirée, les mercredi et samedi après-midi. La place St André devient un lieu de rassemblement. Les étudiants composent une grande partie de la population. Ils investissent en groupe les terrasses de café. Celles-ci deviennent alors de hauts lieux de séjour et de convivialité. En face, les anonymes circulent rapidement.

Enfin, les matinées de marché constituent le troisième temps fort de la sociabilité publique place St André. Du mardi au dimanche, le site accueille en effet les étals de primeurs. Ils occupent le plus souvent l'espace situé entre la statue du chevalier Bayard et les terrasses de café. Le passage, devant le palais de justice, reste libre. La place devient alors et à la fois un lieu de commerce et de

traversée. D'un côté, commerçants et passants s'invectivent ; de l'autre, les anonymes traversent l'espace en silence.

Or cette variation des formes de la sociabilité publique n'est pas sans incidence sur l'environnement sensible. Elle articule également les modes d'expression corporelle du piéton.

corporéité

Le mode d'occupation du lieu et les conduites motrices se trouvent en effet modifiés par la particularité de ce contexte architectural, aménagé et sensible. La circulation au cœur de la place St André paraît intempestive. Ainsi, si les terrasses de café demeurent occupées durant les après-midi et les soirées en cette saison, l'espace central lui reste le plus souvent déserté. L'observation des déplacements révèle en effet une occupation du site "par vague" : la dalle de marbre où trône au centre la statue du chevalier Bayard est traversée, par période, par quelques personnes les plus souvent isolées. A d'autres moments, elle demeure totalement inoccupée. Cette particularité crée un rythme dans l'environnement visuel et sonore de l'espace : la place St André "sonne" au rythme de la fréquentation du public. De la même manière, le socle de la statue citée précédemment est rarement investi : seuls, quelques groupes d'adolescents ou d'étudiants s'amassent là pour discuter. Le plus souvent, ils appartiennent à d'autres groupes installés aux terrasses de café.

L'observation des modes de traversée de la place St André, depuis divers angles de vue, donne une bonne appréciation des modalités majeures de déplacement dans le site. Trois cas de figures semblent se dégager. Elles dépendent du lieu à partir duquel le passant accède à la place et de sa trajectoire de sortie. Elles concernent le déplacement de piétons isolés.

Un premier cas de figure s'observe lorsque les piétons accèdent à la place St André depuis la rue d'Agier.

Lorsque leur trajectoire les mène en direction du palais de justice ou de la rue Brocherie, ils traversent le site dans sa diagonale. Ils sont de fait conduits à occuper l'espace vide situé entre la statue du chevalier Bayard et la rue Guy Pape. De fait ils s'exposent au regard des personnes assises aux terrasses de café. Le pas, rapide et décidé, oblique alors au plus près de la statue du chevalier Bayard comme pour dissimuler une partie de soi-même. Le visage et le corps, parfois nonchalants, parfois plus sévères, demeurent orientés vers l'objectif à

atteindre. Le regard évite les terrasses de café certainement pour ne pas s'exposer davantage. La tête n'opère aucun mouvement. La démarche paraît sévère. Si le désir de quitter le lieu se fait sentir dans l'allure du piéton et son attitude corporelle, il semble aussi qu'elles démontrent une volonté de ne pas trahir sa propre présence. En effet, le pas certes rapide devient précautionneux au fur et à mesure de l'exposition de la personne : le piéton qui traverse la place St André le fait sans bruit, malgré la capacité de réverbération du lieu. Le pied est glissé⁴² sur le marbre. Il semble ainsi se poser avec délicatesse sur le sol. Les femmes cessent de claquer leurs talons sur le sol et préfèrent elles aussi glisser leurs pointes de pied sur la surface lisse. L'orientation du visage et du regard ne semble servir qu'un dessein : atteindre la sortie, en évitant de croiser le regard d'autrui.

La remarque est d'autant plus juste lorsque l'on s'attache à décrire le comportement du passant circulant entre la rue d'Agier et la Grand-Rue. Là, sa trajectoire linéaire le conduit à longer les terrasses de café situées face à la façade du palais de justice. Exposée au plus près des regards des personnes attablées, l'allure se fait rapide. Le pas, comme dirigé par la linéarité du couloir créé par l'alignement des tables des cafetiers, se presse sans dévier (fig.18). Là, l'aménagement du site dirige la trajectoire. Les pieds glissent sur le sol sans bruit. Le visage et le corps, toujours orientés vers la Grand-Rue, sont légèrement penchés en avant. Ils se dérobent au regard et maintiennent la cadence du pas. Le piéton n'offre au regard des personnes attablées que son profil. La tête ne bouge pas. Le corps semble replié sur lui-même, dans un refus de l'échange.



figure 18

⁴²On retrouve chez Goffman cette référence au "pas glissé" défini par Wolf in Goffman E, *la mise en scène de la vie quotidienne : les relations en public*, Paris, Ed. de Minuit, 1973

Le second cas de figure se compose de l'observation des allées et venues des piétons entre la rue Brocherie et le Théâtre de Grenoble. Là, la description rend compte de l'occupation et de la traversée de l'espace situé entre le palais de justice et la statue du chevalier Bayard.

D'un côté comme de l'autre, les comportements restent identiques. L'entrée sur la place St André, si elle est effectuée dans la continuité du trajet, demande conjointement un ajustement de l'allure et de la silhouette. Ainsi, le pas se fait subitement plus rapide et plus décidé. Certains rajustent coiffure et tenue (fig.19 et 20). Les doigts passent alors rapidement dans la chevelure. La tête parfois se secoue. Les plis d'un pantalon ou d'une jupe sont de temps en temps repassés d'un revers rapide de la main. Les sacs, en bandoulière, sont réajustés sur l'épaule. La conduite se détend un instant avant de se rigidifier à nouveau. La traversée, lorsqu'elle est effectuée par une personne isolée, s'accompagne ensuite de mesures de protection. L'exposition au regard d'autrui, même lointaine, est d'abord appréhendée par un vaste mouvement de balayage visuel de l'espace. La tête ainsi imprime un mouvement de droite à gauche. Puis le piéton ajuste sa trajectoire. Il profite le plus souvent de la présence de véhicules garés en épi le long de la façade du tribunal pour longer le site de manière linéaire. Ainsi il se met hors de portée du regard des personnes attablées aux terrasses. Comme pour optimiser cette distance, le corps se penche légèrement en avant et les yeux demeurent baissés vers le sol. Paradoxalement, le pas semble s'être quelque peu ralenti. Cette précaution permet au passant d'être inaudible depuis les terrasses de café. Le pied glisse sur le sol, les talons ne claquent plus. Le piéton tait sa présence. La démarche est précautionneuse.



figure 19



figure 20

Enfin, le troisième cas de figure rend compte de la traversée de la place St André depuis la Grand-Rue et/ou la rue Brocherie. Là, les allées et venues s'observent entre la statue du chevalier Bayard et les terrasses des cafés situés perpendiculairement au palais de justice. Elles donnent lieu à des conclusions similaires à celles exposées au cas précédent.

Ainsi, le piéton qui traverse l'espace en cet endroit se trouve directement exposé au regard, à l'écoute et au corps de ceux et celles assis aux terrasses de café. L'attitude devient alors, comme le pas, fuyante et précautionneuse. On assiste ainsi aux mêmes rites de réajustement des silhouettes avant le passage devant les terrasses. Puis les piétons rentrent dans le site sans éclat, d'un pas décidé et assez pressé (fig.21 et 22). Les visages et le corps s'abaissent vers le sol, comme pour éviter les contacts. Les têtes ne bougent pas. Elles se redressent après avoir dépassé les terrasses.



figure 21



figure 22

des scènes d'interaction sociale

Pour chacun de ces trois cas de figures, l'allure et le comportement général des personnes traversant l'espace seules semblent plus rigides et plus pressés que celles le traversant en groupe ou en couple. Ces dernières appréhendent en effet le lieu et autrui avec plus de nonchalance. Si les regards conjoints sont évités, ils le sont davantage par souci de se concentrer sur la personne qui accompagne que par besoin de se soustraire à l'examen d'autrui. Les couples ou groupes semblent alors se replier sur eux-mêmes : les corps se rapprochent, les regards se tournent les uns vers les autres. Parfois la tête opère un mouvement de balayage du site. Dans ce cas, le regard s'échappe vers

l'horizon où les façades des bâtiments alentours. Jamais il ne se concentre sur le public assis aux terrasses de café. L'allure est cadencée. La démarche demeure souple, peu stylisée. Le couple traverse la place St André dans la résonance de ses propres pas. Il semble profiter de la qualité de réverbération du site pour isoler ses paroles du contexte. Les pas masquent l'échange. Cette tactique diminue en quelque sorte la situation d'exposition du couple, en ne la maintenant qu'à une observabilité visuelle.

Les attitudes varient lorsqu'on observe des scènes de salutation et d'échange entre citoyens. Là, les qualités de réverbération et d'exposition de la place St André sont mises à profit pour accroître l'intelligibilité de l'échange. Notons cependant que ces procédures concernent essentiellement la population étudiante et la partie de la place investie par les terrasses de café.

Entre la statue du chevalier Bayard et les terrasses de café, deux étudiantes discutent debout. Elles sont face à face : les corps sont rapprochés, les regards tournés l'un vers l'autre. Leur conversation reste inaudible du fait du brouhaha émanant des terrasses de café. Par contre, leur gestuelle attire l'attention : toutes deux discutent en agitant les mains. Puis elles s'embrassent pour se séparer : leurs corps et leurs visages s'approchent davantage, les têtes effectuent un mouvement mutuel de rotation de la droite vers la gauche. Puis l'une d'entre elles se détourne, jette un coup d'œil furtif sur sa droite vers les terrasses de café, fixe ensuite l'entrée de la Grand-Rue. D'un pas rapide et soudainement rigide, elle s'y dirige (fig.23 et 24). Ses pieds ne glissent pas sur le sol ; ils claquent sèchement et résonnent. Son amie est demeurée à la même place. Subitement, elle l'interpelle par la parole : sa voix porte du fait de la qualité de réverbération du lieu. Elle a profité en outre d'un moment de silence dans le brouhaha émis par les citoyens attablés aux terrasses de café. L'autre l'entend à distance, se retourne, revient sur ses pas. Son corps et son regard sont orientés face à son amie. Elle lui répond.



figure 23



figure 24

Une seconde scène d'interaction sociale rend compte des procédures de négociation des trajectoires, dans le cas de confrontation entre allures de déplacements.

Un jeune homme investit le socle de la statue du chevalier Bayard, au centre de la place St André. Il est assis, dos aux terrasses de café. La statue le masque visuellement. A ses pieds, il a posé une planche à roulette. Subitement il se lève, met un pied sur sa planche à roulette et s'avance en direction du théâtre. Pour accroître sa vitesse et prendre de l'élan, sa jambe droite effectue un mouvement de balancier. Elle se pose ensuite sur la planche. Sa démarche est très stylisée. Son corps est placé en oblique dans l'espace comme pour mieux le pénétrer : " le désir de vitesse a un effet remarquable sur notre propre sens de l'espace. Le corps en mouvement ne veut pas être arrêté dans l'espace, il cherche la pure impulsion en avant" (Sennett, 1995). Son visage et son regard s'échappent vers l'horizon. Il glisse rapidement sur le sol. Face à lui, une jeune femme poussant une poussette surgit de la rue Guy Pape. Le jeune homme l'aperçoit à distance, tourne sa tête vers elle en la regardant fixement, puis dévie sa trajectoire. Son pied, entre-temps, se repose sur le sol : il freine sa vitesse de déplacement. Le corps se penche alors en avant (fig.25). Sa réaction provoque un léger crissement sur le sol. De loin, la femme l'entend. Son allure est beaucoup moins rapide. Elle lève la tête vers lui, le regarde furtivement, ralentit encore. Puis à nouveau, son visage et ses yeux s'abaissent vers l'enfant installé dans la poussette (fig.26). Elle a dévié sa trajectoire afin de ne pas gêner celle du jeune homme.



figure 25



figure 26

événement et variation des conduites sociales

L'incident créé par l'arrivée du camion de police et la descente du prisonnier a modifié non seulement le contexte sensible mais aussi les conduites publiques et les modes de déplacement sur la place St André. L'événement exacerbe en outre les potentialités actives du site.

L'entrée du camion place St André et ses manœuvres de stationnement s'accompagnent d'une modification de l'environnement sonore du lieu. La place St André résonne soudainement du vrombissement d'un moteur, alors qu'elle sonne ordinairement au gré des pas des piétons. L'effet provoque une modification et une orientation nouvelle de l'attention des passants : tous détournent la tête et le regard vers l'objet sonore. Aux terrasses de café, certains déplacent leurs chaises pour observer la scène à distance. L'événement modifie également les trajectoires et les allures de chacun : les manœuvres du camion gênent l'accès du piéton à la rue Brocherie, l'entrée du palais de justice ou le théâtre. Ceux-ci, freinés dans leur déplacement et déviés dans leur trajectoire, stationnent alors à proximité du véhicule (fig.27). Dans une attitude de séjour, ils observent attentivement la scène : la tête et le regard semblent orientés vers le conducteur de la fourgonnette. L'attitude générale du piéton est celle de l'attente. Au final, un attroupement se forme autour de la statue du chevalier Bayard. Les passants ne communiquent pas entre eux.



figure 27



figure 28

La fluidité des mouvements de chacun s'observe à nouveau lorsque le camion se gare. L'accès aux rues adjacentes ou au palais de justice étant libéré, chacun reprend sa trajectoire. Cependant, les conduites se modifient : les passants s'observent mutuellement et furtivement afin d'anticiper leur mouvement. Les visages effectuent quelques mouvements de rotation. On évite cependant de se fixer ou de croiser trop longtemps son regard avec celui d'autrui. En outre, les pieds ne glissent plus sur le sol ; ils claquent. Les passants se rendent audibles en exploitant la qualité de réverbération du lieu. C'est elle également qui trahira la présence du prisonnier. Devant les regards appuyés du public, les protagonistes de l'événement courbent leurs corps et leurs visages vers le sol. Ils se soustraient à l'examen et au jugement des citadins (fig.28).

**liste des indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public*

Pratiques sociales

- séjourner, rester sur place, s'attabler, s'asseoir, s'adosser, faire de la planche à roulette, visiter, prendre des photos

Allure

Trajectoire :

- vitesse de déplacement : rapidité du pas, accélérer, se presser
- action motrice : marcher, traverser, obliquer vers, se détourner,
longer les terrasses

Gestuelle :

- mouvements des membres supérieurs : passer les doigts dans les cheveux, réajuster son sac, défroisser son pantalon, remonter son col, se pencher en avant, se redresser
- mouvements des membres inférieurs : glisser, poser son pied avec précaution, se poser délicatement

Mode d'attention

Orientation visuelle :

- fixité de la tête, baisser la tête, tourner la tête, secouer sa tête, suivre de la tête, orienter mutuellement son visage vers, avoir le regard fixe, baisser les yeux, lever les yeux, échappée du regard, balayer des yeux le paysage, se suivre des yeux, se fixer, se jeter un coup d'œil, observer, regarder, éviter le regard de

Orientation kinésique :

- se faire face, se sourire, se toucher, s'enlacer, s'embrasser, aller l'un vers l'autre

Action sonore

Verbale :

- s'adresser à, discuter, rire, invectiver

Corporelle :

- faire claquer son talon sur le sol

3) passage du Jardin de Ville :

L'analyse des conduites ordinaires sous et aux abords du passage du Jardin de Ville nous renseigne sur les liens entre expression corporelle et limites spatiales du déplacement.

**description de l'environnement sensible*

aménagement du site

D'un point de vue architectural, rappelons que le passage du Jardin de Ville se présente comme une voûte de 14,5 mètres de long et d'environ 5 mètres de large. Sous cette arche de pierre, un bureau de tabac offre ses services. Face à lui, mais également dans son prolongement et sur la même façade, des vitrines de commerces se font face. Le passage du Jardin de Ville participe d'une transition dans l'espace, en permettant les allées et venues des citadins entre le Jardin de Ville et la place Grenette. Il se situe à la croisée de deux espaces tant opposés du point de vue aménagé que sensible.

ambiance du site

La transition s'observe visuellement. L'entrée et le déplacement du piéton au sein du passage du Jardin de Ville lui offrent une vue cadrée sur les espaces à venir. Ainsi, selon le sens de circulation, le Jardin de Ville ou la place Grenette apparaissent à distance et comme cernés d'une fenêtre au regard du piéton : le premier dans un halo de verdure où seules quelques raies de lumière filtrent à travers le feuillage dense des peupliers, le second sous une luminosité éclatante et agressive (fig.29 et 30). Le contraste grandit lorsque l'on compare les conduites ordinaires dans les deux espaces : le Jardin de Ville offre à la vue un spectacle de divertissement où la promenade des adultes côtoie les jeux des enfants ; la place Grenette à l'inverse donne à voir celui de l'agitation urbaine, des pas pressés et des trajectoires heurtées.



figure 29



figure 30

L'analyse de l'environnement sonore propre au lieu renforce à la fois l'idée d'une transition d'espace et celle d'une initiation des sens du passant. En effet, le déplacement du piéton au sein du passage du Jardin de Ville le confronte à la succession des environnements sensibles qu'il aura à gérer en changeant d'espace. Ainsi, le piéton qui entre sous le passage du Jardin de Ville depuis la rue Montorge ou la place Grenette, se verra plongé dans un environnement sonore métabolique. Sa progression dans l'espace lui fera constater une baisse progressive du niveau sonore et conjointement une accentuation des phénomènes de réverbération. A sa sortie vers le Jardin de Ville, le calme domine. Seul, l'émergence des cris d'enfants ou des chants des oiseaux rompt cette sensation de coupure. Autrement dit, le passage de la ville à la campagne (ou l'inverse) se fait progressivement dans la temporalité du déplacement et la succession concordante des vues et des phénomènes sonores.

Or, il semble que cette combinaison de phénomènes sensibles n'est pas sans importance sur la modification des conduits ordinaires des passants. Il semble en outre que cette variation soit d'autant plus prégnante qu'elle s'observe à la limite (physique et sensible) des espaces.

événement visuel et kinésique : le clochard

L'événement qui marque la campagne d'observation ethnographique du passage du Jardin de Ville est d'ordre visuel et kinésique. A l'inverse des précédents décrits place Jean Moulin et place St André, la modalité sonore n'interfère donc pas. L'incident joue essentiellement sur le mode d'entrée et de sortie du passage ; il bouleverse les attitudes corporelles, le cheminement du piéton, l'accès au site.

Le jeudi 2 juillet 1998, vers 15H30, un clochard investit le passage du Jardin de Ville. Il s'assoit à droite de l'entrée du porche (lorsqu'on regarde en direction du Jardin de Ville), le long du pilier qui soutient l'arche. Ses jambes sont repliées en tailleur. Il dispose une casquette en face de lui et fait la manche en silence. Son sac est posé à côté de lui, à l'intérieur du passage. La position de ces objets lui permet de délimiter et de s'approprier un territoire propre. Son visage et son regard demeurent le plus souvent orientés vers sa casquette. Quelques fois, lorsque le passage du Jardin de Ville est désert, il balaye l'espace des yeux.

Visuellement et à distance, l'entrée du passage paraît alors limitée. Sa largeur semble rétrécie par l'existence à droite comme à gauche d'obstacles immobiles : le clochard d'une part, le porte-cartes du buraliste d'autre part. L'accès à la place Grenette (et à l'intérieur du passage) semble en outre compromis par la présence de bornes et le passage de véhicules. Le porche devient difficile d'accès. L'accessibilité du contexte visuel est réduite. Il rend nécessaire un ajustement des conduites sociales.

**description des conduites sociales*

sociabilité

La fréquentation du passage du Jardin de Ville semble importante en période estivale. La présence du Jardin de Ville à l'une de ses extrémités en constitue certainement une cause première. Cependant, les passages s'observent "par vague" au cours d'une journée : ainsi le porche reste désert puis l'instant suivant accueille un va-et-vient important de piétons. La présence de deux écoles, primaire et maternelle, au sein du Jardin de Ville conditionne également la fréquentation du site : les heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements scolaires sont propices à la naissance de flux réguliers de piétons.

Ceux-ci circulent le plus souvent en groupe ou en couple. Les personnes âgées, les enfants et adolescents, les étudiants et les femmes constituent la population la plus présente dans le site. Leur attitude rend compte, d'une manière générale, du dilettantisme de leur activité.

corporéité

Ordinairement, la description des prises de vue fait valoir la régularité des flux de personnes entre la place Grenette et le Jardin de Ville. Le flot continu des piétons s'écoule entre les sites, avec fluidité. L'absence de séjour au cœur du passage du Jardin de Ville accentue le phénomène. Pourtant, une image paradoxale se greffe à cette description : celle de la masse. Parce que le passage du Jardin de Ville demeure un espace étroit, et parce qu'en son sein circule une population dense, des phénomènes de massification s'observent. Ils se donnent à voir, à un moment donné, comme une concentration d'individus au cœur du lieu. Là s'observent alors des conduites de piétinement.

Pourtant, les trajectoires conservent à la fois leur régularité et leur linéarité. Il semble en effet que, en raison de sa forme, le passage du Jardin de Ville dispose d'une qualité de directionnalité. Or cette caractéristique architecturale habilite la marche du piéton en garantissant sa rectitude. Le passage du Jardin de Ville est ainsi ordinairement traversé en son centre, sans déviation, dans la continuité du déplacement. Le pas, comme l'attitude générale du piéton, se caractérise par sa nonchalance. Ainsi, si le rythme adopté témoigne d'une volonté d'accéder rapidement au Jardin de Ville ou à la place Grenette, il demeure néanmoins détendu. Concrètement, cette nonchalance du pas se traduit par un balancement régulier du corps : les bras expriment un mouvement de balancier, la partie supérieure du corps se dandine de droite à gauche, la démarche conserve une certaine souplesse. Beaucoup circulent les mains dans les poches. Les mouvements de la tête suivent ceux du buste : le visage ainsi effectue quelques légers mouvements de rotation, à peine perceptibles. Le regard embrasse le site. Ces attitudes visuelles et motrices varient cependant selon les sens de circulation.

Ainsi, lorsque l'on s'attache à décrire le déplacement des personnes depuis le Jardin de Ville vers la rue Montorge, deux scénarios se distinguent. Ils dépendent de l'occupation ou pas du passage du Jardin de Ville. Lorsque le site est inoccupé, les passants (groupes, couples ou personnes isolées) traversent le passage en son centre et dans la continuité de leur trajectoire. La nonchalance de leur pas se donne à voir dans le balancement, le quasi-dandinement, de leur corps. Cette dernière remarque vaut d'ailleurs davantage pour les personnes circulant en couple : il y aurait un rythme commun induit par le site et partagé par tous qui conduiraient à adopter une attitude d'indolence. Dans ce cas, les

couples traversent le site enlacés. Les corps évoluent dans l'espace en cadence et légèrement repliés l'un vers l'autre. La tête et le regard oscillent, parfois pour balayer le site, parfois pour s'observer l'un l'autre. Souvent, des bribes de discussion s'échappent : la qualité de réverbération du site participe de leur diffusion. Elle révèle également la présence des piétons en réfléchissant le son de leur pas.

Enfin, la sortie vers la rue Montorge et/ou la place Grenette s'anticipe : une légère hésitation marque en effet le passage d'un site à l'autre. Chez la population féminine, elle s'accompagne souvent de gestes de coquetterie : sac à main que l'on rajuste sur l'épaule, lunette de soleil que l'on pose sur son visage, coiffure que l'on replace (fig.31). Les mains donc s'agitent. Les mouvements de la tête se multiplient. Les regards se centrent successivement sur l'espace à atteindre, autrui, soi-même. Puis l'allure devient subitement pressée. Elle s'adapte à celle ordinairement adoptée dans ces sites urbains.



figure 31

Lorsque le passage du Jardin de Ville est à l'inverse occupé par des citoyens se dirigeant vers le Jardin de Ville, les conduites s'ajustent. On observe un processus de négociation des trajectoires. Les personnes situées au centre du passage, c'est-à-dire engagées dans le site, ne modifient ni leur allure ni leur trajectoire. D'un pas à la fois nonchalant et déterminé, elles occupent le centre du passage. Leur vitesse de déplacement s'accélère légèrement au

moment de leur arrivée sous le porche. A la vue d'autrui, les regards deviennent fixes. Les mouvements d'oscillation de la tête s'arrêtent. Les trajectoires restent linéaires. Les passants occupent le passage. Ces piétons semblent, en d'autres termes, avoir acquis une priorité sur ceux arrivant du Jardin de Ville. Ces derniers en effet se trouvent dans l'obligation de se déporter sur leur droite ou leur gauche, afin d'éviter les chocs corporels ou le piétinement induit par une mauvaise gestion des trajectoires. Là l'accès visuel à autrui et à distance, permis par la qualité de cadrage du lieu, favorise cette anticipation. L'espace et le contexte d'observabilité qu'il permet garantissent donc l'efficacité pratique de l'action du passant.

Les individus circulant en couple ou en groupe se scindent le plus souvent en deux entités, puis occupent de nouveau le centre du passage lorsque le croisement des itinéraires de chacun s'achève. D'une manière générale, ces procédures implicites de négociation des trajectoires n'entravent ni la régularité du déplacement ni la constance des allures. A chaque fois, le croisement des piétons s'accompagne par contre d'une modification de l'orientation visuelle de chacun. Leur champ visuel étant restreint par la présence même d'autrui, les regards ne balayent plus le site. A l'inverse, ils se centrent sur la ou les personnes circulant en contresens dans un mouvement de surveillance. Les visages, eux aussi, ne bougent plus. Les corps semblent se redresser quelque peu.

Les scénarios se modifient lorsque l'on à décrire les comportements des passants circulant en direction du Jardin de Ville. Dans ce cas, l'adoption de trajets particuliers dépend du site à partir duquel se fait l'entrée sous le passage du Jardin de Ville. La présence d'autrui dans le lieu affecte également les comportements.

Ainsi, lorsque les passants arrivent de la rue Montorge (c'est-à-dire par la gauche du passage lorsque l'on regarde en direction du Jardin de Ville), le pas demeure rapide jusqu'à l'entrée du passage. Il semble être calqué sur le rythme induit par la fréquentation de sites minéraux dominés par des circulations routières. L'attitude générale du piéton rend compte des sollicitations sensorielles auxquelles il est soumis. Son corps et son visage se courbent vers le sol pour se protéger d'une lumière trop vive. Pourtant son regard ne cesse de balayer l'environnement : les trajectoires des autres passants sont à appréhender à distance. Son pas se saccade parfois pour éviter les obstacles mobiles du site. Il conserve cette conduite jusqu'à l'entrée du porche.

Puis le citadin se déporte légèrement sur sa droite afin d'éviter les porte-cartes du bureau de tabac. Là son visage se redresse. Son regard se centre sur l'horizon et semble fixer le Jardin de Ville, vu au loin dans l'encadrement de l'arche du porche. Le contexte d'observabilité se restreint en se cadrant ; il participe alors d'une modification de l'orientation visuelle du passant. Puis les passants circulent au centre du passage du Jardin de Ville. Ils ralentissent à ce moment-là, lorsque leur vue s'ouvre sur le jardin. La description vaut lorsque les personnes circulent seules, sous un passage désert. Dans ces conditions, et lorsque que les citadins arrivent depuis la place Grenette, on observe des comportements similaires : l'allure demeure rapide à l'entrée du site, puis le passant longe les vitrines du magasin de chaussure sur sa droite comme pour conserver la linéarité de sa trajectoire. Il rejoint enfin le centre du passage et ralentit à la vue du Jardin de Ville (fig.32 et 33). Les corps deviennent alors nonchalants, les bras se balancent le long des hanches, le regard balaye le paysage qui s'offre à lui. Une impression de détente se dégage des conduites.



figure 32



figure 33

des scènes d'interaction sociale

Les comportements s'ajustent lorsque deux personnes arrivent simultanément à l'entrée du passage, l'une depuis la rue Montorge, l'autre depuis la place Grenette. Les trajectoires et allures de déplacements s'observent comme ci avant. Par contre, le ralentissement du pas s'effectue plus tôt : lorsque les personnes se retrouvent de face, puis côte à côte à hauteur des porte-cartes du bureau de tabac. A chaque fois l'une d'entre elles décélère afin de se placer en retrait de l'autre. Ainsi, la linéarité du déplacement n'est pas entachée. Il s'agit

également de limiter les contacts corporels et visuels. Les visages et regards s'orientent vers le Jardin de Ville, après avoir furtivement balayé la trajectoire et la conduite d'autrui.

Ainsi, un jeune homme pénètre sous le passage du Jardin de Ville depuis la rue Montorge. Un homme, plus âgé, arrive de face depuis la place Grenette. Leurs têtes se lèvent ; leurs regards se croisent furtivement. Leur trajectoire les contraint à marcher côte à côte lorsqu'ils pénètrent ensemble sous le passage. Le jeune homme se trouve dans l'obligation de se déporter sur sa droite pour éviter les porte-cartes. L'homme plus âgé fait lui aussi un pas sur sa droite. Il assure intuitivement une distance respectable entre leurs deux corps d'anonymes. L'action se déroule sans un regard. A l'inverse, les passants s'évitent : le plus âgé s'applique à longer la vitrine du magasin de chaussure et simultanément à ranger un objet dans son cartable. Dans le même temps, il ralentit son allure et se trouve donc en arrière du jeune homme. Ce dernier opère, pour les mêmes raisons, à l'inverse : il accélère et se positionne en avant du piéton précédent. Le regard est demeuré fixe. Le corps s'est redressé, le visage s'est orienté vers le Jardin de Ville.

On retrouve les mêmes types de comportement lorsque des groupes pénètrent dans le passage. Si celui-ci n'est pas occupé lorsque le groupe s'avance à l'intérieur, la progression de chacun des membres s'effectue lentement et sur un rythme commun. La linéarité du trajet n'est en général pas perturbée. Le même balancement nonchalant des corps s'observe lorsque la trajectoire s'effectue en direction du Jardin de Ville. Comme les scénarios décrits précédemment, un réajustement des comportements se donne à voir lorsque le groupe s'apprête à rentrer sur la place Grenette. Là, l'observation met à jour un rythme et un mode de comportement commun au groupe. Les regards s'orientent vers l'espace à aborder.

Enfin, lorsque le passage se trouve encombré en son centre ou lorsqu'il est investi par quelques personnes isolées marchant à contresens du groupe, ce dernier modifie sa structure. Le plus souvent, le groupe se scinde en deux ou trois entités selon le nombre de personnes le constituant. Puis chacune des entités ainsi formées ajuste son allure en fonction de celle d'autrui, négocie sa trajectoire afin d'éviter les chocs corporels, enfin limite les possibilités d'exposition visuelle. Ainsi les regards s'entrecroisent furtivement afin

d'anticiper les actions et la trajectoire d'autrui. Puis les visages se détournent rapidement pour se fixer sur la vue qui s'offre à eux.

Deux hommes progressent, côte à côte, au sein du passage du Jardin de Ville. Ils discutent. Le son de leur voix résonne sous le porche. Leurs bras se balancent le long du corps. Leurs têtes bougent de gauche à droite. Les regards se croisent, s'entrecroisent, se centrent vers le Jardin de Ville au rythme de la conversation et du fait de la qualité de cadrage du site. Au moment d'accéder au Jardin de Ville, trois autres personnes s'avancent vers eux avec la même trajectoire et la même vitesse de déplacement. Ils vont obturer le passage et masquent aux deux précédents la vue sur le Jardin de Ville (fig.34).

Le contexte d'observabilité se modifie donc et favorise un réajustement des conduites. Les deux groupes se jettent mutuellement des coups d'œil furtifs. Puis le couple de jeunes hommes se déporte sur sa droite afin de permettre aux trois autres personnes d'accéder de face au passage du Jardin de Ville. Celles-ci se déplacent alors d'un seul mouvement, de manière à former un triangle et donc à rétrécir la largeur de leur groupe. Mutuellement, les corps des piétons circulant à l'intérieur des deux groupes et au centre du passage du Jardin de Ville s'effacent pour ne pas se heurter. Les têtes se dirigent l'une vers l'autre (fig.35). Ils esquissent un sourire.



figure 34



figure 35

événement et variation des conduites sociales

Visuellement, l'entrée du passage du Jardin de Ville semble inaccessible. A gauche, les porte-cartes limitent l'accès ; à droite, il s'agit du clochard assis par terre. En outre, beaucoup de passages horizontaux accentuent le phénomène entre le porche et la rue Montorge.

Un groupe de trois femmes sort du passage du Jardin de Ville. Elles forment une ligne. Elles cherchent à traverser pour se rendre sur la place Grenette. Au même moment, sur le trottoir, un homme qui tient un petit chien en laisse et une femme avancent rapidement. La femme cherche à dépasser l'homme qui a une allure moins rapide qu'elle. Or, son action va être brutalement compromise d'une part par la jambe du clochard qui empiète sur le trottoir et risque de la faire chuter, d'autre part par le petit chien qui s'est arrêté à proximité du clochard. Le chien se dirige vers ce dernier. Il le caresse sans lever les yeux vers l'homme et la femme. Tous les deux ne s'observent pas : leurs regards se focalisent sur le chien. Leurs corps sont légèrement baissés. Puis l'homme cherche à repartir : il tire son chien par la laisse et se place dos à la femme. De cette manière, il évite de croiser son regard. Celle-ci profite de ce stratagème pour tenter de le dépasser à nouveau et se diriger vers la place Grenette. Cependant, l'espace situé entre l'homme et les bornes qui délimitent le trottoir est trop faible pour la laisser passer de face. La femme choisit alors de forcer le passage : elle attrape doucement le bras de l'homme pour ne pas le bousculer, s'aide de cet appui pour se positionner dos à la rue Montorge. Son corps est proche de l'homme, qui n'esquissera aucun mouvement. Elle s'approche de lui pour éviter de se situer à l'endroit où circulent les voitures. Le mouvement s'effectue rapidement. Une fois dépassé, la femme accélère le pas sans un regard ou un mouvement de la tête. L'homme, lui, la suit du regard. Les trois femmes qui attendaient de sortir du passage du Jardin de Ville ont, quant à elles, profité de l'arrêt du chien pour traverser la rue.

Quelques minutes plus tard, un homme traverse le porche depuis le Jardin de Ville. Il s'arrête au bureau de tabac pour acheter un paquet de cigarettes. Sa voix résonne sous le passage, ainsi que le son des pièces de monnaie qu'il dépose dans une soucoupe en verre. Le son des pièces fait lever la tête du clochard ; il le regarde furtivement, alors qu'il est encore dos à lui. Puis il se retourne et l'aperçoit. Il traverse alors l'espace dans sa diagonale, en direction du clochard. Or, sa trajectoire se heurte à celle des passants arrivant sous le porche depuis la rue Montorge ou la place Grenette. En outre, elle s'oppose à l'ordinaire linéarité des déplacements dans le site. Ainsi, l'homme "coupe la route" d'un homme âgé. Tous les deux ralentissent et marquent une hésitation : leur pied droit est situé légèrement en avant comme dans une position d'attente. Ils se regardent. Puis d'un accord tacite, et après s'être jetés un bref coup d'œil, l'homme âgé se déporte sur la droite. L'homme, lui, resserre ses bras sur sa

poitrine pour ne pas le heurter. Sans ralentir, il se baisse alors vers la casquette du clochard et dépose à l'intérieur une pièce de monnaie (fig.36).



figure 36

Il ne le regarde pas et le dépasse rapidement. Lui a entendu le son de la pièce dans sa casquette. Il hoche la tête en signe de remerciement.

**liste des indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public*

Pratiques sociales

- séjourner, rester sur place, rester au milieu, attendre, choisir des cartes, faire la manche, aller au bureau de tabac

Allure

Trajectoire :

- vitesse de déplacement : accélérer, décélérer, se presser
- action motrice : marcher, se déporter, traverser, se dandiner, s'éviter, se dépasser

Gestuelle :

- mouvements des membres supérieurs : balancement, mouvement de balancier, rajuster un sac sur l'épaule, mettre ses mains dans ses poches, se pencher en avant, abaisser son corps vers l'avant, se dandiner
- mouvements des membres inférieurs : accrocher son pied, trépider, faire des petits pas

Mode d'attention

Orientation visuelle :

- fixité de la tête, baisser la tête, tourner la tête, mouvement de rotation de la tête, orienter mutuellement son visage vers, avoir le regard fixe, baisser les yeux, lever les yeux, focaliser son regard, se suivre des yeux, se fixer, se jeter un coup d'œil, observer, s'observer, regarder

Orientation kinésique :

- se faire face, se sourire, être épaule contre épaule, se bousculer, se tenir,

Action sonore

Verbale :

- s'adresser à, discuter, appeler

Corporelle :

- faire claquer son talon sur le sol, siffler

4) boulevard Jean Pain :

L'observation minutieuse des conduites des passants sur le boulevard Jean Pain s'est centré sur leurs va-et-vient le long du bâtiment de la mairie (c'est-à-dire sur le trottoir les séparant de la voie routière et de sa contre-allée). Elle révèle la qualité de directionnalité du site.

**description de l'environnement sensible*

aménagement du site

Parallèle aux quatre voies routières, à l'Hôtel de Ville et à ses annexes, l'espace filmé constitue un large trottoir où les piétons s'entrecroisent. Le long de la bordure située au plus près de la voie routière, des jardinières ponctuent le parcours. Elles sont séparées de quelques mètres. Entre certaines d'entre elles, des portes vélos s'insèrent. A l'opposé, le long des bâtiments, la bordure est assurée par la présence d'arbustes feuillus. Ceux-ci, par leur hauteur, ne cachent ni la vue sur les services annexes de la mairie ni sur le parc Paul Mistral à l'arrière. L'accès à l'Hôtel de Ville est assuré par un escalier. Le trottoir est piéton. Au sol, de larges dalles de béton blanc offrent au passant un revêtement lisse et non glissant pour la marche.

ambiance du site

L'image de l'immensité convient à la description tant construite que sensible du site. D'un point de vue visuel, le boulevard Jean Pain semble en effet impossible à embrasser d'un seul regard. Ses limites semblent inappréciables à la vue, du moins en ce qui concerne la longueur du lieu (fig.37). Paradoxalement, aucun élément ne vient gêner la perception visuelle de l'espace. Le boulevard Jean Pain apparaît à l'inverse comme un espace vaste et ouvert, ponctué de quelques percées dans une architecture Haussmanienne. De fait, les personnes et/ou éléments de l'environnement s'appréhendent ordinairement à distance et sans entrave.



figure 37

Du point de vue sonore, l'espace apparaît comme l'emblème de l'agitation urbaine dans ce qu'elle a de plus néfaste pour le passant. En arpentant ce trottoir, le piéton baigne ainsi dans le bruit de la circulation routière. Le niveau sonore ambiant, par son élévation, rend quasiment impossible toute compréhension des échanges verbaux. Il annihile toute volonté de conversation. La continuité du rythme des accélérations et ralentissements, permise par la régulation du trafic à l'aide de feux de signalisation, donne en outre un rythme à l'espace : celui de la "vague", telle que décrite comme un cycle régulier de phase de crescendo et de decrescendo du bruit routier. Or il semble que ce rythme de la circulation, visible et audible, s'applique également à la description des modes de déplacement dans l'espace.

événement sonore : la fanfare

L'observation ethnographique des conduites sociales boulevard Jean Pain rend compte des liens entre événement sonore, mouvement et mode d'orientation perceptive du passant en public.

La fanfare, décrite précédemment lors de la présentation des conduites publiques observées place Jean Moulin, crée l'événement dans l'environnement sonore du boulevard Jean Pain. Ainsi ce mercredi 17 juin 1998, vers 16H15, le rythme d'une musique cubaine émerge. Elle perturbe la stabilité et l'idée de continuum qui qualifie l'environnement sonore du lieu. Désormais, le son des cuivres et le rythme binaire de la mélodie se donnent à entendre au passant. Il s'impose à l'oreille lors des phases de decrescendo de l'effet de vague : dans le continuum sonore créé par le bruit des accélérations et ralentissements des véhicules, une baisse du niveau sonore se fait entendre régulièrement. Le son

émis par la fanfare profite de ce créneau pour, d'un point de vue perceptif, s'imposer à l'oreille du passant. La fanfare en elle-même n'est par contre pas accessible à la vue : la distance existant entre le passant et elle, ainsi que la présence de masques architecturaux, ne permet pas l'appréhension visuelle de cette source sonore.

Une nouvelle fois, l'accessibilité du contexte sensible se trouve modifiée par cet événement sonore éphémère. La continuité de l'environnement sonore du boulevard Jean Pain est remise en question : l'événement de la fanfare, en imposant un rythme différent, perturbe le rythme ordinaire et continu créé par la circulation routière. Il modifie également le rapport entre eux des divers plans sonores propres au lieu : d'un point de vue perceptif, la musique émise par la fanfare s'impose parfois au premier plan. L'instant suivant, elle passe au second plan après le bruit de la circulation routière. Elle modifie alors l'orientation visuelle et perceptive du passant.

**description des conduites sociales
sociabilité*

Le boulevard Jean Pain s'observe dans un mouvement d'occupation binaire et cyclique.

Ainsi des flots continus de passants vont et viennent sur le trottoir à certains moments de la journée, tandis qu'à d'autres l'espace demeure rarement circulé. Cette temporalité dans l'occupation et les déplacements boulevard Jean Pain semblent induite par l'activité même d'une partie du site. L'Hôtel de Ville accueille des services administratifs dont la fréquentation conditionne les allées et venues sur le boulevard. Les déplacements s'observent donc dans un rythme quasi-pendulaire : un afflux de personnes circule sur le trottoir entre 8H30 et 9H aux heures d'ouverture des bureaux, puis vers 12H-12H30 et 13H30-14H aux heures de déjeuner, enfin aux alentours de 16H30 au moment de la fermeture des services administratifs. En dehors de ces tranches horaires, la fréquentation du site demeure régulière mais s'observe à nouveau par flot. L'image de la vague sied autrement dit, et une nouvelle fois, pour décrire les conduites publiques des passants boulevard Jean Pain.

A chaque fois, la largeur complète du trottoir est occupée. Une multiplicité de personnes traverse l'espace : couples, groupes, personnes isolées... L'observation montre cependant que ces catégories de personnes diffèrent selon les heures de la journée. Aux tranches horaires citées précédemment, les personnes fréquentant le boulevard Jean Pain appartiennent en majorité aux services de l'Hôtel de Ville. Elles circulent le plus souvent seules en matinée et fin d'après-midi. Elles sortent à l'inverse en groupe de deux à trois personnes au moment du déjeuner. Leurs allées et venues s'observent principalement entre le trottoir et l'escalier menant à l'Hôtel de Ville. En dehors de cette temporalité administrative, les piétons fréquentant le lieu circulent seuls, en groupe, en couple. Ils occupent le plus souvent le trottoir et passent rapidement.

corporéité

L'observation des allées et venues sur le trottoir montre que l'allure partagée par chacun demeure rapide. **Trois cas de figures** semblent cependant se dessiner.

Dans le premier cas, l'allure se décline en pas pressé claquant sur les pavés : elle est le fait des dames en talons et hommes en costumes rejoignant le plus souvent l'Hôtel de Ville. Elle rend compte d'une conduite publique citadine, rendue effrénée par le rythme et les sollicitations sensorielles dus aux activités urbaines. La démarche du passant est stylisée. Les corps sont droits, presque rigides. Les bustes opèrent un léger mouvement vers l'avant lorsque le pas se presse. Les bras, pendus le long du corps, s'observent dans un mouvement de balancier : ils s'agitent en cadence vers l'avant puis l'arrière. Les visages demeurent le plus souvent fixes et orientés vers l'objectif à atteindre. De fait, les mouvements de la tête paraissent restreints. Le regard balaye l'horizon, à distance, au moment d'entrer sur le site. Puis le regard se fixe sur l'horizon. Le pied des hommes glisse avec aisance sur le sol lisse ; celui des femmes claque sèchement pour éviter de dérapier. Il résonne parfois, devant l'Hôtel de Ville, en étant réfléchi par la masse du bâtiment (fig.38).



figure 38

Dans le second cas, l'allure adoptée est celle de la course : certains passants investissent le trottoir de l'Hôtel de Ville pour quelques pas de gymnastique. Ces personnes circulent alors le plus souvent en groupe de deux à trois personnes. Ils occupent l'espace de front, en se positionnant côte à côte malgré les allées et venues des autres passants. La largeur du trottoir le leur permet. Leur attitude est tout à fait différente des personnes fréquentant l'Hôtel de Ville. La démarche est souple et non stylisée. Elle ne semble d'ailleurs pas en adéquation avec celle ordinairement observée en milieu urbain. Ainsi, ces hommes et ces femmes courent d'un pas alerte. Leurs pieds ne glissent donc pas sur le sol, mais se déposent avec souplesse dans un mouvement de rebond : les orteils d'abord touchent le sol, le talon monte puis se décolle. Le mouvement imprime alors un mouvement d'oscillation verticale au corps du piéton. Ses bras le plus souvent forment un angle droit. Ils sont repliés à mi-buste, tandis que les mains se ferment en forme de poing. Les membres supérieurs s'agitent alors à la cadence de la course. La tête, elle, reste fixe. Le regard à l'inverse balaye le paysage.

Enfin le dernier cas donne à voir des personnes pressées, oscillant entre la marche rapide et la course. L'allure semble être là de l'ordre du trotinement. A chaque fois, les trajectoires de chacun s'ordonnent naturellement par rapport aux allées et venues de tous. La démarche, comme celle du personnel de la mairie, se stylise. Le corps et le buste du piéton s'inclinent légèrement vers le sol, comme pour mieux pénétrer le milieu. Le visage s'oriente lui aussi vers l'avant. Aucun mouvement de la tête ne s'observe. Le regard se focalise sur l'horizon. Les bras, ballants le long du corps, se balancent à la cadence du pas. Ils semblent garantir l'équilibre du piéton. Les pieds glissent sur le sol ou alors impriment un mouvement d'oscillation comme dans le cas du pas de gymnastique.

Ainsi, et à l'image de ce que décrivait en son temps Goffman, le trottoir semble finalement se scinder en deux de manière équilibrée : "dans les rues centrales des villes américaines, la circulation tend à se partager en deux courants latéraux opposés. La ligne de partage se situe à peu près au milieu du trottoir, mais elle peut se déplacer momentanément (pour corriger un engorgement soudain de la circulation dans une direction), ou plus longtemps le matin et le soir, lorsqu'un grand nombre de gens vont à leur travail ou en reviennent. De même que dans la circulation routière, le déplacement dans chaque direction tend à se faire à droite de la ligne de partage" (Goffman, 1973). Dans notre cas, la circulation se réalise comme suit :

- le long de la mairie et du côté du parc Paul Mistral circulent en général les personnes qui se dirigent en direction de la passerelle de la mairie. Elles sortent le plus souvent des locaux de l'Hôtel de Ville, depuis l'escalier central. Leur trajectoire est linéaire. Leur corps, comme leur regard, fixent l'horizon. Ils ne s'abaissent qu'au moment de franchir les marches de l'escalier. Là l'action nécessite des précautions dans le pas et une vérification de son positionnement par la vue. Le pas devient rapide, voire pressé, dès qu'elles "rentrent" sur le site. La démarche se stylise. Elles conservent cette allure sur la totalité de leur itinéraire. Il existe là comme un rythme commun partagé qui rappelle celui des espaces piéton aux heures d'affluence,

- le long des jardinières, au plus près des voies de circulation routière propres au boulevard Jean Pain, on peut observer une affluence des personnes se dirigeant vers la mairie. Visiteurs ou employés des services municipaux adoptent les mêmes attitudes et même allure que celles décrites précédemment.

- au centre de ce flot régulier de personnes, une ligne imaginaire démarque les deux files de circulation. Malgré la largeur du trottoir qui autorise la marche de front de plusieurs personnes, celle-ci fonctionne comme le garant des territoires de chacun. Elle autorise la coprésence, garantit une distance respectable entre les citoyens, évite les chocs corporels, participe de la linéarité des trajectoires de chacun. A chaque fois, les regards s'entrecroisent furtivement pour anticiper le positionnement de chacun dans l'espace. Le coup d'œil rythme les observations mutuelles. La tête imprime alors un mouvement furtif de rotation. Puis les visages se fixent vers l'horizon comme pour assurer la rapidité et la directionnalité du pas.

Or, il semble que cette configuration des modes de déplacement piétonnier peut être imputée à l'ambiance sonore et visuelle du site. Visuellement, rappelons que le boulevard Jean Pain participe d'un net cadrage des vues et donc par extension d'une certaine directionnalité du regard du passant. Redoublée par la vision répétitive des flots de voitures allant et venant entre les limites physiques du site, cette directionnalité s'accroît encore par l'audition du drône urbain. Cette conjonction des environnements visuel et sonore participerait de la directionnalité des trajectoires de chacun.

des scènes d'interaction sociale

Des scènes d'interaction sociale peuvent être observées sur le boulevard Jean Pain. Leur description renforce la portée de notre dernière remarque. Elle montre également comment les passants tirent parti ou à l'inverse détournent les offrandes et/ou contraintes du milieu ambiant public.

Un homme et une femme sortent de leur voiture, garée sur la contre-allée située perpendiculairement au trottoir. A l'inverse des autres citadins, ils n'empruntent pas le trottoir mais préfèrent le longer au plus près des jardinières. L'alignement de celles-ci crée une ligne droite. On peut penser qu'elle assure une certaine directionnalité à leur trajectoire. Ils avancent tous les deux d'un pas rapide, presque pressé. Ils discutent. De fait, leur tête et leur regard sont mutuellement tournés l'un vers l'autre. Leur corps, lui, reste orienté de face. La distance entre eux est faible. Il semble qu'ils soient obligés de se rapprocher l'un de l'autre afin de se comprendre mutuellement. Le niveau sonore ambiant, élevé, rend difficile l'intelligibilité des paroles.

A mi-parcours, ils décident d'obliquer en direction du trottoir. Leurs corps s'orientent alors d'un seul mouvement face à la mairie. La tête se dirige également dans cette direction. Le regard balaye l'environnement. Il semble vérifier qu'aucun obstacle mobile ou immobile ne viendra perturber le déplacement. L'allure est fluide et à la fois rapide. Elle se calque sur celle des piétons circulant sur le trottoir. Leur position dans l'espace s'ajuste également en fonction d'eux : au fur et à mesure du trajet, ils se décaleront d'un seul mouvement sur leur gauche. De fait, ils répondent à l'ordonnancement des trajectoires de chacun.

Une seconde scène rend compte de cet ajustement nécessaire des trajectoires et conduites sociales dans l'espace, en fonction de la présence et de la motricité du public.

Un homme gare sa voiture au pied de la passerelle de la mairie. Il claque sa portière, après avoir récupéré dans son véhicule une veste de costume et un cartable. Il enfle sa veste tout en scrutant à distance le trottoir menant à l'Hôtel de Ville. A cet instant, quelques rares piétons circulent. La vue sur le site est donc dégagée. Par contre, le flot des voitures présent sur le boulevard Jean Pain immerge le piéton dans un vacarme assourdissant. L'homme marche lentement et d'un pas souple jusqu'au trottoir. Sa tête et son regard sont fixés sur l'Hôtel de Ville. Puis il se met subitement à courir à petites enjambées : il trotte jusqu'au moment où ses pieds toucheront la bordure du trottoir. Là, il décélère pour adopter l'allure rapide qui sied au déplacement sur le site (fig.39). Il se positionne le long des bordures de la mairie, comme toute personne qui se dirige vers l'escalier. Au moment d'aborder les premières marches et alors que son visage se centre sur le dispositif, une femme arrive sur sa droite d'un pas pressé. Il détourne la tête vers elle : le bruit de ses talons sur le sol a attiré son attention. Son visage se tourne et se baisse vers elle. Ils échangent un coup d'œil rapide. Leur pas ralentit dans un premier temps, puis reprend son rythme. Ils montent l'escalier l'un derrière l'autre.



figure 39

événements et variation des conduites sociales

Autrement dit, on observe un mimétisme des conduites en milieu urbain : chacun calque son allure, sa trajectoire et son attention en fonction de celle d'autrui et des sollicitations sensorielles qui animent le lieu. **Le milieu ambiant, dans ce qu'il croise les dimensions de l'aménagement, de la sociabilité**

publique et du contexte sensible participe donc d'une certaine mise en forme des conduites sociales ; il structure le mouvement. Seuls quelques événements émergeant dans l'environnement sensible de l'espace viennent remettre en cause les modes de déplacements ordinaires.

Boulevard Jean Pain, la fanfare perturbe le milieu ambiant public. Elle s'insère dans le continuum sonore créé par le flot des véhicules, sans se donner à voir aux passants. Elle mobilise alors l'attention des piétons et remet en cause l'ordonnancement des trajectoires sur le trottoir.

Ainsi, à l'écoute de cette musique endiablée, des attitudes de séjour succèdent à la circulation régularisée des piétons. Un attroupement se crée face à l'escalier de l'Hôtel de Ville. La mélodie s'entend en effet distinctement à cet endroit du trottoir ; elle semble venir du jardin des plantes, situé de l'autre côté du boulevard, face au bâtiment de la mairie. Ainsi, les personnes qui longent les jardinières subitement s'arrêtent. Elles s'avancent vers la route. Leur corps fait face au jardin des plantes (fig.40). Leur tête effectue des mouvements de rotation de la droite vers la gauche ; leur regard semble scruter l'environnement, comme pour apercevoir la fanfare. Souvent, les bras se croisent sur la poitrine. L'attitude du piéton se détend.



figure 40

Les personnes circulant le long de la mairie et souhaitant s'y rendre évoluent différemment. Elles ne séjournent pas sur le trottoir. Seule, leur allure ralentie. Ainsi, aux pas pressés succèdent des pas décélérés. En même temps, le visage et le regard oblique en direction du jardin des plantes. Le piéton ne contrôle plus son mouvement. Sa démarche s'assouplit.

Enfin, les personnes allant et venant sur les marches de l'escalier conduisant à l'Hôtel de Ville s'arrêtent également. L'émergence de la musique focalise leur attention. L'escalier devient un lieu de séjour. Chacun scrute l'horizon pour tenter d'apercevoir les causes du son. Les têtes bougent d'un côté à l'autre ; les regards balayent l'horizon. Là encore, la démarche du passant semble détendue. Il a le sourire, ses mains sont posées sur ses hanches

**liste des indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public*

Pratiques sociales

- courir, aller à la mairie, travailler

Allure

Trajectoire :

- vitesse de déplacement : se presser, accélérer, aller vite
- action motrice : courir, marcher, descendre, monter

Gestuelle :

- mouvements des membres supérieurs : balancement, mouvement de balancier, se pencher en avant, se raidir, abaisser son corps vers l'avant, se redresser,
- mouvements des membres inférieurs : glisser

Mode d'attention

Orientation visuelle :

- fixité de la tête, détourner la tête, avoir le regard fixe, lever les yeux, focaliser son regard, balayer des yeux le paysage, se jeter un coup d'œil, entrecroiser son regard, échanger des regards

Orientation kinésique :

- être face à face, être côte à côte

Action sonore

Verbale :

- discuter

Corporelle :

- faire claquer son talon sur le sol

II. Une typologie exploratoire des conduites d'accès au milieu ambiant public

1) un rapport d'agrément au milieu ambiant public

**déambuler*

Sur le plan moteur, ce rapport d'agrément au milieu ambiant public s'illustre dans la déambulation urbaine⁴³.

Déambuler : du latin *deambulare*, aller au hasard, sans but précis et en divers sens. Renvoie au verbe se promener (de l'ancien français *pormener*, de mener) : conduire quelqu'un en divers endroits pour l'agrément, le plaisir ; aller ça et là notamment pour se distraire, pour prendre de l'exercice⁴⁴.

Dans la déambulation urbaine, la progression du passant dans l'espace s'effectue avec lenteur. Le pas, régulier, ralentit au fur et à mesure de l'entrée du piéton dans le site. La démarche du passant s'assouplit : les bras se balancent le long du corps, le pied accroche le sol avec de grandes enjambées ou bien traîne, le buste se redresse comme pour mieux embrasser le paysage. La trajectoire dévie parfois. La linéarité du déplacement ne constitue plus une règle élémentaire à adopter. Les attitudes de séjour foisonnent. Elles sont induites par la présence de bancs publics ou autres invitations matérielles au séjour, par la sensation d'une baisse de niveau des stimulations sensorielles. Le piéton s'imprègne de l'environnement. La déambulation constitue un moment de pause dans le rythme effréné de la vie citadine.

La remarque vaut pour la qualification des usages sociaux inhérents à ce mode de rapport au milieu ambiant public. La déambulation urbaine, outre une modalité particulière de déplacement, décline donc une relation de partage avec

⁴³Dans l'ensemble des sites grenoblois qui ont servi de terrain à notre étude, la déambulation urbaine a été repérée comme modalité de déplacement dominante au sein du Pont St Laurent (en journée et de nuit), du Jardin de Ville et de la place Jean Moulin pour la période diurne ; enfin place aux Herbes, place Claveyson, place de Gordes, place Notre-Dame, place St André, place Grenette et Grand-Rue pour la période nocturne. Elle est donc un mode de déplacement prédominant en quartier de centre-ville.

⁴⁴Les références à l'étymologie des verbes employés, ainsi que leur définition, proviennent de l'Encyclopédie Larousse en 5 volumes, 1990

autrui. Dans sa découverte de l'espace, parfois son séjour, le promeneur s'accompagne en effet d'un proche : compagnon de route, membre d'une même communauté, ami intime, conjoint teintent d'intimité ce parcours dans le lieu. En période nocturne, le déplacement alors devient celui de groupes rapprochés, de corps liés, parfois enlacés. En période diurne, la convivialité s'observe dans les groupes épars en conversation, dans les échanges réguliers de salutation, dans les sourires ou coups d'œil distribués. Le corps s'ouvre autant au paysage qu'à autrui.

**une attention flottante*

D'un point de vue perceptif, la promenade ou déambulation urbaine renvoie à un rapport récréatif du citadin au milieu ambiant public. Elle réfère à une temporalité marginale parce que située hors du rythme urbain majeur.

Ainsi, dans la déambulation urbaine, les sens du passant sont ordinairement orientés vers la saisie des éléments ludiques de l'espace. Le regard embrasse le site, en discerne les caractéristiques, jusqu'à en éprouver les limites. Les mouvements de rotation de la tête sont d'ailleurs nombreux. L'oreille semble comme immergée dans un micro milieu sonore où dominent les cris et rires des passants. Le corps, coupé soudainement des stimulations sonores de la ville, se laisse aller à la détente. L'appareil perceptif du citadin s'ouvre à cet ensemble d'invitations sensorielles au repos. Le passant s'adonne pleinement à la contemplation des paysages alentours.

Pourtant, cette observation scrupuleuse de l'environnement n'est pas du domaine de la focalisation. Là, l'attention semble flottante mais attentive. Du point de vue d'une perception sonore, l'attention paraît grandissante : l'audition se meut peu à peu en véritable écoute. Mais cet examen attentif de l'espace ne semble en aucun cas commandé par le souci d'un examen détaillé des particularités architecturales ou aménagées du site. Seul, le plaisir de saisir l'environnement sensible du lieu compte : lumière tamisée qui laisse à l'espace de petits coins de pénombre, musique en sourdine, paroles chuchotées ou calme soudain participent du contentement du promeneur. L'émerveillement et la surprise se lisent sur les visages. Tout, dans l'attitude du promeneur, laisse à penser qu'il s'ouvre au monde.

**un espace entre parenthèse*

Le promeneur se définit aussi comme celui qui découvre un monde clos sur lui-même, et pourtant fort vaste, au sein de la ville. L'espace de la promenade renvoie en effet à l'idée d'un espace entre parenthèse. D'une part, il se situe ordinairement entre-deux espaces urbains, à la croisée des chemins. L'espace de la promenade se dessine autrement dit sous l'image d'une réserve, d'un enclos aux vertus reposantes. Il apparaît alors comme le lieu privilégié des rencontres amicales, amoureuses, infantiles. Il devient l'espace du jeu par excellence pour les enfants, celui des rencontres fortuites ou organisées pour les adultes. De jour, les jardins publics à grande échelle constituent les lieux privilégiés de la déambulation urbaine.

De nuit, les lieux de la déambulation apparaissent communément comme ceux de la convivialité. Non pas celle des fêtes assourdissantes où les membres d'un même groupe se retrouvent avec éclat, mais celle des groupes restreints où la discussion s'anime comme un aveu. Plus précisément, le lieu de la promenade ressemble davantage à un micro lieu (ou un micro aménagement) qu'à un espace de grande échelle : terrasse réduite d'un café où trônent quelques tables et chaises éparses, porche, marches d'escalier, angle de rue ou coin de mur... nombre infini de "petits coins cachés" dans l'immensité d'un lieu. Mondes clos quelques peu repliés sur eux-mêmes, à l'écart de l'agitation urbaine, enveloppés par la nuit.

Les lieux de la promenade, par conséquent, éprouvent les modes d'accessibilité visuelle et sonore. Du point de vue visuel d'abord, ils offrent aux passants une lumière adoucie et chaleureuse : celle-ci inonde le lieu mais sans créer de sensation d'éblouissement. Elle donne de la clarté, tout en étant filtrée par les éléments végétaux ou aménagés du site. Du point de vue sonore, les lieux de la déambulation urbaine offrent une alternative au bruit urbain : soit ils se donnent à entendre dans une baisse d'intensité du niveau sonore ambiant : soit ils immergent le citoyen dans des sons issus de l'univers naturel (bruit de l'eau, chant des oiseaux...). Dans tous les cas, ils se qualifient comme une mise entre parenthèse de la vie citadine.

**conclusion*

	ALLURE DE DEPLACEMENT	MODE ATTENTIONNEL	TYPE DE SOCIABILITE
AGREMENT	<p>DEAMBULER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ralentir, s'attarder, marcher d'un pas lent - Trajectoires multiples et non linéaires - Démarche nonchalante avec balancement des membres supérieurs et pieds qui glissent et/ou accrochent 	<p>FLOTTANT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des mouvements de rotation de la tête - Regards qui se posent sur certains éléments ou scènes du site sans les scruter - Sourires nombreux 	<p>CONVIVIALITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence remarquable d'enfants, de femmes avec des poussettes et de personnes âgées - Multiplication du nombre et de la forme des échanges : échanges intersubjectifs, de groupes, de couples... - Pratiques sociales diversifiées : jeux, séjour, attente

La déambulation se comprend donc comme un rapport d'agrément du citadin au milieu ambiant public. La fréquentation des espaces et des environnements de la déambulation suscite du plaisir chez le citadin : celui de la désorientation, de la découverte de l'environnement au gré de cheminements multiples, de tours, de détours et de séjours qui mettent en éveil le corps et les sens du passant. Pourtant, cette capacité à prendre les "chemins de traverses" ne s'apparente pas, selon nous, à la dérive imaginaire d'un promeneur solitaire situé aux portes de la ville (Amphoux, 1992).

Il existe à l'inverse une dimension "sociable" du regard, de l'écoute et de la conduite dans cette forme de participation au monde. Le promeneur s'ouvre à la fois à la découverte du site, de son atmosphère, de ses modes de vie, de la population qui fréquente le lieu. Il n'y a cependant ni absence, ni distance dans le comportement de celui qui déambule. Son attitude laisse à

l'inverse à penser qu'il est prédisposé à recevoir l'autre, à échanger, à s'ouvrir. Dans ces lieux de rencontre qu'il explore, le promeneur se centre souvent sur la personne qui l'accompagne. Autrement dit, s'il existe une ouverture de l'attention du citadin à son environnement dans la déambulation urbaine, celle-ci sert exclusivement le lien créé avec le groupe ou les proches.

En cela, la déambulation se distingue clairement de la flânerie : "la promenade ne bénéficie pas de l'aura de la flânerie. Elle éprouve parfois le besoin de se justifier à l'aide de considérations hygiéniques : assurer une bonne digestion, emplir ses poumons d'un air que l'on décrète pur. Il me faut, pour la hausser au-dessus de ces médiocres justifications, la compagnie d'un ami (...)" (Sansot, 1998). La flânerie s'apparente davantage à une rêverie du mouvement, à une poésie de l'action (Sansot, 1973). Elle convoque la dimension imaginaire et esthétisante du regard, alors que la promenade mobilise l'ensemble des sens et la parole.

La déambulation urbaine s'oppose également à l'errance, au nomadisme, au vagabondage. Elle est un mouvement dynamique, inscrit dans une temporalité urbaine suspendue mais néanmoins présente. L'errance, elle, se définit comme un mode d'introspection physique qui situe l'homme à l'intérieur de lui-même et en confrontation avec son passé (Pessin et Torgue, 1980). Elle s'apparente à la promenade dans la relation de nécessité à l'espace dans laquelle elle place le citadin et dans la lenteur qui caractérise son allure. Cette lenteur qui "ne signifie pas l'incapacité d'adopter une cadence plus rapide" mais "la volonté de ne pas brusquer le temps, de ne pas se laisser bousculer par lui", "d'augmenter notre capacité d'accueillir le monde et de ne pas nous oublier en chemin" (Sansot, 1998).

2) un rapport festif au milieu ambiant public

**noctambuler*

Ce rapport festif au milieu ambiant public s'observe, du point de vue de la motricité, dans le fait de noctambuler⁴⁵.

Dans la déclinaison des diverses allures de déplacement, cette seconde modalité prend une place toute particulière. En effet, alors que les précédents (et les suivants) prennent leur sens d'après leur définition épistémologique, ce dernier tire sa signification du vocable familier. Noctambuler est un néologisme. Il se construit d'après le nom commun "noctambule", définissant toute personne qui aime s'amuser la nuit.

Noctambuler caractérise ainsi l'allure de celui qui parcourt l'espace et rencontre autrui dans l'objectif premier de se divertir. En ce sens, il peut être compris comme un mode de rapport au milieu ambiant public de type festif. D'un point de vue expressif, le corps du noctambule extériorise l'idée du divertissement. En effet, celui qui noctambule danse plus qu'il ne marche. Ainsi, le pas ralentit non pour respecter le rythme lent et précautionneux nécessairement induit par la traversée d'une voie routière. Mais bien pour investir l'espace tout entier. Le noctambule se balade. Autrement dit, il s'arrête, se retourne, revient sur ses pas, traverse le lieu de long en large de manière inopinée, stationne parfois en son centre. Et ne cesse ce va-et-vient continu, réalisé le plus souvent en compagnie d'autrui. Ses gestes prennent sens dans la démesure ; sa voix se fait entendre avec éclats. Ses bras s'agitent.

Dans une large mesure, le noctambule demeure rarement isolé. Noctambuler correspond en effet à un mode d'appropriation collective de l'espace. En cela, cette modalité de déplacement peut s'étudier comme un acte majeur de sociabilité publique nocturne. Noctambuler consiste en effet à partager un espace-temps en compagnie d'autrui, précisément de collectivités

⁴⁵Dans l'ensemble des sites parcourus lors de notre première démarche empirique, l'acte de noctambuler a été repéré exclusivement dans le quartier de centre-ville. Les terrains concernés appartiennent ainsi tous à l'entité spatiale dénommée couramment par le terme de "quartier arabe". Il s'agit de la rue de Lionne, des rues Chenoise et Brocherie.

distinctes et cependant harmonieuses dans leur mode de vie. Ainsi, le noctambule festoie le plus souvent avec des groupes de "copains". Mais son divertissement est permis par les taverniers et les restaurateurs assurant l'animation du lieu. Autrement dit, s'il existe une dimension commerciale non négligeable dans l'acte de noctambuler, elle s'efface le plus souvent devant la teneur distractive des relations qu'il favorise. Le contact avec autrui se décline sur le mode de la camaraderie et de la plaisanterie. Les échanges extérieurs aux groupes venus se divertir se multiplient. Ils se rendent observables dans la profusion des coups d'œil échangés et dans la participation de tous à l'ambiance sonore du lieu.

**une attention flottante*

D'un point de vue strictement perceptif, "noctambuler" réfère donc à un partage convivial de l'espace, de la nuit, de l'atmosphère des sites, des modes de vie. Les sens du noctambule s'ouvrent donc à la collectivité, se mobilisent ensemble pour "happer" l'ambiance du site.

L'attention, flottante, se porte tour à tour sur la mise en lumière du site, sur les odeurs nombreuses qui s'échappent des bars et restaurants, sur la teneur de certaines conversations ou le rythme des musiques diffusées. Elle s'échappe pour se porter tour à tour sur les diverses stimulations sensorielles du site, sur l'ensemble des événements sensibles qui le qualifie. Le noctambule, malgré lui, s'imprègne et s'enveloppe de ce mélange harmonieux de motifs colorés, d'odeurs et de sons. Cette communion perceptive entre le citadin et son environnement s'observe dans un processus d'intériorisation/extériorisation : le noctambule s'imprègne de l'environnement sensible puis participe de son enrichissement du fait même de son activité dans le site. Cette participation est autant corporelle que sensible : le pas touche le sol avec bruit, la voix et les gestes sont accessibles à distance par autrui. Il jouit de cette multiplication de stimulations sensorielles et semble la mettre à profit de ses échanges avec l'autre. Il communique en donnant à entendre la substance de ses conversations ou de sa propre activité sonore. Il s'offre au regard d'autrui tout en alimentant de coups d'œil répétés cette observabilité mutuelle. En cela, le fait de noctambuler apparaît comme un acte d'ouverture au monde.

**un espace d'entrelacs*

Or, paradoxalement, les lieux dans lesquels a pu être repéré cette modalité de déplacement se donnent à voir comme des mondes clos.

L'acte de noctambuler s'observe majoritairement au sein de quartier aux dimensions réduites ou d'entrelacs de rues. Il semble en effet que la petitesse des sites et la notion même de quartier soient garantes du caractère divertissant et rassembleur des activités qui s'y jouent. Ainsi, les lieux où l'on noctambule sont des lieux certes insérés dans le tissu urbain et bénéficiant de liaison avec celui-ci. Mais ils présentent la caractéristique d'accueillir, dans une échelle restreinte, un mélange de populations et d'activités.

Redondante, cette spécificité des sites de noctambule s'observe aussi dans l'environnement qui leur est propre. D'un point de vue lumineux d'abord, la perception cadrée des motifs colorés des enseignes de bars et restaurants participe non seulement du caractère festif du lieu mais aussi d'un sentiment de convivialité. Cette dernière est relayée par l'échelle restreinte du site qui favorise l'accès visuel mutuel des passants. Cette qualité se double de la capacité ordinaire de ces lieux à couper les noctambules des bruits urbains environnants : les lieux où l'on noctambule immergent les passants dans un environnement sonore qu'ils créent eux-mêmes. Ils participent le plus souvent de la réverbération des pas, voix et diverses activités. En cela, ils accentuent les possibilités d'intersubjectivité de la vie sociale. Enfin, dans les quartiers bénéficiant de la présence de restaurants, la diffusion d'odeurs de cuisine plonge le citadin dans une atmosphère qui participe de son dépaysement et de son contentement.

**conclusion*

	ALLURE DE DEPLACEMENT	MODE ATTENTIONNEL	TYPE DE SOCIABILITE
FESTIF	<p>NOCTAMBULER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Allure de déplacement lente - Trajectoires non linéaires et investissement du lieu : revenir sur ses pas, marcher au centre de la rue, aller d'un bord à l'autre - Démarche souple et gestualité exacerbée : multiplication des mouvements de bras 	<p>FLOTTANT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des mouvements de rotation du visage - Regard qui passe d'un élément à l'autre sans se fixer 	<p>RELATIONS DE GROUPES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Population estudiantine remarquable - Relation de groupe avec multiplicité des échanges d'un groupe à l'autre. Interpénétration - Pratique sociale dominante : séjour dans les bars et restaurants du site

L'acte de noctambuler rend donc compte d'un rapport fusionnel du citadin au milieu ambiant public. En cela, il est à rapprocher de la déambulation urbaine. Seule, la temporalité de ces modes d'accès à l'environnement change : la déambulation urbaine qualifie un mode d'ouverture au monde diurne tandis que l'acte de noctambuler s'applique à la période nocturne.

Ainsi, **il existe également une dimension sociable du regard, de l'écoute et de la conduite dans l'acte de noctambuler.** Cependant si la déambulation urbaine induit un rapport intimiste à autrui, l'acte de noctambuler renvoie davantage à un lien amical et à la fois anonyme. Noctambuler signifie en d'autres termes partager le temps, le lieu, l'atmosphère, les activités avec des copains, du monde, des gens. L'idée du divertissement domine donc dans ce mode d'ouverture au monde. L'acte de noctambuler s'apparente à une circumnavigation festive, réalisée en groupe, dans un espace davantage défini comme milieu psychique que construit.

Peu de textes proposent une lecture de ce mode d'accès à l'espace et au milieu ambiant public. Cependant, notre définition s'approche du second sens

accordé par Sansot à la flânerie. La flânerie, lorsqu'elle s'accomplit la nuit, rend compte d'un échange entre le citadin, autrui et la ville. Le marcheur nocturne apparaît alors comme un homme qui vit dans un temps déréglé et qui sympathise avec autrui (Sansot, 1973). En ce sens, l'acte de noctambuler s'éloigne de la déambulation nocturne définie communément comme la marche nocturne du citadin en détresse et en quête de soi même.

Elle s'apparente davantage à un mouvement indéterminé du citadin, lui permettant de s'affranchir des déterminismes identitaires et sociaux ; elle est une forme de conquête de la liberté, un mouvement de saisie des occasions qui passent (Michel, 1997). Elle prend forme dans des espaces clos, chaleureux, où les formes de la vie sociale s'épanouissent par la voie des canaux sensoriels plus que par la parole.

3) un rapport d'étrangeté au milieu ambiant public :

**traverser*

L'acte de traverser, comme celui de noctambuler, qualifie davantage une manière d'être et de se comporter (parfois malgré soi) dans l'espace qu'un type d'allure particulier induit par l'espace lui-même. Il caractérise ce rapport d'étrangeté du piéton au milieu ambiant public⁴⁶.

D'un point de vue épistémologique, traverser (du latin *transversare*, remuer en travers) désigne l'acte d'aller d'un bord à l'autre d'un espace, plus justement de pénétrer un milieu. Le terme renvoie à deux autres verbes : pénétrer (du latin *penetrare*) désignant l'acte d'entrer, de s'avancer à l'intérieur de quelque chose ; s'introduire (du latin *introducere*, de *ducere*, mener, adapté d'après conduire) signifiant entrer quelque part, y pénétrer, se faire admettre quelque part, s'y faire recevoir, avoir ses entrées...

Mondes clos, refermés sur leur existence propre et garants de l'expression d'un mode de vie totalement privé, les espaces de la traversée éprouvent les modes de sociabilité. Ils placent le citadin dans la situation de l'étranger tel que l'a défini Simmel : "il est le voisin des membres du groupe social, puisqu'il cohabite avec eux, et pourtant il est la figure de ce qui est extérieur au groupe" (Simmel, 1981). L'homme qui traverse s'appréhende lui-même dans une situation d'incongruité vis-à-vis d'autrui. L'autre alors se définit toujours comme la personne de l'intérieur, celle qui fait partie de l'autre monde, l'habitant.

Pourtant, le mouvement adopté dans ces espaces n'est pas celui de la fuite. Les verbes d'action relevés dans le discours des passants réfèrent davantage à l'idée d'une transition dans le parcours, par pénétration d'un nouveau milieu. Celui qui traverse fait l'expérience du transit dans un espace qui se situe lui-même à la frontière du public et du privé. Mais ce "quelque chose

⁴⁶Sur l'ensemble des terrains parcourus lors de notre phase d'enquête, quatre situés exclusivement en quartier de centre-ville ont accueilli cette façon d'être au monde : le passage du Palais de Justice, la rue de Lionne, la rue Chenoise et la place St André. Pour le premier site, les périodes diurne et nocturne ont été favorables à cette constatation ; pour les suivants, seule la période diurne a permis d'enregistrer cette modification du comportement des passants.

d'intime", cette existence sacrée à respecter demeure à découvrir. Le pas alors ralentit pour devenir presque précautionneux. L'homme marche "sur la pointe des pieds" comme pour ne pas déranger, se faire oublier. La démarche se stylise. Le buste devient raide. La tête et les yeux demeurent le plus souvent orientés vers l'avant, même si le regard s'échappe parfois comme pour saisir une vie intérieure supposée. Le pied glisse sur le sol par mesure de précaution.

**une attention centrée*

D'un point de vue perceptif, l'acte de traverser interroge donc les rapports entre les domaines publics et les domaines privés. Il qualifie le comportement du citoyen qui entre dans une relation paradoxale avec le milieu qui l'entoure ; il rend compte de l'imbrication du monde domestique dans l'espace public urbain⁴⁷.

Parce que l'espace est "poreux" et laisse s'immiscer la vie des intérieurs à celle du monde public, le citoyen malgré lui ouï les conversations et les bruits des appartements. Il voit les gens de l'intérieur, jette un coup d'œil, sent presque les odeurs particulières de chaque appartement... et garde tout au long de son déplacement la sensation de violer une intimité mal dissimulée. L'attention alors se centre à la fois sur l'espace, la vie supposée des locaux d'habitation et sur soi-même. Dans l'acte de traverser, l'appareil perceptif du citoyen est mobilisé pour anticiper les événements de l'environnement sensible. Il s'agit de se mouvoir sans bruit, en captant les éléments constitutifs de la vie domestique. En même temps et paradoxalement, il semble que les sens du passant sont totalement mobilisés par l'étrangeté de ce rapport au milieu ambiant public : l'attention de celui qui traverse s'affranchit du milieu pour se mouvoir dans l'espace selon les codes implicites de la circulation citadine. Au final, il s'agit de rester vigilant afin de modeler son comportement en fonction des événements extérieurs.

**un espace interstitiel*

⁴⁷Ainsi, le déplacement du passant au cœur du passage du Palais de Justice, de la place St André ou des rues de Lionne et Chenoise le place quasiment dans une situation d'étrangeté.

L'acte de traverser interroge donc les seuils et les limites. Ceux de l'espace semi-public d'une part. Espaces souvent sinueux dont on devine mal la fin, couloir anguleux, les lieux de la traversée peuvent être de différentes échelles. Seules, l'étroitesse et la hauteur importante des bâtiments deviennent des caractéristiques architecturales récurrentes des espaces interstitiels. Souvent, l'absence de parallélisme des façades s'ajoute à celle-ci.

Du fait de ces qualités construites et aménagées, les lieux dans lesquels le passant s'introduit éprouvent les modes d'observabilité visuelle : les passants s'exposent puis disparaissent du champ de vision d'autrui au gré de la sinuosité du lieu, de ses interstices propres. L'espace participe, en d'autres termes, d'une partie de "cache-cache" entre piétons. En cela, il renverse le mode de perception dominant en public. Là, l'oreille domine et saisit des limites qui ne sont plus architecturales mais bien sensibles. Ainsi, les actes d'autrui et des habitants se donnent à percevoir à distance et au-delà des limites physiques créées par l'alignement du bâti. L'action s'anticipe à distance. Parfois la fréquentation d'espaces publics, favorisant les phénomènes d'exposition visuelle, participe de l'adoption du rythme de la traversée par le piéton. Dans ce cas, l'allure adoptée répond à un besoin de se soustraire au regard de l'autre. Elle résulte là encore d'une inadéquation entre la position de celui qui séjourne dans le lieu et celle du piéton qui se meut.

**conclusion*

ALLURE DE DEPLACEMENT	MODE ATTENTIONNEL	TYPE DE SOCIABILITE
--------------------------	----------------------	---------------------

D'ETRANGETE	TRAVERSER	CENTRE	INTERPENETRATION DU PUBLIC ET DU PRIVE
	- Prudence du pas qui oscille entre la lenteur et la précipitation : se mouvoir sans bruit, avancer, ralentir, marcher sur la pointe des pieds - Démarche stylisée : rigidité du buste et des membres supérieurs	- Visage et regard orientés vers l'avant ou le haut pour saisir les éléments d'ambiance, sans pour autant se transformer en surveillance - Etre attentif	- Position de surplomb de l'habitant qui accroît le sentiment de solitude du passant et l'anonymat des rencontres

L'acte de traverser témoigne donc d'un rapport de questionnement du citadin vis-à-vis de l'environnement sensible. La pénétration d'espaces et d'environnements sensibles à la croisée des mondes publics et domestiques déstabilise en effet les comportements. Elle situe le piéton dans un environnement et une situation de paradoxe en le maintenant à la fois à sa place et en position d'incongruité.

Il existe en fait une dimension exploratoire du regard, de l'écoute et de la conduite dans ce mode d'accès au monde. Peu de textes s'y réfèrent et le définissent. Selon nous, et à l'issue du travail empirique que nous avons mené, l'acte de traverser renvoie à un déplacement fluide et régulier déterminé par l'espace lui-même. Ce dernier s'apparente à l'image du labyrinthe, défini non pas comme entrelacs de lieux mais comme parcours complexe. Là, la vie des intérieurs s'entremêle à la vie publique ; le regard d'autrui devient prégnant ; les actions sonores du citadin interrogent les limites du site. L'espace de la traversée s'apparente à celui de la circulation intérieure. Il n'est pas un espace à parcourir en attendant mieux et ne peut, de fait, être réduit à une fonction de distribution. Il est un espace de qualité, contrasté, qui n'est accessible que par le mouvement (Bertrand, 1990).

L'homme qui traverse se définit de fait comme un citadin solitaire et disponible. Malgré sa position d'étrangeté, il rentre dans une situation d'harmonie avec l'environnement. Dans ce dessein, il contemple l'espace, se met en position d'observateur pour regarder discrètement autrui. Il n'existe cependant pas de partage avec autrui dans la traversée. A l'inverse, cette attitude semble davantage être un mode d'introspection du passant vis-à-vis de lui-même. L'attention s'oriente principalement sur soi-même.

4) un rapport conflictuel au milieu ambiant public :

**piétiner*

Un tel rapport au milieu ambiant public s'incarne dans les conduites de piétinement⁴⁸. A la première confrontation avec le terme, le verbe piétiner semble mal choisi pour qualifier une allure de déplacement urbain. En effet, la référence à la circulation citadine renvoie dans l'imaginaire collectif à l'idée d'allures denses et précipitées, au croisement rapide des trajectoires, à une volonté permanente d'aller de l'avant sans perdre de temps. A l'opposé, la ville offre parfois l'occasion de douces flâneries, de rêveries vagabondes dans quelques parcs et lieux à l'écart de l'agitation où la lenteur devient reine (Sansot, 1998).

L'acte de piétiner désigne une réalité autre : celle du déplacement à gérer dans la masse. Tiré du latin *pieter* et du bas latin *peditare*, aller à pied, le verbe piétiner réfère à l'acte de frapper le sol des pieds à plusieurs reprises. Il marque aussi le fait, pour un piéton, de rester sur place et de ne pas avancer dans sa trajectoire dans l'espace.

Le piétinement qualifie donc l'allure de celui qui entre dans une relation conflictuelle avec l'environnement sensible. Pièges permanents, espaces encombrés, les lieux du piétinement sont ceux où le passant se faufile, traverse, dépasse, tressaute. Face aux difficultés circulatoires, le pas en effet ne présente l'apparence ni de la lenteur, ni de la rapidité. Il devient saccadé, parfois impatient. Dans le piétinement, il s'agit de fait d'avancer très lentement, à petits pas, voire de rester sur place en ébauchant des mouvements de marche. La mobilisation motrice demeure alors importante : le pas accélère, ralentit ensuite pour éviter la foule ou le mobilier urbain, hésite pour s'engager plus en-avant dans son trajet. Les trajectoires s'ajustent en fonction de celles d'autrui. L'allure

⁴⁸Dans le cadre de notre étude, la Grand-Rue, la place Grenette et l'entrée du passage du Jardin de Ville correspondent à cette description pour la période diurne. Les places aux Herbes et place St André sont davantage concernées par cette modalité de déplacement en matinée, lorsque se dresse en leur sein un marché de primeurs. Cette modalité de déplacement semble donc repérable exclusivement en quartier de centre-ville.

ainsi décrite renvoie alors à l'idée d'une progression lente de l'homme dans l'espace, le temps, mais aussi l'action.

Aux heures et journées de rassemblement citoyen (principalement les matinées de marché pour la place aux Herbes, les mercredi et samedi après midi pour les autres sites), piétiner devient le mode majeur de circulation induit à la fois par l'occupation de l'espace et les préoccupations marchandes de chacun. Les lieux du piétinement désignent donc bien ceux de la confusion et du nombre. Là, autrui est une quantité indénombrable : le monde, la foule, les gens, les piétons... autant de termes qui qualifient davantage des corps à gérer que des hommes à rencontrer. Chaque geste demeure en effet orienté autour de la nécessité de la gestion de son corps dans l'espace et dans la foule. Dans ce schéma psychomoteur, autrui s'appréhende alors comme une "unité véhiculaire" dont le mouvement demeure à gérer : "une unité véhiculaire est une coque d'un certain type, contrôlée (habituellement de l'intérieur) par un pilote ou un navigateur humain... l'individu en tant que piéton peut être considéré comme un pilote enfilé dans une coque molle et peu protégée : ses vêtements et sa peau" (Goffman, 1973). Dans ce cas, piétiner rend compte d'un mode d'accès idéal typique au milieu ambiant public.

**une attention distribuée*

D'un point de vue perceptif, les sens du passant se mobilisent alors non seulement vers la gestion d'une profusion de stimulations sensorielles mais aussi vers le respect des codes implicites de circulation.

Autrement dit, l'attitude perceptive du citoyen se meut en surveillance visuelle et auditive. Il convient de distribuer son attention sur les événements sensibles et humains, pour mieux les contrôler. D'un point de vue visuel, l'action de celui qui piétine s'apparente au balayage décrit par Goffman : "l'individu qui se déplace tend à conserver une zone de surveillance. (En inclinant la tête de façon à ce que celle du piéton qui le précède ne lui bouche pas la vue, il peut préserver ce champ visuel). Communément, l'individu regarde brièvement puis néglige ceux qui arrivent à portée de son balayage visuel (à une distance d'environ trois ou quatre dalles), car leur distance, leur vitesse apparente et la direction de leur déplacement impliquent qu'il ne risque pas de les heurter (...).

La zone de balayage visuel n'est donc pas un cercle, mais un ovale allongé, étroit sur les cotés et dont la plus grande longueur est vers l'avant, dont la surface change constamment selon la densité de la circulation environnante (...). Dans toutes ces manœuvres, il y a deux moments particuliers. D'abord, le "signe critique" : l'acte par lequel l'autre montre enfin ce qu'il propose de faire. Ensuite, le "point de stabilisation" : le moment où les deux parties voient que les signes critiques ont été échangés (...). C'est alors qu'elles peuvent se mouvoir en toute sécurité et en toute confiance" (Goffman, 1973).

Il s'agit donc de faire d'abord attention aux obstacles mobiles et immobiles présents dans le site, puis d'éviter les chocs corporels. La présence du mobilier urbain semble en effet majeure dans la perception et la fréquentation même des sites urbains. Nous rejoignons là les résultats des travaux de Sanchez (1996), Grosbois (1993) ou encore Pierron (1988) qui montrent l'incidence de ce mobilier sur le déplacement du passant. Il s'agit également, dans le piétinement, de se protéger d'un milieu métabolique où s'entrechoquent des bruits propres et autres. D'un point de vue sonore, l'action du citadin qui piétine paraît guidée par la nature événementielle de l'environnement urbain : c'est l'émergence d'un son particulier dans le magma sonore ambiant qui attire l'attention du passant, plus que le magma en lui-même. Elle participe le plus souvent d'un réajustement de la conduite, de la trajectoire et d'un accroissement des attitudes de surveillance. Il s'agit donc d'organiser la somme des informations visuelles pour atteindre ses objectifs marchands et respecter les règles de la locomotion dans l'espace public urbain.

**un espace de co-présence massive*

Le piétinement qualifie donc le rythme des sites populeux, encombrés par la masse des piétons. En cela, il devient l'allure communément induite par les espaces commerçants et les zones piétonnes des centres urbains. Il rend compte à un moment donné du parcours d'une affluence de population. Le piétinement réfère donc davantage à l'activité et la temporalité citadine qu'à l'échelle des lieux. Il s'observe dans des espaces différenciés tant du point de vue de leur forme que de leur échelle. Tous par contre partagent la caractéristique d'être des sites minéraux, difficiles d'accès.

Ainsi, les espaces bénéficiant de bancs publics ou autre dispositif construit favorisant le séjour ou l'arrêt apparaissent bien souvent comme les lieux choisis de l'échange ordinaire et des rencontres. A l'inverse, les lieux du piétinement sont caractérisés par une multiplication du mobilier urbain (de type borne). Leurs revêtements au sol participent bien souvent d'une sensation de tremblement chez le passant : ce dernier semble ainsi involontairement agité de secousses brusques au moment de son passage sur des revêtements à la surface irrégulière. Les sites traités de cette manière sont d'ailleurs souvent jugés inconvenants à la marche. Ils rendent malaisée la conduite piétonnière du citadin et renforcent bien souvent les handicaps existants. Ils sont de fait très souvent évités par la population des handicapés moteurs ou sensibles, mais aussi par les enfants et personnes âgées.

L'espace du piétinement est donc, en d'autres termes, un espace d'obstacles. Mobiles ou immobiles, ceux-ci gênent la progression du piéton. L'environnement sensible des sites participe également de cet inconfort. La propension des lieux du piétinement à immerger le piéton dans un environnement métabolique déstabilise parfois. Ces lieux immergent en outre le citadin dans une profusion de stimulations sensorielles qui émousse sa concentration.

**conclusion*

	ALLURE DE DEPLACEMENT	MODE ATTENTIONNEL	TYPE DE SOCIABILITE
CONFLICTUEL	<p>PIETINER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Multiplicité et confrontation des rythmes de déplacements : se faufiler, slalomer, tressauter, dépasser, avancer. Saccade du pas - Mobilisation motrice et corporelle forte. Stylisation de la démarche avec buste penché en avant 	<p>DISTRIBUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des mouvements de la tête et du regard - Surveillance visuelle et auditive. Balayage visuel et échange de coups d'œil - Attention accrue 	<p>CO-PRESENCE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Foule de piétons à gérer. Corps à corps. - Anonymat et superficialité des rencontres. - Pratiques sociales diversifiées : attente, séjour, lèche-vitrine, courses

Modes d'ouverture au monde, la déambulation urbaine comme l'acte de noctambuler et de traverser renvoient à la dimension esthétique de l'accessibilité du passant au milieu ambiant public. **Le piétinement définit lui un rapport de confrontation entre le citadin et son environnement. Il est l'idéal type des modes d'accès pratique à l'espace public urbain.**

La fréquentation de sites particulièrement stimulants d'un point de vue perceptif sature le piéton. L'abondance des obstacles saccade son pas. De fait, **il existe une dimension purement psychomotrice du regard, de l'écoute et de la conduite dans le piétinement.** Les sens du passant ne sont orientés que vers la réalisation du geste moteur, et donc vers l'évitement des obstacles mobiles ou immobiles présents dans le site. La communication avec autrui reste purement corporelle : il est un élément de la masse à éviter, un regroupement éphémère mais mouvant d'hommes dans un lieu déterminé.

L'allure oscille entre la lenteur et la précipitation. Il s'agit d'effectuer "des sortes de slaloms, des zigzags, d'effacer les épaules, de s'engouffrer dans un

espace libre quand il se présente. De là une espèce de rare corps à corps où la règle consiste à éviter les adversaires par l'art de l'esquive" (Sansot, 1986). En d'autres termes, piétiner, ce n'est pas progresser au rythme proposé par les lieux, d'un pas parfois rapide, parfois plus dolent mais toujours en accord avec les modulations du territoire que l'on traverse" (Sansot, 1998).

5) un rapport usager au milieu ambiant public :

**passer*

La déambulation ou l'acte de noctambuler rendent compte d'une expérience harmonieuse envers l'environnement sensible. En effet, que le rapport instauré soit décliné en termes de récréation, de plaisir ou de festivité, les modalités de l'accessibilité ainsi répertoriées renvoient à l'idée d'un échange harmonieux entre les éléments architecturés, aménagés, sensibles et humains. A l'inverse, la traversée et le piétinement stigmatisent la discordance entre ces éléments. Dans ces modes de déplacement, le rapport est de l'ordre de l'étrangeté ou du conflit. Il suppose une adaptation du piéton à son environnement par l'actualisation de stratégies de protection.

Avec l'allure du parcours, nous entrons désormais dans un rapport différent avec l'environnement sensible : celui de la nécessité, de la pratique, du besoin⁴⁹. D'un point de vue épistémologique, passer désigne l'acte de cheminer dans un lieu, de s'y trouver au cours d'un déplacement. Il s'agit d'aller quelque part pour un temps bref, sans intention d'y rester, d'avoir ce lieu sur son parcours. En ce sens, il désigne la capacité de tout être humain à suivre son chemin d'une manière linéaire. Par le jeu des renvois lexicaux, ce terme réfère également aux verbes suivants : se hâter qui désigne l'acte d'aller quelque part d'un mouvement rapide, de s'y précipiter en accélérant son rythme ; s'acheminer c'est-à-dire diriger quelqu'un ou quelque chose vers un lieu précis, se mettre en route vers un lieu ; enfin se presser référant à l'acte d'aller quelque part en grande hâte.

Il s'agit donc dans l'acte de passer d'accomplir son chemin au plus vite, de profiter de l'absence d'obstacle souvent repéré dans ces lieux pour les quitter. L'allure se précipite alors, les corps se penchent en avant comme pour mieux pénétrer l'espace. Les pieds glissent sur le sol comme pour s'en échapper, car la

⁴⁹Dans le cadre de notre étude, "passer" a été exclusivement observé en quartier Mutualité. Les sites sont les suivants : il s'agit de la place Bir-Hakeim, du Forum, de la passerelle du Forum et de la passerelle de la mairie pour la période diurne ; de la rue Eugène Faure, de la place de Verdun et du boulevard Jean Pain pour les périodes nocturne et diurne.

largeur des trottoirs et le traitement au sol facilitent la rapidité des actions. La démarche se stylise et se rigidifie. La tête et le regard s'orientent vers l'objectif à atteindre.

Du point de vue de la sociabilité publique, le rapport à autrui semble inexistant dans ce type d'espace. Cependant, il ne semble pas que ce constat peut être interprété comme un refus de la part du citoyen d'entrer en contact avec ses congénères. L'absence de communication résulte davantage d'une absence même d'autrui. On ne séjourne pas dans les lieux du passage. Mais lorsque autrui fréquente le site en ma compagnie, la rencontre répond aux règles implicites d'un déplacement en milieu urbain : chacun respecte l'intégrité physique et l'anonymat de l'autre en limitant les possibilités d'accès visuel et corporel. Les corps se croisent à distance, les visages se détournent pour ne pas s'observer.

**une attention centrée*

D'un point de vue perceptif, le passage renvoie à un rapport usager du passant au milieu ambiant public. Il rend compte de la familiarité du citoyen à son environnement. Le passage qualifie autrement dit toute relation fonctionnelle du citoyen au milieu ambiant public.

L'étude des verbes d'orientations perceptifs les plus couramment utilisés lors des trajets effectués atteste du fait. Passer réfère d'une part à une habitude induite par la connaissance du site : il s'agit d'un acte répété et usuel sur l'espace alors traversé. L'idée du passage renvoie d'autre part à celle d'une certaine nécessité du déplacement : il s'agit pour le citoyen de se déplacer dans un espace connu ordinairement et situé comme un jalon dans un chemin plus long.

L'allure adoptée qualifie donc une intentionnalité du rapport au milieu ambiant public. D'un point de vue perceptif, la personne qui passe module son allure de manière à mieux regarder et/ou mieux entendre ce qui se passe autour d'elle. Elle surveille, scrute, observe attentivement pour se mettre à l'affût des événements présents. Elle aiguise ses sens dans l'objectif de servir ses intentions. Autrement dit, elle vit son déplacement en centrant son attention. Ses sens s'éveillent comme pour mieux anticiper la saisie des qualités

construites, aménagées et sensibles du site. Il s'agit alors conjointement de voir et d'entendre de loin, d'appréhender ce lieu familier à distance pour anticiper au mieux son déplacement. Le citoyen oscille donc entre la précipitation et le recul.

**un lieu de transit*

Les lieux du parcours s'appréhendent finalement sous l'image du vide, de la désertification. L'espace semble sans intérêt. Il ne participe pas d'un épanouissement des formes de la sociabilité publique.

Les lieux du passage apparaissent communément comme des lieux minéraux de grande échelle. Tous présentent la particularité de contenir en leur sein des bâtiments d'administration et/ou d'habitation. Ils accueillent également une circulation routière fort dense. Paradoxalement, ils s'appréhendent comme des espaces confinés, cloisonnés et sans activités malgré la présence incessante de transports. Vides de commerces, vides parce que sans vie sociale épanouie, ils figurent sur les itinéraires par obligation comme lieux de transition ou de "passage obligé" pour "aller vers". La transition d'espace ou d'environnement joue donc ici un rôle majeur.

D'un point de vue perceptif, les lieux de passage plongent le citoyen dans un micro milieu sonore et visuel agressif, une forme d'enveloppe sensible qui fonctionnerait comme une barrière à l'échange et au séjour. L'immersion du citoyen dans un environnement routier, marquée par un incessant effet de vague, crée chez lui une sensation de répulsion. Le passant se sent agressé continuellement par la lumière éblouissante et le niveau sonore environnant. L'audition subie du drône urbain a alors une conséquence psychomotrice : elle participe de l'accélération de l'allure.

**conclusion*

	ALLURE DE DEPLACEMENT	MODE ATTENTIONNEL	TYPE DE SOCIABILITE
USAGER	<p>PASSER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marcher vers un but précis et d'un pas rapide : s'acheminer, aller vers, se hâter, se presser, accélérer - Trajectoires linéaires - Démarche stylisée : corps et buste penchés en avant, glissement du pas 	<p>CENTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rigidité de la nuque. Regard et visage orientés vers l'avant - Peu de mouvement de rotation de la tête 	<p>ANONYMAT DES RENCONTRES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modèle de la superficialité des rencontres en milieu urbain. Croisement d'anonymes - Pratique sociale unique

Le passage se comprend donc comme un rapport de nécessité du citadin au milieu ambiant public. La fréquentation d'espaces et d'environnements routiers émousse la sensibilité du piéton et le plaisir du déplacement : le cheminement s'effectue sans détours, en ligne droite, avec rapidité.

Dans le passage, il existe donc une dimension pratique du regard, de l'écoute et du comportement. Les sens du piéton sont ouverts à la réception des informations nécessaires à la réalisation d'un parcours en milieu urbain. L'écoute d'un son, la vue à distance d'un objet, d'un type d'aménagement ou de revêtement de sol participent d'une anticipation de la conduite. Il n'y a alors pas de place pour l'échange dans le passage.

Le passant marche en solitaire et dans l'anonymat. Sans identité propre, il est similaire à autrui. Son trajet, comme les espaces qu'ils fréquentent, se constituent selon des fins pratiques : transports, loisir, commerces. Le rapport fonctionnel qu'il institue vis-à-vis de son environnement interdit le séjour. Il annihile toute communication avec autrui. "Le flâneur ou le passant est donc un spectateur qui fait constamment abstraction de sa faculté de jugement et qui, en retour, est capable et même tenu dans certaines circonstances, de mettre entre parenthèses une séquence qui ne le regarde pas, d'éclipser (to upstage, dans le vocabulaire de Goffman) une partie de l'assistance constituée de participants non ratifiés" (Joseph, 1995).

Pourtant, le lieu du passage ne peut se définir comme un non-lieu (Augé, 1992). Il se constitue comme lieu de transit. Il se mesure de fait davantage en unité de temps que comme entité construite ou partie d'un lieu : ce temps de l'éphémère qui sied à celui qui s'achemine vers avec rapidité.

6) un rapport d'insécurité au milieu ambiant public :

**fuir*

Ce rapport d'insécurité au milieu ambiant public s'illustre dans les conduites de fuite⁵⁰. Fuir : du latin *fugere*, quitter rapidement un lieu pour échapper à une menace, à un danger réel ou supposé. Fuir correspond donc à l'abandon d'un lieu, à un éloignement rapide.

Le rythme de déplacement s'accélère instinctivement dans la fuite. Craintif, le pas devient de plus en plus rapide. La marche se transforme pratiquement en course. Il s'agit pour le passant de sortir au plus vite du lieu, de retrouver à la fois la lumière, les bruits et l'ensemble des signes extérieurs d'une vie citadine. Au final, il s'agira désormais d'éviter de passer par là et de faire un détour pour ne plus ressentir cette impression d'insécurité. La démarche du piéton témoigne elle-même de sa sensation d'insécurité. Malgré l'accélération de son allure, le citadin se recroqueville sur lui-même. Son corps ne pénètre pas l'espace comme dans l'acte de passage. Il se replie dans une attitude de protection. Les bras sont souvent resserrés sur le buste, parfois croisés. Les mains s'agrippent à un sac ou au col d'une veste. Les rotations de la tête, nombreuses, semblent vouloir capter le moindre bruit ou le moindre mouvement suspect.

La sensation de crainte redouble également devant l'absence de personne. Les lieux de la fuite paraissent en effet inoccupés. Lorsqu'ils sont habités, ils deviennent les repères de quelques groupes en marge de la société, des déviants. Fuir revient alors aussi à fuir l'autre, celui qui suscite la crainte. Il s'agit également d'éviter de se compromettre vis-à-vis de personnes ou de situations désignées communément comme hors normes ou illicites. Lorsque la rencontre existe malgré tout, elle semble vécue sur le mode de l'éphémère et de l'éloignement. Le corps d'autrui apparaît le plus souvent de manière soudaine.

⁵⁰En ville, la fuite qualifie l'allure adoptée en période nocturne. En ce qui concerne les terrains traversés lors de la phase de parcours commentés, elle a été repérée comme allure dominante sur les sites suivants : le Jardin de Ville et le passage du Jardin de Ville pour le quartier de centre-ville ; le Forum, la passerelle de la mairie et celle du forum, enfin les places Bir-Hakeim et Jean Moulin pour le quartier Mutualité. Il semble donc que ce type de comportement soit prédominant en quartier Mutualité.

La crainte augmente alors. Le pas hésite puis accélère à nouveau. Le regard, fuyant, tente cependant d'anticiper l'action d'autrui.

**une attention focalisée*

La fuite qualifie donc l'allure de celui qui rentre dans une relation d'insécurité avec l'environnement sensible.

Les sens demeurent en alerte. Il s'agit de rester attentif et vigilant devant les événements qui pourraient mettre en danger le passant. L'orientation perceptive de chacun apparaît double. D'une part, le citadin se focalise sur les moindres bruits et mouvements perceptibles dans son environnement. L'œil scrute l'espace proche tandis que l'oreille s'aiguise pour appréhender les événements à distance. Les sens du passant semblent mobilisés dans l'objectif de saisir, au-delà des limites construites du site, les moindres signaux d'alerte. D'autre part, le passant balaye du regard son environnement : son visage et son regard effectuent des mouvements de rotation de la gauche vers la droite afin d'accéder visuellement à l'environnement périphérique.

** non-lieux*

Les lieux de la fuite s'appréhendent comme des coins sordides, à l'écart de la vie citadine et ce même lorsqu'ils occupent géographiquement une place centrale en ville. Ils deviennent des espaces à éviter.

D'un point de vue strictement perceptif, l'idée d'absence ou de néant domine. Absence de bruit d'une part : les sens du passant sont comme focalisés malgré eux par le silence étrange des sites. Rien n'est audible dans ces lieux. Certes, l'oreille écoute attentivement mais elle ne saisit que quelques crissements de pas ou quelques éclats de voix difficilement repérables dans l'ombre. Absence de visibilité d'autre part : l'œil demeure plongé dans une quasi-pénombre, rarement troublée par la présence de quelques lampadaires ou phares de voitures selon les lieux.

**conclusion*

	ALLURE DE DEPLACEMENT	MODE ATTENTIONNEL	TYPE DE SOCIABILITE
D'INSECURITE	<p>FUIR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mouvement rapide : accélérer, courir - Trajectoire linéaire - Mouvement de repli du corps : croisement des membres supérieurs, buste recroquevillé 	<p>FOCALISE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ambiguïté de l'orientation perceptive : balayage visuel furtif qui s'accompagne d'une fixité du regard 	<p>NEANTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Solitude du passant - Ou investissement de l'espace par des groupes de déviants ou représentés comme tels

La fuite renseigne donc sur les rapports d'imprévisibilité du citadin au milieu ambiant public. Parce que le néant domine tant sur le plan environnemental qu'humain, le piéton ne peut anticiper les événements à venir. De fait, il ne contrôle ni le milieu dans lequel s'opère son déplacement ni les piétons qui partagent avec eux l'espace. La relation du passant à son environnement est alors de l'ordre de la dépendance dans la fuite.

Là encore, peu de textes nous renseignent sur ce type de rapport au milieu ambiant public. Il semble qu'il **existe une dimension de méfiance du regard, de l'écoute et de la conduite dans la fuite.** Les sens du citadin s'exacerbent. La surveillance devient le mode attentionnel dominant. Il garantit la saisie d'éléments situés ordinairement au-delà du champ perceptif du passant.

Le fuyard s'apparente alors, *de visu*, à un homme traqué et à la merci des regards d'autrui. Il est en fait le plus souvent un citadin en détresse, ayant du mal à évacuer son mal, et se protégeant des regards d'autrui. Dans ce mode d'accès au monde, la fuite apparaît comme une dérive (Sansot, 1973) plus que comme une forme d'échappement à la ville : précipitation le jour, errance la nuit, elle tisse un va-et-vient incessant entre des espaces à l'écart. Permettant la quête de soi, elle place celui qui l'accomplit dans une relation duale entre rapport esthétique et pratique au monde.

**TABLEAU RECAPITULATIF
DES CONDUITES D'ACCES AU MILIEU AMBIANT PUBLIC**

CONDUITES D'ACCES AU MILIEU AMBIANT PUBLIC	ALLURE DE DEPLACEMENT	MODE D'ATTENTION	TYPE DE LIEUX
AGREMENT	DEAMBULER	<i>Flottant</i>	Entre parenthèses
FESTIF	NOCTAMBULER	<i>Flottant</i>	Entrelacs
ETRANGETE	TRAVERSER	<i>Centré</i>	Interstitiels
CONFLICTUEL	PIETINER	<i>Distribué</i>	Co-présences
USAGER	PASSER	<i>Centré</i>	Transits
INSECURITE	FUIR	<i>Focalisé</i>	Non-lieux

Conclusion du chapitre

Cette observation située des conduites publiques révèle les liens entre les modalités du déplacement urbain, la nature et la forme de l'échange ordinaire en ville, le rapport perceptif du piéton au milieu ambiant public. A ce titre, la typologie présentée dans la dernière partie de ce chapitre interroge directement la problématique de l'accessibilité urbaine : la déclinaison de chacun des types de rapport au milieu ambiant public renvoie en effet à la pluralité des manières d'être et d'accéder au monde.

Ce lien entre configuration sensible et accessibilité urbaine, de nature pratique, résulte de la conjonction de différents facteurs. D'une part, il est permis par l'existence de potentialités d'action : l'environnement sensible de l'espace public urbain possède un pouvoir spatialisant et socialisant sur les pratiques ordinaires. **Or l'activité de configuration du passant s'appuie sur ses potentialités d'action.** D'autre part, il s'actualise à travers les compétences perceptives et pratiques des piétons : celles-ci s'observent à partir d'**indices comportementaux du rapport piéton au milieu ambiant public.**

Ils montrent comment la dimension sensible (perceptive ou environnementale) organise le rapport entre mobilité et sociabilité publiques. Enfin **l'analyse de l'accessibilité urbaine à travers la notion de configuration sensible révèle sa dimension affective** : l'environnement sensible modèle des conduites motrices, sociales et perceptives fonctionnelles et affectives. Elles évoluent, s'imbriquent, se séparent en fonction du temps, de l'horaire, de la présence d'autrui et/ou de la qualité de l'environnement.

**configuration sensible et potentialités actives des environnements sensibles*

Ce questionnement sur les liens entre accessibilité urbaine et activité configurante révèle d'abord les potentialités actives de l'environnement sensible. **Une configuration sensible résulte d'un processus actif de saisie, d'appropriation et d'incarnation des potentialités actives de l'environnement sensible.** L'environnement sensible de l'espace public urbain constitue le support et la matrice du mouvement de l'homme. Or la perception de chacune des modalités sensibles handicape ou à l'inverse habilite l'accès du passant à l'espace. Là l'intérêt de notre démarche consiste à faire le point sur l'efficace moteur et social de l'environnement sensible. Elle présente l'originalité de questionner la place accordée à la modalité tactile dans la réflexion sur l'environnement sensible de la ville et l'accessibilité à l'espace.

L'analyse des principaux effets sonores répertoriés lors de la phase de parcours commentés atteste de cet état de fait. L'effet de masque provoque ordinairement un arrêt des conversations. En rendant inintelligibles les paroles énoncées, il accroît la distance sociale entre anonymes et paradoxalement favorise le rapprochement corporel des personnes circulant en groupe ou en couple. A l'inverse, l'effet de réverbération participe d'une intelligibilité des conversations. Cependant, en accordant une forme de solennité au lieu, il pousse davantage les citoyens à chuchoter qu'à converser à haute voix. Autrement dit, l'effet de réverbération questionne les rapports entre public et privé dans l'espace urbain en plaçant le citoyen dans une position d'étrangeté. Il accroît de fait, du point de vue social, la sensation d'une incongruité du passant. Du point de vue moteur, la conséquence semble double : une extrême précaution dans le déplacement, motivée par le besoin de n'émettre aucun bruit intempestif ; une accélération nette de la vitesse de déplacement, induite elle par la nécessité de sortir d'un espace dont on a le sentiment de violer l'intimité.

Les répercussions de l'audition d'un effet de vague et la sensation conjointe d'un effet d'immersion sont également plurielles : en plongeant le citoyen dans une masse urbaine à laquelle il se sent étranger, ces effets participent à la fois d'un arrêt des conversations et d'un accroissement de la vitesse de déplacement. A terme, il s'agit de lieux dans lesquels les situations d'évitement semblent favorisées. L'effet de métabole crée également un sentiment de masse. Mais là, il est un facteur d'estompement des distances physiques et sociales. Dans des lieux métaboliques à échelle restreinte, la

convivialité et la cohésion sociale semblent maintenues par un accroissement des possibilités de réflexivité. Parce que les passants demeurent mutuellement accessibles par l'ouïe et la vue, les formes d'expressivité et de réceptivité de la vie sociale s'épanouissent.

Les mêmes conclusions peuvent être appliquées à l'analyse de la modalité visuelle. Ainsi, le repérage du phénomène de filtrage s'accompagne d'un ralentissement du pas. L'œil, moins sollicité, découvre l'espace et conduit de fait le piéton à prendre son temps. A l'inverse, le phénomène d'exposition participe d'une accélération de l'allure du passant. En interrogeant la place du citoyen dans l'espace, la qualité d'exposition modifie d'abord le mode d'investissement des lieux. D'une part, elle oblige le passant à la discrétion par respect des règles d'anonymat régissant la vie publique. Le site alors n'est traversé que sur ses pourtours, l'investissement de son centre accentuant la mise en vue du passant. D'autre part, elle modifie les allures : le lieu est traversé rapidement, pour les mêmes raisons. Elle bouleverse ensuite les modes de sociabilité. En majorant la publicité des conduites, l'exposition participe de la naissance d'un sentiment de malaise chez le piéton. Il se traduit par un refus de l'échange, un accroissement des situations d'évitement et d'isolement.

Le phénomène de cadrage favorise parfois une remise en question de la dimension publique des lieux. Ordinairement, ce phénomène en effet crée une discordance entre les distances visuelles et sonores. Ainsi, les sons proches semblent pouvoir être entendus au-delà des limites construites, alors que l'auteur du son n'est souvent pas accessible à la vue. Le piéton, mis en situation d'étrangeté, a l'impression de pénétrer un milieu privé. L'allure s'accélère alors, parce que le phénomène de cadrage limite aussi le champ visuel et oriente conjointement l'œil et le pas vers un au-delà. Enfin, le phénomène de brillance a un effet social. Agressive, la lumière éblouit et demande aux passants une protection. Les têtes se baissent, les regards mutuels cessent. Parce que le phénomène est généralement couplé à l'effet de masque, les conversations s'arrêtent et le pas devient rapide.

La modalité tactile demeure encore trop peu exploitée dans le champ de la construction, dans la problématique des ambiances architecturales et urbaines et dans la réflexion sur l'accessibilité. Cette thèse tente de faire progresser sa connaissance à partir d'une réflexion sur l'impact des revêtements de sol et de la kinésie dans la motricité du passant. A l'état d'ébauche, cette étude tente là

d'apporter quelques pierres à l'édifice à partir de la distinction de trois phénomènes podo-tactile : **la trépidation, le glissement, la vibration**. L'émergence des deux premiers semble pouvoir être imputé à la nature même des revêtements de sol. Le dernier semble davantage référer à la nature des activités sociales accueillies dans les lieux.

La trépidation est repérable dans des sites traités à l'aide de pavés de granit ou de calcaire, de terre stabilisée ou de graviers. Dans le quartier de centre-ville, la trépidation caractérise le déplacement des passants en zone piétonne : l'irrégularité de la surface au sol provoque la saccade des pas et ralentit le plus souvent la progression du citadin. Au sein du quartier Mutualité, elle est induite soit par la détérioration des revêtements existants (place Bir-Hakeim et place de la halte-garderie Mutualité), soit par la présence de graviers (places de Verdun et Bir-Hakeim). Le phénomène de glissement tend lui à caractériser les espaces traditionnellement traités à l'aide d'asphalte. Pour chacun des terrains d'étude, les espaces majoritairement concernés par ce mode de revêtement demeurent ceux accueillants une circulation routière dense. Cette caractéristique explique de fait la prégnance du phénomène dans le tissu urbain largement routier du quartier Mutualité. En zone piétonne, il est repérable dans des lieux bénéficiant d'un traitement au sol à base de dalles de marbres (ou l'imitant). Dans chacun de ces espaces, le déplacement du piéton est facilité par l'absence d'aspérités au sol. L'allure, bien souvent, paraît accélérée. Le phénomène de vibration, enfin, s'observe exclusivement au centre d'espaces "aériens" et circulés par la foule. Il s'agit, au centre-ville, du pont St Laurent et dans le quartier Mutualité de la passerelle de la mairie. Les sites présentant l'originalité d'être suspendus, la circulation conjointe de diverses personnes en son centre de gravité provoque un léger balancement. Ressenti au niveau des membres inférieurs, ce balancement localisé rend la marche hésitante et l'allure ralentie. Comme les autres modalités sensibles, la modalité tactile participe donc bien du déplacement du piéton soit en habilitant la marche, soit en la contraignant.

L'environnement sensible de l'espace public urbain participe donc de l'accomplissement pratique de l'action : il détermine l'allure du déplacement, la conduite perceptive du passant, sa position et son orientation dans l'espace. De la même manière, il participe ou à l'inverse rend difficile l'accès mutuel des citadins. Il définit donc les formes de l'échange ordinaire en ville.

**configuration sensible, mobilité et sociabilité publiques : les indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public*

Autrement dit le mouvement exprime le rapport perceptif du passant au milieu ambiant public. La diversité des formes de l'échange ordinaire en ville témoigne également de ce lien. En même temps, **le mouvement comme la diversité des modes de sociabilité dans l'espace public urbain opèrent la mise en forme sensible de cet environnement.** Ils les affectent, rendent prégnantes des modalités sensibles situées au second plan, modifient les contextes d'observabilité et d'audibilité.

Or ce rapport d'influence et de construction réciproque, comme les modes d'accès à l'espace qu'il engendre, suppose de la part du piéton l'actualisation de savoir-faire pluriels. **L'activité configurante du passant s'exprime corporellement et s'observe précisément à travers l'ensemble de ces compétences.** Certaines apparaissent comme des aides au déplacement : là le piéton tire parti de l'environnement sensible et de son acuité sensorielle afin de faciliter son orientation et son déplacement dans l'espace. Dans ce cas, nous parlons de savoir-faire sensori-moteur. D'autres sont mobilisés, selon le même mécanisme, afin de permettre au passant de gérer sa rencontre avec autrui. Nous désignons ces compétences sous le terme de savoir-faire socio-perceptifs. Chacune de ces compétences croise aussi bien les modalités sonores et/ou visuelles que tactiles et/ou kinésiques.

Cependant l'ensemble de ces savoir-faire, parce qu'il mobilise autant l'environnement qu'un système complexe de mécanismes perceptifs, n'est pas observable en tant que tel. Ils se révèlent à travers une grille d'analyse des conduites publiques, composée d'indices comportementaux du rapport au milieu ambiant. Ces indices rendent compte, à un moment donné d'un trajet, d'une incorporation dans le mouvement et/ou l'échange de la perception des qualités sensibles de l'espace. Trois classes d'indices comportementaux peuvent être dégagées. Chacune de ces classes se structure intrinsèquement autour de signes expressifs, révélés par l'observation des conduites publiques. La perception de ces signes permet à chacun des passants d'ajuster son action et sa conduite : "la perception mutuelle ne peut produire des effets d'ordonnement des comportements que s'il existe dans le domaine des expressions corporelles un équivalent de ce que Mead appelle des "symboles

signifiants", c'est-à-dire des expressions signes, gestes, postures, sons, mimiques, positions du corps, distance entre les corps, ect.-qui ont acquis une signification commune par un processus de conventionnalisation" (Quere, 1989). Elle témoigne d'un rapport dynamique à l'environnement sensible. Ainsi,

- la première classe d'indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public réfère à **l'allure** du passant. Elle se structure autour de trois signes expressifs majeurs : la vitesse de déplacement d'abord, tel qu'elle mobilise une action motrice et une trajectoire ; la gestuelle du piéton ensuite, observable à partir des mouvements de ses membres supérieurs (buste, bras, mains) et inférieurs (jambes, pieds)

- la seconde classe d'indices comportementaux questionne **les modes d'attentionnalité** du piéton. L'analyse des conduites publiques révèle là deux éléments de structuration : les modes d'orientations visuelles, observables à partir des mouvements des yeux, du regard et plus largement de la tête ; les modes d'orientation kinésique, référant aux procédures d'ajustement des corps pris dans une relation intersubjective. Concernant cette seconde classe d'indices, une limite inhérente au protocole même de l'enquête ethnographique est à faire valoir : celle de n'avoir pas pu saisir les modes d'orientation sonore du passant,

- seules ses **actions sonores**, en ce qu'elles renvoient à des actions verbales ou corporelles intentionnelles, ont pu être observées. Elles constituent la troisième classe d'indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public.

Lorsqu'on l'applique, cette grille d'analyse révèle la pluralité des procédures d'ajustement des conduites publiques vis-à-vis de l'environnement sensible. Le mouvement de l'homme dans l'espace et sa rencontre avec autrui le met en prise avec ce qu'il voit, entend, touche, sent. **Ce rapport dynamique à l'environnement sensible s'incarne dans une hétérogénéité des modes d'attention** (Coulter, 1990) : le piéton, en fonction des contextes, scrute et ne regarde plus, prête l'oreille et n'entend pas, touche et hume l'environnement. Il entretient tour à tour avec l'espace une relation poétique, fonctionnelle, esthétique. **Cette activité configurante s'actualise également dans une multiplicité d'action** : courir, sauter, danser, marcher mais aussi trépigner, séjourner, accélérer apparaissent comme autant de réponses aux sollicitations de l'environnement. En même temps, ces modes d'accès au milieu ambiant public participent d'une configuration nouvelle de l'environnement : la densité du public, la diversité des pratiques sociales modifient l'ordre du sensible, de l'audible, du visible (Chelkoff, 1997). En ce sens, il existe une relation de co-

détermination entre l'environnement sensible de l'espace public urbain, l'activité configurante du piéton, son action motrice et sociale.

**configuration sensible et accessibilité urbaine : un rapport pratique et affectif*

Enfin la mise à jour d'une diversité de types d'accès au milieu ambiant public, et leur confrontation aux textes majeurs de la sociologie urbaine, présentent deux intérêts pour la problématique que nous développons. D'une part, elles posent la question de l'existence de modes de rapports dominants au milieu ambiant public : peut-on rendre compte de la prégnance de pratiques d'accès à l'espace et au milieu ambiant public ? dans l'affirmative, quelles sont-elles et quel rapport engendrent-elles au monde ? D'autre part, elles ne restreignent pas la thématique de l'accessibilité piétonnière des villes à sa seule dimension pratique : **il existe un versant affectif de l'accès à l'environnement sensible de l'espace public urbain. Il oriente également l'activité configurante du passant.**

Le filtrage d'écrits sociologiques et leur confrontation aux résultats de notre recherche révèlent en effet la prégnance de certains modes d'accès au milieu ambiant public. Ainsi, les rapports d'agrément, conflictuel et usager au milieu ambiant public demeurent dominants : ils constituent les idéaux types (au sens Wébérien du terme) de l'accessibilité piétonne. Les rapports festif, d'étrangeté (étudié certes par Simmel) et d'insécurité (analysé par Roche) paraissent peu abordés par la littérature sociologique contemporaine. Leur mise à jour dans cette recherche témoigne certainement d'une évolution de l'accessibilité urbaine. Dans ce cas, la cause invoquée est celle de la modernité : la fin de ce siècle a fait évoluer les modes de vie en multipliant les possibilités d'échanges, leur temporalité et leur vitesse. En ce sens, il participe de la naissance de nouvelles formes d'accès au monde. Enfin la flânerie, largement décrite dans les textes, ne se retrouve pas dans l'analyse de la phase empirique de ce travail. Son absence s'explique par la nature des deux terrains retenus pour la phase d'enquête de cette thèse : aucun ne semble propice à cette forme de poétisation de l'environnement. Chacun de ces modes d'accès au milieu ambiant public s'observe par contre en différents lieux. Il n'existe donc pas de déterminisme spatial strict de l'accessibilité urbaine : celle-ci évolue en fonction

de la variation des environnements, de la présence ou pas du public, de la temporalité de la vie publique citadine.

En ce sens **le rapport du piéton à l'environnement sensible revêt, selon les lieux et les moments, une dimension pratique et/ou affective**. Cette double dimension de l'accessibilité urbaine articule la présentation de la typologie et assure sa cohérence. Ainsi les premiers types présentés (récréatif et festif) rendent compte d'un rapport harmonieux du passant à l'environnement. Dans ces deux cas, la dimension affective de la perception paraît prégnante. Le rapport du piéton à l'environnement sensible est immédiat et non intentionnel. Son attitude corporelle et attentionnelle demeure expressive. Elle est guidée à par le seul "sentiment de la situation" (Heidegger 1994, Thibaud 1999). Il existe dans ce cas une dimension pré-réflexive de l'action, qui renvoie à la manière dont le piéton éprouve le monde. Les rapports d'étrangeté et d'insécurité qualifient eux la relation problématique du piéton au contexte environnemental. Là les dimensions pratique et affective de la perception paraissent entremêlées. Le rapport du piéton à l'environnement sensible demeure cognitif : ses réactions et sa gestuelle constituent une réponse immédiate aux sollicitations de l'environnement. Il est aussi affectif : le piéton fait valoir l'intentionnalité de ses actions, les anticipe, les juge, en donne une explication verbale. Il exprime le sentiment de ne pas être à sa place dans certains environnements. Enfin les types usager et conflictuel qualifient le rapport fonctionnel du piéton à l'environnement sensible. Ils mettent à jour la dimension pratique de la perception. Le rapport du piéton à l'environnement sensible est d'ordre cognitif. Il implique un jugement, une conscience de l'action. Celle-ci, intentionnelle, cherche à s'adapter aux modulations de l'environnement.

Autrement dit, cette ethnographie sensible des conduites publiques révèle le caractère pluriel de l'accessibilité urbaine. D'une part, l'environnement sensible participe à la fois du mouvement du piéton et de son mode d'accès au monde. Celui-ci s'analyse à travers un ensemble d'expressions corporelles ; elles témoignent de la dimension à la fois pratique et affective du rapport du passant au milieu ambiant public. D'autre part, la réponse motrice et sociale du piéton transforme l'environnement sensible de l'espace public urbain. En cela, elle bouleverse la qualité d'accessibilité de l'espace et nécessite un réajustement des formes d'expression. Cette série d'affirmations présente deux intérêts pour la

problématique que nous développons. D'une part, elle fait valoir l'idée d'une contextualisation des actions et conduites publiques : le mouvement, et plus largement l'accès du piéton à la ville, est déterminé par les caractéristiques de l'environnement sensible de l'espace public urbain. D'autre part, elle pallie les limites des théories interactionnistes en montrant comment la forme ou l'ampleur d'un geste, et plus largement les formes d'expressions publiques, modifient les contextes de l'action. Enfin elle met à jour les capacités d'adaptation du piéton à son environnement en faisant valoir la dimension temporelle des modes d'accès à l'environnement sensible.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette analyse de l'accessibilité piétonnière des villes, l'activité de configuration résulte d'un acte perceptif permis par le mouvement de l'homme. Dans l'espace public urbain, ce mouvement renvoie autant à l'action motrice du piéton qu'aux formes ordinaires de la relation à autrui. Précisément, **l'activité configurante du passant constitue un processus ternaire de sélection, composition et incorporation des potentialités actives de l'environnement sensible. Ce processus, progressif, s'actualise en fonction des séquences du déplacement.** L'analyse des configurations sensibles révèle ainsi que la phase de sélection correspond à l'entrée du piéton dans le site. A ce moment, ce dernier se familiarise avec l'environnement : il met à jour la ou les modalités responsables de l'identité sensible du lieu et mobilisant dans l'immédiat son attention. La phase de composition succède à celle de sélection et naît de la traversée du lieu. A cet instant, l'assemblage que le piéton opère entre des modalités sensibles remarquables favorise sa lisibilité de l'espace et par conséquent son orientation, son mouvement, ses modes d'accès à autrui. Enfin, la phase d'incorporation traduit le temps d'immersion du piéton dans l'environnement sensible de l'espace. La perception de phénomènes sensibles plus ou moins bien imbriqués engendre des modifications dans la conduite corporelle et perceptive du passant : elle bouleverse son allure, ses pratiques, ses modes d'attention. De fait, elle impose au piéton l'actualisation d'un certain nombre de savoir-faire moteurs et sociaux. Ils lui permettent de répondre aux exigences d'un déplacement en public.

Cette activité de configuration engage également, dans la dynamique du parcours, des types de verbalisation particuliers. Ils témoignent de rapports immédiat, intellectualisé et qualifié à l'environnement sensible de l'espace public urbain (chapitre II). L'ensemble de ces "manières de dire" l'environnement sensible perçu accompagne successivement les phases du processus de

configuration. Ainsi, l'entrée dans le site et l'immédiateté qu'elle provoque dans l'accès perceptif à l'environnement bouleverse l'ordonnement de la parole. La mobilisation de sens particuliers s'accompagne d'un processus d'énumération et de nomination des phénomènes sensibles remarquables. Puis la connaissance du lieu engendre un processus d'explication de ces phénomènes. Enfin la mobilisation du corps et de l'attention entraîne le jugement et la qualification. A ce moment du parcours, le piéton évalue l'"efficace" moteur et/ou social de l'environnement dans lequel il chemine.

Au-delà de ces résultats, demeurés partiels compte tenu de l'étendue des champs de recherche abordés, **qu'est ce que la notion de configuration sensible nous apprend du rapport entre mobilité et sociabilité publique ? Enfin, que nous dit-elle précisément au sujet de l'accessibilité à l'espace public urbain ?** Ces interrogations orientent le bilan de cette recherche et servent de fil conducteur à des pistes de travail futures. Ainsi, concernant le rapport entre mobilité et sociabilité publique, l'étude révèle la dimension pratique de la perception ; elle aborde sa dimension affective. Concernant l'accessibilité à l'espace public urbain, elle questionne tout à la fois les thèmes de la mobilité, de l'aménagement et du handicap des personnes. Elle remet en cause leur lien et propose une réflexion sur le rôle de la dimension sensible dans la diversité des modes d'accès à l'environnement.

**percevoir, agir et s'é mouvoir*

Cette thèse, à travers la problématique qu'elle défend et la définition qu'elle offre de la notion de configuration sensible, sous-tend l'hypothèse d'un lien entre perception et action. En cela, elle s'oppose aux conceptions classiques d'une perception passive ou représentée du monde. Dans le même temps, et à l'encontre des thèses écologiques et interactionnistes, elle refuse de la réduire à un rôle d'information ou de cadrage des actions. Certes la perception renseigne le passant sur l'agencement des objets et leurs propriétés sensibles dans l'espace. Dans le même temps, elle participe de l'organisation sociale des activités. Mais elle oriente et permet également le mouvement et les formes de la relation à autrui. De ce point de vue, l'objectif poursuivi consiste à démontrer la nature pratique de la perception.

Or l'étude de l'activité configurante du passant révèle comment la perception participe de l'accomplissement pratique du mouvement et de la sociabilité publiques. Elle montre comment le piéton tire parti de l'environnement dans lequel il chemine pour mener à bien son déplacement et gérer la présence d'autrui. Précisément, ces activités de sélection puis d'assemblage des phénomènes sensibles facilitent l'ajustement de ses trajectoires, de son allure, de son attention. Elles aident le passant non seulement à s'orienter dans l'espace mais aussi à anticiper l'action d'autrui, à réaliser chacune des séquences de son déplacement. En ce sens, "le perçu n'est pas nécessairement un objet présent devant moi comme terme à connaître, il peut être une "unité de valeur" qui ne m'est présente que pratiquement (...). Est perçu tout ce qui fait partie de mon milieu et mon milieu comprend "tout ce dont l'existence ou l'inexistence, la nature ou l'altération compte pratiquement pour moi" (Merleau-Ponty, 1945). Cette manière d'agir l'environnement sensible de l'espace public urbain, parce qu'elle demeure inférée par un sens, varie : à chaque sens correspond une manière particulière d'appréhender le monde. A ce sujet, si la thèse a avancé quelques résultats concernant la modalité tactile, elle n'a pas permis de clarifier l'importance de la perception tactile (Hatwell, 1986) et kinésique (De Certeau, 1980) dans l'effectuation du, mouvement. L'analyse demeure donc à mener à ce sujet.

Elle permet par contre d'avancer quelques résultats notoires sur l'importance et les différences existantes dans l'attention visuelle et sonore à l'environnement sensible de l'espace public urbain. Ainsi l'étude montre comment la modalité visuelle, qu'elle soit perceptive ou environnementale, participe à la fois de l'appréhension des distances et de la spatialité (horizontalité, verticalité, profondeur, hauteur). De cette manière, elle facilite le positionnement du piéton dans l'espace, vis-à-vis de celui-ci, de son aménagement, des activités qu'il accueille, de la présence ou pas d'autrui. Précisément, elle participe d'une orientation des trajectoires de chacun et d'un réajustement des pratiques et actions motrices. La modalité sonore agit elle sur la vitesse de déplacement et les modes de relation à autrui. Ainsi, l'environnement sonore d'un lieu précipite le pas ou à l'inverse engendre son ralentissement. Dans le même temps, il modifie les formes même de l'expressivité et de la réceptivité des échanges en favorisant ou pas l'intelligibilité des messages (verbaux ou corporels). De ce point de vue, l'étude de la notion de configuration sensible révèle comment les qualités sensibles de l'espace public urbain organisent les logiques d'action en public.

La mise à jour d'une typologie exploratoire des conduites d'accès au milieu ambiant public (chapitre III) entérine l'hypothèse d'une dimension pratique de la perception. Elle laisse entrevoir une dimension peu abordée par l'écologie de la perception et la sociologie de l'action : sa dimension émotionnelle. Les théoriciens de la phénoménologie (Merleau-Ponty, Strauss, Maldiney) font cette distinction à travers l'étude de l'expérience perceptive du monde. Ils distinguent deux types d'attitudes perceptives, sur lesquelles se fonde cette expérience : les attitudes gnosique et pathique. L'attitude gnosique témoigne du rapport du sujet au monde des objets. Elle induit une expérience perceptive réflexive : l'homme devient capable de saisir les propriétés des objets qui l'entourent et d'agir en conséquence. De ce point de vue, l'attitude gnosique référerait à des mouvements intentionnels. L'attitude pathique rend compte de la participation du sujet au monde. Elle induit une expérience perceptive immédiate, de l'ordre de l'affect : l'homme réagit directement aux stimuli qui l'entourent. Sa réaction renvoie à l'acquisition d'habitus. De ce point de vue, l'attitude pathique référerait à des gestes expressifs et non intentionnels. Strauss distingue cependant deux versants du pathique. Du côté de l'Umwelt, la perception serait de l'ordre d'une sensation immédiate et sans jugement ; on ne distinguerait pas le monde animal du monde humain. Du côté du Sentir, la perception serait de l'ordre de l'expression et qualifierait exclusivement le monde humain. Parce qu'elle permet à l'homme d'entrer en contact avec le monde de manière intuitive, cette attitude constituerait la dimension originaire de la perception.

Cette distinction, si intéressante soit-elle, demande à être approfondie si l'on souhaite l'appliquer non seulement au champ de l'urbain mais aussi au thème de l'accessibilité. Dans l'hypothèse où nous admettrions ce binôme, comment montrer que l'accessibilité, comme rapport au monde, s'articule entre dimension pathique et gnosique de la perception ? **Peut-on comprendre ces attitudes perceptives comme des modes d'attention et soutenir l'idée qu'il existe seulement deux modes d'attentionnalités dans l'espace public urbain ? L'expérience perceptive de la ville n'induit-elle pas, en raison de la pluralité des pratiques qu'elle permet, une hétérogénéité des modes d'attention ? Préfèrera-t-on parler d'une gradation des modes d'accès au monde ?** La typologie proposée au chapitre III soutient davantage cette dernière idée. Les modes d'accès au milieu ambiant public, de type festif et récréatif, renverraient ainsi à un rapport pathique au monde. Les types usager et conflictuel

qualifieraient à l'opposé des attitudes perceptives gnosiques. Enfin, à l'interface de ces deux modes d'attention, nous trouverions des modes d'accès au monde hybrides de l'ordre de l'étrangeté et de l'insécurité. Tous interrogeraient le statut du mouvement dans l'espace public urbain. Ces pistes, à ce jour, restent toutefois à confirmer.

**de l'espace accessible aménagé à la pluralité des types d'accès à l'environnement*

L'analyse de l'accessibilité à l'espace public urbain, par le biais de la notion de configuration sensible, complexifie en outre le problème. D'une part, elle remet en cause le seul principe d'ouverture physique des espaces au déplacement des piétons. De fait, elle nous mène à une lecture particulière de l'aménagement des villes tel qu'il est conçu et produit actuellement. D'autre part, elle permet une réévaluation du thème du handicap des personnes en le considérant moins comme l'élément directeur des réflexions que comme un degré parmi d'autres de l'accessibilité à l'espace public urbain.

L'étude révèle ainsi les liens entre les usages et la perception de l'espace. La ville abrite et modèle des pratiques plurielles. Au-delà de ses grandes fonctionnalités (habiter, circuler, commercer...), et parce que nous avons privilégié un regard micro-écologique, elle nous donne à décrire la richesse et la diversité des actions quotidiennes du passant : petits pas ou grandes enjambées sur les boulevards urbains, séjour et conversations amicales aux terrasses de café, mouvement de la foule et rencontres anonymes au sein des rues piétonnes, jeux d'enfants dans les jardins publics... autant de manières de circuler, de s'approprier et d'investir la ville qui engagent la sociabilité publique, "les procédures de mise en forme du vivre ensemble"⁵¹. Or le dénominateur commun de l'ensemble de ces usages publics et ordinaires de l'espace urbain demeure, outre la possibilité d'un accès physique à l'espace, celle d'un accès perceptif : l'activité configurante du piéton, parce qu'elle le met "en prise" avec l'environnement sensible et le milieu ambiant dans lequel il agit, participe de l'épanouissement de cette kyrielle de pratiques. Lorsque cette activité de configuration est entravée, le piéton voit sa capacité d'action se restreindre : son

⁵¹Je remercie Henri Torgue de m'avoir offert cette charmante expression lors d'une discussion informelle sur l'état d'avancement de ce travail de thèse

mouvement, comme la diversité des échanges entre anonymes que permet l'espace public urbain, deviennent rares et difficiles à accomplir. De fait, la question de l'accessibilité urbaine ne peut se réduire à une réflexion sur les seules techniques de déplacement du piéton.

De la même manière, elle ne peut être limitée à un problème d'adéquation de l'aménagement urbain à la spécificité de quelques pratiques piétonnes. L'étude montre que l'accessibilité, telle qu'elle est produite actuellement dans le milieu de la conception, limite le handicap de certains et accentue la gêne de l'autre. Elle pose alors la question suivante : **existe-t-il une accessibilité qui ne soit pas de l'ordre de l'aménagement urbain ?** De notre point de vue, la réponse est affirmative : le mouvement, comme les formes de la relation à autrui, se déploient dans l'environnement sensible de l'espace public urbain et en fonction des potentialités d'action qu'il offre.

Cette thèse interroge donc le rapport entre construit et sensible. Toute construction physique modifie le contexte sensible, les aires d'audibilité et de visibilité. Or ces constructions d'ambiances "agissent" les conduites publiques, en handicapant ou habilitant le processus de configuration. Formulé autrement, elles gênent ou facilitent le rapport que le piéton tente d'établir *in situ* entre son action, l'environnement dans lequel elle a lieu, la perception qu'il a de ce milieu. Une situation urbaine handicapante naît ainsi d'une disjonction entre la séquence du déplacement, les phases (sélection, composition, incorporation) de l'activité configurante, l'attitude perceptive du passant. Pour exemple, la multiplication des stimulations sensorielles dans un même lieu gêne l'activité de configuration en entravant les phases de sélection et de composition. Dans le même temps, elle mobilise l'appareil perceptif du piéton au point de le désengager de sa propre activité et de l'empêcher de la contrôler. A l'inverse, une situation urbaine habilitante naît d'une adéquation entre ces trois éléments. Elle permet au passant de mobiliser les ressources dont il a besoin, à un moment particulier de son déplacement, pour poursuivre son action motrice et gérer la présence d'autrui. L'étude démontre également que ces ressources sensibles à l'action ne résultent pas uniquement de l'imbrication entre des formes construites et des phénomènes physiques : elles sont aussi le fait de la manière dont le passant se déplace et a une attention perceptive. En d'autres termes, la diversité des types de mouvement, comme celle des formes d'expression, opèrent la mise en forme sensible de l'environnement. Elles produisent des "espèces d'espaces" (Perec, 1985) sensibles, non figés dans leur forme et évoluant

selon la séquence de l'action. Une telle affirmation interroge de fait la dimension temporelle de l'accessibilité urbaine : l'espace de la perception en mouvement constitue à la fois un espace orienté (Merleau-Ponty, 1945) et temporel.
Comment organiser, concevoir, aménager l'espace-temps ?

Enfin, cette thèse pose la thématique du handicap dans des termes différents de ceux posés actuellement. Elle traite le sujet non pas en termes de déficit organique mais comme une des voies d'accès aux potentialités actives de l'environnement sensible. En cela, elle interroge la validité du questionnement actuel sur une spécificité du déplacement handicapé. Selon les lieux et les moments, le piéton bénéficie de statuts mixtes : l'homme s'accidente occasionnellement, vieillit, perd de son acuité visuelle ou auditive, de son sens de l'équilibre ; il est tout à la fois le père de famille qui revient encombré des courses et l'agent immobilier qui démarché ses clients. Or dans toutes ces situations de la vie sociale, ses handicaps évoluent. Nous avons fait le choix d'émettre l'hypothèse de l'existence de situations urbaines plus ou moins handicapantes, ou habilitantes, pour le passant. Ainsi, du fait de leur aménagement et de leurs qualités sensibles propres, certains espaces publics urbains participent ou gênent l'activité configurante du piéton. De ce point de vue, le handicap (au même titre que l'habilitation) constitue un degré dans l'accessibilité urbaine.

Au terme de notre analyse, ces conclusions évoluent. En effet, cette conception de l'accessibilité en termes de degré ne nous permet ni de répondre à l'idée d'une temporalité des modes d'accès au milieu ambiant public, ni d'approfondir l'idée d'une mise en forme de l'environnement par les usagers. La typologie des conduites publiques, proposée au chapitre III, laisse entrevoir une nouvelle piste : celle de l'existence de **divers types d'accessibilité**, parmi lesquels figurerait la liberté de circulation. Il s'agirait alors de les mettre à jour et de spécifier pour chacun quelle modalité sensible ou espace sensoriel il met en jeu, quand, de quelle manière mais aussi quel type d'action et d'attention il mobilise. A terme, une telle grille d'analyse de l'espace parcouru et perçu pourrait nous conduire à la création d'un outil d'aide à la conception de lieux publics accessibles.

BIBLIOGRAPHIE

ALPHABETIQUE ET THEMATIQUE

BIBLIOGRAPHIE ALPHABETIQUE

- ACKERMAN, D (1991). *Le livre des sens*. Paris, Grasset, 384 p
- AMAR, G (1993). Pour une écologie urbaine des transports in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, juin-sept., n°59/60, pp.140-151
- AMPHOUX, P (sous la dir. de)(1998). *La notion d'ambiance. Une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale*. Lausanne, Institut de Recherche sur l'Environnement Construit, Ecole Polytechnique Fédérale, Plan Urbanisme Construction Architecture, 167 p
- (1994) Environnement, milieu et paysages sonores in *Les faces cachées de l'urbain*, sous la direction de M.Bassand et JP. Leresche, Berne, Peter Lang, pp.160-176
- (1991) *Aux écoutes de la ville*. Lausanne, Institut de Recherche sur l'Environnement Construit, Ecole Polytechnique Fédérale, 320 p
- (1988) Donneurs de temps sociaux, donneurs de temps sonores in *Les temps sociaux*, D.Mercure et A.Wallemacq (Eds.), Bruxelles-Paris, Ed. Universitaires, pp.133-146
- (1987) Reconnaître que l'espace c'est aussi le déplacement, le "bougé", la "métaphore" in *Espaces et Sociétés*, nov., n°48-49, pp.340-344
- AMPHOUX P, DUCRET A (1995). L'Etranger de Simmel, figure de l'œuvre in J.Remy, *Georg Simmel : ville et modernité*, Paris, l'Harmattan, pp.133-145
- AMPHOUX P, JACCOUD C (1992). *Parcs et promenades pour habiter. Etude exploratoire sur les pratiques et représentations urbaines de la nature à Lausanne*. Lausanne, Institut de Recherche sur l'Environnement Construit, Ecole Polytechnique Fédérale, Rapport de recherche n°109, 118 p
- AMPHOUX P, PILLET G (1985). *Fragments d'écologie humaine*. Albeuve (Suisse), Editions Castella et Editions de l'Université de Bruxelles, 385 p
- ANDRE, JL (1994). *Au cœur des villes*. Paris, Ed. Odile Jacob, 182 p
- ARENDT, H (1988). *La condition de l'homme moderne*. Traduit de l'anglais par G.Fradier, Paris, Calmann-Levy, 368 p
- AUGE, M (1992). *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris, Ed. du Seuil, 149 p
- AUGOYARD, JF (1998). Eléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines in *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, Ambiances architecturales et urbaines, n°42/43, pp.13-23
- (1995) L'environnement sensible et les ambiances architecturales et urbaines in *L'Espace Géographique*, n°4, pp.302-318

- (1992) Le son sans paroles in *Colloque sur la communication non verbale*, Lisbonne, avril
- (1991) Les qualités sonores de la territorialité humaine in *Architecture et Comportement*, vol.7, n°1, pp.13-24
- (1991) La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère ? in *Le Débat*, mai-août, n°65, Paris, Gallimard, pp.51-59
- (1990) Culture sonore et identité urbaine in *Séminaire développement local et identité : du quartier à la métropole*, Berne, Commission Nationale Suisse pour l'Unesco, pp.24-38
- (1989) Place et fonction de la démarche sociologique dans la recherche sur l'environnement sonore in *Colloque FASE Acoustique de l'Environnement*, Saragosse, avril
- (1989) Du lien social à entendre. *Actes du XIIIème colloque de l'AISLF : le lien social*, textes réunis et édités par W.Fisher et C.Frick, Université de Genève, tome II, pp.702-717
- (1987) De l'éthologie sonore à l'espace sonore. *Séminaire de recherche : environnement sonore et société*. Grenoble, ESU/CEPS-Université de Grenoble-Cresson, pp.35-41
- (1985) *Environnement sonore et communication interpersonnelle*. Grenoble, CNRS/CNET/Cresson, 131 p
- (1985) Les allures du quotidien in *Temps libre*, n°12, pp.49-56
- (1980) Répons pour voix discrètes et trois silences in *La voix, L'écoute, Traverses*, nov., n°20, pp.134-141
- (1980) La conduite piétonnière et sa métaphore cartographique in *Cartes et figures de la terre*, Paris, Centre Pompidou-C.C.I, pp.122-123
- (1979) *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Paris, Seuil, 186 p
- (1978) *Les pratiques d'habiter à travers les phénomènes sonores*. Paris, Ecole Spéciale d'Architecture/Plan Construction, 212 p
- AUGOYARD JF, TORGUE H (1995)(sous la direction de). *A l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores*. Marseille, Ed. Parenthèses/CRESSON, 174 p
- AUSTIN, JL (1971). *Le langage de la perception*. Paris, A. Colin, 173 p
- BACHELARD, G (1983). *La poétique de l'espace*. Paris, P.U.F, 214 p
- BAILLY, A (1977). *La perception de l'espace urbain*. Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, 265 p
- BALEZ, S (1996). *Les ambiances olfactives dans l'environnement construit*. Mémoire pour le DEA "Ambiances architecturales et urbaines", Grenoble, Cresson, 114 p

BARBARAS, R (1998). Motricité et phénoménalité chez le dernier Merleau-Ponty in *Le tournant de l'expérience. Recherches sur la philosophie de Merleau-Ponty*. Paris, Librairie philosophique Vrin, pp.225-239

(1997) *Merleau-Ponty*. Paris, Ed. Ellipses, 63 p

BARTHELEMY, M (1990). Voir et dire l'action in Pharo P et Quere L (eds), *Les formes de l'action*, Paris, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques, pp.195-226

BENJAMIN, W (1982). Le flâneur in *Charles Baudelaire. Un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*. Paris, Ed. Payot, pp.55-98

BERGER P, LUCKMANN T (1989). *La construction sociale de la réalité*. Paris, Méridiens-Klincksieck, 285 p

BERTHOZ, A (1997). *Le sens du mouvement*. Paris, Ed. Odile Jacob, 345 p

BERTRAND, P (1990). *Tadao Ando et la maison Koshimo*. Liège, Ed. Mardaga, 133 p

BILLIARD, I (1988). *Espaces Publics*. Groupe de travail sous la présidence de M.A Louisy, Plan Urbain, Ministère de l'Equipement et du Logement, Paris, La Documentation Française, 132 p

BOTTE, MC et alii (1989). *Psychoacoustique et perception auditive*. Paris, INSERM/SFA/CNET, 144 p

BRUCE V, GREEN P (1993). *La perception visuelle : physiologie, psychologie et écologie*. Grenoble, P.U.G, 511 p

CASATI R, DOKIC J (1994). *La philosophie du son*. Nîmes, Chambon, 210 p

CAUQUELIN, A (1977). *La ville la nuit*. Paris, P.U.F, 169 p

CAUVIN, C (1984). *La perception des distances en milieu intra-urbain*. Paris, Editions du CDSH, 65 p

CEFAI, D (1998). *Phénoménologie et sciences sociales. Alfred Schutz, naissance d'une anthropologie philosophique*. Genève, Librairie Droz, 322 p

(1993) Sur la configuration de l'action. Une approche entre herméneutique, ethnométhodologie et sociologie phénoménologique in *Sociétés*, n°40, pp.183-195

CERTU (1986). *La ville à pied*. Paris, MULT, 61 p

CHALAS Y, TORGUE H (1988). *Fragments et figures du quotidien réhabilité : l'exemple des vieux quartiers de Grenoble*. IREP-CEPS, Contrat ANAH 86179, mai, 239 p

CHARLES, D (1979). Flux de march avec piétinement in *Traverses*, n°14-15, pp.81-92

CHELKOFF, G (2000). Catégorie d'analyse des formes sensibles urbaines in *L'espace urbain en méthodes*, Lyon, PUL

(1997) Transitions sensibles et intériorité souterraine : dispositifs et configurations in *7e conférence internationale de l'ACUUS*, Montréal, 9-18 septembre

(1996) *L'urbanité des sens. Perceptions et conceptions des espaces publics urbains*. Université Pierre Mendès-France, Institut d'Urbanisme de Grenoble, Thèse de doctorat, oct., 394 p

(1991) Le public et son espace : comment s'entendent-ils ? in *Architecture et Comportement*, mars, vol.7, n°1, pp.35-50

(1989) Les effets sonores de la ville in *Les ambiances thermiques, lumineuses et sonores de la ville*, publication de la Direction de l'Architecture, Ministère de l'Équipement, pp.25-29

(1988) *Entendre les espaces publics*. Grenoble, CRESSON, Recherche Plan Urbain/Euterpes, 158 p

CHELKOFF G, THIBAUD JP (1996). *Ambiances sous la ville. Une approche écologique des espaces publics souterrains*. Grenoble, CRESSON, 303 p

(1992) L'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, dec.-mars, n°57-58, pp.7-16

(1992) *Les mises en vues de l'espace public : les formes sensibles de l'espace public*. Grenoble, CRESSON/Plan Urbain, 231 p

CHOAY, F (1979). *L'urbanisme. Utopies et réalités. Une anthologie*. Paris, Ed. du Seuil, 449 p

CICOUREL, A (1979). *La sociologie cognitive*. Paris, P.U.F, 239 p

CLAVAL, P (1981). *La logique des villes : essai d'urbanologie*. Paris, Librairies Techniques, 63 p

COLLEYN, JP (1999). L'image d'une calebasse n'a pas le goût de la bière de mil. L'anthropologie visuelle comme pratique discursive in *Réseaux*, Paris, CNET, avril, n°94, pp.20-47

COULON, A (1993). *Ethnométhodologie et éducation*. Paris, P.U.F, 238 p

(1987) *L'ethnométhodologie*. Paris, P.U.F, ("Que sais-je ?" n°2393), 126 p

COULTER J, PARSONS ED (1990). The praxiology of perception : visual orientations and practical action in *Inquiry. An interdisciplinary Journal of Philosophy*, septembre, vol.33, n°3, pp.251-272

DE CERTEAU, M (1980). *L'invention du quotidien : arts de faire*. Paris, Union Générale d'Édition, 375 p

DE CERTAU M, MAYOL P, GIARD L (1980). *L'invention du quotidien. Habiter, cuisiner*. Paris, Union Générale d'Éditions, 316 p

DELEUZE, G (1969). *Logique du sens*. Paris, Ed. de Minuit, 392 p

DELEUZE G, GUATTARI F (1980). *Milles plateaux*. Paris, Ed. de Minuit, 645 p

- DELORME, A (1982). *Psychologie de la perception*. Paris, Editions Etudes Vivantes, 421 p
- DOKIL, J (1992). De l'objectivité à l'espace : l'intentionnalité de la perception in *Philosophie*, n°33, Paris, Ed. de Minuit, pp.33-51
- DOSSE, F (1995). *L'empire du sens : l'humanisation des sciences humaines*. Paris, La Découverte, 432 p
- DUMAURIER, E (1976). *Le pouvoir des sons*. Paris, INA/GRM, 283 p
- Ecologies des transports urbains*. Paris, Département du Développement Prospective RATP, n°85 de novembre 1993 et n° 102 de juin 1995
- FISCHER, GN (1981). *La psychosociologie de l'espace*. Paris, P.U.F, 128 p
- GARFINKEL, H (1984). *Studies in ethnomethodology*. Englewoog Cliffs, Prentice-Hall, 1967, 2nde éd., Cambridge (G-B), Polity Press, 288 p
- GAUDIN, H (1992). *Seuils et d'ailleurs*. Paris, Les Editions du Demi-Cercle, 179 p
- GIBSON, JJ (1986). *The ecological approach to visual perception*. London, LEA, 332 p
- (1950) *The perception of the visual word*. Boston, Houghton Mifflin Company
- GOFFMAN, E (1991). *Les cadres de l'expérience*. Traduit de l'anglais par I.Joseph, Paris, Ed. de Minuit, 570 p
- (1988) La situation négligée in *les moments et leurs hommes*. Textes recueillis et présentés par Y. Winkin, Paris, Ed. du Seuil, pp.143-149
- (1975) *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Traduit de l'anglais par A.Kihm, Paris, Ed. de Minuit, 179 p
- (1974) *Les rites d'interaction*. Traduit de l'anglais par A.Kihm, Paris, Ed. de Minuit, 230 p
- (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne : 1. la présentation de soi*. Traduit de l'anglais par A.Accardo, Paris, Ed.de Minuit, 253 p
- (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne : 2. les relations en public*. Traduit de l'anglais par A.Kihm, Paris, Ed. de Minuit, 372 p
- (1963) *Behavior in public places. Notes on the social organisation of gatherings*. New York, The Free Press, 248 p
- GRAFMEYER, Y (1994). *Sociologie urbaine*. Paris, Nathan, 127 p
- GRENIER, A (1998). La prise en compte des personnes à mobilité réduite dans la production des espaces publics urbains in *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser*. Paris, Ed. de l'Aube, INRETS, pp.409-415
- GROSBOIS, LP (1993). *Handicap physique et construction*. Paris, Le Moniteur, 327 p
- GROSJEAN M., THIBAUD JP (sous la dir. de)(2000). *L'espace urbain en méthodes*. Marseille, Ed. Parenthèses

- GUILLAUME, P (1979). *La psychologie de la forme*. Paris, Flammarion, 258 p
- HALL, E.T (1993). *La dimension cachée*. Traduit de l'américain par A.Petita, postface de F. Choay, Paris, Seuil, 254 p
- HABERMAS, J (1978). L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise. Traduit de l'allemand par M.B.de Lauray, Paris, Ed. Payot, 1993, 324 p
- HANNERZ, U (1983). *Explorer la ville*. Traduit de l'anglais par I.Joseph, Paris, Ed. de Minuit, 418 p
- HATWELL, Y (1986). *Toucher l'espace : la main et la perception tactile de l'espace*. Lille, Presses Universitaires de Lille, 374 p
- HEIDEGGER, M (1994). *Etre et temps*. Traduit de l'allemand par F.Vezin, R.Boehm, A.De Waelhens, Paris, Gallimard, 589 p
- HERITAGE, JC (1991). L'ethnométhodologie : une approche procédurale de l'action et de la communication in *Réseaux*, Paris, CNET, pp.89-123
- (1985) Ethnométhodologie : un défi à la sociologie conventionnelle in *Société*, sept., vol. 1, n°5, pp.7-9
- HILL, M.H (1987). Without vision : concerns of blind pedestrians in *Man-environment systems*, mai-juin, vol.17, n°3 et 4, pp.92-98
- HUGUES, JF (1989). *Déficiences visuelle et urbanisme. L'accessibilité des villes aux aveugles et mal-voyants*. Paris, Ed. J. Lanore, 159 p
- HUNEMAN Ph, KULICH E (1997). *Introduction à la phénoménologie*. Paris, Armand Colin, 190 p
- JOSEPH, I (1998). *La ville sans qualités*. La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 209 p
- (1999) *Villes en gare*. La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 308 p
- (1996) Les compétences de rassemblement : une ethnographie des lieux publics in revue *Enquête*, avril, n°4, pp.107-122
- (1995) Reprendre la rue in *Prendre place : espace public et culture dramatique*. Paris, Ed. Recherches, Plan Urbain, 1995, Colloque de Cerisy du 23 au 30 juin 1993, pp.11-35
- (1994) La rue et la conversation in *Le courrier du CNRS*, n°8, pp.23-25
- (1993) L'espace public et le visible in *Architecture et Comportement*, vol.9, pp.397-401
- (1992) L'espace public comme lieu de l'action in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, dec.-mars, n°57/58, pp.210-217
- (1991) Voir, exposer, observer in *L'espace du public : les compétences du citoyen*, Colloque d'Arc-et-senans, 8-10 novembre 1990, Paris, Plan Urbain, Editions recherches, pp.23-30

(1984) *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris, Méridiens, 146 p

JOSEPH I, BOULLIER D, GUILLAUMEUX V, LEVY E, LACOSTE M, BAYARD D, BORZEIX A (1995). *Gare du Nord : mode d'emploi*. Programme de recherches concertées, Plan Urbain-RATP-SNCF, Paris, Ed. Recherches, 443 p

JOSEPH I, JEANNOT G (1995). *Métiers du public. Les compétences de l'agent et l'espace de l'utilisateur*. Paris, Ed. du CNRS, 347 p

JOSEPH I, GRAFMEYER Y (1990). *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Textes traduits de l'anglais, Paris, Aubier, 377 p

KOHN RC, NEGRE P (1991). *Les voies de l'observation : repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*. Paris, Nathan, 239 p

LABREGERE, A (1989). *L'insertion des personnes handicapées*. Paris, la Documentation Française, 176 p

LACAZE, J.P (1993). *Les méthodes de l'urbanisme*. Paris, P.U.F, 127 p

LALLEMENT, M (1993). L'ethnométhodologie : une sociologie du quotidien in *Sciences Humaines*, n°27, avril, pp.36-39

La qualification sonore des espaces urbains in *Architecture et comportement*, 1991, vol.7, n°1, (quatre communications du CRESSON)

LASSAVE, P (1997). *Les sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*. Toulouse, Presses Universitaires de Toulouse, 398 p

LAVEDAN, P (1952). *Histoire de l'urbanisme*. Paris, Ed. Laurens, 440 p

(1959) *Géographie des villes*. Paris, Gallimard, 335 p

La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser. Paris, Ed. de l'Aube, INRETS, 1998, 501 p

LEE JRE, WATSON R (1992). Regards et habitudes des passants in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, dec.-mars n°57/58, pp.101-109

Le parler frais d'Erving Goffman. Paris, Ed. de Minuit, 1989, Colloque de Cerisy du 17 au 24 juin 1987, 319 p

Les lieux-mouvements de la ville. Plan Urbain, DRAST, RATP, SNCF, 1994, p

Les formes de la conversation : analyse de l'action et analyse de la conversation. Paris, Réseaux, CNET, 2 volumes, mars 1990, Colloque de septembre 1987, p

LEVY, JP (1987). *Centres villes en mutation*. Paris, Ed. du CNRS, 255 p

LYNCH, K (1976). *L'image de la cité*. Traduit de l'anglais par M.F et J.L Vénard, Paris, Dunod, 222 p

L'insertion professionnelle des personnes handicapées en France. Paris, Ed.Desclée de Brouwer, 1997, 461 p

- MADRE, JL (1998). Comment se déplacent les personnes âgées ou handicapées en ville ? in *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser*. Paris, Ed. de l'Aube, INRETS, pp.185-195
- MALDINEY, H (1973). *Regard, Parole, Espace*. Lausanne, Editions l'Age d'Homme, 321 p
- MEDAM, A (1998). *Villes pour un sociologue*. Paris, Ed. l'Harmattan, 255 p
- MERLEAU-PONTY, M (1996). *Le primat de la perception*. Lagrasse, Verdier, 104 p
- (1987) *Phénoménologie de la perception*. Paris, Gallimard, 531 p
- (1964) *Le visible et l'invisible*. Paris, Gallimard, 360 p
- MERLIN, P (1993). *L'urbanisme*. Paris, P.U.F, 127 p
- MICHEL, B (1997). L'errance : un vécu pratique et une piste de recherche in *La Création Sociale*, Grenoble, Centre de Sociologie des Représentations et des Pratiques Culturelles, n°2, pp.93-105
- NINIO, J (1989). *L'empreinte des sens : La raison perceptive*. Paris, O. Jacob, 320 p
- NORMAN, DA (1993). Les artefacts cognitifs in *Raison pratique*, Paris, Ed. de l'EHESS, n°4, pp.15-35
- OMS (1988). *Classification internationale des handicaps, déficiences, incapacités, désavantages*. OMS-INSERM, CTNERHI
- OSTROWETSKY, S (1996)(sous la direction de). *Sociologues en ville*. Paris, l'Harmattan, 278 p
- PAILLARD, J et alii (1985). *La lecture sensori-motrice et cognitive de l'expérience spatiale*. Paris, Editions du CNRS, 225 p
- PANERAI, PH et alii (1982). *Diversité sonore et formes urbaines : essai d'acoustique architecturale de l'espace urbain*. Paris, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, 175 p
- PEREC, G (1974). *Espèces d'espaces*. Paris, Ed. Galilée, 124 p
- PESSIN A, TORQUE H (1980). *Villes imaginaires*. Paris, Ed. du Champ Urbain, 205 p
- PIERRON, J (1988). *L'accessibilité, clé de la communication pour les handicapés dans la vie quotidienne*. Paris, Thiers, 441 p
- PLETY, R (1993). *Ethologie des communications : aide-mémoire méthodologique*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, ARCI, 206 p
- POLLNER, M (1975). The very coinage of your brain : the anatomy of reality disjunctures in *Philosophy of the social sciences*, vol.5, pp.411-430
- PRADINES, M (1981). *La fonction perceptive*. Paris, Denoël-Gonthier, 213 p
- Prendre place : espace public et culture dramatique*. Paris, Ed. Recherches, Plan Urbain, 1995, Colloque de Cerisy du 23 au 30 juin 1993, 300 p

- PSATHAS, G (1976). Mobility, Orientation and Navigation : conceptual and theoretical considerations in *Phenomenology and Sociology*, pp.133-209
- QUERE L, BREZGER D (1992). L'étrangeté mutuelle des passants in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, dec-mars, n°57/58, pp.89-100
- QUERE, L (1999). *La logique des situations : nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*. Publié sous la dir. de M.de Fornel et L.Quere, Paris, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 360 p
- (1996) Le monde social comme phénomène. Esquisse d'une critique du réalisme sociologique in *Sociologues en ville*, sous la direction de S.Ostrowetsky, Paris, ed. du CNRS, pp.225-254
- (1993) *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*. Paris, Ed. du CNRS, 339 p
- (1993) La matrice pratique du caractère public des espaces. Approche méthodologique in *Actes des journées des 25 et 26 novembre 1992, Séminaire de recherche espaces publics, Plan urbain*, avril, pp.72-74
- (1992) Le tournant descriptif en sociologie in *Revue Française de Sociologie*, janvier-mars, pp.140-165
- (1991) D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique in *Réseaux*, Paris, CNET, mars-juin, n°46-47, pp.69-90
- (1991) Construction de la relation et coordination de l'action dans la conversation in *Les formes de la conversation*, sous la direction de B.Conein, M.de Fornel et L.Quéré, vol.II, Paris, CNET, pp.253-288
- (1991) Qu'est-ce qu'un observable ? in *L'espace du public. Les compétences du citoyen*. Colloque d'Arc-et-Senans, 8-10 novembre 1990, Paris, Plan Urbain, Editions Recherches, pp.36-40
- (1990) Agir dans l'espace public in Pharo P et Quere L (eds), *Les formes de l'action*, Paris, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques, pp. 85-112
- (1982) *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*. Paris, Aubier-Montaigne, 215 p
- REED, ES (1988). *James J.Gibson and the psychology of perception*. Yale University Press, New Haven and London, 347 p
- RELIEU, M (1999). Du tableau statistique à l'image audiovisuelle. Lieux et pratiques de la représentation en sciences sociales in *Réseaux*, Paris, CNET, avril, n°94, pp.48-86
- (1996) Ver y moverse al caminar en la ciudad in *Le courrier du CNRS*, juin, pp.107-110
- (1996) La place de l'analyse des modes de locomotion et d'orientation dans la revendication d'accessibilité in *Mobilités réduites : les épreuves de l'accessibilité*, actes de la journée du 16 février 1996, pp.143-160

(1994) Les catégories dans l'action : l'apprentissage des traversées de rues par des non-voyants in Pharo P et Quere L (eds), *Les formes de l'action*, Paris, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques, pp.185-218

REMY, J (1995)(sous la direction de). *Georg Simmel : ville et modernité*. Paris, l'Harmattan, 175 p

RYAVE AL, SCHENKEN JN (1975). Notes on the art of walking in *Ethnomethodology, Selected readings*. Roy Turner (ed.), Penguin Education, Middlesex, pp.265-274

SABLET, M (1988). *Des espaces urbains agréables à vivre : places, rues, squares et jardins*. Paris, Ed. du Moniteur, 255 p

SACKS, H (1993). La description en sociologie in *Cahiers de recherche ethnométhodologique*, juin, n°1, pp.7-23

(1984) On doing being ordinary in *Structures of social action : studies in conversational analysis*, edited by J.Heritage and JM.Atkinson, Cambridge University Press, pp.413-429

(1984) Lecture eleven : on exchanging glances in *Structures of social action : studies in conversational analysis*, edited by J.Heritage and JM.Atkinson, Cambridge University Press, pp.81-94

SACKS, O (1990). *Des yeux pour entendre. Voyage au pays des sourds*. Paris, Seuil, 233 p

SANCHEZ J, VELCHE D (1996). Vécus et usages de la gare de Lyon par des personnes handicapées in *Mobilités réduites : les épreuves de l'accessibilité*, actes de la journée du 16 février 1996, pp.9-65

(1994) Accessibilité et handicap in *Le courrier du CNRS*, n°81, pp.159-161

(1992) Accessibilités, mobilités et handicaps in *les Annales de la Recherche Urbaine*, dec-mars, n°57/58, pp.126-134

SANSOT, P (1998). *Du bon usage de la lenteur*. Paris, Payot, 203 p

(1993) *Jardins publics*. Paris, Payot, 271 p

(1990) *La France sensible*. Paris, Champ Vallon, 255 p

(1986) *Les formes sensibles de la vie sociale*. Paris, P.U.F, 213 p

(1983) *Variations paysagères*. Paris, Méridiens-Klincksiek, 163 p

(1980) Ritualisation de l'espace urbain et de la vie quotidienne à travers le concept d'appropriation in *Vie quotidienne et milieu urbain*. Actes du colloque de Montpellier, supplément aux Annales de la Recherche Urbaine, Paris, CRU, pp.501-510

(1973) *Poétique de la ville*. Paris, Méridiens-Klincksiek, 422 p

SCHAFER, RM (1979). *Le paysage sonore*. Paris, Lattès, 288 p

SCHUTZ, H (1987). *Le chercheur et le quotidien*. Traduit de l'américain par A.N Noschis-Gilliéron, Paris, Méridiens-Klincksieck, 285 p

SENNETT, R (1992). *La ville à vue d'œil. Urbanisme et société*. Traduit de l'américain par D.Dill, Paris, Plon, 314 p

(1979) *Les tyrannies de l'intimité*. Traduit de l'américain par A.Berman et R.Folkman, Paris, Seuil, 283 p

SERRES, M (1990). *Les cinq sens*. Paris, Grasset, 381 p

SHARROCK W, WATSON R (1990). L'unité du faire et du dire in *Raisons Pratiques Les formes de l'action. Sémantique et sociologie*, Publié sous la direction de P.Pharo et L.Quéré, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, n°1, pp.227-254

SIMMEL, S (1990). Disgressions sur l'étranger in *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*. Textes traduits de l'allemand par I.Joseph et Y.Grafmeyer, Paris, Aubier, 1990, 377 p

(1990) Métropoles et mentalités in *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*. Textes traduits de l'allemand par I.Joseph et Y.Grafmeyer, Paris, Aubier, 377 p

(1981) Essai sur la sociologie des sens in *Sociologie et Epistémologie*, Paris, P.U.F, 238 p

SITTE, C (1990). *L'art de bâtir les villes*. Paris, Ed. Livre et Communication, 188 p

STRAUS, E (1989). *Du sens des sens : contribution à l'étude des fondements de la psychologie*. Grenoble, Ed. J. Millon, 649 p

SUDNOW, D (1972). The temporal parameters of interpersonal observation in *Studies in Social interaction*, edited by David Sundnow, The Free Press, New York, pp.259-279

THEUREAU, A (1996). Objets et activités in *Equipements et métiers de la multimodalité*, Séminaire les lieux-mouvements de la ville, actes des journées des 20 octobre 1995, 3 mai et 14 juin 1996, pp.39-59

THEVENOT, L (1990). L'action qui convient in Pharo P et Quere L (eds), *Les formes de l'action*, Paris, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques, pp.39-69

THIBAUD, JP et alii (1998). Comment observer une ambiance in *Les cahiers de la recherche architecturale*, Ed. Parenthèses, n°42/43, pp.77-91

THIBAUD, JP (2000). Décrire le perceptible : la méthode des parcours commentés in *L'espace urbain en méthodes*, Lyon, PUL

(1997) L'expression littéraire des silences de la ville in *La Création Sociale*, Grenoble, Centre de Sociologie des Représentations et des Pratiques Culturelles, nov, n°2, pp.45-69

(1997) Les cadres sensibles de l'espace souterrain in *7e conférence de l'ACUUS*, Montréal, 9-18 septembre

- (1996) Perception et mouvement des ambiances souterraines in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Plan urbain, Ministère de l'Équipement, n°71, pp.143-152
- (1995) Visions du public en sous-sol in actes de la 6^e conférence internationale *Espace et Urbanisme souterrain*, Paris, Grande Halle de la Villette, 26-29 septembre, Paris, Laboratoire TMU/IFU, 1995, pp.171-176
- (1994) Composer l'espace : les territoires du pas chanté in Michel Bassand et Jean-Philippe Leresche, *Les faces cachées de l'urbain*, Berne, Peter Lang, pp.183-195
- (1992) *Le baladeur dans l'espace public urbain : essai sur l'instrumentation sensorielle de l'interaction sociale*. Thèse de 3^e cycle, Université Pierre Mendès-France, 350 p
- (1991) Temporalités sonores et interaction sociale in *Architecture et Comportement*, mars, vol.7, n°1, pp.63-74
- THOMAS, R (1999). Cheminer l'espace en aveugle : corps stigmatisé, corps compétent in *Alinéa*, Grenoble, Revue de l'Association Trapèzes, janvier, n°9, pp.9-24
- (1998) Comment observer une ambiance : se déplacer sans la vue in Thibaud JP et alii, *Les cahiers de la recherche architecturale*, Ed. Parenthèses, n°42/43, pp.77-91
- (1997) Les non-voyants au téléphone in *La Création Sociale*, Grenoble, Centre de Sociologie des Représentations et des Pratiques Culturelles, nov, n°2, pp.193-213
- (1997) L'accessibilité des villes aux non-voyants : du handicap au confort pour tous, Conférence du 20 mars 1997, Mairie de Grenoble
- (1996) *Les conduites piétonnières des non-voyants en ville*. Mémoire pour le DEA "Ambiances architecturales et urbaines", Grenoble, Cresson, 203 p
- THOME, E (1979). *L'être et le monde à l'état nocturne*. Paris, Champion, 513 p
- TOMATIS, A (1978). *L'oreille et le langage*. Paris, Seuil, 187 p
- TORGUE, H (1985). *L'oreille active*. Grenoble, ESU/Ministère de l'Environnement, 228 p
- TRUAX, B (1984). *Acoustic communication*. Norwood (New Jersey), Ablex Publishing Company, 244 p
- TSCHUMI, B (1992). *Praxis : villes-événements*. Le Fresnoy, Massimo Riposati Editeur, 537 p
- VEIL, C (1968). *Handicap et société*. Paris, Nouvelle bibliothèque scientifique, 265 p
- Villes en gares*. Ministère de l'Équipement, SNCF, RATP, 14-15 mai 1997
- VON MEISS, P (1986). *De la forme au lieu : une introduction à l'étude de l'architecture*. Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 221 p
- VURPILLOT, E (1969). La perception de l'espace, l'espace auditif in *Traité de psychologie expérimentale*, Paris, P.U.F, tome 6, pp.97-148

WOLFF, M (1973). Notes on the Behavior of Pedestrian in *People in Places. The sociology of the familiar*. Ed. by A. Birenbaum and E. Saejarin, New York, Praeger Publishers, pp.35-48

ZEVI, B (1976). *Apprendre à voir l'architecture*. Paris, Ed. de Minuit, 135 p. (1ère édition, 1951)

BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE

Epistémologie et philosophie de la perception :

ACKERMAN, D (1991). *Le livre des sens*. Paris, Grasset, 384 p

ARENDT, H (1988). *La condition de l'homme moderne*. Traduit de l'anglais par G.Fradier, Paris, Calmann-Levy, 368 p

AUSTIN, JL (1971). *Le langage de la perception*. Paris, A. Colin, 173 p

BACHELARD, G (1983). *La poétique de l'espace*. Paris, P.U.F, 214 p

BARBARAS, R (1998). Motricité et phénoménalité chez le dernier Merleau-Ponty in *Le tournant de l'expérience. Recherches sur la philosophie de Merleau-Ponty*. Paris, Librairie philosophique Vrin, pp.225-239

(1997) *Merleau-Ponty*. Paris, Ed. Ellipses, 63 p

BERGER P, LUCKMANN T (1989). *La construction sociale de la réalité*. Paris, Méridiens-Klincksieck, 285 p

BERTHOZ, A (1997). *Le sens du mouvement*. Paris, Ed. Odile Jacob, 345 p

BRUCE V, GREEN P (1993). *La perception visuelle : physiologie, psychologie et écologie*. Grenoble, P.U.G, 511 p

CASATI R, DOKIC J (1994). *La philosophie du son*. Nîmes, Chambon, 210 p

CEFAI, D (1998). *Phénoménologie et sciences sociales. Alfred Schutz, naissance d'une anthropologie philosophique*. Genève, Librairie Droz, 322 p

(1993) Sur la configuration de l'action. Une approche entre herméneutique, ethnométhodologie et sociologie phénoménologique in *Sociétés*, n°40, pp.183-195

DE CERTEAU, M (1980). *L'invention du quotidien : arts de faire*. Paris, Union Générale d'Édition, 375 p

DE CERTEAU M, MAYOL P, GIARD L (1980). *L'invention du quotidien. Habiter, cuisiner*. Paris, Union Générale d'Éditions, 316 p

DELEUZE, G (1969). *Logique du sens*. Paris, Ed. de Minuit, 392 p

DELEUZE G, GUATTARI F (1980). *Milles plateaux*. Paris, Ed. de Minuit, 645 p

DELORME, A (1982). *Psychologie de la perception*. Paris, Editions Etudes Vivantes, 421 p

- DOKIL, J (1992). De l'objectivité à l'espace : l'intentionnalité de la perception in *Philosophie*, n°33, Paris, Ed. de Minuit, pp.33-51
- FISCHER, GN (1981). *La psychosociologie de l'espace*. Paris, P.U.F, 128 p
- GIBSON, JJ (1986). *The ecological approach to visual perception*. London, LEA, 332 p
(1950) *The perception of the visual world*. Boston, Houghton Mifflin Company
- GUILLAUME, P (1979). *La psychologie de la forme*. Paris, Flammarion, 258 p
- HABERMAS, J (1978). L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise. Traduit de l'allemand par M.B.de Lauray, Paris, Ed. Payot, 1993, 324 p
- HATWELL, Y (1986). *Toucher l'espace : la main et la perception tactile de l'espace*. Lille, Presses Universitaires de Lille, 374 p
- HEIDEGGER, M (1994). *Etre et temps*. Traduit de l'allemand par F.Vezin, R.Boehm, A.De Waelhens, Paris, Gallimard, 589 p
- HUNEMAN Ph, KULICH E (1997). *Introduction à la phénoménologie*. Paris, Armand Colin, 190 p
- MALDINEY, H (1973). *Regard, Parole, Espace*. Lausanne, Ed. l'Age d'Homme, 321 p
- MERLEAU-PONTY, M (1996). *Le primat de la perception*. Lagrasse, Verdier, 104 p
(1987) *Phénoménologie de la perception*. Paris, Gallimard, 531 p
(1964) *Le visible et l'invisible*. Paris, Gallimard, 360 p
- NINIO, J (1989). *L'empreinte des sens : La raison perceptive*. Paris, O. Jacob, 320 p
- PRADINES, M (1981). *La fonction perceptive*. Paris, Denoël-Gonthier, 213 p
- REED, ES (1988). *James J.Gibson and the psychology of perception*. Yale University Press, New Haven and London, 347 p
- SERRES, M (1990). *Les cinq sens*. Paris, Grasset, 381 p
- SIMMEL, G (1981). Essai sur la sociologie des sens in *Sociologie et Epistémologie*, Paris, P.U.F, 238 p
- STRAUSS, E (1989). *Du sens des sens : contribution à l'étude des fondements de la psychologie*. Grenoble, Ed. J. Millon, 649 p
- VURPILOT, E (1969). La perception de l'espace, l'espace auditif in *Traité de psychologie expérimentale*, Paris, P.U.F, tome 6, pp.97-148

Théorie des ambiances architecturales et urbaines :

- AMPHOUX, P (sous la dir. de)(1998). *La notion d'ambiance. Une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale*. Lausanne, Institut de Recherche sur

L'Environnement Construit, Ecole Polytechnique Fédérale, Plan Urbanisme Construction Architecture, 167 p

AUGOYARD, JF (1998). Eléments pour une théorie des ambiances architecturales et urbaines in *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, Ambiances architecturales et urbaines, n°42/43, pp.13-23

(1995) L'environnement sensible et les ambiances architecturales et urbaines in *L'Espace Géographique*, n°4, pp.302-318

(1991) La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère ? in *Le Débat*, mai-août, n°65, Paris, Gallimard, pp.51-59

(1989) Place et fonction de la démarche sociologique dans la recherche sur l'environnement sonore in *Colloque FASE "Acoustique de l'Environnement"*, Saragosse, avril

BALEZ, S (1996). *Les ambiances olfactives dans l'environnement construit*. Mémoire pour le DEA "Ambiances architecturales et urbaines", Grenoble, Cresson, 114 p

CHELKOFF, G (2000). Catégorie d'analyse des formes sensibles urbaines in *L'espace urbain en méthodes*, Lyon, PUL

(1997) Transitions sensibles et intériorité souterraine : dispositifs et configurations in *7e conférence internationale de l'ACUUS*, Montréal, 9-18 septembre

(1996) *L'urbanité des sens. Perceptions et conceptions des espaces publics urbains*. Université Pierre Mendès-France, Institut d'Urbanisme de Grenoble, Thèse de doctorat, oct., 394 p

CHELKOFF G, THIBAUD JP (1996). *Ambiances sous la ville. Une approche écologique des espaces publics souterrains*. Grenoble, CRESSON, 303 p

THIBAUD, JP et alii (1998). Comment observer une ambiance in *Les cahiers de la recherche architecturale*, Ambiances architecturales et urbaines, n°42/43, pp.77-91

THIBAUD, JP (1997). Les cadres sensibles de l'espace souterrain in *7e conférence de l'ACUUS*, Montréal, 9-18 septembre

THOMAS, R (1998). Comment observer une ambiance : se déplacer sans la vue in Thibaud JP et alii, *Les cahiers de la recherche architecturale*, Ambiances architecturales et urbaines, n°42/43, pp.77-91

Anthropologie de l'environnement sonore

AMPHOUX, P (1994). Environnement, milieu et paysages sonores in *Les faces cachées de l'urbain*, sous la direction de M.Bassand et JP. Leresche, Berne, Peter Lang, pp.160-176

(1991) *Aux écoutes de la ville*. Lausanne, Institut de Recherche sur l'Espace Construit, Ecole Polytechnique Fédérale, 320 p

(1988) Donneurs de temps sociaux, donneurs de temps sonores in *Les temps sociaux*, D.Mercure et A.Wallemacq (Eds.), Bruxelles-Paris, Ed. Universitaires, pp.133-146

AUGOYARD, JF (1992). Le son sans paroles in *Colloque sur la communication non verbale*, Lisbonne, avril

(1991) Les qualités sonores de la territorialité humaine in *Architecture et Comportement*, vol.7, n°1, pp.13-24

(1990) Culture sonore et identité urbaine in *Séminaire développement local et identité : du quartier à la métropole*, Berne, Commission Nationale Suisse pour l'Unesco, pp.24-38

(1989) Place et fonction de la démarche sociologique dans la recherche sur l'environnement sonore in *Colloque FASE Acoustique de l'Environnement*, Saragosse, avril

(1989) Du lien social à entendre. *Actes du XIIIème colloque de l'AISLF : le lien social*, textes réunis et édités par W.Fisher et C.Frick, Université de Genève, tome II, pp.702-717

(1987) De l'éthologie sonore à l'espace sonore. *Séminaire de recherche environnement sonore et société*. Grenoble, ESU/CEPS-Université de Grenoble-Cresson, pp.35-41

(1985) *Environnement sonore et communication interpersonnelle*. Grenoble, CNRS/CNET/Cresson, 131 p

(1980) Répons pour voix discrètes et trois silences in *La voix, L'écoute, Traverses*, nov., n°20, pp.134-141

(1978) *Les pratiques d'habiter à travers les phénomènes sonores*. Paris, Ecole Spéciale d'Architecture/Plan Construction, 212 p

AUGOYARD JF, TORGUE H (1995)(sous la direction de). *A l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores*. Marseille, Ed. Parenthèses/CRESSON, 174 p

BOTTE, MC et alii (1989). *Psychoacoustique et perception auditive*. Paris, INSERM/SFA/CNET, 144 p

CHELKOFF, G (1991). Le public et son espace : comment s'entendent-ils ? in *Architecture et Comportement*, mars, vol.7, n°1, pp.35-50

(1989) Les effets sonores de la ville in *Les ambiances thermiques, lumineuses et sonores de la ville*, publication de la Direction de l'Architecture, Ministère de l'Équipement, pp.25-29

(1988) *Entendre les espaces publics*. Grenoble, CRESSON, Recherche Plan Urbain/Euterpes, 158 p

DUMAURIER, E (1976). *Le pouvoir des sons*. Paris, INA/GRM, 283 p

La qualification sonore des espaces urbains in *Architecture et comportement*, 1991, vol.7, n°1, (quatre communications du CRESSON)

SCHAFER, RM (1979). *Le paysage sonore*. Paris, Lattès, 288 p

THIBAUD, JP (1997). L'expression littéraire des silences de la ville in *La Création Sociale*, Grenoble, Centre de Sociologie des Représentations et des Pratiques Culturelles, nov, n°2, pp.45-69

(1994) Composer l'espace : les territoires du pas chanté in Michel Bassand et Jean-Philippe Leresche, *Les faces cachées de l'urbain*, Berne, Peter Lang, pp.183-195

(1992) *Le baladeur dans l'espace public urbain : essai sur l'instrumentation sensorielle de l'interaction sociale*. Thèse de 3° cycle, Université Pierre Mendès-France, 350 p

(1991) Temporalités sonores et interaction sociale in *Architecture et Comportement*, mars, vol.7, n°1, pp.63-74

TOMATIS, A (1978). *L'oreille et le langage*. Paris, Seuil, 187 p.

TORGUE, H (1985). *L'oreille active*. Grenoble, ESU/Ministère de l'Environnement, 228 p

TRUAX, B (1984). *Acoustic communication*. Norwood (New Jersey), Ablex Publishing Company, 244 p

Sociologie de l'action :

BARTHELEMY, M (1990). Voir et dire l'action in Pharo P et Quere L (eds), *Les formes de l'action*, Paris, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques, pp.195-226

CICOUREL, A (1979). *La sociologie cognitive*. Paris, P.U.F, 239 p

COLLEYN, JP (1999). L'image d'une calebasse n'a pas le goût de la bière de mil. L'anthropologie visuelle comme pratique discursive in *Réseaux*, Paris, CNET, avril, n°94, pp.20-47

COULON, A (1993). *Ethnométhodologie et éducation*. Paris, P.U.F, 238 p

(1987) *L'ethnométhodologie*. Paris, P.U.F, ("Que sais-je ?" n°2393), 126 p

COULTER J, PARSONS ED (1990). The praxiology of perception : visual orientations and practical action in *Inquiry. An interdisciplinary Journal of Philosophy*, septembre, vol.33, n°3, pp.251-272

DOSSE, F (1995). *L'empire du sens : l'humanisation des sciences humaines*. Paris, La Découverte, 432 p

GARFINKEL, H (1984). *Studies in ethnométhodology*. Englewoog Cliffs, Prentice-Hall, 1967, 2nde éd., Cambridge (G-B), Polity Press, 288 p

GOFFMAN, E (1991). *Les cadres de l'expérience*. Traduit de l'anglais par I.Joseph, Paris, Ed. de Minuit, 570 p

(1988) La situation négligée in *les moments et leurs hommes*. Textes recueillis et présentés par Y. Winkin, Paris, Ed. du Seuil, pp.143-149

(1975) *Stigmaté : les usages sociaux des handicaps*. Traduit de l'anglais par A.Kihm, Paris, Ed. de Minuit, 179 p

- (1974) *Les rites d'interaction*. Traduit de l'anglais par A.Kihm, Paris, Ed. de Minuit, 230 p
- (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne : 1. la présentation de soi*. Traduit de l'anglais par A.Accardo, Paris, Ed.de Minuit, 253 p
- (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne : 2. les relations en public*. Traduit de l'anglais par A.Kihm, Paris, Ed. de Minuit, 372 p
- (1963) *Behavior in public places. Notes on the social organisation of gatherings*. New York, The Free Press, 248 p
- HALL, E.T (1993). *La dimension cachée*. Traduit de l'américain par A.Petita, postface de F. Choay, Paris, Seuil, 254 p
- HERITAGE, JC (1991). L'ethnométhodologie : une approche procédurale de l'action et de la communication in *Réseaux*, Paris, CNET, pp.89-123
- (1985) Ethnométhodologie : un défi à la sociologie conventionnelle in *Société*, sept., vol.1, n°5, pp.7-9
- LALLEMENT, M (1993). L'ethnométhodologie : une sociologie du quotidien in *Sciences Humaines*, n°27, avril, pp.36-39
- NORMAN, DA (1993). Les artefacts cognitifs in *Raison pratique*, Paris, Ed. de l'EHESS, n°4, pp.15-35
- POLLNER, M (1975). The very coinage of your brain : the anatomy of reality disjunctures in *Philosophy of the social sciences*, vol. 5, pp.411-430
- QUERE L, BREZGER D (1992). L'étrangeté mutuelle des passants in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, dec-mars, n°57/58, pp.89-100
- QUERE, L (1999). *La logique des situations : nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*. Publié sous la dir. de M.de Fornel et L.Quere, Paris, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 360 p
- (1996) Le monde social comme phénomène. Esquisse d'une critique du réalisme sociologique in *Sociologues en ville*, sous la direction de S.Ostrowetsky, Paris, ed. du CNRS, pp.225-254
- (1993). La matrice pratique du caractère public des espaces. Approche méthodologique in *Actes des journées des 25 et 26 novembre 1992, Séminaire de recherche espaces publics, Plan urbain*, avril, pp.72-74
- (1993) *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*. Paris, Ed. du CNRS, 339 p
- (1992) Le tournant descriptif en sociologie in *Revue Française de Sociologie*, janvier-mars, pp.140-165
- (1991) D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique in *Réseaux*, Paris, CNET, mars-juin, n°46-47, pp.69-90

- (1991) Construction de la relation et coordination de l'action dans la conversation in *Les formes de la conversation*, sous la direction de B.Conein, M.de Fornel et L.Quéré, vol.II, Paris, CNET, pp.253-288
- (1991) Qu'est-ce qu'un observable ? in *L'espace du public. Les compétences du citoyen*. Colloque d'Arc-et-Senans, 8-10 novembre 1990, Paris, Plan Urbain, Editions Recherches, pp.36-40
- (1990) Agir dans l'espace public in Pharo P et Quere L (eds), *Les formes de l'action*, Paris, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques, pp. 85-112
- (1982) *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*. Paris, Aubier-Montaigne, 215 p
- RELIEU, M (1996). Ver y moverse al caminar en la ciudad in *Le courrier du CNRS*, juin, pp.107-110
- (1994) Les catégories dans l'action : l'apprentissage des traversées de rues par des non-voyants in Pharo P et Quere L (eds), *Les formes de l'action*, Paris, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques, pp.185-218
- SACKS, H (1984). On doing being ordinary in *Structures of social action : studies in conversational analysis*, edited by J.Heritage and JM. Atkinson, Cambridge University Press, pp.413-429
- (1984) Lecture eleven : on exchanging glances in *Structures of social action : studies in conversational analysis*, edited by J.Heritage and JM. Atkinson, Cambridge University Press, pp.81-94
- SHARROCK W, WATSON R (1990). L'unité du faire et du dire in *Raisons Pratiques Les formes de l'action. Sémantique et sociologie*, Publié sous la direction de P.Pharo et L.Quéré, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, n°1, pp.227-254
- SCHUTZ, H (1987). *Le chercheur et le quotidien*. Traduit de l'américain par A.N Noschis-Gilliéron, Paris, Méridiens-Klincksieck, 285 p
- SUDNOW, D (1972). The temporal parameters of interpersonal observation in *Studies in Social interaction*, edited by David Sundnow, The Free Press, New York, pp.259-279
- THEUREAU, A (1996). Objets et activités in *Equipements et métiers de la multimodalité*, Séminaire les lieux-mouvements de la ville, actes des journées des 20 octobre 1995, 3 mai et 14 juin 1996, pp.39-59
- THEVENOT, L (1990). L'action qui convient in Pharo P et Quere L (eds), *Les formes de l'action*, Paris, Ed. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Raisons Pratiques, pp.39-69
- THOMAS, R (1999). Cheminer l'espace en aveugle : corps stigmatisé, corps compétent in *Alinéa*, Grenoble, Revue de l'Association Trapèzes, janvier, n°9, pp.9-24
- (1997) Les non-voyants au téléphone in *La Création Sociale*, Grenoble, Centre de Sociologie des Représentations et des Pratiques Culturelles, nov, n°2, pp.193-213

(1996) *Les conduites piétonnières des non-voyants en ville*. Mémoire pour le DEA "Ambiances architecturales et urbaines", Grenoble, Cresson, 203 p

Sociologie urbaine :

AMAR, G (1993). Pour une écologie urbaine des transports in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, juin-sept., n°59/60, pp.140-151

AMPHOUX, P (1987). Reconnaître que l'espace c'est aussi le déplacement, le "bougé", la "méta-phore" in *Espaces et Sociétés*, nov., n°48-49, pp.340-344

AMPHOUX P, DUCRET A (1995). L'Etranger de Simmel, figure de l'oeuvre in J.Remy, *Georg Simmel : ville et modernité*, Paris, l'Harmattan, pp.133-145

AMPHOUX P, JACCOUD C (1992). *Parcs et promenades pour habiter. Etude exploratoire sur les pratiques et représentations urbaines de la nature à Lausanne*. Lausanne, Institut de Recherche sur l'Environnement Construit, Ecole Polytechnique Fédérale, Rapport de recherche n°109, 118 p

AMPHOUX P, PILLET G (1985). *Fragments d'écologie humaine*. Albeuve (Suisse), Editions Castella et Editions de l'Université de Bruxelles, 385 p

AUGE, M (1992). *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris, Ed. du Seuil, 149 p

AUGOYARD, JF (1985). Les allures du quotidien in *Temps libre*, n°12, pp.49-56

(1980) La conduite piétonnière et sa métaphore cartographique in *Cartes et figures de la terre*, Paris, Centre Pompidou-C.C.I, pp.122-123

(1979) *Pas à pas : essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Paris, Seuil, 186 p

BENJAMIN, W (1982). Le flâneur in *Charles Baudelaire. Un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*. Paris, Ed. Payot, pp.55-98

CAUQUELIN, A (1977). *La ville la nuit*. Paris, P.U.F, 169 p

CAUVIN, C (1984). *La perception des distances en milieu intra-urbain*. Paris, Editions du CDSH, 65 p

CHALAS Y, TORGUE H (1988). *Fragments et figures du quotidien réhabilité : l'exemple des vieux quartiers de Grenoble*. IREP-CEPS, Contrat ANAH 86179, mai, 239 p

CHARLES, D (1979). Flux de march avec piétinement in *Traverses*, n°14-15, pp.81-92

CHELKOFF G, THIBAUD JP (1992). L'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, dec.-mars, n°57-58, pp.7-16

(1992) *Les mises en vues de l'espace public : les formes sensibles de l'espace public*. Grenoble, CRESSON/Plan Urbain, 231 p

GRAFMEYER, Y (1994). *Sociologie urbaine*. Paris, Nathan, 127 p

- HANNERZ, U (1983). *Explorer la ville*. Traduit de l'anglais par I. Joseph, Paris, Ed. de Minuit, 418 p
- HILL, MH (1987). Without vision : concerns of blind pedestrians in *Man-environment systems*, mai-juin, vol.17, n°3 et 4, pp.92-98
- JOSEPH, I (1998). *La ville sans qualités*. La Tour D'aigues, Ed. de l'Aube, 209 p
- (1999) *Villes en gare*. La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube, 308 p
- (1996) Les compétences de rassemblement : une ethnographie des lieux publics in revue *Enquête*, avril, n°4, pp.107-122
- (1995) Reprendre la rue in *Prendre place : espace public et culture dramatique*. Paris, Ed. Recherches, Plan Urbain, 1995, Colloque de Cerisy du 23 au 30 juin 1993, pp. 11-35
- (1994) La rue et la conversation in *Le courrier du CNRS*, n°8, pp.23-25
- (1993) L'espace public et le visible in *Architecture et Comportement*, vol.9, pp.397-401
- (1992) L'espace public comme lieu de l'action in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, dec.-mars, n°57/58, pp.210-217
- (1991) Voir, exposer, observer in *L'espace du public : les compétences du citoyen*, Colloque d'Arc-et-senans, 8-10 novembre 1990, Paris, Plan Urbain, Editions recherches, pp.23-30
- (1984) *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris, Méridiens, 146 p
- JOSEPH I, JEANNOT G (1995). *Métiers du public. Les compétences de l'agent et l'espace de l'utilisateur*. Paris, Ed. du CNRS, 347 p
- JOSEPH I, GRAFMEYER Y (1990). *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Textes traduits de l'anglais, Paris, Aubier, 377 p
- LASSAVE, P (1997). *Les sociologues et la recherche urbaine dans la France contemporaine*. Toulouse, Presses Universitaires de Toulouse, 398 p
- LEE JRE, WATSON R (1992). Regards et habitudes des passants in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, dec.-mars n°57/58, pp.101-109
- MEDAM, A (1998). *Villes pour un sociologue*. Paris, Ed. l'Harmattan, 255 p
- MICHEL, B (1997). L'errance : un vécu pratique et une piste de recherche in *La Création Sociale*, Grenoble, Centre de Sociologie des Représentations et des Pratiques Culturelles, n°2, pp.93-105
- OSTROWETSKY, S (1996)(sous la direction de). *Sociologues en ville*. Paris, l'Harmattan, 278 p
- PAILLARD, J et alii (1985). *La lecture sensori-motrice et cognitive de l'expérience spatiale*. Paris, Editions du CNRS, 225 p
- PEREC, G (1974). *Espèces d'espaces*. Paris, Ed. Galilée, 124 p

- PESSIN A, TORQUE H (1980). *Villes imaginaires*. Paris, Ed. du Champ Urbain, 205 p
- PSATHAS, G (1976). Mobility, Orientation and Navigation : conceptual and theoretical considerations in *Phenomenology and Sociology*, pp.133-209
- REMY, J (1995)(sous la direction de). *Georg Simmel : ville et modernité*. Paris, l'Harmattan, 175 p
- RYAVE AL, SCHENKEN JN (1975). Notes on the art of walking in *Ethnomethodology, Selected readings*. Roy Turner (ed.), Penguin Education, Middlesex, pp.265-274
- SANSOT, P (1998). *Du bon usage de la lenteur*. Paris, Payot, 203 p
- (1993) *Jardins publics*. Paris, Payot, 271 p
- (1990) *La France sensible*. Paris, Champ Vallon, 255 p
- (1986) *Les formes sensibles de la vie sociale*. Paris, P.U.F, 213 p
- (1983) *Variations paysagères*. Paris, Méridiens-Klincksieks, 163 p
- (1980) Ritualisation de l'espace urbain et de la vie quotidienne à travers le concept d'appropriation in *Vie quotidienne et milieu urbain*. Actes du colloque de Montpellier, supplément aux Annales de la Recherche Urbaine, Paris, CRU, pp.501-510
- (1973) *Poétique de la ville*. Paris, Méridiens-Klincksiek, 422 p
- SENNETT, R (1979). *Les tyrannies de l'intimité*. Traduit de l'américain par A.Berman et R.Folkman, Paris, Seuil, 283 p
- (1992) *La ville à vue d'œil. Urbanisme et société*. Traduit de l'américain par D.Dill, Paris, Plon, 314 p
- SIMMEL, S (1990). Disgressions sur l'étranger in *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*. Textes traduits de l'allemand par I.Joseph et Y.Grafmeyer, Paris, Aubier, 1990, 377 p
- (1990) Métropoles et mentalités in *L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*. Textes traduits de l'allemand par I.Joseph et Y.Grafmeyer, Paris, Aubier, 377 p
- THIBAUD, JP (1996). Perception et mouvement des ambiances souterraines in *Les Annales de la Recherche Urbaine, Plan urbain*, Ministère de l'Équipement, n°71, pp.143-152
- (1995) Visions du public en sous-sol in actes de la 6^e conférence internationale "Espace et Urbanisme souterrain", Paris, Grande Halle de la Villette, 26-29 septembre, Paris, Laboratoire TMU/IFU, 1995, pp.171-176
- THOMAS, R (1997). L'accessibilité des villes aux non-voyants : du handicap au confort pour tous, Conférence du 20 mars 1997, Mairie de Grenoble

WOLFF, M. (1973). Notes on the Behavior of Pedestrian in *People in Places. The sociology of the familiar*. Ed. by A. Birenbaum and E. Saejarin, New York, Praeger Publishers, pp.35-48

Architecture et urbanisme :

ANDRE, JL (1994). *Au cœur des villes*. Paris, Ed. Odile Jacob, 182 p

BAILLY, A (1977). *La perception de l'espace urbain*. Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme, 265 p

BERTRAND, P (1990). *Tadao Ando et la maison Koshimo*. Liège, Ed. Mardaga, 133 p

BILLIARD, I (1988). *Espaces Publics*. Groupe de travail sous la présidence de M.A Louisy, Plan Urbain, Ministère de l'Équipement et du Logement, Paris, La Documentation Française, 132 p

CERTU (1986). *La ville à pied*. Paris, MULT, 61 p

CHOAY, F (1979). *L'urbanisme. Utopies et réalités. Une anthologie*. Paris, Ed. du Seuil, 449 p

CLAVAL, P (1981). *La logique des villes : essai d'urbanologie*. Paris, Librairies Techniques, 63 p

GAUDIN, H (1992). *Seuils et d'ailleurs*. Paris, Les Editions du Demi-Cercle, 179 p

LAVEDAN, P (1952). *Histoire de l'urbanisme*. Paris, Ed. Laurens, 440 p

(1959) *Géographie des villes*. Paris, Gallimard, 335 p

LEVY, JP (1987). *Centres villes en mutation*. Paris, Ed. du CNRS, 255 p

LYNCH, K (1969). *L'image de la cité*. Traduit de l'anglais par M.F et J.L Vénard, Paris, Dunod, 222 p

MERLIN, P (1993). *L'urbanisme*. Paris, P.U.F, 127 p

PANERAI, PH et alii (1982). *Diversité sonore et formes urbaines : essai d'acoustique architecturale de l'espace urbain*. Paris, Ministère de l'Urbanisme et du Logement, 175 p

SABLET, M (1988). *Des espaces urbains agréables à vivre : places, rues, squares et jardins*. Paris, Ed. du Moniteur, 255 p

SITTE, C (1990). *L'art de bâtir les villes*. Paris, Ed. Livre et Communication, 188 p

TSCHUMI, B (1992). *Praxis : villes-événements*. Le Fresnoy, Massimo Riposati Editeur, 537 p

VON MEISS, P (1986). *De la forme au lieu : une introduction à l'étude de l'architecture*. Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 221 p

ZEVI, B (1976). *Apprendre à voir l'architecture*. Paris, Ed. de Minuit, 135 p. (1ère édition, 1951)

Handicap et aménagement :

GRENIER, A (1998). La prise en compte des personnes à mobilité réduite dans la production des espaces publics urbains in *La ville des vieux. Recherche sur une cité à humaniser*. Paris, Ed. de l'Aube, INRETS, pp.409-415

GROSBOIS, LP (1993). *Handicap physique et construction*. Paris, Le Moniteur, 327 p

HUGUES, JF (1989). *Déficiência visuelle et urbanisme. L'accessibilité des villes aux aveugles et mal-voyants*. Paris, Ed. J. Lanore, 159 p

LABREGERE, A (1989). *L'insertion des personnes handicapées*. Paris, laDocumentation Française, 176 p

OMS (1988). *Classification internationale des handicaps, déficiences, incapacités, désavantages*. OMS-INSERM, CTNERHI

PIERRON, J (1988). *L'accessibilité, clé de la communication pour les handicapés dans la vie quotidienne*. Paris, Thiers, 441 p

RELIEU, M (1996). La place de l'analyse des modes de locomotion et d'orientation dans la revendication d'accessibilité in *Mobilités réduites : les épreuves de l'accessibilité*, actes de la journée du 16 février 1996, pp.143-160

SACKS, O (1990). *Des yeux pour entendre. Voyage au pays des sourds*. Paris, Seuil, 233 p

SANCHEZ J, VELCHE D (1996). Vécus et usages de la gare de Lyon par des personnes handicapées in *Mobilités réduites : les épreuves de l'accessibilité*, actes de la journée du 16 février 1996, pp.9-65

(1994) Accessibilité et handicap in *Le courrier du CNRS*, n°81, pp.159-161

(1992) Accessibilités, mobilités et handicaps in *les Annales de la Recherche Urbaine*, dec-mars, n°57/58, pp.126-134

THOME, E (1979). *L'être et le monde à l'état nocturne*. Paris, Champion, 513 p

VEIL, C (1968). *Handicap et société*. Paris, Nouvelle bibliothèque scientifique, 265 p

Méthodologie

GROSJEAN M., THIBAUD JP (sous la dir. de)(2000). *L'espace urbain en méthodes*. Marseille, Ed. Parenthèses

JOSEPH I, BOULLIER D, GUILLAUDEUX V, LEVY E, LACOSTE M, BAYARD D, BORZEIX A (1995). *Gare du Nord : mode d'emploi*. Programme de recherches concertées, Plan Urbain-RATP-SNCF, Paris, Ed. Recherches, 443 p

KOHN RC, NEGRE P (1991). *Les voies de l'observation : repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*. Paris, Nathan, 239 p

LACAZE, JP (1993). *Les méthodes de l'urbanisme*. Paris, P.U.F, 127 p

PLETY, R (1993). *Ethologie des communications : aide-mémoire méthodologique*. Lyon, Presses Universitaires de Lyon, ARCI, 206 p

RELIEU, M (1999). Du tableau statistique à l'image audiovisuelle. Lieux et pratiques de la représentation en sciences sociales in *Réseaux*, Paris, CNET, avril, n°94, pp.48-86

SACKS, H (1993). La description en sociologie in *Cahiers de recherche ethnométhodologique*, juin, n°1, pp.7-23

THIBAUD JP, GROSJEAN M (sous la dir.de)(2000). Décrire le perceptible : la méthode des parcours commentés in *L'espace urbain en méthodes*, Lyon, PUL

INDEX DES AUTEURS

Amar,30
Amphoux,233
Arendt,10,11,35
Augé,254
Augoyard,39,40,42,49,95,172
Austin,77
Bruce et Green,47
Chelkoff,12,39,41,42,43,96,266
Coulon,76
Coulter,32,266
Coulter et Parsons,30,37,50
De Certeau,271
Gibson,24,36,37,47
Goffman,31,32,33,34,38,223,245,246,
254
Grosbois,19,26,246
Hatwell,271
Heidegger,267
Hugues,19
Joseph,9,29,172,254
Kohn et Nègre,82
Lee et Watson,30,33,38
Maldiney,272
Merleau-Ponty,88,271
Merleau-Ponty,272,275
Michel,238
Perec,275
Pessin,233
Pierron,246
Pléty,82
Pollner,76
Psathas,23
Quere,83,84,265
Quere et Brezger,32
Relieu,22,28,29
Sacks,85
Sacks,,83
Sanchez,22,28,246
Sansot,233,238,244,249,258
Sennett,9,202
Sharrock et Watson,78
Simmel,46,239,267
Strauss,272
Sudnow,84
Theureau,28
Thibaud,11,39,41,42,43,49,74,75,89,93,
96,100,267
Torgue,95,233

ANNEXES

ANNEXE 0
La législation sur l'accessibilité

ANNEXE 1
Grille d'entretien semi-directif

Fiche d'identité

- nom
- âge
- sexe
- type de handicap

Contexte du parcours

- quel parcours
- date et heure
- météo, saison
- durée du parcours

Grille d'entretien

- Le quartier parcouru vous est-il familier ou pas ? En quelles circonstances le parcourez-vous ?
- Y a t il des endroits où nous sommes passés que vous ne connaissiez pas ?
Lesquels ?
- De combien de parties se compose le parcours pour vous ? Pouvez-vous les nommer et les décrire (quand commence-t-elle et finit-elle, quel type d'environnement construit, quel type de circulation) ?
- Combien d'ambiances composent le parcours ? Nommez-les et décrivez-les ? (travail sur chaque modalité sensible)
- Parmi les lieux que nous avons traversés, citez les trois qui vous ont le plus marqué ? Pourquoi ? Décrivez les
- Y a t il des lieux où vous avez eu envie de vous arrêter ou au contraire de traverser rapidement ? Pourquoi ? Décrivez
- Avez-vous rencontré des difficultés pour circuler au cours du trajet ? Décrivez et expliquez pourquoi
- A l'inverse, est-ce qu'il y a des lieux (ou des moments) dans le parcours où vous avez eu l'impression de mieux circuler ? Lesquels ? Décrivez et expliquez pourquoi
- D'une manière générale, qu'est ce qui vous pose le plus de problème pour circuler en ville ? Grenoble est-elle pour vous une ville facile d'accès pour le piéton ? Pourquoi ?

ANNEXE 2
Protocole des parcours commentés

PARCOURS CENTRE-VILLE ETE - PONT ST LAURENT VERS GRAND-RUE

	TYPE DE PARCOURS	AGE-CSP	SEXE	DATE-HEURE	CONDITIONS ATMOS.
1	PASSANT ENCOMBRE Le passant arrive de voyage. Il tient dans sa main droite une valise volumineuse et porte à son épaule gauche un sac à dos	26 Etudiante	F	Mardi 27 mai 1997 10 H 30	Matinée très chaude et ensoleillée
3	TETRAPLEGIQUE (Fauteuil manuel) Synonyme de quadraplégie : paralysie des quatre membres ⁵²	20 Etudiant	M	Lundi 2 juin 1997 13 H	Temps pluvieux et très gris
4	AVEUGLE DE NAISSANCE La cécité est reconnue lorsque la vision centrale du meilleur oeil d'une personne est égale ou inférieure à 1 / 10 ième de la normale	56 Professeur de musique	M	Mercredi 4 juin 1997 15 H 15	Temps chaud e très ensoleillé
6	PASSANT ORDINAIRE	38 Instituteur	M	Mercredi 4 juin 1997 22 H	Soirée orageuse humidité et chaleur lourde. Un peu de bris notamment vers les quais

⁵²L'ensemble des définitions médicales provient du dictionnaire médical Larousse, 1991

	TYPE DE PARCOURS	AGE-CSP	SEXE	DATE-HEURE	CONDITIONS ATMOS.
8	PASSANT ORDINAIRE	25 Etudiant	M	Jeudi 5 juin 1997 21H30	Soirée chaude Beaucoup de brise
9	PASSANT ARTHRORIOSE L'arthroripose définit l'altération chronique, sous forme de vieillissement, des articulations	26 Etudiant	F	Jeudi 12 juin 1997 14 H	Journée orageuse avec chaleur lourde et pluie

1 1	<p>MYOPATHE (Fauteuil électrique)</p> <p>La myopathie est le nom générique donné aux affections du système musculaire. il est très souvent pris dans le sens étroit de myopathie primitive progressive</p>	44 Sans profession	F	Vendredi 17 juin 1997 9H30	Matinée pluvieuse
--------	--	---------------------------	---	-----------------------------------	-------------------

PARCOURS CV ETE - GRAND-RUE VERS PONT ST LAURENT

	TYPE DE PARCOURS	AGE-CSP	SEXE	DATE-HEURE	CONDITIONS ATMOS.
2	<p>COUPLE D'ETRANGERS</p> <p>L'homme est d'origine Algérienne. La femme est Portugaise. Résidant dans les grands ensembles du sud grenoblois, ils fréquentent peu le centre-ville</p>	29 31 Etudiants	F M	Vendredi 30 juin 1997 17 H	Après-midi chaude et très ensoleillée
5	<p>AMBLYOPE</p> <p>L'amblyopie se définit lorsque la vision centrale du meilleur oeil après correction est égale ou inférieure à 4 / 10 ième de la normale</p>	61 Déléguée Régional D'Association	M	Jeudi 5 juin 1997 11H10	Matinée chaude et ensoleillée

7	FEMME ENCEINTE La personne est enceinte de 6 mois et demi	30 Professeur de danse	F	Lundi 9 juin 1997 16 H 20	Après-midi orageuse : l'atmosphère est à la fois chaude et lourde
10	FAMILLE AVEC POUSETTE Le couple circule côte à côte. La mère conduit une poussette dans laquelle dort son enfant de 1 an	30 30 Cadre Architecte	F M	Vendredi 13 juin 1997 12 H 30	Journée orageuse

	TYPE DE PARCOURS	AGE-CSP	SEXE	DATE-HEURE	CONDITIONS ATMOS.
12	PASSANT ORDINAIRE Le passant souffre d'une légère déformation de la voûte plantaire qui parfois le déséquilibre	24 Infirmière	F	Mercredi 6 août 1997 22 H 30	Soirée chaude
13	PASSANT ORDINAIRE	12 Collégien	M	Mercredi 13 août 1997 14 H 15	Après-midi très chaude et très ensoleillée

1 4	<p>PASSANT ORDINAIRE AGE</p> <p>Le passant souffre d'un strabisme divergent de l'oeil gauche. Une de ses jambes est légèrement plus courte que l'autre : il boite</p>	<p>72</p> <p>Retraité</p>	<p>M</p>	<p>Mardi 5 août 1997</p> <p>18 H 30</p>	<p>Début de soirée chaude et orageuse</p>
1 5	<p>PASSANT ORDINAIRE</p>	<p>20</p> <p>Etudiant</p>	<p>F</p>	<p>Lundi 4 août 1997</p> <p>21 H 30</p>	<p>Soirée chaude e orageuse</p>

PARCOURS MUTUALITE ETE- PLACE DE VERDUN VERS BD JEAN PAIN

	TYPE DE PARCOURS	AGE-CSP	SEXE	DATE-HEURE	CONDITIONS ATMOS.
A	MYOPATHE (Fauteuil électrique)	33 Sans profession	F	Mardi 1 juillet 1997 15 H	Après-midi chaude et ensoleillée
B	PASSANT ORDINAIRE	25 Etudiant	M	Mardi 1 juillet 1997 22 H 30	Soirée chaude et orageuse
F	FEMME ENCEINTE La passante est enceinte de 8 mois	28 Femme de ménage	F	Vendredi 4 juillet 1997 11 H	Matinée chaude et orageuse Alternance de beau temps et de passages de pluie
G	PASSANT ORDINAIRE AGE	73 Retraité	M	Vendredi 4 juillet 1997 20 H 15	Soirée pluvieuse

	TYPE DE PARCOURS	AGE-CSP	SEXE	DATE-HEURE	CONDITIONS ATMOS.
H	AVEUGLE	55 Retraité	M	Vendredi 4 juillet 1997 17 H	Après-midi orageuse et lourde Quelques passages de pluie
J	FAMILLE AVEC POUSSETTE La famille est composée de trois personnes : le père circule en conduisant la poussette. La mère se trouve à côté de lui. L'enfant dort dans la poussette	30 30 Cadre Architecte	F M	Lundi 7 juillet 1997 10 H 10	Matinée chaude et ensoleillée
L	PASSANT ORDINAIRE ETRANGER Le passant est d'origine Marocaine	51 Bibliothécaire	M	Mardi 8 juillet 1997 22 H 15	Soirée chaude
M	PASSANT ORDINAIRE	14 Collégienne	F	Mercredi 13 août 1997 18 H	Après-midi ensoleillée et orageuse

PARCOURS MUTUALITE ETE - BD JEAN PAIN VERS PLACE DE VERDUN

	TYPE DE PARCOURS	AGE-CSP	SEXE	DATE-HEURE	CONDITIONS ATMOS.
C	<p>PASSANT ENCOMBRE</p> <p>Le passant est chargé d'un chariot à roulettes en fer, servant à la distribution des journaux</p>	<p>38</p> <p>Instituteur</p>	M	<p>Mercredi 2 juillet 1997</p> <p>14 H 15</p>	Après-midi chaude et ensoleillée
D	<p>PASSANT AVEC PROTHESE</p> <p>Le passant possède une prothèse de hanche sur la jambe gauche. Il boîte</p>	<p>47</p> <p>Employé de la poste</p>	M	<p>Mercredi 2 juillet 1997</p> <p>16 H</p>	Après-midi chaude et ensoleillée
E	<p>PASSANT TETRAPLEGIQUE (Fauteuil manuel)</p>	<p>20</p> <p>Etudiant</p>	M	<p>Jeudi 3 juillet 1997</p> <p>18 H</p>	Soirée pluvieuse et lourde

ANNEXE 3
Effets sonores et mises en vues
Répertoire et définition

Les définitions des effets sonores suivants sont extraites de l'ouvrage de JF. AUGOYARD et H. TORGUE : A l'écoute de l'environnement. Répertoire des effets sonores. Marseille, Ed. Parenthèses / CRESSON, 1995.

Effet de Coupure :

Chute soudaine d'intensité qui peut être associée à un brusque changement d'enveloppe spectrale ou à une modification de la réverbération (par exemple dans le sens réverbérant/mat). L'effet de coupure est l'un des grands modes d'articulation sonore entre les espaces et les lieux. Il établit clairement le passage d'une ambiance à une autre.

Effet de Decrescendo :

Effet produit par une diminution progressive de l'intensité sonore. Indiquée spécifiquement en musique pour accompagner la fin d'un mouvement, la décroissance du son se repère aussi dans de très divers contextes, qu'elle soit due à un éloignement de la source ou à l'arrêt d'une machine par exemple.

Effet contraire : crescendo

Effet d'Emergence :

Effet générique regroupant la totalité des occurrences sonores qui apparaissent nettement dans un contexte donné. Très souvent couplée avec un autre effet, l'émergence ne concerne pas seulement l'irruption d'un son fort dans un contexte de plus faible intensité ; elle caractérise aussi l'apparition de sons différents par leurs hauteurs, leurs timbres ou leurs rythmes. C'est plus l'affirmation d'un nouveau son qui marque la singularité de cet effet que les modalités d'apparition, celles-ci relevant plutôt des effets avec lesquels il se conjugue.

Effet d'Immersion :

Dominance d'un micro-milieu sonore qui s'inscrit sur un champ perceptif lointain ou de second plan. Même si l'élément sonore immergé apparaît de manière temporelle, la perception majeure de cet effet est de le ressentir positionné en permanence sur une toile de fond. Le cadre naturel offre des circonstances souvent propices à la prise de conscience de cet effet... Le drône urbain peut parfois donner l'impression de tisser une trame permanente sur laquelle semblent s'accrocher les activités sonores individuelles.

Effet d'Irruption :

Evènement sonore imprévu modifiant le climat du moment et le comportement de manière caractérisé. L'effet d'irruption est au temps ce que l'effet d'intrusion est à l'espace...

Effet de Masque :

Présence d'un son qui, par son niveau ou la répartition de ses fréquences, recouvre complètement ou partiellement un autre son. Facile à mettre en évidence sur le plan de l'acoustique physique, cet effet inclut une correspondance subjective au plan psychophysologique : le son masquant sera jugé comme parasite ou, inversement, comme favorable, selon que le son masqué était agréable ou désagréable à l'auditeur.

Effet de Métabole :

Effet perceptif sonore décrivant les relations instables et métamorphiques entre les éléments composant un ensemble sonore. Figure classique de la rhétorique, la métabole caractérise l'instabilité dans le rapport structural qui lie les parties d'un ensemble, et donc, la possibilité de commuter dans n'importe quel ordre les composantes élémentaires d'une totalité, la faisant percevoir comme étant en perpétuelle transition... Ici, le changement considéré affecte le rapport des éléments qui composent l'environnement sonore, celui-ci pouvant se définir comme l'addition et la superposition de sources multiples entendues simultanément.

Effet de Réverbération :

Effet de propagation par lequel les sons perdurent après l'arrêt de l'émission. Au signal direct, s'ajoutent les réflexions du son contre les surfaces de l'espace environnant. Plus les réflexions conservent longtemps leur énergie, plus le temps de réverbération est long. Dans le langage courant, la réverbération est souvent désignée sous l'appellation d'"effet de cathédrale" ou, par extension, d'écho.

Effet de Trainage :

Effet acoustique qui décrit la durée résiduelle d'un son, depuis son arrêt jusqu'au silence ou au bruit de fond. Ce laps de temps, variable selon les sons et les espaces de propagation, recouvre les divers modes de disparition progressive d'un signal à travers les différentes zones fréquentielles.

Effet de Vague :

Effet de composition décrivant un son ou un groupe de sons que l'on entend suivant une courbe d'intensité dont la forme est analogue à celle de la vague et de son ressac : crescendo, point maximal, rupture du son rapide ou progressive, et decrescendo. Ces cycles, espacés par des intervalles métronomiquement assez longs (plusieurs secondes) se succèdent selon une fréquence régulière ou variable.

Les définitions suivantes sont issues de l'ouvrage de G. CHELKOFF et JP. THIBAUD : Les mises en vues de l'espace public. Cresson, 1992.

Cadrage :

Le cadrage départage en fragments le champ de vision, instaurant ainsi un au-delà et un en-deça du cadre. Il soustrait au regard en même temps une partie de la vue qu'il contient en délimitant au minimum deux mondes visuels... Le cadre n'affecte pas seulement la vue du paysage, il a valeur de limite et en cela joue un rôle dans l'accessibilité réelle ou symbolique aux espaces qui constituent le domaine public.

Exposition :

L'exposition consiste à mettre visuellement en valeur une chose... L'effet d'exposition... permet de préciser la notion d'accessibilité appliquée au domaine visuel... Au niveau de l'espace public, l'exposition est donc un dispositif lumineux qui exhibe l'individu, l'objet ou le monument, qui les rend manifeste aux yeux de tous et qui leur confère une valeur symbolique.

Filtrage :

Le filtrage correspond au renforcement relatif ou à l'affaiblissement de certaines longueurs d'onde d'une source lumineuse. Le filtrage phonométrique provient d'un dispositif interceptant certains rayons lumineux (changement d'intensité, de couleur et de direction de la lumière par réfraction). Ce dispositif est soit naturel (atmosphérique : brouillard, végétal : feuillage...), soit construit (parois translucides ou transparentes : vitraux, moucharabieh, écran japonais), soit optique (filtres photographiques, gélatines en éclairage de théâtre)

ANNEXE 4
Protocole des observations -Boulevard Jean Pain

<p style="text-align: center;">Date Heure Condition atmosphérique</p>	<p style="text-align: center;">Protocole Durée de la prise de vue</p>
<p style="text-align: center;">Mercredi 17 juin 1998, 16 H Chaleur, soleil, vent</p>	<p>- La caméra est posée derrière le feuillage du bac à fleurs du dépose-vélo, sur pied fixe.</p> <p>- On filme durant 15 mn, en continu. On ne peut pas filmer depuis la passerelle à cause du soleil qui nous éblouit. On risque la surexposition</p>
<p style="text-align: center;">Jeudi 2 juillet 1998, 14H10 Ciel dégagé, soleil et chaleur</p>	<p>- Le protocole est identique au précédent, avec les mêmes problèmes rencontrés au niveau de la passerelle et la même durée de film</p>
<p style="text-align: center;">Vendredi. 3 juillet 1998, 9H15 Ciel dégagé</p>	<p>- La caméra demeure fixée sur pied. On filme en continu, pour une période de 20 mn à partir de la passerelle</p>

Place Jean Moulin

<p align="center">Date Heure Condition atmosphérique</p>	<p align="center">Protocole Durée de la prise de vue</p>	
<p align="center">Mercredi 17 juin 1998, 15H30 Ciel dégagé, soleil, chaleur et vent</p>	<ul style="list-style-type: none"> - On filme en continu durant une période de 10 mn, depuis le parterre de rosier de la place de la halte-garderie mutualité - Vue sur l'escalier de la place Jean Moulin : on observe les gens qui montent et descendent - Impossible de filmer à cette heure l'escalier depuis la crèche car le soleil nous éblouit 	
<p align="center">Jeudi 2 juillet. 1998, 16H55 Soleil et chaleur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - On filme en continu, durant 10 mn. - Cette fois-ci, nous nous plaçons perpendiculairement à l'entrée de la crèche sur la place Jean Moulin. 	
<p align="center">Vendredi 3 juillet 1998, 9H50 et 10H10 Ciel dégagé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Même protocole que précédemment : on filme le site 15 mn depuis la crèche, puis 15 mn depuis le massif de rosier 	

Jardin de ville / Passage du jardin de ville

<p align="center">Date Heure Condition atmosphérique</p>	<p align="center">Protocole Durée de la prise de vue</p>
<p align="center">Mercredi 17 juin 1998, 14H30 Soleil et chaleur</p>	<p>- On filme en continu pendant 10 mn le passage du jardin de ville. La caméra est placée à l'intérieur du jardin de ville, à l'endroit de la fontaine</p>
<p align="center">Mercredi 17 juin 1998, 14H45 Soleil et chaleur</p>	<p>- On utilise le même protocole que précédemment. Mais cette fois-ci, nous sommes placés derrière les plots situés place Grenette et protégeant les piétons de la circulation de la rue Montorge</p>
<p align="center">Jeudi 2 juillet 1998, 15H30 et 15H50 Soleil et chaleur</p>	<p>- On filme le site depuis les deux angles de vues cités précédemment et selon le même protocole.</p>

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	3
RESUME.....	4
ABSTRACT.....	5
SOMMAIRE.....	6
CHAPITRE 1 : LES FORMES SENSIBLES DE L'ACCESSIBILITE URBAINE.....	8
*l'accessibilité de l'espace public urbain comme champ de recherche.....	10
*un lien à penser entre mobilité et sociabilité publiques.....	11
*plan du chapitre.....	12
<u>I. La recherche contemporaine sur l'accessibilité : état des lieux et réflexion critique.....</u>	14
<u>1) accessibilité et handicap des personnes :</u>	14
*les barrières architecturales au déplacement des personnes handicapées.....	15
*la loi d'orientation en faveur de l'amélioration de la vie sociale des personnes handicapées	16
*les prothèses architecturales au déplacement des personnes handicapées.....	18
<u>2) accessibilité et mobilité urbaine :</u>	22
*la mobilité, l'orientation et la perception de l'espace.....	22
*les ressources et contraintes de l'espace public urbain.....	24
*l'ambivalence des ressources au déplacement.....	26
<u>3) accessibilité et situations sociales :</u>	29
*l'accessibilité réciproque, constitutive de la situation sociale.....	30
*le déplacement comme activité expressive.....	31
<u>II. Problématique :</u>	35
<u>1) la perception, instance d'organisation de l'accessibilité urbaine :</u>	35
*le déplacement comme réorganisation des formes du lien social.....	35
*les ressources sensibles de l'accessibilité urbaine.....	39
<u>2) la notion de configuration sensible, organisatrice des rapports entre mobilité et sociabilité publiques.....</u>	42
*la configuration sensible : une notion en chantier.....	42
*configuration sensible, mobilité et sociabilité publiques.....	47
<u>III. Méthodologie :</u>	52
<u>1) les terrains d'enquête :</u>	53

*justification.....	51
*le quartier de centre-ville	54
*le quartier Mutualité	65
<u>2) les parcours commentés :</u>	74
*rendre compte des cadres sensibles de l'espace.....	72
*le handicap : révélateur des qualités sensibles de l'espace.....	73
*le langage : voie d'accès aux mécanismes perceptifs.....	75
<u>3) l'observations des conduites publiques :</u>	78
*accéder à la pluralité des conduites observables en public.....	77
*le problème de l'échelle d'observation.....	78
*le problème de l'objectivité de la prise de vue	80
*la question du statut de l'observable et de la description.....	81
 Conclusion du chapitre.....	 84
 <u>CHAPITRE 2 : LES CONFIGURATIONS SENSIBLES DE L'ACCESSIBILITE URBAINE.....</u>	 87
*choisir des environnements sensibles variés.....	87
*recueillir des perceptions en mouvement.....	91
*construire une typologie exploratoire des configurations sensibles de l'accessibilité urbaine..	92
*synthétiser la présentation des configurations sensibles.....	95
 <u>I. Configurations sonores :</u>.....	 101
<u>1) le pont St Laurent :</u>	101
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	99
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	99
*unité sonore.....	99
<u>2) la place Notre-Dame :</u>	104
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	102
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	102
*transition sonore	103
<u>3) la place Claveyson :</u>	107
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	105
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	105
*transition sonore	105
<u>4) la place Grenette :</u>	110
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	108

*variabilité temporelle du parcours piéton.....	108
*transition sonore	108
<u>5) la place de Verdun :</u>	113
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	111
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	111
*unité sonore.....	111
<u>6) la rue Eugène Faure :</u>	116
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	114
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	115
*unité sonore.....	115
<u>7) la place Bir-Hakeim :</u>	120
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	118
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	118
*unité sonore.....	118
<u>8) le Forum :</u>	123
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	121
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	121
*transition sonore	121
<u>9) la passerelle de la mairie :</u>	126
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	124
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	124
*unité sonore.....	124
<u>10) le boulevard Jean Pain :</u>	129
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	127
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	127
*unité sonore.....	127
<u>II. Configurations sensibles homogènes :</u>	130
<u>1) la rue de Lionne :</u>	132
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	130
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	130
*unité sensible homogène	130
<u>2) la rue Chenoise :</u>	135
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	133
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	133
*unité sensible homogène	133
<u>3) la rue Brocherie :</u>	138

*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	136
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	136
*unité sensible homogène	136
<u>4) la place aux Herbes :</u>	141
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	139
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	139
*unité sensible homogène	140
<u>5) la place Jean Moulin :</u>	144
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	142
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	142
*unité sensible homogène	142
<u>III. Configurations audiovisuelles :</u>	147
<u>1) la place St André :</u>	147
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	145
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	145
*unité sensible audio-visuelle.....	148
<u>2) le passage du palais de justice :</u>	150
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	148
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	148
*transition audio-visuelle	148
<u>3) le Jardin de Ville :</u>	153
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	151
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	151
*unité sensible audio-visuelle.....	152
<u>4) le passage du Jardin de Ville :</u>	156
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	154
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	154
*transition audio-visuelle	155
<u>5) la Grand-Rue :</u>	159
*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	157
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	157
*transition audio-visuelle	157
<u>6) la passerelle du Forum :</u>	162

*phénomènes sensibles et type de verbalisation.....	160
*variabilité temporelle du parcours piéton.....	160
*transition audio-visuelle	160
Conclusion du chapitre.....	163
*configuration sensible et phénomènes sensibles.....	163
*configuration sensible, mobilité et sociabilité publiques : la pluralité des manières de dire.....	165
*configuration sensible et accessibilité urbaine : l'espace fragmentaire.....	166
<u>CHAPITRE 3 : LES CONDUITES D'ACCES AU MILIEU AMBIANT PUBLIC.....</u>	170
*observer des conduites publiques	170
*décrire des conduites publiques	174
*proposer une typologie exploratoire des conduites d'accès au milieu ambiant public.....	175
<u>I. Monographie descriptive des conduites observables sur quatre terrains d'étude :</u>	178
<u>1) place Jean Moulin :.....</u>	180
*description de l'environnement sensible	178
*description des conduites sociales.....	181
*liste des indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public	189
<u>2) place St André :</u>	193
*description de l'environnement sensible	190
*description des conduites sociales.....	192
*liste des indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public	201
<u>3) passage du Jardin de Ville :.....</u>	205
*description de l'environnement sensible	202
*description des conduites sociales	204
*liste des indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public	213
<u>4) boulevard Jean Pain :.....</u>	217
*description de l'environnement sensible	214
*description des conduites sociales.....	216
*liste des indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public	224
<u>II. Une typologie exploratoire des conduites d'accès au milieu ambiant public :.....</u>	228

<u>1) un rapport d'agrément au milieu ambiant public :</u>	228
*déambuler	225
*une attention flottante	226
*un espace entre parenthèse	227
*conclusion	228
<u>2) un rapport festif au milieu ambiant public :</u>	233
*noctambuler.....	230
*une attention flottante	231
*un espace d'entrelacs.....	232
*conclusion	232
<u>3) un rapport d'étrangeté au milieu ambiant public :</u>	238
*traverser	235
*une attention centrée	236
*un espace interstitiel.....	236
*conclusion	237
<u>4) un rapport conflictuel au milieu ambiant public :</u>	243
*piétiner.....	240
*une attention distribuée.....	241
*un espace de co-présence	242
*conclusion	244
<u>5) un rapport usager au milieu ambiant public :</u>	249
*passer.....	246
*une attention centrée	247
*un lieu de transit.....	248
*conclusion.....	248
<u>6) un rapport d'insécurité au milieu ambiant public :</u>	254
*fuir.....	251
*une attention focalisée	252
*non-lieux	252
*conclusion	253
Conclusion du chapitre.....	255
*configuration sensible et potentialités actives des environnements sensibles.....	256
*configuration sensible, mobilité et sociabilité publiques : les indices comportementaux du rapport au milieu ambiant public.....	259
*configuration sensible et accessibilité urbaine : un rapport pratique et affectif.....	261
CONCLUSION GENERALE.....	265

*percevoir, agir et s'émouvoir	269
*de l'espace accessible aménagé à la pluralité des types d'accès à l'environnement.....	272
BIBLIOGRAPHIE ALPHABETIQUE	276
BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE	286
INDEX DES AUTEURS	299
ANNEXES	305
ANNEXE 0 : la législation.....	306
ANNEXE 1 : grille d'entretien semi-directif.....	307
ANNEXE 2 : protocole des parcours commentés.....	307
ANNEXE 3 : effets sonores et mises en vues, répertoire et définition.....	317
ANNEXE 4 : protocole des observations naturalistes.....	320

